

1359

20E

2



1973
COR

Je n'ai pas distingué jusqu'ici entre les incises dont la base est au style direct et celles dont la base est au style indirect, si ce n'est au moment de montrer que les incises modales appartenaient à la seconde catégorie. La distinction a une importance particulière dans le cas des incises; par définition on appellera INCISES DIRECTES les premières et INCISES INDIRECTES les secondes. Le statut qu'on accorde au style direct en général, et celui qu'on accorde au style indirect, en particulier au style indirect de la base des incises indirectes, est déterminant dans le traitement qu'on fait des incises; selon les statuts accordés en effet les incises apparaissent comme deux groupes absolument distincts ou non; ainsi on a vu que Le Bidois, semble-t-il, en caractérisant deux classes d'incises différentes, recoupe en gros la distinction des styles, en réduisant les bases d'incises indirectes et elles seules à des complétives; plus nettement chez Ross la distinction est radicale: Ross propose une théorie des "parenthétiques" où les incises directes n'apparaissent pas. Une raison d'étudier plus particulièrement les incises indirectes et le style indirect est d'autre part, ^{celle-ci} j'ai essayé de montrer que l'argumentation de Slifting était illusoire; mais il reste à montrer que les incises indirectes sont vraiment irréductibles à des principales, et quel est le statut de leur base. Pour ceci j'utiliserai essentiellement quelques idées de F. Brunot et l'étude de M. Lips; en effet la notion de style indirect libre est le troisième terme qui permet d'apercevoir une unité entre les deux groupes



H

Dans le chapitre sur la spécificité formelle des incisives, on a reconnu un certain nombre de points communs aux incisives directes et indirectes, mais relevé aussi quelques différences évidentes entre les deux groupes; rappelons-en quelques unes.

Par l'inversion du sujet clitique ou non, sauf dans les incisives modales; par l'impossibilité, sans exception, d'être antéposées à leur base; par leur sensibilité à la négativité, etc. les incisives directes et indirectes se signalent comme formant une même classe formelle; en commun elles ont de plus de ne comporter aucun élément référant à leur base.

Elles se distinguent par les prédicats qu'elles admettent: le prédicat n'est adjectival ("il est vrai", "? il est probable") que dans les incisives indirectes; elles seules admettent "il paraît", "il semble", etc.; "savoir" exige une base indirecte, "faire" une base directe. La base doit être une proposition et à même une phrase grammaticale si elle est indirecte; la base directe peut être un morceau de phrase, un mot étranger, un bruit, un geste peut-être: elle est quelconque.

Certaines différences sont moins évidentes; soit:

(1) Rrrr, aboya-t-il

où la base de l'incise doit être au style direct, de par sa forme; on est tenté d'y commenter l'incise par "dire en aboyant", "aboyer en disant", etc., ou de dire que "aboyer" est ici employé comme un verbe de dire; manière de ~~commenter~~ commenter et non d'expliquer grammaticalement, car ces périphrases ne permettent pas de prévoir exactement la grammaticalité des incisives comme (1) ("Non", dit-il en délaçant ses chaussures", " ?? "Non", délaça-t-il ses chaussures"; " ? "Non", aboya-t-il en disant", " "Non", aboya-t-il"): les

solutions par "effacement" ou sous-entendu n'en sont pas. Notons que:

(2) Elle n'avait qu'à entrer, aboya-t-il

s'interprète normalement comme une incise directe (non: il dit qu'elle n'avait qu'à entrer, mais "il dit: elle n'avait qu'à entrer"); cela ressemblerait à un argument en faveur de Slifting puisqu'on refuse

(3) comme au moins nettement plus bizarre que (2):

(3) ? Il aboya qu'elle n'avait qu'à entrer

mais d'autres structures que les complétives et les incises indirectes rendent bizarre l'emploi déclaratif d' "aboyer"; (4) vaut (3):

(4) ? Aboyer "c'est encore ta faute" était ridicule de sa part

np 493

((4) serait normal avec "dire"). On reviendra sur ce problème.¹

1) Positions: soit:

(5) J'ai rencontré une fille qui, dit-il, l'a perdu

(6) ‡ J'ai rencontré une fille qui, dit-il, l'a perdu

(5) n'est pas ambigu, quoique "dire" admette en principe une base directe ou indirecte; (6), où "faire" impose le style direct, est inacceptable. De plus, comme on l'a vu, l'enchâssement de l'incise indirecte dans (5) est conditionné par le fait que la relative peut être interprétée comme prédicative; par suite dans (7):

(7) J'ai rencontré la ~~seule~~ fille qui, dit-il, l'a perdu

la relative n'est pas interprétable comme déterminant une fille jusqu'alors inconnue, dans un style soutenu. Seules les incises indirectes peuvent avoir une portée strictement limitée à une partie de la phrase.

De plus la seule interprétation de (5) et (7) est que la portée de l'incise est bien limitée au contenu de la relative; elles ne sont pas paraphrasables par:

(8) Il dit que j'ai rencontré (une + la) fille qui l'a perdu

Soit:

(9) Il neige et je crois il pleut

(10) ? Il neige ou je crois il pleut

l'incise insérée à l'intérieur d'une coordonnée tend - quoique moins nettement que dans une subordonnée -, surtout dans la dernière des coordonnées, à être interprétée comme portant strictement sur celle-ci; (9) et (10) seraient également corrects si l'incise, postposée à la phrase entière, admettait pour base la phrase aussi bien qu'un seul coordonné; "ou", dans (10), se révèle exclure dans la proposition disjointe une incise, cette coordination n'induisant pas l'assertivité, alors que "et" l'induisant, "et je crois il pleut" est asserté, "je crois" relayant à son tour l'assertion qu' "il pleut". La possibilité de cette insertion atteste en outre qu'une coordination comme "ou" ou "et" appartient à la proposition de droite, comme le montre aussi, si on conjoint une proposition à une proposition précédente préalablement modalisée, l'opposition:

(11) Il pleut; et de plus il neige

(12) § Il pleut et; de plus il neige

(13) Il viendra; ou du moins il essaiera

(14) § Il viendra ou; du moins il essaiera

L'ensemble base + incise doit donc être une proposition assertée; mais la base elle-même n'est pas nécessairement une proposition au sens strictement grammatical; ainsi l'apposition, étant prédicative, admet une incise éventuellement au même titre qu'une relative prédicative (une femme, fort belle paraît-il).¹

np 494

Qu'une incise à style direct ne puisse avoir une portée inférieure à la phrase entière découle de ce que le style direct, dans les bases directes, ne représente jamais la parole du locuteur, ou ne représente pas sa pensée actuelle: ainsi dans la même phrase "je" ne change pas de référent, si ce n'est dans un syntagme non-L (cf. plus bas), ~~intégrable~~ inanalysable à l'intérieur de la phrase. Une objection serait l'acceptabilité d'incises comme celle de:

(20) J'ai aperçu une nana - "une pépé" dirais-tu - là-bas mais "une pépé", en dépit des guillemets, est bien intégré à la syntaxe de la phrase (20), et doit être analysable pour que (20) soit acceptable. De même (21):

(21) J'ai aperçu ta femme - ^{te} ton épouse dirais-tu - au coin de la rue

contient une expression "ton épouse" rapportée à l'interlocuteur, mais où le possessif "ton" ne désigne pas la femme du locuteur, et ne saurait la désigner. C'est une incise indirecte, et en cette place un verbe tel que "faire" ne pourrait apparaître.

2) Syntagmes non-L: par esprit réductionniste on pourrait être tenté d'établir ^{directement} entre les styles direct et indirect une relation grammaticale, de quelque nature qu'elle soit; la définition de

cette relation constituerait un algorithme de transposition d'un style dans l'autre; ce pourrait être un ensemble de transformations non orientées, ou un ensemble de transformations orientées; dans ce dernier cas, plausiblement on considérerait que le style direct dérive toujours du style indirect ou inversement; ce projet peut-être utopique n'est-il pas contenu en germe dans l'analyse généralisée et universelle des performatifs effacés ? en effet, si (22):

(22) Il pleut

dérive de la structure de (23):

(23) Je te déclare qu'il pleut

et si (24):

(24) Sors

dérive de celle de (25):

(25) Je t'ordonne de sortir

alors (26) et (27):

(26) Le facteur qui arrive (au sens de: voilà le facteur)

(27) Dehors, ouste

devraient, pour faire comme les autres, dériver d'une structure à performatif effacé, et seraient donc initialement au style indirect.

Mais cette conséquence saugrenue n'est pas en général retenue. Les grammairiens pour qui la question de savoir si un style peut être réduit à l'autre ne se pose pas, et qui se posent celle de savoir lequel on doit expliquer par l'autre, ont plutôt tendance à dériver le style indirect du style direct; la raison en est qu'on contribuerait mieux ainsi à expliquer les phrases complexes à partir des simples; une complétive naîtrait d'une indépendante,

par exemple. On verra plus loin que le même but peut s'atteindre vraisemblablement par d'autres voies.

Avant de rechercher l'algorithme qui convertira le style direct en style indirect, on doit se poser la question: qu'est-ce qui est du style direct ? mais la réponse n'est pas facile à fournir. Nous admettrons, dans le cadre de cette étude, que toute base X dans ~~xxx~~ le schéma de phrase:

(28) X, fit-il

est un objet de style direct; citons quelques exemples de tels objets:

(29) Il se sauvera, fit-il

(30) La récolte s'annonce superbe, et nos caves regorgerons, fit-il

(31) Pierre qui roule n'amasse pas mousse, fit-il

(32) Vit-il, fit-il

(33) A moi le sac, fit-il

(34) (Ouf + ouste + ouille + ouh + ououou + ho hisse), fit-il

(35) Ce gars-là, tu sais bien que ça n'est qu'un poor player, a mere shadow, that frets and struts his hour upon the stage, and won't be heard anymore, fit-il

(36) T, fit-il

cette définition du style direct est assez gênante, si on en espère un moyen de réduire les incisives indirectes aux autres: en effet, de la phrase banale, acceptable, douée de sens, et qu'on pourrait prendre pour une complétive si elle n'était indépendante (comme (29) ou (30)), on passe, par une gradation continue, aux proverbes formulaires et irréductibles au français actuel à un petit quelque chose près, puis aux expressions "qui se disent", mais attendent leur grammairien,

puis aux expressions qui ne se disent pas, mais pourraient se dire et se comprendre, aux interjections significatives, précises ou vagues, puis aux soupirs, aux souffles, aux borborygmes, enfin au bruit; ce qui est gênant dans tout cela, c'est que la gradation soit continue, et qu'on n'est nulle part fondé à tracer une limite; cris et borborygmes rendent donc délicate l'opération réductionniste des incisives indirectes aux directes; inversement, si on dérive quelques-unes des "bonnes" incisives directes des indirectes (les premières de la liste ci-dessus), on ne dérivera pas, par exemple (36). Mais supposons qu'on tranche arbitrairement, et qu'on se promette de convertir formellement les phrases (29) et (30) en phrases à base indirecte, ou du moins d'établir entre elles des règles non orientées de transposition.

On ne le fera pas; supposons qu'une puissante règle, dans (29), convertisse le verbe "faire" en un verbe "dire" - puisqu'il le faut, et en dépit de ce que "faire" n'est pas "dire" -; une bonne transposition serait (37):

(37) Il dit qu'il se sauverait

mais (37) n'est pas la seule possible, ou plausible; si le pronom sujet de la base de (29) est le locuteur ou l'interlocuteur, il faut le transposer: la grammaire n'en sait rien; si le sujet de l'incise de (29) parle de lui-même à la première personne, il faudra peut-être en tenir compte, sans l'aide de la grammaire; si le locuteur de (37) tient pour une femme la personne que celui de (29) tient pour un homme, il faut en tenir compte; si le futur de l'incise de (29) est encore futur pour le locuteur de (37), la transposition au conditionnel doit-être éventuellement corrigée, selon l'intention. Mais supposons qu'un algorithme incorporant des données pragmatiques, le sexe des gens ou celui qu'on leur attribue, la manière que peut avoir chaque personne de parler et le sujet de toutes les conversations effectuées et concevables, exis-

te: il ne rendra pas compte sans offenser la grammaire de ce que le personnage cité dans (29) est peut-être un esquimau répétant une information qu'il a prise pour une injure; ou un perroquet. La transposition réalisera toujours, dans le style direct, un contresens, parce que dans de tels cas elle convertira un bruit en idée.

Touchant ce problème, P. et C. Kiparsky font dans "Fact" les remarques suivantes:

Dans le style direct, on cite des structures de surface et non des structures profondes; par exemple, on ne peut citer une phrase active en la passivant, si la citation prend des guillemets; avec différents verbes, les compléments sont prélevés à différents niveaux de représentation; on peut prendre pour critère de détermination de ces niveaux l'identité de valeur de vérité. Mais existe-t-il des verbes qui exigent que leur complétive soit insérée sous sa forme de structure la plus profonde? Un verbe X de ce type aurait la propriété suivante que:

(38) John Xed that Bill entered the house

impliquerait que:

(39) John Xed that the house was entered by Bill

mais n'impliquerait pas que:

(40) John Xed that Bill went into the house

c'est-à-dire que la vérité de la phrase serait conservée si la complétive subissait des transformations optionnelles différentes, mais non si on la remplaçait par une paraphrase dérivant d'une autre structure profonde. Si un tel verbe n'existe pas, le niveau de la structure profonde ne peut pas fonctionner comme représentation initiale d'un complément.

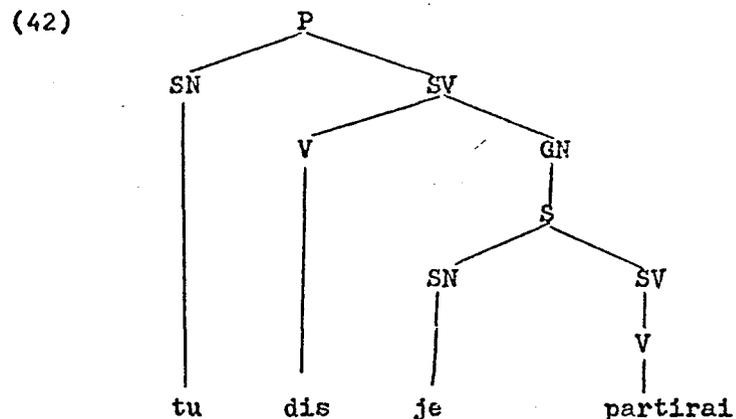
Telle est l'ingénieuse hypothèse des Kiparsky; on peut croire qu'elle n'effraierait pas trop un théoricien de la sémantique générative, qui se moque de la différence entre (39) et (40); mais si dans la phrases deux expressions dénotatives différentes avaient même référent ?

N'ayant pas découvert de verbe X en français, ou plutôt n'espérant pas en découvrir, j'admettrai la conclusion des Kiparsky, qui devrait, au moins à titre provisoire, être admise de tous ceux qui cherchent encore ce verbe et ne l'ont pas encore trouvé.

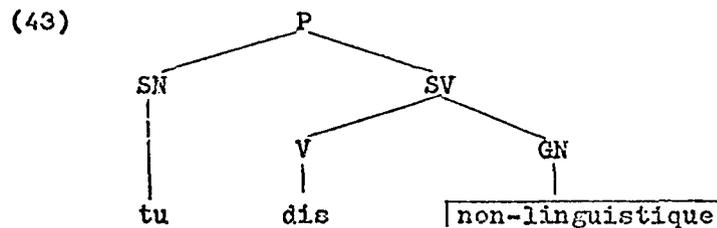
Il s'ensuit qu'on ne peut attribuer pour structure profonde à une phrase comme (41):

(41) Tu dis: "je partirai"

une structure du genre de (42):



mais plutôt une structure du genre de (43):



la représentation de type (43) "prédit", comme il convient, que

(44):

(44) Tu dis: "moi partira", entre autres fautes est une phrase aussi française que (41). L'analyse grammaticale d'une phrase est indépendante de la description ou de l'analyse des phrases ou des bruits qu'elle contient sous la forme de "citations", c'est-à-dire de ce que nous appellerons des SYNTAGMES NON-L. De même (45) et (46):

(45) Pleut-il ? ordonna-t-elle

(46) Sortez, l'interrogea-t-elle

sont des phrases acceptables; outre, en effet, que les personnages cités peuvent parler dans un code que nous ignorons, il n'est pas grammaticalement pertinent de savoir si le locuteur confond, dans les syntagmes non-L qu'il produit, des ordres et des questions. Ces phrases sont donc acceptables au même titre que:

(47) Il a dit: "Pleut-il ?", et en l'entendant donner cet ordre quinze valets ont bondi

(48) Elle a dit: "sortez"; mais sa question est restée sans réponse d'une manière inexplicable.

On ne doit pas confondre l'usage fait ici de la catégorie de syntagme non-L avec l'adjectif ou le nom des phrases suivantes:

(49) Il est très va-te-faire-foutre depuis cet accident

(50) Il est de l' "intelligentsia"

en effet si "va-te-faire-foutre" et "intelligentsia" n'avaient pas de sens, la phrase n'en aurait pas. Il ne semble pas que les formes diverses de prédicats métalinguistiques qu'utilisé Harris (pp. 125-128, cf. exemple (50)), peut-être justifiables dans de tels cas (encore que Harris ne prévoie qu'une catégorie nominale "est N₁₁"), puisse^{nt} être pertinentes lorsqu'il y a seulement

citation, c'est-à-dire ^{reproduction} de quelque chose, et non usage de la forme de ce quelque chose comme d'un signe signifiant.

C'est encore reproduction, et non usage signifiant, qu'il y a dans les exemples suivants:

(51) "To be or not to be" a été récité d'une voix un peu trainante

(52) Ton "m'enverryez" contient une grosse faute d'orthographe

(53) A "vous êtes mon lion superbe et généreux", elle fut prise d'un accès de spasme

(54) Ce "merde" est encore de trop

les exemples (52) et (54) montrent qu'un syntagme non-L peut être un nom et non seulement un groupe nominal, puisqu'il est précédé d'un déterminant. Dans (55):

(55) Ce mot "merde" est décidément superflu et absolument superfétatoire

le syntagme non-L est apposition; s'écartant de l'analyse de Harris, qui propose de dériver l'expression sujet de (54) par effacement du mot "mot", on peut considérer que là encore le contenu de la citation est indépendant de la grammaticalité de la phrase, et que l'expression "le mot "il a déjà" ", si elle implique bien une erreur du locuteur (confondant par exemple mot et suite de mots), n'en est pas moins grammaticale.

Notons que les citations non-L, si elles ne sont pas précédées d'un déterminant, ne peuvent être ensuite reprises que par un démonstratif; ainsi s'opposent:

(56) Ce mot "ah", il m'a fatigué

(57) Ce "ah", il m'a fatigué

(58) § "Ah", il m'a fatigué

K

α- le est encore acceptable dans cet emploi neutre; il l'était autrefois. (Remarque due à Gross et Stéfanini)

un pronom comme "il" ne peut donc référer à un syntagme nominal non linguistique; celui-ci peut toutefois être également repris par un relatif:

(59) C'est "ah" qui m'a vraiment épuisé

(60) Il y a aussi "l'unique objet de mon ressentiment"
qui a été esproprié dans les larmes

La base d'une incise directe ne peut de même être reprise que par démonstratif, une relative étant exclue:

(61) "Merci", dit-elle, et ce fut plutôt crié que dit

(62) § "Merci", dit-elle, et il fut plutôt crié que dit
si un terme métalinguistique était ici effacé devant la citation, on expliquerait peut-être malaisément la restriction aux référents démonstratifs; si "merci" constitue à lui seul un syntagme sans déterminant, le démonstratif a sa valeur ordinaire qui est de désigner une chose sans l'intermédiaire d'un signe: cette chose est une reproduction.

3) Style indirect non libre: dans La Pensée et la Langue, F. Brunot réfute, d'une manière définitive me semble-t-il, les arguments en faveur de règles de transposition du style direct dans le style indirect (ou inversement), (pp. 780sq.); les temps qu'on croit transposés, montre-t-il, rendent largement compte du point de vue du locuteur; ainsi dans (63), comparé et supposé équivalent à (64):

(63) Il répondit: je viendrai

(64) Il répondit qu'il viendrait

le pronom sujet de la citation représente la pensée du personnage cité: c'est une citation; mais dans (64) le pronom est normalement de la troisième personne, parce que le personnage évoqué n'est ni locuteur, ni interlocuteur, mais tierce personne; et le temps n'est

pas un futur simple parce qu'il représente, pour le locuteur, non pas un futur, mais un futur par rapport à un passé; mais d'autres temps, imprévisibles pour un algorithme de transposition, sont envisageables; ainsi dans (65):

(65) Diverses religions ont enseigné, avaient déjà enseigné, que les méchants seront punis dans une autre vie
il n'y a pas "transposition" d'un futur en un conditionnel simplement parce que le locuteur considère le futur comme futur par rapport à son présent - non au passé; inversement une phrase comme (66):

(66) ? J'ai cru autrefois que X épousera ta soeur
est bizarre, pour Brunot, parce qu' "on n'y croit plus; le futur ne convient pas".

Contre ce type d'arguments, Marguerite Lips, dans Le Style Indirect Libre, en appelle elle aussi au bon sens (p. 26): "Quand on nie l'existence des temps de transposition, on tombe dans des absurdités", et commente ainsi les exemples suivants:

(67) Paul déclara qu'il était honnête, qu'il ne vendrait pas son vote pour un pot de vin
"Si vous prenez était comme imparfait véritable, alors Paul veut dire qu'il était honnête autrefois et qu'il ne l'est plus. Si vendrait est un véritable conditionnel, alors Paul affirme qu'il ne vendrait jamais son vote tant que tel ou tel événement n'arriverait pas. Mais il saute aux yeux que Paul veut donner une tout autre idée de lui-même. Il est honnête, il ne vendra jamais son vote et s'indigne qu'on puisse en douter. L'imparfait et le conditionnel sont ici des signes qui transposent une proposition indépendante en proposition terme, c'est-à-dire en subordonnée: ils

n'expriment pas le temps imparfait et le mode conditionnel".

La supercherie de Lips est trop grossière: en disant "Paul veut dire", "Paul affirme", "Paul veut donner une tout autre idée", c'est-à-dire en situant dans le présent l'histoire que (67) donne pour passée, elle ^{transforme} naturellement la valeur de tous les temps; elle se prête alors à l'objection inverse que le prétérit "déclara", dans (67), ne signifie aucun temps, ou signifie le présent, dès qu'on se situe dans le cadre que son commentaire impose. De plus sa supercherie n'est pas complète: tant qu'à faire de soutenir l'idée d'une transposition des temps, il faudrait, en même temps, soutenir celle d'une transposition des pronoms; et partant, ne pas dire "Paul affirme", ou "il affirme", mais bien "j'affirme"; il faut vraiment entrer dans le personnage de Paul, et, si l'on peut dire, on est alors dans une impasse, puisque Paul n'a pas dit qu'il affirmait.

En outre, à quoi bon "transposer" des temps ? Lips propose une explication: les temps, qui ont au style direct une dénotation temporelle marquent, dans le style indirect, le passage en subordination. S'il en était vraiment ainsi, c'est-à-dire si la subordination n'était pas assez marquée par la structure de la phrase ("que", dans (67)), la transposition se trouverait marquer la subordination uniquement dans les cas où le temps de la principale n'est pas le présent, même narratif; le besoin de moduler la transposition selon le temps du verbe régisseur serait un grand mystère. Il n'y aurait naturellement aucun espoir d'explication pour les exemples (65) et (66) expliqués par Brunot.

Soit:

(68) Il était honnête et s'en vantait

(69) On l'en blâmait et il le savait

aux pronoms de complétive "en" et "le" on peut faire correspondre les complétives entières dans les paraphrases:

(70) Il était honnête et se vantait de ce qu'il était honnête

(71) On l'en blâmait et il savait qu'on l'en blâmait
l'algorithme de transposition dériverait sans doute (70) et (71)
de:

(72) Il était honnête et se vantait: "je suis honnête"

(73) On l'en blâmait et il savait: "on me blâme"

Ces exemples montrent que la transposition, orientée ou non, en prétendant résoudre un problème, en soulève un: dans (70) et (71), les temps, et de même les pronoms de la complétive, sont identiques aux référents, temps ou pronoms, de la principale: la principale serait-elle transposée, et de quoi? de plus, la nature même du pronom, référant à la principale, indique que principale et complétive doivent bien être identiques; mais cette identité devrait n'être contrôlée qu'après la transposition faite, et n'aurait guère de sens. Soit encore:

(74) Il avait trop bu et le regrettait

(75) Il avait trop bu et regrettait le fait qu'il avait trop bu

(76) Il allait bientôt mourir et le savait, en ayant été averti par le sorcier

(77) Il allait bientôt mourir et savait qu'il allait bientôt mourir ...

Comme on le voit, l'identité de la principale et de la complétive

se maintient lorsque les temps varient; là encore, la principale devrait être transposée, s'il fallait vraiment transposer. Soit encore, d'après les exemples (65) et (66) de Brunot:

(78) Les méchants seront punis dans une autre vie; diverses religions l'ont enseigné, l'avaient déjà enseigné

(79) ? X épousera ta soeur; je l'ai cru autrefois

Que (78) paraphrase suffisamment (65) et que (79) soit bizarre est prouvé par l'explication de Brunot; clairement, la "transposition" n'a rien à voir dans l'affaire, et on peut conclure, ou plutôt redire après La Pensée et Langue que la "concordance" des temps n'est pas un phénomène grammatical à strictement parler; elle n'est pas l'effet de quelque "transposition" mécanique.

Il est vrai que l'exemple (67) de Lips soulève un problème; à (80), on fait malaisément correspondre (81):

(80) Paul déclara qu'il ne vendrait pas son vote

(81) ? Paul ne vendrait pas son vote; il le déclara

remarquons bien que cette difficulté est locale, puisque, par exemple, le futur "aller" ne fait pas problème dans (76) et (77). Si on substituait "a déclaré" à "déclara" dans (81), la phrase serait très acceptable, mais dans le sens ignominieux que dénonce Lips ! L'interprétation du conditionnel comme futur du passé est donc difficile hors de la complétive; mais il n'y a là nul argument en faveur de la transposition, comme le croit Lips: en effet la valeur de conditionnel, qu'elle signalerait dans (81), est également plausible dans (80) qui est donc ambigu; on le vérifie par l'exemple (82):

(82) Paul déclara qu'il vendrait son vote s'il le pouvait, mais que cela lui était impossible

La valeur conditionnelle de (81) n'est donc pas l'effet de la transposition (inversée), elle est dans les deux termes de celle-ci; le seul problème est que la valeur de futur du passé est devenue improbable (quoique concevable).

Mais même en subordonnée le futur est quelquefois problématique; soit:

(83) ? Il me sembla qu'il mourrait

(84) Il me sembla qu'il allait mourir

(85) Le médecin me démontra qu'il mourrait

(86) Le médecin me démontra qu'il allait mourir

(87) Le médecin espérait qu'il mourrait

(83), sans autre contexte, me semble bizarre; (85) me semble plausible et (87) est très naturel; ce n'est pas une nuance entre "futur proche" et "futur quelconque" qui est ici en jeu: l'addition d'adverbes de temps comme "sous peu" ne modifie pas l'effet de (83) et (87). Le futur simple pose un problème spécifique comme futur du passé en proposition indépendante et dans certaines complétives. Soit encore:

(88) ? Cela prouvait qu'il mourrait

(où l'interprétation "futur du passé" est encore difficile). Un point commun, me semble-t-il, aux exemples bizarres est que la perspective "futur du passé" y est difficilement rapportable à un personnage: : dans (83) et (88), apparence et preuve sont anonymes; (81) me semble exiger une interprétation subjective où on imagine la pensée, la déclaration ou l'engagement de Paul. De cela pourrait se rapprocher le fait que quand on pro-

K
 α. J. : "Ceux qui allaient mourir le saluaient" ≠ "Ceux qui mourraient le saluaient". La deuxième phrase est moins naturelle à première vue.

mot, on emploie le futur simple, et non telle autre forme de futur à auxiliaire présent, même si le futur envisagé est proche; ainsi, de (89), (90) et (91):

(89) J'y serai

(90) Je vais y être

(91) Je dois y être

seul (89) convient pour une promesse; (90) n'est qu'une assertion factuelle qui n'engage pas le locuteur. Ce n'est là qu'une suggestion vague: de toute manière, le futur semble avoir une ^{valeur} modale particulière qui débord~~e~~ largement les problèmes de "transposition"; et la plus grande facilité qu'à le futur du passé à être enchâssé pourrait dépendre du sens de la principale, selon qu'elle présente ou non un personnage au point de vue duquel on puisse le rapporter¹.

np 494

Au vu des exemples (68) à (79), on peut donc raisonnablement estimer que la structure profonde de la complétive de:

(92) Il disait qu'il partait

est la même que celle de:

(93) Il partait

en dépit des difficultés qu'on a aperçues. On reliera donc de même (94) à (95):

(94) Il semblait qu'il était mal

(95) Il était mal

déjà, dans ce cas, la notion de "style" indirect semble excessive; or on doit relier de même:

(96) L'humidité entraînait que les carcasses rouillaient

(97) Les carcasses rouillaient

ici la notion de "style" comme celle de "transposition" perdent

tout sens. La notion de "style indirect", purement sémantique, tend à cerner dans un vaste ensemble de subordonnées celles où la complétive peut être censée représenter la pensée, la déclaration, etc. du sujet du verbe régisseur.

En termes de "parallélisme" (Harris) la notion de "transposition" se dissout dans celle de "concordance": les temps des principales et des subordonnées ont en général même structure profonde, et les cooccurrences inacceptables pour une structure donnée sont décrites par des contraintes (cf. Gross 1968 passim).

4) Style indirect libre: Lips considère que le "style indirect libre" exemplifié par:

(98) Il s'emporta contre l'américain, qui avait bien besoin de leur chercher des histoires (p. 45, Lips)

(99) On l'appela dans la loge. Eh bien ! est-ce que le père Coupeau durait toujours ? - Mon Dieu ! oui, il durait toujours !

(100) Un doute singulier me saisit: avais-je aimé réellement Judith?(p. 53)

est transposé du "style direct"; les temps soulignés ici seraient donc transposés des paroles ou pensées "directes": "il a bien besoin ...", "dure toujours", "ai-je aimé". Les exemples (99) et (100) représenteraient le "style indirect libre" à l'état pur: les paroles ou pensées rapportées y forment des propositions indépendantes, capables de toutes modalités, admettant des expressions non enchâssables en principe telles que "eh bien", etc.; de nombreux exemples du type de (98) témoigneraient de structures intermédiaires entre les styles indirect libre et non libre. Ici Lips utilise la notion de "verbe introducteur": les séquences au style indirect non libre pur sont complétives d'un verbe tel que "dire", "penser", etc.; dans (98) un tel verbe pourrait être sous-entendu.

Cette analyse d'un verbe sous-entendu (Lips ignorait la théorie des règles d'effacement) pourrait en effet s'appuyer sur des paraphrases comme celle de (101) (pour (98)):

(101) Il s'emporta contre l'américain, (dont il disait qu'il
+ qu'il disait qui) avait bien besoin de leur chercher des
histoires

ou plus aisément, avec une incise:

(102) Il s'emporta contre l'américain, qui, disait-il, avait
bien besoin de leur chercher des histoires

Lips donne d'ailleurs de tels exemples avec incise, où l'interprétation d'une subordonnée en style indirect libre est dès lors obligatoire.

La notion de "verbe sous-entendu" n'est pas formulable en termes de verbe déclaratif effacé; comparons en effet à (101), (102) et (98), qui peuvent former des paraphrases acceptables, (103) et (104):

(103) Un de ces éléphants, grand penseur, voulut savoir un
jour ce qui lui valait tant d'honneur, puisqu'au fond il
n'était qu'une bête

(104) Un de ces éléphants, grand penseur, voulut savoir un
jour ce qui lui valait tant d'honneur, puisqu'il songeait
qu'au fond il n'était qu'une bête

nous avons déjà utilisé cet exemple à propos de Ross; il montre ici que le style indirect libre en subordonnée n'est pas réductible nécessairement à une complétive de verbe introducteur effacé; ou alors, il faudrait transformer "il songeait" en incise. mais on ne peut insérer d'incise dans cet exemple de Lips:

(105) A Combray, dès la fin de l'après-midi, longtemps avant le moment où il faudrait me mettre au lit, ma chambre à coucher redevient le point fixe de mes ^{pré}occupations

L'invention d'un verbe introducteur de complétive en chaque cas est trop délicate, et doit être trop variée pour être considérée comme une explication formelle.

5) Style direct et style indirect libre: en utilisant librement, entre autres, des exemples de Lips, nous allons souligner quelques points communs formels entre les styles direct et indirect libre (ces points sont en partie soulignés par Lips elle-même). Auparavant rappelons leur différence fondamentale: seul le style indirect libre peut être suspecté d'être "transposé"; c'est-à-dire que les référentiels (embrayeurs) sont ceux du locuteur dans le style indirect libre, ceux d'un personnage dans le style direct.

Certains modes d'insertion des style indirect libre (sous forme de proposition indépendante) et du style direct sont les mêmes:

5-1) Insertion zéro: soit:

(106) Jacques s'approcha: "Que vous-voulaît le gouverneur ?" -
"Rien; il ne m'a parlé que de votre commission"

(107) Elle se gratta la tête; lui voulait-on quelque chose ?
était-ce une proposition ?

(108) Il s'éloigna; les circonstances n'étaient décidément pas favorables à sa tentative; il reviendrait le soir même

np 502

Compte non tenu des marques du style direct¹ (ponctuation, tirets, guillemets) de (106), toutes ces phrases sont ambiguës; dans un récit Jacques peut être le gouverneur; la question et la réponse de (106) peuvent être posée et donnée par le locuteur (par exemple dans une lettre); plus manifestement les questions de (107) ne signifient pas nécessairement la perplexité du personnage; "se gratter la tête" peut être un tic insignifiant; les questions peuvent

être posées par un narrateur et n'avoir aucun rapport avec l'évocation de ce geste; dans (108), seul le conditionnel "reviendrait", si on veut l'interpréter comme un futur du passé, semble imposer l'interprétation en style indirect libre (cf. les précédentes remarques sur le futur). D'une manière comparable on peut voir dans les interminables descriptions de Flaubert, dans ses litanies d'imparfaits, une méticulosité à la Balzac, la volonté explicative du narrateur; mais on y voit plus naturellement ce que ses personnages voyaient¹ ou "vivaient".

np 502

Ainsi le style indirect libre, comme le style direct, peuvent se dispenser de tout introducteur formel: seule la clarté du discours risque d'en pâtir, et ce n'est là qu'un problème de style. Que l'ambiguïté soit plus menaçante avec le style indirect libre découle naturellement de ce que les référentiels y sont ceux du locuteur. Que le style indirect libre soit considéré comme le monopole des stylistes est dû simplement à la même raison: il ne se distingue pas; mais il est commun.

5-2) Insertion en apposition: soit:

(109) Jacques posa cette question: "Quelle heure est-il?";

on lui fit cette réponse: "Nous verrons, nous verrons"

(110) Le maître lui posa cette question: que feraient-ils ?

allaient-ils renoncer sans courage à une entreprise périlleuse, mais pleine de promesses

dans ces deux exemples encore il y a ambiguïté, si ce n'est encore qu'un conditionnel dans (110) favorise le style indirect libre; même la séquence d'un prétérit et d'un présent dans (109) n'exclut absolument pas qu'un seul locuteur exprime sa propre pensée: on

K

α - Exemple: "Alors comme ça c'est moi qui allais faire tout le boulot" dénotant la prévision de l'interlocuteur.

peut demander l'heure au cours d'une trop longue narration. Mais une interprétation naturelle dans les deux cas est que les expressions "cette question" ou "cette réponse" ont pour apposition des séquences postposées au style direct ou au style indirect libre. Tous deux admettent encore ce même mode d'insertion.

5-3) Déictique simple: soit:

(111) Jacques dit ceci: "Merci"

(112) Le maître lui demanda ceci: allaient-ils renoncer si tôt à leur entreprise ?

ici la notion d'apposition ne convient sans doute pas; on n'accepte guère, par exemple:

(113) Jacques a fait ceci, une faute

si l'on n'interprète la phrase comme complète non compte tenu de la pseudo-apposition; une ponctuation plus naturelle est alors les deux points. Cette observation peut conduire, en retour, à douter que les exemples (109) et (110) présentent de véritables appositions: les expressions composées d'un déterminant démonstratif¹ et d'un nom pourraient avoir la même fonction qu'un déictique simple, et nécessiter comme eux la présence proche d'un référent dans la situation ou dans le discours.

np502

Qu'il ne s'agisse pas de véritables appositions semble être confirmé par les oppositions:

(114) Jacques, un de mes amis, est passé ce matin

(115) ? Ce mot : "merci", est un mot très usagé

(116) Jacques fit une réponse - une longue réponse de trois pages - qui stupéfia ses correspondants

(117) ? Jacques fit cette réponse : "Il n'en est plus ques-

tion", qui jeta un froid dans leurs relations

On peut donc voir dans les cas apparents d'apposition des variantes de l'insertion zéro; le lien linguistique entre la séquence au style indirect^{libre} ou celle au style direct et le passage soi-disant introducteur n'est au mieux que la fonction référentielle d'un déictique; il n'existe pas de lien syntaxique. La proposition précédant la séquence citative est toujours une phrase complète: l'absence du référent d'un déictique ne tronque pas syntaxiquement une phrase/

5-4) Introduction sémantique: soit:

(118) Jacques fit une longue réponse: "Oui, certainement, etc. ..."

(119) Jacques fit une longue réponse: elle avait sans doute raison, mais etc. ...

(220) On voit des gouverneurs menacer leurs élèves: "On vous habillera comme ce petit paysan"

(221) On voit des gouverneurs menacer leurs élèves: on les habillera comme tel petit paysan

là encore les propositions précédant le style direct ou indirect libre sont également complètes; mais le sens de la phrase, parfois même un terme précis ("une réponse", "menacer"), annonce la citation. Il n'y a aucune raison de voir là un fait de grammaire; si la situation doit suppléer au manque de clarté dans certains des exemples précédemment examinés, le contexte lui-même ici y supplée, quoiqu'encore, d'ailleurs, d'une manière non strictement univoque. Grammaticalement parlant, ce sont encore des cas d'insertion zéro.

Citons pour finir l'étude de ces cas un exemple type: celui de dialogues comme:

(222) En as-tu marre de vivre ? - Et toi tu as peur de mourir ? - Absolument pas - Ah !! etc.

(223) Rodrigue:- Es-tu si las de vivre ? - Le comte: as-tu peur de mourir, etc.

Il serait absurde de postuler l'effacement d'un verbe déclaratif entre ces cinquantes réparties, et nul n'a jamais fait cette hypothèse: un dialogue est une reproduction, une mimique, une simulation de paroles parlées ailleurs. Il peut se faire "sans légende", sans commentaire, etc. Il n'y a aucune raison formelle de ne pas traiter de la même manière les cas considérés précédemment: quand il y a légende, introduction, etc. , elle était seulement référentielle, sémantique, etc. mais non pas grammaticale.

5-5) Introduction grammaticale: syntagme non-L: soit:

(224) Jacques répondit: "Merci"

(225) Jacques dit: "Merci"

(226) Jacques pensa: "Tant pis"

(227) § Jacques_i dit: il_i avait eu tort

(228) § Jacques_i se dit: il_i avait eu tort

(229) § Jacques_i songea: il_i avait eu tort

Le verbe "dire" exige un complément direct; "répondre" et "penser" en admettent; il est clair que dans (225) l'unique interprétation possible fait de la citation une partie de la phrase; cette interprétation est au moins plausible quand le verbe admet un emploi intransitif et un emploi transitif. Commutant avec des compléments directs métalinguistiques comme "un mot" , "une pensée", etc. les citations sont ici des compléments directs¹ (ou peuvent l'être) sous

forme de syntagmes non-L.

On^{n'} en trouve guère de tels en une autre fonction; soit:

(230) § "Merci": fut répondu par Jacques

(231) § Jacques se souvint de : je me suis déjà souvent
trompé là-dessus

(230) n'est acceptable, sans ponctuation de coupure entre le syntagme non-L et le verbe, qu'en un autre sens que (224); sans essayer d'analyser cette différence, je soulignerai seulement que dans les emplois qui nous intéressent ici la citation ne peut être précédée d'un déterminant ("Jacques répartit d'un sonore: "au revoir !"; un nouvel "adieu, Jacques" fut la réponse"). Peut-être peut-on vaguement exprimer ainsi la nuance: dans les cas qui nous intéressent, et qui sont très contraints, la citation est en quelque sorte "jouée" par le locuteur; elle n'est que reproduite dans les autres cas.

Il est remarquable que la formation d'un syntagme non-L soit ici réservée au style direct.

5-6) Introduction grammaticale: subordination: soit:

(232) Paul déclara qu'il ne vendrait pas son vote

(233) Paul demanda s'il pleuvait

manifestement on peut considérer qu'il y a distribution complémentaire entre les modes d'insertion grammaticale réelle du style indirect libre et du style direct, si on les considère comme fondamentaux: nous avons vu que les complétives au style indirect, non distinguable formellement d'autres complétives ou subordonnées, n'étaient pas transposées, mais étaient ce qu'elles semblaient être. Dès lors on peut compléter (232) et (233) par (234):

(234) § Il_i répondit_j que je_i n'ai_j plus le temps

où les indices verbaux sont les référents temporels: le style direct

ne peut s'insérer grammaticalement, dans le français classique ou contemporain, que sous la forme d'un syntagme non-L, inanalysable du point de vue de la phrase le comprenant; cette situation n'est ni nécessaire, ni universelle: en ancien français des complétives enchâssées peuvent contenir des référentiels indépendants du locuteur, mais dépendants par exemple du personnage cité sujet du verbe régisseur; mieux, des marques de modalité peuvent être portées sur une complétive; ainsi a-t-on des impératifs enchâssés tels que:

(235) Je voz comant que + impératif

ces faits ne sont pas indépendants, si les marques de modalités peuvent être apparentées aux embrayeurs. Le grec ancien présente une situation comparable.

Qu'il y ait bien une sorte de distribution complémentaire en jeu ici, on peut le montrer d'une manière plus nette. Soit:

(236) Il se souvint de ce qu'il avait connu la même personne

(237) Il se souvint qu'il avait connu la même personne

entre ces deux phrases il y a une importante nuance, et non un simple effacement: la première est peut-être ambiguë par rapport à la seconde, et admet en tout cas un sens que la première n'a pas; cette différence apparaît mieux entre:

(238) Je me souviens que je vous ai vu

(239) Je me souviens de ce que je vous ai vu

seule la première peut est une manière d'asserter sa complétive: "je me souviens de ce que" ne peut être relayeur, d'où:

(240) Je me souviens que vous aviez - n'est-ce pas ? - un chapeaux
rouge

(241) ? Je me souviens de ce que vous aviez - n'est-ce pas ? -
un chapeau rouge

seule la complétive de la ^{seconde} est pronominalisable, détacha-

ble (cf. Gross, chap. IV et V); ces propriétés se retrouvent dans (236); la nuance entre (236) et (237) me semble être que seule (237) peut être une manière assez directe de décrire la pensée du personnage; (236) dit à quoi il pense, (237) ce qu'il pense; (236) présuppose connu l'événement remémoré, (237), non, ou du moins pas nécessairement.

De la même manière comparons:

(242) Songez que cet individu avait une casquette noire !

(243) Songez à ce que cet individu avait une casquette noire !
 "songez" n'est manifestement relayeur que dans "songez que"; à supposer (243) acceptable, cet exemple aurait un sens différent, et semble présupposer connu le contenu de la complétive; soit:

(244) Il pense à ce qu'il a connu Jean

(245) Il pense qu'il a connu Jean

(246) Il pense avoir connu Jean

(247) Je pense avoir connu Jean

(244) et (246) s'opposent nettement: (246) signifie que le personnage a la pensée suivante: "j'ai connu Jean", assertive; et on peut dire qu'il se trompe ou a raison; ceci est impossible avec (244) qui présuppose "il a connu Jean", et précise seulement que c'est le sujet de pensée du personnage, mais non que le personnage "se dit" ou "croit" qu'il a connu Jean; entre ces deux sens, (245) semble ambigu; correspondant à (246), (247) est univoquement re-

layeur. Notons, à ce sujet, que les structures comparables avec infinitif complément d'un verbe d'opinion, de pensée, etc. présentent un certain nombre de caractéristiques communes concernant les possibilités de pronominalisation, de détachement, les présuppositions et la fonction de relai; la

α- Non, pas plus que "je pense que j'ai connu Jean".

complétive^{ne se détache pas, ne se pronominalise pas en cli-}
^{uninfinitive} tique, ne peut devenir sujet par passivation; les présupposés de l'infinitif ou du verbe qui le régit disparaissent dans les relayeurs d'assertion et d'interrogation suivants:

(248) Te souviens-tu l'avoir vu ?

(249) Je crois savoir qu'il est venu

en effet les complétives ne sont plus ici présupposées vraies: ceci semble lié à la disparition dans ces structures de l'interprétation selon laquelle la complétive serait "ce à quoi on pense", le sujet de la pensée; elle est la pensée même.¹

np 503

Il semble donc que le "style indirect" subordonné soit restreint à la position de complément direct: il s'oppose ainsi nettement, complémentairement, aux syntagmes non-L que nous avons étudiés. Mais un point commun se manifeste: que le locuteur présente sous forme de style direct, sans l'intégrer à sa phrase, ou sous forme de style indirect la pensée, la déclaration, etc. d'autrui, dans les deux cas il la présente pour elle-même, la reproduit, au niveau de la forme ou du sens. Plus exactement, dans un cas il reproduit une idée,² dans l'autre un objet éventuellement linguistique et signifiant; en les reproduisant, il les présente plutôt qu'il n'en parle: à cela est lié le fait qu'ils ne peuvent passer sujet, être détachés, c'est-à-dire dans les deux cas thématiques: le locuteur en parlerait.

np 504

5-7) Complément interne ou effectué: les notions sémantiques traditionnelles de complément interne et de complément effectué éclairent peut-être la fonction des compléments directs étudiés

ici; celle de complément interne étant souvent employée de manières différentes - tantôt sémantiquement, tantôt formellement (morphologiquement), tantôt selon un compromis - on se donnera ici simplement une définition sémantique du complément effectué.

En peignant la Sixtine Michel-Ange a peint au moins trois choses: des murs, des personnages et des hommes; les murs et les modèles existaient avant qu'il les peigne, pas les personnages: en tant que figures ils ont été créés en étant peints: on parle dans ce cas de complément effectué. Ce n'est pas une délicate nuance qui est évoquée ici, mais il est facile de confondre un complément effectué - en ce sens - avec un complément qui ne l'est pas; plus que la création comme événement historique, la création comme poncif et thème pictural risque d'être confondue avec la Création de Michel-Ange, qui est telle fresque; "dire (:)merci" est ambigu de la même manière: ce peut être réaliser une occurrence du mot abstrait "merci (ou de l'abstraction¹ qu'est le mot "merci"): cela ne crée pas l'abstraction préexistante, le mot; mais ce peut être produire, émettre telle séquence concrète et unique: c'est la créer; dans l'expression examinée, " "merci" " est alors complément effectué. Je suppose que cette notion convient assez aux syntagmes non-L, mais aussi aux séquences au style indirect_x libre ou indirect subordonné qui ne peuvent être thématisés, pronominalisés par un clitique, déterminés par un déterminant, etc.. J'émettrai même la supposition plus vague encore que les propriétés suivantes: sensibilité à la négativité, à la modalité, au mode réel (non conditionnel), etc., qu'on reconnaît dans un

np 506

certain nombre de structures sont liées à cette notion. "Je pense", "songez", etc. ne sont relayeurs que positifs; "je promets" n'est relayeur et autovérifique que positif; "il paraît", toujours relayeur (le dire, c'est répéter un bruit, le répercuter), n'est pas négativable; dans un récit, les éventuels verbes introduisant les dialogues qu'on reporte à la ligne suivante ne le sont pas plus - s'ils ont un sens positif; on refuse:

(250) \$Alors Paul ne répliqua pas:

- Mais, qu'est-ce que c'est que ça ?

les mêmes structures ne sont pas questionnables; elles ne peuvent être à un mode conditionnel s'il comporte valeur seulement éventuelle ou irréalité; on a suggéré aussi en étudiant les relayeurs que ceux qui sont interrogatifs, négatifs, exclamatifs, etc. se ramèneraient peut-être par un effet de sens aux relayeurs assertifs positifs. Dans tous ces cas les compléments effectués ne sont pas seulement signifiés par un signe ou une répétition: ils sont joués, vraiment rendus présents.

5-8) Incises: Les séquences qu'on a vu en distribution complémentaire dans les phrases "normales" se confondent dans les incises.

Les bases d'incises indirectes sont au style indirect libre. Leur non-subordination est d'abord formellement attestée par l'absence de subordonnant: la notion de règle d'effacement, destinée à masquer ce genre d'évidences, et que toute analyse du type de Slif-ting, toute réduction aux complétives comporte, ne rend pas compte de la principale caractéristique formelle de ces bases: ce sont des propositions indépendantes.

On a déjà vu que c'étaient des propositions: les verbes d'incise qui excluent le style direct ("il paraît", "savoir", etc.) ne peuvent se construire en incise avec une base non linguistique, ni même avec une base seulement formée d'une interjection, par exemple. Mais ce sont de plus des propositions indépendantes; ce fait est à peine masqué par l'absence, de la base d'incise indirecte, de phrases à modalité marquée: elles n'admettent que la forme modalement non marquée; mais dans cette forme elles présentent toutes les caractéristiques des propositions non subordonnées; soit:

(251) Les veaux et les cochons se multiplieraient: bonne affaire, pensait-elle

(252) Heureusement, songeait-elle, qu'il en restait un etc.; de telles phrases ne sont pas enchâssables après "que"; ce sont les mêmes qu'on retrouve dans le style indirect libre sans incise, aux marques modales près, puisque là elles sont libres. La plus nette différence apparaît dans le contraste entre la possibilité d'une introduction grammaticale dans:

(253) Il_i avait eu tort, se disait-il_i
et son impossibilité dans:

(253) § Il_i se disait: il_i avait eu tort
la séquence au style indirect libre^{est} interprétable comme jouant le rôle de complément direct dans (253), puisque "se disait" exige un tel complément. Mais le mode d'introduction étudié en (5-4), commun au style direct et au style indirect libre, est admis de même pour les deux en incise; sont seulement exclues les incises où une expression, telle que "une réponse" dans (118) ou (119), dénote la base elle-même; cette contrainte est la même que celle par laquelle on a défini les incises: elles ne contiennent aucun pronom référant à la base; plus généralement, elles ne contiennent rien qui la dénote où y réfère; mais à (220) et (221) on

peut comparer:

(254) "On vous habillera comme ce petit paysan", menacent-ils

(255) On les habillera comme ce petit paysan, menacent-ils

Les modes d'introduction des paragraphes (5-2) et (5-3) sont exclus par la contrainte de référence; le mode d'insertion (5-1) est également exclu; à (106) et (108) s'opposent:

(256) § "Il ne m'a parlé que de votre commission", s'approcha Jacques

(257) § Les circonstances ne lui_i étaient décidément pas favorables, s'éloigna-t-il_i

on a vu à propos de l'étude de Le Bidois que toute incise respectant les contraintes formelles des incises était bonne pourvu que sémantiquement elle introduise la base, si celle-ci n'était pas simplement complément d'objet direct; plus le lien sémantique est étroit et naturel et plus l'incise est naturelle; s'il est recherché, elle sent l'effort de style; à la limite elle est inacceptable; mais la gradation continue qui existe entre les "bonnes", "les douteuses" et les "mauvaises" incises² interdit¹ de formuler une règle grammaticale purement formelle sur ce sujet: si la base signifie une menace (chose qui peut n'être élucidable qu'à la lumière de la situation), le verbe "menacer" est acceptable; il ne l'est pas sinon; les exemples (256) et (257) ne sont donc pas rigoureusement agrammaticaux: on peut dire simplement qu'ils imposent l'interprétation apparemment absurde selon laquelle dire telle ou telle chose serait une manière de s'approcher ou de s'éloigner. A cette notion sémantique de manière correspond le fait que toutes les incises^{directes} dont la base ne peut être objet direct peuvent être paraphrasées au moyen de "comme ça" ou "ainsi":

- (258) Oui, l'interrompit-elle
- (259) Elle l'interrompit ainsi: - Oui
- (260) Mon mari, le présenta Madame Verdurin
- (261) Madame Verdurin le présenta ainsi: - Mon mari
- (262) SÈ Hubert s'en va, gémis-je, qui viendra me voir à 6 heures ?
- (263) Je gémis ainsi: "Si Hubert s'en va, qui viendra me voir à 6 heures ?"

Le même parallélisme, appliqué aux incises les moins naturelles citées par Le Bidois (pp. 193-194), produit les constructions les moins naturelles:

- (264) Mais naturellement, se hâta-t-elle, il paierait:
- (266) Elle se hzâta ainsi: "Mais naturellement, il paierait"
- (267) Etre vainqueur dans cette guerre, se buta l'homme-borne, c'est pas un résultat ?
- (268) L'homme-borne se buta ainsi: être vainqueur dans cette guerre, c'est pas un résultat ?

Toutefois lorsque la base n'est pas un énoncé linguistique, la paraphrase par "ainsi" n'est pas satisfaisante:

- (269) Hum ! Hum ! toussa le bourgmestre de Palmnicken (Le Bidois, p. 193)
- (270) ? Le bourgmestre de Palmnicken toussa ainsi: "Hum ! hèm !"
- (271) Clac, fût l'assiette
- (272) ? L'assiette fait ainsi: clac !
- (273) Tchou, tchou, faisait la locomotive
- (274) ? La locomotive faisait ainsi: tchou ! tchou

on s'aperçoit que dans les deux derniers exemples la suppression de "ainsi" rendrait acceptable la paraphrase: la base pourrait être objet direct; elle ne peut l'être en revanche dans (269).

Mais ce genre d'exemples récalcitrants à toute réduction unifiée des incises aux structures à ordre direct suggère ce qui pourrait être un point commun aux paraphrases en "ainsi" et en complément d'objet direct: tantôt : la base est complément d'objet direct, et tantôt quelque chose comme un complément de manière (cf. "ainsi"); "tousser" n'admet pas de complément direct, mais la base de (269) n'est pas non plus complément de manière; on utilisera ici la notion de complément interne, repoussée plus haut. Une définition morphologique des compléments internes est l'identité morphologique entre le verbe et le complément; ainsi dans:

(275) pleurer des pleurs

une définition sémantique est que le complément est redondant par rapport au verbe: faire des pleurs, c'est pleurer; ce qu'on pleure, c'est des pleurs; ces définitions doivent être distinguées: la première admet et exclut des compléments internes que la seconde exclut ou admet; ainsi dans:

(276) planter un plant

le complément n'est pas redondant: on peut planter autre chose qu'un plant; dans (276) et (277):

(277) pleurer des larmes (de joie)

(278) dormir un sommeil (de riche)

"larmes" et "sommeil" sont strictement redondants, mais différents morphologiquement du verbe, dont le radical est différent. Nous nous contenterons de la définition sémantique; notons qu'elle ne s'applique pas seulement à un complément, mais convient naturellement à un sujet dans:

(279) Et la neige neigea

(280) Que de larmes furent pleurées (passivation de (277))

Une conséquence de la redondance est la suivante: si le verbe si-

gnifie une action par exemple; le sujet ou complément interne est nécessairement interprété comme effectué; si on dort du sommeil ou pleure des pleurs, il y a apparition, existence de sommeil et de pleurs; si la neige neige, il y a de la neige; sous négation ces propriétés disparaissent, s'inversent; la neige qui ne neige pas n'est pas, les pleurs non versés ne sont pas, etc.¹; pour unifier la fonction de la base de l'incise, qu'elle soit directe ou non, par rapport à l'incise, puisque nous avons déjà vu que lorsqu'elle était complément direct, il s'agissait d'un complément effectué, nous pouvons faire l'hypothèse que, dans tous les cas, elle joue le rôle de complément interne du verbe; (277), (278) et (279) montrent qu'un verbe qui n'admet ni complément direct, ni sujet, peut parfois, à la rigueur, admettre un sujet ou complément interne; on posera qu'il en va de même dans (258), (260)

np 507

et (262), en les rapprochant de:

(275) ? Elle interrompt une interruption

(276) ? Elle présente une présentation

(277) Je gémis un gémissement

Les deux premiers exemples, strictement inacceptables dans le sens évoqué ici, semblent impliquer que cette fonction de complément interne, qui n'empêche pas le verbe d'avoir son complément non interne normal dans (258) par exemple, est très contrainte et peut-être limitée aux incises; on peut la rapprocher toutefois des introducteurs sémantiques ou déictiques évoqués plus haut, en mettant en parallèle par exemple:

(278) Attention, menace le maître

(279) Le maître fit cette menace: attention !

(280) Le maître fit une menace: attention !

Des compléments indirects internes peuvent être plus naturels dans certains cas; ainsi à (275) on comparera:

(281) Elle l'interrompt (de + par) l'interruption suivante

qui est sans doute moins mauvais.

Que le complément interne ait l'air d'être "de trop", s'ajoutant dans (258) par exemple au complément direct normal de "interrompt", s'explique un peu; ce doit être un complément direct, comme on l'a vu plus haut. D'autre part diverses constructions à complément direct interne en français présentent une comparable "addition"; soit:

(282) Qu'avait-il besoin de venir nous ennuyer ?

(283) Que vous sert de courir ?

(284) Rien ne sert de courir

qu'on peut au mieux paraphraser par:

(285) Quel besoin avait-il de venir nous ennuyer ?

(286) Quelle utilité (service) trouvez-vous à courir ?

(287) Courir ne vous est d'aucune utilité (service)

Le sujet interne (si ce n'est un complément antéposé) dans (284) peut être rapproché de:

(288) Cela ne sert (de rien + à rien + aucunement)

ces tours ont des analogues familiers (cf. Renchon) tels que:

(289) Qu'est-ce qu'il avait besoin de venir ici ?

(290) Qu'est-ce que ça te servira d'aller le voir ?

je suppose donc que littéralement (282), (283) et (284) sont paraphrasables par les non-phrases:

(291) § Quel besoin avait-il besoin de venir nous ennuyer ?

(292) § Quel service vous sert de courir ?

(293) § Nul service ne sert de courir

Renchon donne même avec l'exemple (294):

(294) Que lui était nécessaire (ce) témoignage ?

un complément interne (à vrai dire un peu forcé) pour "être nécessaire"; la notion de complément interne me semble en effet encore justifiable ici par la paraphrase:

(295) Qu'elle nécessité était donc celle de ce témoignage ?

Je ne sache pas qu'on ait signalé, à propos de ces "locutions" soi-disant "figées" combien leur sémantique était apparentée: "servir", "besoin", "nécessité" caractérisent la majorité d'entre elles; mais soit encore:

(296) Que tarde Xipharès ?

(cité de Racine par Renchon): l'unité sémantique des précédents exemples semble se volatiliser ici: (296) ne signifie rien de tel que:

(297) A quoi sert-il à Xipharès de tarder ?

De ces "locutions" il convient de rapprocher, je crois:

(298) Que n'ai-je en te perdant perdu le souvenir ?

c'est-à-dire les emplois de "que" dans le sens de "pourquoi", emplois pour lesquels l'étymologie "cur" a été bien à la légère proposée, alors que le latin utilisait "quid" comme causal. J'ai montré que ce "que" était, comme "pourquoi", complément de phrase ("Pourquoi et l'inversion du sujet non clitique"), et qu'on devait le rapprocher de:

(299)-Pourquoi partir ? - C'est que j'en ai ras le bol de rester.

le "que" causal est attribut sans copule d'une proposition (l'identification de deux événements pouvant être considérée comme l'explication de l'un par l'autre). Une paraphrase de (298) serait donc:

np 507

(300) (Je n'ai pas perdu le souvenir) est quoi¹ ?

Nous voilà plus loin encore des compléments internes "locutionnaires" au sémantisme particulier considérés tout à l'heure. Aussi l'u-

nité sémantique de tous ces exemples, classés généralement dans une multitude de sous-classes d'exceptions, est-elle à chercher à un niveau plus profond.

La question (301):

(301) Pourquoi n'ai-je pas perdu le souvenir en te perdant ?

à bien le sens de (298), d'une certaine manière; en quoi donc en diffère-t-elle ? (298) peut-être utilisée de diverses manières: je peux attendre que l'interlocuteur ou, à défaut, Dieu, Lacan, etc. me réponde; mais je peux aussi suggérer par cette question que la conservation de ma mémoire n'a pas de raison que j'accepte; dans le premier sens "pourquoi" est paraphrasable par:

(302) Quelle est donc la raison pour laquelle ... ?

mais on a vu aussi à propos de "pourquoi" que l'interrogation partielle pouvait correspondre à un focus existentiel: en ce sens "pourquoi" est paraphrasable par:

(303) Y-a-t-il quelque raison pour laquelle /.. ?

ceci, déjà, nous rapproche du sens de (298), qui ne correspond qu'à l'une des interprétations possibles du message (301); mais (303) est encore ambigu: je peux désirer savoir s'il y a une raison, et attendre la réponse; mais en la posant je peux signifier indirectement qu' "il n'y a pas de raison", que ce qui m'arrive est absurde; (298) impose bien cette interprétation; mais il y a quelque chose de plus précis encore dans (298), qui n'est pas nécessairement présent dans l'interprétation "tendancieuse" de (303): il est entendu qu'en suggérant qu'il n'y a pas de raison, je déplore, par l'énoncé même de (298), ce qui m'arrive; en suggérant l'absur-

dité, je la condamne.

Revenons à (296), qu'on pourrait paraphraser approximativement, en un moins noble langage, par (304):

(304) Qu'est-ce que c'est que ce retard de Xipharès ?
cette périphrase souligne la valeur "interne" de "que" dans (296) (quel retard retarde donc Xipharès ?); on s'aperçoit qu'à cette relation correspond une valeur particulière de la question: la poser sous une telle forme, c'est manifester univoquement son impatience en reprochant son retard au retardataire.

Les exemples du type "que sert", "qu'a-t-il besoin", etc. ont clairement une valeur analogue; je n'attends nulle explication, ma question tendancieuse est une réprobation et ne peut être interprétée autrement; de même la "locution "à quoi bon" impose à une question l'interprétation dénigrante qui serait facultative autrement. Même "rien ne sert", qui explicite le sens d'une question tendancieuse, en dit plus que "il ne sert de rien de": "rien ne sert" n'est pas un jugement froid, une constatation, une assertion; c'est plus, c'est une condamnation, une prise de parti, etc. Le complément d'objet interne, dans les exemples examinés, marque d'une manière univoque que l'énonciation (l'occurrence) à laquelle il appartient a une certaine valeur, rendue plausible, mais seulement plausible au vu du seul sens non-métalinguistique de l'énoncé. Dans ces exemples, comme dans bien d'autres rencontrés déjà, diverses constructions particulières ont donc une valeur autoréférentielle, outre le complément interne: l'antéposition de "rien"¹ dans (284); la négation "ne" dans (298) (qu'on a déjà vue jouer un rôle autoréférentiel dans "si je ne me trompe").

np 508

Ces faits incitent à soupçonner que les incises dont la base n'est interprétables que comme objet interne, ainsi que les expressions cor-

respondantes du type "il me menaçait: - "Va-t-en" ", pourraient avoir une valeur particulière, que je ne saurais expliquer. Du moins à la notion de complément interne et au fait que l'incise est toujours sémantiquement positive, catégoriquement assertive ("peut-être", par exemple, en est même exclu), etc. correspond certainement le fait que la base représente toujours un objet réel, jamais un objet possible, virtuel ou inexistant, qu'il soit bruit, geste, parole, apparence ou pensée.

Le style direct étant irréductible au 'style indirect' enchâssé, en réduisant les incises indirectes à des phrases à complétives, on s'interdit définitivement d'unifier la description des incises; que l'étude de Ross sur "les parenthétiques", défendant "Slifting", ne contienne que quelques allusions aux incises directes est amusant, mais révélateur de cette impasse. La reconnaissance du "style indirect libre" des incises indirectes ouvre une autre possibilité.

De ce que:

(305) Lui venir, il paraît

n'est pas - apparemment - une "phrase correcte", alors que "Lui venir, dit-elle" l'est évidemment, on est fort tenté de croire que la base de l'incise indirecte forme avec l'incise un mélange grammaticalement homogène; mais cela pourrait résulter d'une simple coïncidence, à savoir que l'idée exprimée par la base et l'incise elle-même étant des expressions du même locuteur, en jugeant de la grammaticalité de l'une ou de l'autre on croit juger de "la même chose" - un même message en effet: qu'il ne s'agisse pas de l'effet d'une coïncidence pragmatique est donc à démontrer; je n'essaierai pas de le faire; faisons l'hypothèse contraire, que c'est une coïncidence et que l'agrammaticalité de la base de (305) est propre à elle et n'est pas une agrammaticalité de (305) solidairement, de la même manière que dans:

(306) On voit des gouverneurs menacer leurs élèves:

eux être prêts à les habiller comme des paysans

l'agrammaticalité de la seconde proposition n'est pas une agrammati-

talité de (306)solidairement: ainsi le style indirect libre est toujours libre, c'est-à-dire grammaticalement indépendant et la conséquence en est qu'on peut considérer la base indirecte comme un syntagme non-L. Là est la seule voie, je pense, pour considérer les incises directes et indirectes comme un seul phénomène.

Si des incises comme "présenta-t-elle son mari" et "souponna-t-elle" d'une part, "dit-elle" d'autre part, s'opposent par le "manque", dans le second cas seulement, du complément - qui est la base, cela doit évidemment être rapproché du fait qu'on oppose "présenter un mot", "souponner un mot" (inacceptables), et "dire un mot": le complément direct de "dire" peut, par exemple, être un élément lexical métalinguistique (elle m'a dit un mot) où "mot" désigne des objets comme "il pleut"; dans "elle m'a dit cela", "cela" peut représenter une idée; le syntagme non-L, s'il est une idée ou un mot, par exemple, joue raisonnablement le rôle de complément direct et exclut un tel complément dans l'incise; au contraire on admet même le complément non clitique "son mari" s'il n'est pas "la présentation" et ne fait pas concurrence au complément interne qu'est la base, avec le verbe "présenter". "Il viendrait, aboya-t-il", s'interprète donc normalement comme une incise directe dans la mesure où on ne comprend pas qu'une idée puisse être un aboi, alors qu'un aboiement peut à la rigueur être une parole.

INVERSION

THEMATIQUE

Ce chapitre n'est qu'une allusion à des travaux en cours, dont seule une partie a été exposée au colloque franco-allemand de syntaxe française de Vincennes (2-5 Avril 1973) et devrait prochainement paraître dans les actes de ce colloque, sous le titre: " "Pourquoi" et l'inversion du sujet non clitique".

R. Kayne (1973) décrit sous le nom d' "Inversion Stylistique" les inversions de sujets non clitiques que présentent obligatoirement les interrogatives directes partielles si le clitique n'y est pas inversé, et souligne qu'on rencontre la même inversion dans les clivées; ainsi dans:

(1) Que fait tonton ?

(2) A qui cause tantine ?

(3) C'est à tantine que cause tonton

les sujets non clitiques seraient inversés par la transformation de nom abrégé "INV-STYL". Toutefois, comme le rappelle Kayne, cette inversion est toujours incorrecte après "pourquoi":

(4) ? Pourquoi cause tonton ?

D'autre part, Kayne consacre une note aux incises pour montrer que l'inversion du sujet non clitique n'y est pas la même que celle qui opère dans (1), (2) ou (3). Ses raisons sont que l'incise serait l'unique structure où l'on ait, obligatoirement, inversion simple du clitique ou inversion du non clitique, et jamais inversion complexe du clitique, comme le montrent:

(5) Oui, dit-il

(6) Oui, dit Jean

(7) \$ Oui, Jean dit-il

(8) \$ Oui, Jean dit

(9) \$ Oui, il dit

Kayne écarte rapidement l'idée que (7) pourrait être bloqué par une contrainte empêchant que le verbe ne soit précédé d'un GN. Il conclut que "vraisemblablement, (les inversions de (5) et de (6)) devraient être effectuées par une seule règle propre aux constructions incisives". A cela s'ajouterait l'argument historique que les incisives ont toujours été "exceptionnelles à maint égard" (je traduis ces citations d'une version anglaise de l'article).

On négligera l'argument historique: pas plus que les incisives modernes, les incisives de l'ancien français ne sont connues suffisamment pour qu'il soit fondé. Les autres arguments tombent aisément. D'une part les incisives ne sont pas la seule construction ou éventuellement l'inversion "stylistique" commute uniquement avec l'inversion simple du clitique; soit:

(10) Que fait Pierre ?

(11) Que fait-il ?

(12) \$ Que Pierre fait-il ?

(13) \$ Qu'il fait ?

(14) \$ Que Pierre fait ?

α ce cas est ^{α} bien connu de Kayne; un autre est moins évident; soit:

(15) Ainsi parla Pierre

(16) Ainsi parla-t-il

(17) * \$ Ainsi Pierre parla-t-il

(18) Ainsi Pierre parla

(19) Ainsi il parla

K α - cette distribution, apparemment bien différente des précédentes,
 α - Cf. "Quel est votre nom", "Quel est-il", * "Quel votre nom est-il"

recouvre un phénomène de distribution identique: (15) et (16) ne sont pas synonymes de (18) et (19); les deux premiers exemples admettent uniquement la paraphrase suivante:

(20) (Pierre + il) parla de telle manière

les deux derniers admettent uniquement la suivante:

(21) C'est ainsi qu'il arriva que (Pierre + il) parla dans le premier sens, "ainsi" présente donc les mêmes inversions obligatoires que l'incise. L'impossibilité d'inverser le sujet non clitique dans (18) et (19) au sens de (21), ainsi que l'ina-
cceptabilité de (4) avec "pourquoi" ont une même cause (cf. collo-
que de Vincennes): "pourquoi" et "ainsi", l'un toujours et l'autre
parfois portant sur une proposition entière, et non sur le seul
verbe, ne peuvent déclencher l'inversion "stylistique" ; j'ai pro-
posé de parler dans ces cas de COMPLEMENTS DE PHRASE^α, notion un
peu vague dont je me contenterai^{ben} ici; le terme de "complément de pro-
position" serait plus conforme à mon intention. Il est donc clair
que la distribution des inversions en incise n'est pas exception-
nelle; le serait-elle que cela ne prouverait rien: elles pourraient
représenter un lieu d'intersection de deux ou trois phénomènes
chacun régulier. Ajoutons que hors du style soutenu les inversions
tombent également en interrogative et en incise; les exemples sui-
vants:

(22) A qui il a parlé ?

(23) A qui Pierre parle ?

(24) Oui, il a dit

(25) Oui, Pierre m'a dit

caractérisent un même niveau de langue.

L'idée d'une contrainte doit être prise en considération aussi

α. "phrase" est un terme impropre, je veux dire: complètement "de proposition", car il peut s'agir d'une subordonnée par exemple. Il convient de réserver avec la tradition le mot phrase à des propositions non coordonnées ou subordonnées, c'est-à-d. indépendantes (ou à "principales"). "Phrase" ≠ anglais "Sentence".

bien dans le cas des incisives que dans le cas de "que"; Kayne a répété l'observation traditionnelle que "que" interrogatif n'était séparable de la forme verbale finie que par des cliti-ques ou le juren "diable" (avec sa variante masquée "diantre"); on peut donc rendre compte ainsi de l'effet de contrainte: "que" interrogatif est un clitique; comme on le sait, un clitique en proposition non impérative est, par définition, adossé à une forme verbale finie, ou à un syntagme obtenu ainsi (et récursivement). Pas plus que celle de (12), l'inacceptabilité, comparable, de (7) n'est un fait isolé; on l'a remarqué en distinguant les incisives des incidentes: sont inacceptables:

(26) § Oui, du moins dit-il

(27) § Oui, à Pierre répondit-il

(28) § Oui, le lendemain répondit-il

bien entendu il n'est plus question ici d'une nature "clitique" de la base ! elle peut subir une forte emphase, etc. Mais on constate simplement que l'inacceptabilité de (7) DOIT être prédite par une règle assez générale de toutes manières; dès lors on peut dire que les incisives présentent l'inversion bien connue du clitique, compte tenu de cette contrainte qui bloque l'inversion complexe. A titre de pure hypothèse je suggérerai que la relation grammaticale d'objet interne qui unit toujours la base à l'incise est marquée par la postposition immédiate du prédicat (clitiques compris) à une partie de son complément interne. La marque de cas serait donc positionnelle, et particulièrement contrainte.¹

np 511

On peut enfin aisément vérifier que toutes les contraintes for-

melles que Kayne décrit dans l'inversion "stylistique" sont respectées en incise; je donne ici seulement à titre d'exemple:

(29) Oui, le rabroua Claude

(30) ?? Oui, rabroua son camarade Claude

(31) Comment l'a rabroué Claude ?

(32) ?? Comment a rabroué son camarade Claude ?

les inacceptabilités sont bien du même ordre; elles le sont en fait dans tous les cas.¹ Cette observation n'a été négligée par les grammairiens que parce que les incises contiennent rarement un objet direct.

L'inversion du sujet non clitique se produit en français de différentes manières, avec des propriétés et des contraintes différentes; l'inversion "stylistique" n'est sans doute qu'une des règles d'inversions de ce type, comme le suggère Kayne en restreignant son étude aux interrogatives partielles directes et aux cli-
vées. J'essaierai de montrer dans une prochaine étude qu'on peut distinguer aux moins trois types d'inversions exemplifiés par:

(33) Au fond de la salle dormait quelqu'un

(34) Arriva un convive

(35) Ne reçoivent la légion d'honneur que de riches pharmaciens

(36) Que fait Pierre ?

appelons "inversion présentative" l'inversion supposée être la même dans (33) et (34)²; "inversion liste" celle de (35) qu'on supposera différente de la première; comme l'inversion "présentative" de (33) et (34) présente exactement les mêmes contraintes que Kayne considère comme "stylistiques" dans le cas de (36), mais que par ailleurs ces inversions diffèrent substantiellement, je distinguerai l'inversion du non-clitique dans (36) et en incise sous le nom d'INVERSION THEMATIQUE.

np 511

np 512

J'essaierai dans la même étude de justifier cette caractérisation sémantique; en résumé, on peut dire que l'inversion thématique confère au groupe formé du verbe et des éléments postposés (incluant le sujet) une fonction analogue à celle de "thème" par rapport au syntagme inverseur toujours nécessaire (le mot interrogatif dans l'interrogation); celui-ci est donc inversement quelque chose comme un "focus" par rapport à ce thème, les deux notions devant toujours être considérées comme relatives et couplées.

D'autre part j'essaierai de montrer que la thématisation opérée par inversion thématique ne peut thématiser qu'une partie stricte d'une proposition par rapport à une autre partie de la même proposition: ainsi ne s'appliquerait-elle pas aux compléments de phrase.

Or la base d'une incise, nous l'avons vu, est complément interne et direct: ce n'est pas un complément de phrase; la restriction de l'inversion thématique aux compléments qui ne sont pas des compléments de phrase ne ^{serait donc pas violée par les} ~~s'appliquerait donc pas aux~~ incisives. En revanche la notion de thématisation est assez vague pour qu'on entrevoie qu'elle pourrait être justifiée, s'agissant des incisives: l'incise, disent en effet tous les grammairiens traditionnels (cf. Dessaintés et Le Bidois) est accessoire; elle ne fait que préciser l'auteur ou quelques circonstances de la production de la base, qui est essentiel et porte l'emphase principale. Ajoutons à cette intuition qu'aucun élément d'une incise ne peut être focalisé, soit par intonation, soit par cli-vage; on refuse:

(29) § Oui, a dit PIERRE (E + et pas ^{de} can)

(30) § Oui, c'est Pierre qui a dit ^α

K α - Indépendamment ^α ~~l'opéré~~ par la contrainte de proximité (p 357).

Je n'ai certainement pas montré que les incises à inversion du sujet non clitique étaient des exemples d'inversion thématique; la question reste ouverte; mais cette possibilité n'est pas fermée: les raisons avancées contre cette analyse sont fondées sur une analyse insuffisante et de l'inversion thématique, et surtout des incises elles-mêmes; au contraire cette hypothèse semble présenter quelques avantages et je la maintiendrai dans le chapitre suivant.

L'INVERSION

DANS LES INCISES

Dans le chapitre précédent j'ai fait l'hypothèse que ^{en incise} l'inversion du sujet non clitique était l'inversion thématique, et non une inversion de type exceptionnel; de plus j'ai suggéré que l'absence d'inversion complexe du clitique pourrait être due à ce que la postposition immédiate de la forme verbale de l'incise (clitiques compris) à une partie de la base devait marquer la fonction de celle-ci: complément d'objet interne dans la phrase; même si une telle suggestion se trouvait, par chance, être exacte, elle n'expliquerait pas que l'inversion thématique ou du clitique soit possible; celle du clitique serait superflue, et l'ordre progressif des incises modales l'atteste: le verbe dans "je pense" ou "il paraît" n'est séparé de la base que par le clitique sujet.

Ce dernier chapitre proposera, sur la question de la fonction des inversions en incise, quelques hypothèses méritant fort leur nom, appuyées , globalement, sur l'analyse que j'ai proposé des incises et de la différence entre les incises modales et les incises non modales; la justesse de cette analyse conditionne totalement l'intérêt des suggestions que je pourrai faire: mais c'est bien normal - si je puis dire - puisque l'absence d'inversion-sans-valeur-interrogative est la caractéristique formelle évidente des incises modales.

1) "Paraît-il": en liant catégoriquement la non inversion du clitique dans les incises du type "je pense" à leur fonction de relayeurs, on rencontre une difficulté locale bien précise: le cas de l'incise "il paraît", admissible sous la forme "paraît-il".

C'est une réelle difficulté parce que "il paraît" est ^{presque} la seule incise grammaticalement amodale, n'admettant d'emploi qu'assertif, qui joue nécessairement la fonction de relayeur. La présence de "semble-t-il" à côté de "il semble", de "crois-je" à côté de "je crois" ne fait pas problème: "il semble" et "je crois" ne sont pas univoquement relayeurs; je peux dire:

(1) Par moments, il (me) semble que tu n'existes plus

(2) Parfois je crois que tu n'existes plus

à un vivant: ce n'est pas ridicule, parce que ce n'est pas une manière de dire univoquement que "tu n'existes plus": les principales ~~ne~~ n'induisent pas nécessairement l'assertion de la complétive, même mitigée; à cela est lié le fait qu'elles sont négatifiables, questionnables, librement enchâssables comme dans:

(2) Est-ce qu'il(me)semble que les licornes existent ?

(3) Crois-je sincèrement que Dieu existe ?

(4) Il va raconter partout que je crois qu'il est cocu

(5) Jean soutient qu'il (lui) semble que la lune est ronde

(6) Jean n'a jamais dit qu'il semble que la lune est ronde

Ces expressions ne sont pas toujours au présent: elles peuvent être au prétérit, au futur, etc. Il n'en va pas de même avec "il paraît"; on a déjà remarqué que (7):

(7) Il paraît que tu es mort

était plus bizarre que:

(8) (On dit + les gens disent + le bruit court) que tu es

mort

seule (7) ne va pas sans ironie ou stupidité, à moins qu'on ne "parle" à un absent dont on craint la mort; comme on l'a vu, on refuse:

(9) Est-ce qu'il paraît que le Pape est pour ?

(10) Paraît-il que le Pape est pour ?

(11) Il ne paraît pas que le Pape est pour

(12) Jean n'a jamais dit qu'il paraît que le Pape est pour comme légèrement bizarres; il faut pour les justifier des interprétations contournées; ainsi (9) (mais non (10)), peut signifier:

(13) Avez-vous vraiment dit: il paraît que le Pape est pour ? en ce sens l'interrogation ne porte pas spécifiquement sur "il paraît"; de même on peut admettre, à côté de (5), (14):

(14) Jean dit qu'il paraît que le Pape est pour mais ce faisant on ne fait que mettre en évidence que citer un propos de Jean, ce peut-être le "répéter": "Jean dit" fonctionne alors comme "il paraît", et on n'a qu'un relayeur enchâssé sous un autre relayeur, situation non exceptionnelle; on vérifie cette fonction que doit jouer "Jean dit" dans (14) en comparant, à (7), (15):

(15) Jean dit qu'il paraît que tu es mort qui exige les mêmes interprétations, ou est également bizarre.

L'emploi de "même" confirme encore cette univocité de "il paraît"; soit:

(16) Jean est cinglé; il croit même que la lune est carrée (16) n'est nullement paraphrasable par (17):

(17) Jean est cinglé; même la lune est carrée dans (16), même porte spécifiquement et uniquement sur le verbe principal, et on pourrait le paraphraser par:

(18) Jean est cinglé; il va jusqu'à croire que la lune est carrée

Comparons, à (16), (19):

(19) Je deviens cinglé; (je crois même + il me semble même) que les adjectifs ont des pattes

(19) peut plausiblement s'interpréter d'une manière comparable à (16): je deviens cinglé "au point de croire" que les adjectifs marchent; mais comparons de nouveau à (16) (20):

(20) Je deviens cinglé; je crois même qu'il faudra bientôt m'enfermer

(20) admet deux interprétations; l'une un peu surprenante, mais pardonnable à une personne fatigués, étant que "je suis cinglé au point de croire qu'on va m'enfermer pour l'être"; ce n'est alors qu'une variante de (19); mais une autre interprétation est paraphrasable par (21):

(21) Je deviens cinglé; il faudra même bientôt m'enfermer cette interprétation révèle que si "je crois" fonctionne comme relayeur, "même" peut porter finalement sur l'assertion induite. Cet effet est strictement conditionné par la fonction de relai.

Soit (22):

(22) Les gens sont médisants; il paraît même que c'est toi qui a répandu la vérole

cette ^{suite} phrase est légèrement bizarre; très naturelle, par contre, est

(23) Je commence à te trouver un peu dangereux; il paraît même que c'est toi qui sèmes la vérole

où "même" porte sur l'assertion, qui doit donc être induite; à (22) opposons:

(23) Les gens sont médisants; le bruit court même que tu sèmes partout la vérole

(23), contrairement à (22) s'interprète naturellement ^{ainsi:} les gens sont médisants au point de lancer de faux bruits.

Ainsi "même", adjoint à la principale, porte sur la complétive finalement si, et uniquement si celle-ci est induite par la principale; l'impossibilité que "même" modifie strictement le relayeur peut résulter de ce que celui-ci n'est pas modifiable: toute adjonction doit, ou contribuer à sa valeur de relayeur, ou pouvoir porter finalement sur l'énoncé induit: on a déjà rattaché à cette contrainte l'absence d'adjonction dans les incises modales, où elle est encore plus stricte puisque elles ne doivent induire que la modalité (assertive); ainsi on oppose:

(24) Oui, a-t-il même répondu

(25) \$Oui, je pense même

à cet égard encore "paraît-il" se signale comme une incise modale:

α (26) \$ Le Pape est mort, paraît-il même, en quelques minutes

(l'incise de (26) étant inacceptable au moins dans un style soutenu).

L'incise "il paraît"("paraît-il") n'est pas la seule incise modale qui ne puisse être que modale; mais c'est la plus banale. A l'incise "il va sans dire" ne peut pas correspondre une incise non modale "va-t-il sans dire": "il va sans dire" est toujours relayeur en incise, comme l'atteste le fait qu'il n'apparaisse pas dans cette construction à l'imparfait, ou avec une adjonction; "il va de soi" se comporte de même en incise, quoiqu'on admette en d'autres constructions que ce tour soit nié, questionné, mis à un autre temps que le présent; "il est vrai"

niable, questionnable, etc. hors des incises n'apparaît dans celles-ci que dans sa fonction de relayeur; "il s'entend" enfin n'apparaît, soit en incise, soit ailleurs, que sujet aux contraintes caractéristiques des relayeurs. Or de toutes ces incises la

K α - Pas si mauvais que ça, il me semble, "même" portant sur l'induit.

plus banale admet seule, mais admet, même dans un style soutenu, l'inversion; et inversement, de toutes les incisives modales commutant avec des incisives non modales, aucune n'admet, dans sa fonction, l'inversion du sujet.

Le fait même de poser ainsi la question suggère seulement, mais suggère que la possibilité d'inverser le relayeur "il paraît" s'excuse, sinon s'explique, par le fait que l'inversion a perdu sa valeur contrastive: en s'inversant, "il paraît" ne risque pas d'être interprété en incise autrement que comme un relayeur. Mais cette possibilité n'est pas une règle générale, puisque "il est vrai", "il va sans dire", "il va de soi" et "il s'entend" semblent toujours être à l'ordre progressif; notons toutefois que les phrases:

(27) ? Le Pape, va-t-il sans dire, sera contre

(28) ? Le Pape, est-il vrai, a toujours été contre

(29) ? Le Pape, va-t-il de soi, sera contre

sont à la rigueur acceptables dans un seul sens seulement: celui où les expressions sont relayeurs. La perte de la valeur contrastive de l'ordre direct n'a donc joué que dans le cas de l'incise la plus commune en y autorisant l'inversion.

Un fait, caractéristique d'un autre niveau de langue, mais voisin, semble confirmer que l'incise "paraît-il" ne présente pas une inversion significative: dans un langage familier on admet:

(30) Paraît-il même que le Pape est pour

sans valeur interrogative; inversement:

(41) Semble-t-il qu'il parle ?

n'est interprétable qu'interrogativement; "il paraît", toujours relayeur et toujours intrinsèquement assertif dans ses emplois, est donc inversable même en dehors des incisives dans un style où l'in-

Version du clitique n'est pas coutume, mais a toute sa valeur dans l'inversion, par exemple, d'un relayeur comme "est-ce que" (relayeur d'interrogation totale ou partielle). L'inversion dans (30) ne saurait toutefois être confondue avec celle de l'incise correspondante, acceptable, elle, dans un langage soutenu. On pourrait même^{ne} voir dans ce rapprochement aucun argument pour l'analyse que je propose: même dans le style familier, la principale "paraît-il" a un certain air de "locution": cette locution pourrait n'être qu'une transposition de l'incise du langage soutenu, incise qui se comporte effectivement comme un tout inanalysable lorsqu'au lieu d'être postposée, elle est, dans un style un peu familier, antéposée à sa base ("une femme, paraît-il fort belle"^α).

En résumé, on peut suggérer que l'incise "il paraît" peut, facultativement et sans aucun effet de sens, perdre sa caractéristique formelle qu'est l'ordre progressif, non contrastif dans son cas, et ressembler ainsi, sans risque de confusion, à une incise non modale; elle conserve sous cette forme sa valeur de relayeur assertif (d'assertion).

2) Inversions significatives hors des incises: citons, hors des incises, quelques-uns des cas les plus typiques où l'inversion du clitique, éventuellement contrastive, a une valeur sémantique.

Soit:

(42) Le Pape est pour

(43) Le Pape est-il pour

non compte tenu de l'intonation ou de la ponctuation, qui fonctionnent sans doute à un niveau particulier, l'énoncé (42) est ambigu par rapport à (43): il peut être assertif, mais il peut être demandé par question intonative (encore l'intonation semble-t-elle, dans certaines situations claires, à peine marquée ou pas marquée); que

K.

α - Dans le Dictionnaire des difficultés de la langue française (Larousse 1956), H. Thomas cite comme "barbarisme" A ce qu'il paraît que P au lieu de Il paraît que P. "Paraît-il que P" pourrait être du même ordre: adverbe du passé régisseur comme dans Sans doute, ou Heureusement, ou Apparemment.

l' "intonation interrogative" joue un rôle bien différent, et à un autre niveau, que l'inversion interrogative est attesté, dans le style soutenu, par la forme et par l'emploi de ces deux interrogations: les expressions sensibles à au caractère interrogatif de la phrase n'apparaissent pas dans une demande intonative; on oppose:

(44) § Il viendra pour autant ?

(45) Viendra-t-il pour autant ?

(46) § Il a dormi de la nuit ?

(47) A-t-il dormi de la nuit ?

(48) § Je puis entrer ?

(49) Puis-je entrer ?

etc.; les demandes intonatives sont donc suspectes d'être des emplois particuliers de phrases amodales: la question n'est pas dans la phrase, mais dans l'emploi qu'on en fait; à ceci correspondent effectivement des différences d'usage; soit:

(50) Vous l'aimez ? (Mithridate)

(51) Les tristes discours que temet en l'esprit l'amitié paternelle augmenteront toujours ta douleur ?

ces exemples rappellent que la demande intonative ne caractérise pas nécessairement un style non soutenu: elle a, dans le style soutenu, droit de cité et une valeur particulière; elle seule sert à demander si l'interlocuteur a bien dit telle chose, par exemple; dans les exemples cités la nuance qu'elle apporte pourrait peut-être être rapprochée de ce premier emploi typique; on demande à l'interlocuteur s'il peut dire cela, s'il croit cela, s'il avoue cela, s'il est décidé à cela, etc.: on lui propose toute faite une phrase prête à asserter. L'emploi non contrastif, sem-

ble-t-il, de cette forme de question dans le langage très familier ou populaire ne signifie même pas nécessairement que la demande intonative n'ait là encore même valeur: rien n'assure que la différence soit grammaticale, elle pourrait se situer à un autre niveau et s'exprimer ainsi: dans ce niveau d'expression, on ne dit pas simplement exactement les mêmes choses, selon d'autres règles: on dit les choses autrement, on présente d'une autre manière les demandes d'information¹.

np 513

Dans le style soutenu, l'inversion dite "interrogative" du clitique sert à bien d'autres choses qu'à interroger les gens; citons seulement sa valeur quasi-hypothétique dans:

(52) Avait-elle soif ? elle avalait deux ou trois sérieux dans cette valeur, l'expression inversée n'est plus assertée, puisqu'elle est conditionnelle; ce qui est asserté, ce n'est pas non plus la proposition suivante, mais le couple de propositions: on asserte une relation conditionnelle, cela seul peut être dit vrai ou faux. Un trait commun semble caractériser toutes les "interrogatives" formées par inversion du clitique: ce sont des propositions non assertées; elles diffèrent donc profondément des propositions amodales (modalement non marquées) dont elles se démarquent: l'inversion en elle marque au moins qu'elle ne sont pas des assertions (qu'elles ne peuvent être assertées).

Un autre cas d'inversion du clitique est celui des propositions après des adverbes que Blinkenberg⁽¹⁹²⁸⁾ appelle "conjonctifs et subjectifs" (p. 130 sq.); de la liste que propose Blinkenberg on peut extraire les suivants: "ainsi", "aussi bien", "toujours", "encore", "sans doute", "peut-être", etc; ils ont tous en commun, comme il

le note, "de déterminer la phrase entière"; ~~à~~ ^à cette propriété sont peut-être liées les suivantes: lorsqu'ils sont employés, avec ou sans inversion du clitique, dans le sens qu'ils ont lorsqu'il y a inversion, la phrase ne peut-être qu'assertive; s'il y a négation, celle-ci ne peut pas porter sur la proposition formée de l'adverbe et de la proposition qu'il introduit: elle porte sur la proposition introduite; ainsi, si on admet (53) pour paraphrase de (54):

(53) Il est possible qu'il vienne

(54) Peut-être il viendra

on ne peut admettre (55) pour paraphrase de (56):

(55) Il n'est pas possible qu'il vienne

(56) Peut-être il ne viendra pas

la paraphrase devant être plutôt:

(57) Il est possible qu'il ne vienne pas

l'adverbe, s'il déclenche une inversion, est très généralement antéposé à la proposition qu'il modifie.

La paraphrase qu'on vient d'utiliser suggère que les adverbes conjonctifs et subjectifs pourraient ^{jouer le rôle} ~~des~~ ^{des} relayeurs d'assertion, de par leur sens; ceci rendrait compte de leur sensibilité à la négativité et du fait que la proposition qu'ils modifient n'est jamais modalement marquée (interrogative, impérative, etc.); certains emplois paraphrastiques rendent la chose vraisemblable pour certains; ainsi à (58) on comparera (59), plus naturel:

(58) Toujours m'a-t-il dit qu'il n'en savait rien

(59) Toujours est-il qu'il m'a dit qu'il n'en savait rien

la paraphrase "toujours est-il", outre qu'elle explicite la fonction de l'adverbe de phrase, contient l'expression "il est", voisine du relayeur "il y a" qu'on a dans (60):

(60) Il y a que je n'ai plus rien à boire

(60) est par induction une assertion de sa complétive, dans une interprétation possible sinon la seule.

En reconnaissant à ces adverbes une fonction de relayeurs d'assertion de la principale qu'ils modifient, on oppose apparemment la valeur sémantique de l'inversion du clitique qu'ils entraînent à celle des "interrogatives", puisque celles-ci justement ne sont pas des assertions; cette opposition n'est qu'apparente: où il y a induction d'assertion, il y a d'abord proposition sans modalité propre; on peut faire l'hypothèse que, dans les interrogatives comme dans les propositions induites adverbialement, l'inversion a au moins une valeur commune: elle marque que ^{l'occurrence de} la proposition inversée n'a pas de modalité assertive propre; dans l'interrogation, il ne se passe rien d'autre; dans les propositions évoquées ici, il y a relai de modalité assertive si la proposition formée de l'adverbe et de la proposition inversée est elle-même assertée¹.

np 514

3) Inversion du clitique en incise non modale: si l'inversion du clitique a pour valeur ordinaire de signifier que la proposition inversée n'a pas de modalité assertive propre, les incises du type "dit-il" forment un contre-exemple grossier; mais on peut, à un autre niveau, faire ici une hypothèse analogue à celle qu'on a suggérée dans le cas de "paraît-il".

Une différence formelle fondamentale qu'on a observée entre les incises modales et les incises non modales est que les premières exhibent toutes sortes de modalités propres (quoiqu'elles n'induisent que l'assertivité) alors que les secondes, toujours amodales grammaticalement, n'ont d'autre emploi qu'assertif. On peut donc expliquer non pas la fonction, mais du moins la possibilité de l'inversion dans les incises non modales par le fait que l'ordre

progressif n'y a pas valeur contrastive fondamentalement: l'inversion du clitique dans "Oui, dit-il" ne contraste pas avec "Oui, il dit", alors que "Il répondit "oui" " contraste avec "Répondit-il "oui" " en ce qui concerne la modalité. En revanche dans "Il viendra, sais-tu", l'inversion contraste avec l'ordre progressif en ce qu'elle marque la non assertivité (interrogative) de l'incise; la possibilité d'utiliser l'inversion à d'autres fins que modales est dès lors exclue. Subsidiairement l'inversion "neutre" des incises non modales peut les opposer aux incises modales, comme on l'a vu, la seule exception ^{apparente} étant "paraît-il" qui n'a de fonction que comme relayeur assertif; il s'agit alors d'une valeur contrastive secondaire, à l'intérieur d'un système limité.

4) Autre hypothèse: une hypothèse non moins hypothétique que la première, sur certains points incompatible avec elle, et plus forte puisqu'elle tendrait à rendre compte de l'inversion thématique et de l'inversion du clitique en incise, peut être suggérée par comparaison avec "ainsi" complément dans la phrase.

Tout d'abord, on doit nuancer la description faite dans le chapitre précédent de la distribution de "ainsi" (je ne considère ici que les emplois de ce pronom comme complément dans la phrase): l'absence d'inversion semble parfois possible, et Blinkenberg cite l'exemple suivant (p. 108)

(61) Ainsi les vapeurs de l'encens pressent l'extase du néophyte, ainsi les violons du mélodrame nous déterminent aux sanglots

il commente ainsi ce cas: "l'inversion ne se trouve pas, si la phrase

contient un complément qui doit prendre la dernière place et qui par sa cohésion avec le verbe empêche l'inversion"; le principe de cette explication n'est pas satisfaisant: une structure inacceptable ne devient pas acceptable par cela seul qu'une autre, dans un cas donnée, est aussi inacceptable; à (61) on peut comparer (62), qui présente le même degré d'acceptabilité:

(62) Ainsi les vapeurs de l'encens nous oppressent, ainsi
les violons du mélodrame nous déchirent

comme (61), (62) peut être interprété avec "ainsi" complément dans la phrase; or à (62) on doit joindre (63):

(63) Ainsi nous ^{déchirent.}; les violons du mélodrame, ainsi
nous oppressent les vapeurs de l'encens

où l'inversion thématique impose l'interprétation qui nous intéresse, cette fois univoquement; "ainsi" admet donc l'ordre progressif, mais cette construction a une valeur particulière; tout d'abord l'interprétation d' "ainsi" comme complément dans la phrase dans (61) et (62) exige, à la lecture, que l'adverbe soit marqué par une intonation emphatique; de plus cet emploi semble attirer la reduplication qu'on a dans (61): il favorise si bien une énumération que si on supprime la seconde proposition l'adverbe "ainsi" risque fort d'être interprété comme complément de phrase; enfin l'adverbe admet alors la paraphrase "c'est ainsi par exemple" ou "c'est de la même manière"; ils ont en commun de répondre à un type de question différent: (63), et non (62) peut répondre à la question:

(64) Comment nous déchirent les violons du mélodrame ?

comment nous oppressent les vapeurs de l'encens ?

(62), et non (63) peut répondre à la question:

(65) Existe-t-il d'autres choses qui fassent sur nous le même effet ?

l'inversion thématique n'est pas en effet une inversion sans valeur sémantique: la question (65) empêche ^α"ainsi" d'avoir la fonction de focus par rapport au reste de la phrase - qui n'est donc pas thématisé; Inversement la question (64) impose à "ainsi" la fonction de focus, et corrélativement au reste de la phrase celle de thème. Par suite (62), contrairement à (63), ne nous dit pas comment les vapeurs nous oppressent - mais qu'elles nous oppressent et en cela font la même chose que tel moyen supposé évoqué auparavant; cela exclut une inversion comparable dans:

(66) § Ainsi Pierre dit

(67) § Ainsi il fit

parce que, interprétées comme (61) et (62), ces phrases nous informeraient que:

(68) § Pierre fait de même, il dit

(69) § Il fit de même, il fit

nous négligerons par la suite les interprétations du type de (61), qui excluent l'inversion thématique uniquement en fonction de l'information qu'elles supposent comme focus; cette parenthèse visait seulement à prévenir une objection possible en nuancant la description de "ainsi", et à souligner que l'inversion thématique n'est jamais "facultative" ou "obligatoire" selon des raisons d'ordre ^{purement} phonétique, "stylistique", etc.

Hormis de tels cas on peut opposer:

(70) Ainsi fit(Pierre + il)

(71) (Pierre + il) fit ainsi

qui montrent qu' "ainsi" n'est pas nécessairement en tête de phrase; mais sa valeur référentielle diffère: en tête dans (70), l'adverbe déictique ne peut référer qu'au contexte de gauche; dans (71)

K - α. Non, elle n'empêche pas un focus exotérique.

np 518

il peut référer au contexte de droite;¹ soit:

(72) ? Ainsi n'a pas fait Pierre

(73) Pierre n'a pas fait ainsi

(72) semble exclu; (73) semble ne plus pouvoir référer au contexte de droite. Le complément dans la phrase n'admet donc pas de négation s'il est à gauche; il l'admettrait pourtant dans l'emploi de (61); soit:

(74) Rodolphe se tut; ainsi Jésus n'avait pas répondu à Pilate, ainsi Zarathoustra avait caché son secret à Mac-Mahon, ainsi Boileau n'avait pas ouvert la bouche devant le Roi ni dans l'emploi du type de (61), ni dans celui de (70) la phrase ne peut être interrogative; on oppose:

(75) § Rodolphe se tut; ainsi Jésus n'avait-il pas répondu à Mac-Mahon ? ainsi Boileau n'avait-il pas répliqué à Zarathoustra ?

(76) § Ainsi fit-il ?

(77) Fit-il ainsi ?

notons que dans (74) la négation ne porte pas sur "ainsi"; (74) n'est pas paraphrasable par:

(78) Jésus avait répondu d'une autre manière
mais par:

(79) Semblablement, Jésus n'avait pas répondu
ceci pourrait conduire à rapprocher l'emploi de "ainsi" dans (61) des compléments de phrase - puisqu'il porte alors sur un ensemble incluant la négation, et que cet ensemble doit pouvoir être à lui seul une proposition.

Comme on le voit, "ainsi" complément dans la phrase au sens strict rend obligatoire l'inversion du clitique ou l'inversion stylistique, exclut négation et interrogation, doit être antéposé et réfère exclusivement à gauche.

Les points de ressemblance entre "ainsi", complément dans la phrase, et les phrases à incises sont assez nombreux pour qu'on puisse douter d'une simple coïncidence. Remarquons toutefois cette différence: on oppose:

(80) Zut, dit Pierre

(81) Pierre dit ainsi: "Zut"

"ainsi" ne joue donc pas la même fonction que peut jouer la base d'une incise: celle-ci peut être objet direct; "ainsi" n'est que complément de manière; compte tenu de cette différence je suggèrerai seulement que "ainsi", par rapport au membre de phrase qui le suit en inversion, joue un rôle voisin de la base par rapport à l'incise; l'ancien français pourrait peut-être permettre de préciser cette analogie: en incise indirecte il semble, d'après Franzen, que la base devait être représentée par le déictique "ço", qui déclenchait inversions du clitique et du non clitique; nous avons vu d'autre part que l'incise, en français contemporain, était la seule structure d'insertion zéro du style indirect; l'ancien "ço" peut signifier que même dans ce cas une telle insertion était impossible; on sait de plus que même hors incise ce pronom pouvait déclencher les mêmes inversions. Ce que faisait le référentiel déictique "ço", la base, à la quelle il référait, également antéposée, le fait de même.¹

np519

Contrairement aux incises non modales, les incises modales ne sont pas conditionnées par la base de la même manière qu' "ainsi" conditionne l'expression inversée qui le suit: elle ne sont pas nécessairement assertives, en particulier; à cela peut être lié le fait qu'elles ne sont pas inversées sinon quand elles sont interrogatives.

Expliciter et tester cette fragile hypothèse exige une étude approfondie de l'inversion thématique et de l'inversion du cli-
tique; ce travail assez vaste, à peine entrepris, je le poursui-
vrai si je peux dans un autre cadre que celui de cette étude dé-
jà trop longue.

REMARQUES FINALES

I- Résumé: en dépit des contradictions et doutes implicites, voire explicites, de cette étude, je résumerais ainsi l'analyse proposée des incisives:

Admettons que l'ensemble base + incise est une phrase; considérée en elle-même la base est simulation d'un bruit, d'une parole, d'une idée, etc.; elle est, en elle-même, non modale par rapport au locuteur sinon en tant que simulation; l'incise est une proposition dont la base joue le rôle de complément direct interne; si le prédicat de l'incise admet grammaticalement un complément direct interne (comme "un mot" ou "que P" dans "dire un mot", "il est vrai que P", "il m'a été dit que P"), l'incise ne contient pas de tel complément, la base jouant ce rôle. La base n'est pas grammaticalement homogène à l'incise: l'analyse grammaticale de la phrase base + incise ne pénètre pas dans la base, complément non-linguistique; dans les cas où la base a la forme d'un énoncé linguistique, elle peut relever seulement d'une analyse grammaticale indépendante. Les phrases "Glou, je pense" ou "Thank you, répondit-il en français" sont donc également grammaticales, dans un style soutenu, en français; elles imposent seulement d'interpréter "glou" comme une pensée et "thank you" comme une réponse en français; l'analyse éventuellement linguistique de ces bases montrerait sans doute qu'elles ne satisfont pas à l'interprétation imposée par l'incise.

Dans les phrases à incise invertie, la base, étant simulation de quelque chose nécessairement, oblige à interpréter l'incise comme énonçant un fait réel; elle conditionne donc la modalité de l'incise, dont l'inversion du clitique marque qu'elle n'a pas de modalité propre, autonome; dans les phrases à incise progressive, la base ne simule pas un fait indépendamment réel; la croyance, dans "il pleut, je crois" (pensée), n'est crue que si "je crois" est asserté; la croyance

ne simulant qu'elle même, doit être assertée d'une manière autonome; l'inversion du clitique, ayant pour fonction de marquer qu'une proposition n'a pas de modalité autonome, empêcherait cet effet: l'assertion de "je crois" revient indirectement à être l'assertion du complément interne de "je crois".

La fonction de l'inversion thématique ("dit Pierre") n'est pas claire; en tout cas elle est liée au fait que la base joue le rôle de complément dans la phrase par rapport à l'incise, à ce que celle-ci est postposée à au moins une partie de la base, et à ce que la base est l'élément focal du message.

II- Remarques sur le complément interne: l'importance de cette notion dans le cas des incisives tient à ce que la notion de complément interne est liée logiquement à celle de complément effectué; de même que dans "ensuite furent prononcés quelques mots" (inversion présentative) l'assertivité de l'énoncé entraîne que "quelques mots", sujet interne, ont existé, de même l'assertion de "Pierre a dit quelques mots" entraîne que le complément interne "quelques mots" doit désigner un objet réel, un dire qui est un dit; c'est la conséquence inverse qui fait que la base, étant entendue comme simulation d'un objet réel, détermine que l'incise ne peut qu'être assertive ou même n'a pas besoin de l'être.

Certaines des restrictions des incisives sont vraisemblablement liées à cette fonction de la base; ainsi dans:

(1) Je crois que cet imbécile prétend qu'il pleut

(2) Il admet l'idée que les grenouilles ont une âme
 "que cet imbécile prétend qu'il pleut" peut être ma croyance (complément interne", mais non "qu'il pleut"; le complément interne de "admettre" (s'il en a) peut être "l'idée que les grenouilles ont une âme", mais "que les grenouilles ont une âme" est complément de "idée".

Pourtant admettre l'idée qu'elles en ont une, c'est indirectement admettre qu'elles en ont une; mais les incisives ne sont pas sensibles à cette conséquence, en français, et on refuse également, comme on l'a vu:

(3) § Il pleut, crois-je que cet imbécile prétend

(4) § Les grenouilles ont une âme, admet-il l'idée

Le complément interne doit être d'emblée complément grammatical de "croire" ou "admettre" dans (3) et (4).

Une autre possibilité serait pourtant qu'il suffise qu'il puisse être complément de "prétendre" et "idée" dans ces exemples. On peut entrevoir, peut-être, un lien vague entre son exclusion et la nature modale des incisives, dans le cas des incisives inverties du moins; si dans (3) la base "il pleut" simule la prétention, le prétendre, la réalité du "x prétend" s'ensuit; mais nullement celle du "x croit que y prétend"; le croire est ici un fait indépendant du prétendre de la base. Dans des incisives modales un peu familières comme "je crois savoir", "je crois me rappeler", ou des incisives comme "croit-il se rappeler", le "croire" et le "se rappeler" ou le "savoir" ne sont pas des faits indépendants; on a vu que dans ces constructions avec infinitif la relation de complément interne était transitive; on ne doute pas ("croire") qu'on "sache" ou "se rappelle" précisément, mais que le savoir ou le souvenir en soient vraiment, soient justes. Dans "je crois que je me rappelle" c'est du fait même d'avoir un souvenir qu'on douterait - aussi ne dit-on cela qu'en en cherchant un, et n'admet-on pas d'incise "crois-je que je me rappelle", "croit-il qu'il se rappelle".

III- Remarques sur l'autoréférence: à plusieurs égards l'usage fait de la notion d'autoréférence dans cette étude est insatisfaisant, je crois, et dans des proportions importantes; mais moins que son igno-

rance peut-être.

A propos des énoncés dits "performatifs" et de ceux que cette notion ne permet pas d'unifier, mais qui doivent l'être, aussi bien qu'à propos des énoncés du type "je pense", "il me semble", etc., la notion d'autoréférence, directement ou indirectement, est souvent évoquée et d'une manière moins extravagante qu'ici, mais absolument imprécise. Peut-être trouverait-on de la précision dans ce domaine du côté de certains philosophes; mais les linguistes que j'ai pu lire, ou bien, comme Benveniste principalement, l'affirmant hautement dans le cas de certains énoncés, n'explicitent pas exactement où elle réside, ni quel est son effet, ou en font même une conséquence, elle-même sans conséquence; ou bien se précipitent avec délectation dans une sorte de philosophie analytique, une sorte de behaviorisme linguistique ou tout sens, toute référence, toute modalité est décrit non pas par rapport à son centre, l'occurrence, mais par rapport aux personnages du théâtre de la communication; tout devient manière d'agir sur quelqu'un, de faire pression, de suggérer de faire quelque chose, d'inviter, d'emblée; la possibilité de l'usage est expliquée par l'usage et non l'inverse. Toute la vie humaine se précipite dans la grammaticalité. On en a vu quelques conséquences pittoresques dans l'enflure de la grammaire générativiste.

Pour une large part, l'arbitraire des suggestions d'analyses autoréférentielles faites ici tient, me semble-t-il, à ce que leur domaine est plus vaste que je n'ai indiqué - plutôt que l'inverse; la récursivité de l'effet autovérifique et sa simplicité permettent de soupçonner que là où on l'aperçoit, il joue parfois à plusieurs niveaux. Ainsi la notion de "pensée" assertiva comme opposée à une simple "idée" est peut-être elle-même concevable en termes d'autoréférence. Au fait que les modalités, quand elles sont grammaticalement marquées, s'expriment le plus simplement, semble-t-il, en termes autoréférentiels,

pourrait correspondre, peut-être, le fait qu'elles n'aient pas, en elles-mêmes, d'autre statut.

Une autre source d'erreur liée à celle-là est qu'on risque de situer l'autoréférentialité à un autre niveau que celui où elle intervient effectivement; ainsi Benveniste considère les énoncés du type "je pense ..." comme autoréférentiels, semble-t-il, alors qu'en tant qu'ils sont des dires ils ne sont pas des pensées, et qu'ils dénotent plus exactement une pensée autoréférentielle - même si cette pensée ne se distingue pratiquement pas de son expression dans la communication.

Une autre source d'erreur, relativement indépendante, est que l'autoréférence, toujours supposée stricte dans cette étude, peut au moins dans certains cas ne pas être supposée telle; ainsi, pour les mêmes raisons que (5):

$$(5) P \rightarrow Q$$

implique effectivement Q, (6):

$$(6) L \ \& \ M \ \& \ (P \rightarrow Q) \ \& \ R$$

où "P" réfère à (6), l'implique de même, avec seulement risque de contradiction (par exemple si $(M \rightarrow \text{non-}Q)$); ainsi le "je" dans "je pense" ou "je dis" est loin d'imposer grammaticalement l'autoréférence stricte. Dans certains cas même une analyse rapprochant du cas des messages complexes (chapitre IX-V), non autoréférentielle, est concevable; mais une explicitation de la notion de message complexe nous ramènerait plausiblement au cas de l'autoréférentialité large.

La règle d'induction (324) (chapitre IX-V) n'implique peut-être pas l'hypothèse d'abord faite que "synonymie" voulait dire simplement "mêmes conditions de vérifiabilité"; cette hypothèse, en définissant pratiquement le sens par le vrai pourrait bien inverser l'ordre des

choses; elle n'a plus sens dès qu'on sort du domaine de l'assertion. Pour expliciter la règle, il faudrait donc expliciter un certain nombre de notions préalables, incluant sans doute celles de sens et de modalité.

IV- Grammaticalité: il est certain que dans cette étude la plus grande part des remarques n'est pas d'ordre grammatical; en particulier, rien que pour suggérer d'une manière peu précise une explication au statut des incises non inverties j'ai cru nécessaire de proposer une analyse de quelques-unes d'entre elles où l'analyse grammaticale proprement dite était pour l'essentiel supposée connue.

La raison, s'il y en a une, doit être que les énoncés "acceptables" sont, comme on le sait, autre chose que les énoncés "grammaticaux" et que le premier problème, pour décrire un fait de grammaire, est de le cerner. Vraisemblablement la description "grammaticale" des incises ne prédit qu'une infime portion des contraintes auxquelles les incises "acceptables", notion très floue, doivent obéir. Sans doute un grand nombre de contraintes "formelles" sur les énoncés acceptables ne sont que l'effet de l'interférence entre des règles de grammaire peut-être assez simples et une grande variété d'effets d'ordres et de niveaux différents. Grammaticalement, on peut donc considérer comme un travail négatif, mais préalable et nécessaire celui qui consiste à suggérer certains des phénomènes interférents qui déforment les "données" grammaticales.

NOTES

- I 17-1 De nombreuses variantes existent, de l'imitation de bruit, voire de geste, à l'onomatopée (imitation stéréotypée intégrée à la phonologie de la langue, ou nom de bruit ?) et à la traduction linguistique d'un signe non linguistique; ainsi en anglais "she nodded yes" signifie "elle fit oui de la tête"; "nod" ne peut pas désigner un acte linguistique, mais désigne un acte sémiologique; dans "yes, she nodded", la base représente donc un signe non linguistique; on comparera à "oui, (me fit-elle + opina-t-elle) de la tête".
- 18-1 Cette notion de "substitution" vise simplement à masquer le fait que la base peut n'être pas un "dictum" linguistique, ou que même quand elle l'est le verbe peut ne pas le spécifier; ce réductionnisme va loin; dans le Dictionnaire du Félibrige de F. Mistral on lit à "faire" (en commentaire de "P, me fan", "alor me fai: ..."): "Faire, en ce sens, vient ~~mais~~ peut-être du latin fari qui a la même signification"; ainsi naît un beau problème de dérivation étymologique. Benveniste, dans son analyse des délocutifs (pp. 277-285), cède à la même illusion en les caractérisant par leur sens de "dire ..." opposé à "faire ...": ainsi oppose-t-il "délocutif" à "dénommatif" (alors que ces notions ne sont pas concurrentielles) et doit-il rejeter hors de sa classe "formelle" des verbes comme "claquer", "chuchoter", ang. "to boo": il n'aperçoit pas que pour dire un dictum il suffit de le faire, et que "salutare" contient un affixe "a" factitif ordinaire (faire un salut). Le même type d'illusion peut aboutir à des conséquences pittoresques: parmi quelques centaines de

sens à it. "fare", S. Battaglia, dans son immense dictionnaire, invente celui de "faire une chose abominable" et l'illustre par "fare il fatto" (faire la chose).

II 27-1 Ces intercalées ne sont qu'une sous-classe de l'intéressante classe des "intercalées" qu'on étudiera dans le chapitre ainsi intitulé.

30-1 Pour une opinion divergente, cf. chapitres XI et XIII.

III 34-1 En ancien français, me dit Stefanini, le pronom sujet était obligatoire en tête de phrase, le verbe ne pouvant occuper la position initiale; cette règle est également respectée dans les incises du type (7), celles du type (18) et les incidentes du type (25) (celles-ci présentant de plus d'autres pronoms intermédiaires); de ce fait toute valeur contrastive disparaît: sans cela les incises du type (7) seraient tout à fait exceptionnelles.

Il serait intéressant de connaître le domaine exact d'application de cette règle de tête de phrase, à laquelle "fist li il" pourrait sembler faire exception si l'incise est une sorte de proposition non subordonnée; s'appliquait-elle seulement aux phrases assertives? S'appliquait-elle aux phrases modalement non marquées employées non assertivement? S'appliquait-elle aux complétives ou autres propositions assertives par induction correspondant à P dans des tours analo-

gues à "je pense que P", "Si je ne me trompe, P" ? Il faudrait résoudre entre autres ces questions pour expliquer la règle évoquée - qui ne saurait être une règle d' "eurythmie" - et pouvoir poser ensuite d'une manière pertinente le problème correspondant en incise.

36-1 Dans (25), (27) et (28) le pronom datif prédède, et non suit le verbe: ainsi ces incidentes s'opposent-elles aux incises qui ont, comme (6), le pronom datif à gauche, et s'apparentent-elles aux propositions indépendantes comme (5).

37-1 L'opposition incises/incidentales en ancien français semble correspondre, mutatis mutandis, à l'opposition étudiée au chapitre V.

38-1 Les exemples du type (33) ne sont peut-être pas tous au style direct; le même type de construction redondante est attesté en grec (cf. Liddel et Scott à "φημί"); il est fréquent dans un parler relâché: "Alors im dit : "Fous le camp", qu'im dit"; sans doute serait-ce une aberration que de chercher à décrire formellement ce type de redondance aberrante. Peut-être les rapprochements suivants sont-ils plus plausibles: la nécessité du déictique dans les incises à style indirect évoque les paragraphes 5-3 et 5-5 du chapitre XI: en français contemporain les incises sont la seule structure à

insertion grammaticale sans conjonction du style indirect libre: cette exception n'était donc pas tolérée en ancien français hors des incises du type (7), puisqu'on disposait de la possibilité d'utiliser le déictique. Le passage sans intermédiaire du type (18) au type (7) soulève plusieurs problèmes: en effet l'absence de sujet semble obligatoire dans le type (18); une hypothèse explicative parmi d'autres serait que le pronom sujet ne pouvait pas perdre sa valeur marquée même s'il ne contrastait pas avec son absence; le passage à (7) signifierait alors que ce type de pronom à gauche du verbe avait acquis la possibilité d'un statut quasi atone; dès lors le déictique n'était plus nécessaire pour initier la séquence; mais leur cumulation pouvait être rendue impossible par le fait que le déictique en tête rendait l'inversion obligatoire, et que celle-ci était impossible - pour des raisons sémantiques - dans les incises du type (7) ou (18) (cf. chap. VII). Comme on montrera, d'autre part, que les incises des types (7) et (18) sont sans doute accompagnées d'une base au style indirect libre, les incises du type (7) font manifestement exception à la règle selon laquelle l'incise à base indirecte doit commencer par un déictique. Notons enfin que la possibilité d'incises du type "ce me semble", apparentées sémantiquement au type (7), montre que le déictique n'était pas fondamentalement incompatible avec ce type d'incise: il y était admis lorsqu'il ne justifiait pas l'inversion (de lui-même !) et était nécessité par la contrainte de début de phrase. Seul donc le déictique ou un pronom atone pouvait précéder le verbe. Mais le contraste entre (6) et (32), non souligné par Franzen (le datif est à droite dans (6) seulement) complique encore le

problème: le rôle du déictique et sa présence nécessaire pour déclencher l'inversion d'un non-clitique semblent actuellement inexplicables.

IV 40-1 Paradoxalement ce "first look" a été au moins deux fois jeté: à l'I.R.I.A., et au "Summer ISA Meeting" de 1970 (Columbus, Ohio.)

→ Ross et Downing (1973) utilisent une analyse de R. Rardin dont je n'ai pu bénéficier ("Sentence-raising and sentence-shift", Ph. D. non publié, M.I.T. 1968), dont le titre semble indiquer qu'elle va dans le sens de l'analyse de Ross.

41-1 Nécessaires, bien entendu, dans l'analyse de Ross, Mc Cavley, etc. qui posent, en structure abyssale, le sujet à droite du verbe: les transformationnalistes ne lésinent pas sur les règles de permutation: on ne se doute pas, quand on dit "Oui, dit-il" (ou: "Yes, says she") qu'on a permuté quelques centaines de fois les mots avant de trouver leur bon ordre.

46-1 Dans une partie ^{finale} de son article dont je n'ai pu disposer que récemment, Ross souligne que, selon une observation ancienne, (i) et (ii) présentent une différence de sens:

(i) John thinks that the trains are running again

(ii) The trains are running again, John thinks

seul en effet (ii) présupposerait que Jean a dit ce qu'il pensait; Ross en conclut naturellement à l'effacement d'un verbe "say"; la structure profonde, due à Ross, mais non ex-

hibée par lui, serait donc au moins aussi riche que celle de:

(iii) Je dis que Jear. dit qu'il dit qu'il croit que les trains sont repartis

(en effet il ne faut pas oublier que Ross dérive toute assertion d'une phrase plus complexe contenant un "performatif" effacé). Mais l'observation de départ est simplement incorrecte: ainsi dans un récit le narrateur peut exprimer par ~~ix~~ (ii) la pensée d'un muet; il ne s'agit nullement d'une véritable pré-supposition, mais d'une question de vraisemblance. Nous aurons l'occasion dans d'autres chapitres d'évoquer des différences sémantiques, entre phrases sliftées et non sliftées, d'une plus grande importance. Ross lui-même fournit des contre-exemples triviaux à son analyse, qui s'applique à "feel" comme à "think" en incise; ainsi l'exemple (54) implique clairement qu'Osbert n'a pas exprimé sa pensée; là encore, pure question de vraisemblance: on ne "réalise" que ce qui n'est pas absolument évident.

52-1 Dans la partie de l'article évoquée dans la note précédente, Ross ~~ixix~~ indique que R. Oehrle lui a signalé la contrainte de coréférentialité; mais les faits sont beaucoup plus compliqués qu'il ne paraît d'abord; si, par exemple, les locuteurs de (i)

(i): They say that this transformation, Lakoff has said, solves the problem

font totale confiance à Lakoff, (i) est correct: ni les sujets ("they", "Lakoff") ne sont pourtant coréférentiels, et les temps différent; mais si les locuteurs ne croient qu'aux dernières découvertes de Lakoff, (i) risque d'être incorrect.

La grammaticalité de (i) dépend donc du respect qu'on a pour Lakoff - ou qu'on ~~met~~ a pour telle période de sa production. Ross devrait donc construire - pour rendre compte de ces faits évidemment apparentés à la "coréférentialité" évoquée, une règle mineure - puisque mentionnant le nom de Lakoff, etc. On sort visiblement ici du domaine de la grammaire: la coréférentialité joue du seul fait qu'on croit ce qu'on croit - mais dans cette mesure seulement.

55-1 Certains locuteurs admettent (i) et refusent (ii):

(i) The conclusion, his argument ran, implies that Burgundy is noxious

(ii)? His argument ran that the conclusion implies that Burgundy is noxious

de toutes manières il serait absurde de mettre "run" dans la liste des verbes auxquels s'applique Slifting; mais sans "run" les listes qu'on peut dresser de tels verbes sont pauvres de signification: en restant dans le cadre de l'analyse de Ross, il faut dire que ce n'est pas le verbe de la principale, mais le sens de la principale tout entière qui est déterminant; ainsi apparaîtrait-il que la "course" d'un argument ("running") est l'argumentation elle-même (cf. la notion de "sujet interne", chapitre XI).

58-1 cf. chapitre XI.

70-1 "sloppy identity".

75-1 C'est-à-dire qui partagent avec les "performatifs" quelques-unes des propriétés qui sont censées les caractériser (temps, personne, etc.).

76-1 Malgré la présence de "it" le parenthétique "I take it" semble bien s'apparenter aux incisives et non aux incidentes; à rapprocher de cela le fait que (i) et (ii):

(i) I take it that he's sick of grammar

(ii) I believe it that he's sick of grammar

diffèrent largement: la complétive de (ii), et non celle de (i), semble détachée et séparable par une pause (ou virgule).

79-1 En particulier seule la complétive de (177) est contre-questionnable; on oppose:

(i) I feel he will succeed, won't he ?

(ii) § That he will succeed is felt (by me), won't he ?

sans contre-question, (ii) est au moins meilleur qu'avec.

80-1 Les mêmes locuteurs interrogés sur ces mêmes exemples (des pages ⁸⁰ ~~41~~ et ⁸¹ ~~42~~) ne m'ont pas toujours donné les mêmes réponses; cf. note 52-1 du présent chapitre.

87-1 Si en tant que démonstration la force de l'analyse de Ross est nulle, son argumentation n'en soulève pas moins un certains nombres de problèmes intéressants; le malheur est que toute observation curieuse infirmant manifestement son analyse aboutit infailliblement à un rafistolage grossier de quelque règle, ou à l'invention de nouvelles règles complémentai-

res; celles-ci, faites pour colmater l'argument, ne sont pas moins fragiles le plus souvent que Slifting. Ainsi croît, et non décroît, la théorie transformationnelle: l'objection à une règle n'est pas une raison de la supprimer, mais un prétexte pour en bricoler une nouvelle; processus naturellement récursif.

V 91-| Je n'ai trouvé parmi les autres exemples de Ross qu'un cas semblable (chapitre IV, exemple (43)):

(i) Frogs have souls, I realize that Osbert feels qui impose d'affaiblir cette suggestion, me semble-t-il, ainsi: l'enchâsseur doit être un relayeur. Ce n'est encore qu'une suggestion appuyée sur deux exemples. En français on hésiterait entre les deux traductions invertie et non invertie (cf. exemple (18)); la première bloquerait l'interprétation du relayeur comme tel (cf. chapitre VII).

95-| Les exemples de ce paragraphe seraient plus nets si on pouvait remplacer un pronom par un nom: mais c'est impossible; dans (i) et (ii):

(i) Paul est malade, dit-il

(ii) Il est malade, dit Paul

"Paul" et "il" ne peuvent être coréférentiels; je n'ai pas approfondi cette question, les "données" me semblant le plus souvent douteuses - y compris ce que je viens de dire sur (i); en revanche sans aucun doute la coréférence est possible dans l'incidente (iii):

(iii) Paul; il me l'a dit lui-même, est malade

98-1 Maurice Gross m'a signalé l'exemple (i):

(i) Jacques n'est pas Pierre, a pu démontrer l'intervention de Paul

qui ne me semble pas excellent, mais est au moins meilleur que (88): ce que démontre l'intervention de Paul, c'est Paul qui le démontre en intervenant; mais notons qu'il faut, en ce sens, que la base représente ce que Paul a voulu démontrer, et non par exemple ce qu'il aurait démontré malgré lui; on doit donc ajouter à la contrainte sur les sujets animés (elle-même grossièrement simplifiée) que les ambiguïtés du type volontaire/involontaire signalées par Gross (1968) disparaissent en incise; ainsi on ne peut ajouter à l'incise de (87) le complément "par son comportement" (sauf en une lecture psychanalytique par exemple): la contrainte en jeu n'est certainement pas exprimable en termes grammaticaux et formels: pas plus qu'une liste de verbes il ne serait sensé de définir une liste des "sujets d'incises", où "Paul" (nom d'homme et non d'ouragan) côtoierait "circulaire" et "affiche". Notons que dans une même phrase les deux valeurs d'un "mot inanimé" peuvent interférer:

(ii) Paul est rentré dans le panneau qui dit de ralentir

VI 119-1 Les incidentes pourraient n'être que la sous-classe des intercalées qui contiennent un pronom référant à la base: entre un pronom clitique, un pronom tonique, un pronom démonstratif ou une apposition nominale référant à la base, il semble y avoir une continuité; de là on passe graduellement aux

intercalées qui n'ont aucun rapport avec leur base. Les seules intercalées qui constituent une classe grammaticalement pertinente sont peut-être celles du type:

(i) On risque de se casser les reins - je dis bien:
les reins

(cf. chapitre II, exemple (20)); elles se distinguent des incises par le fait qu'elles sont toujours antéposées à leur base; qu'elles ne semblent guère être formellement contrainte d'une manière intéressante; qu'elles doivent avoir leur base stricte pour complément grammatical ordinaire (par opposition aux compléments qu'on étudiera à partir du chapitre XI); qu'elles sont multipliables à volonté dans une même phrase, à la grammaticalité de laquelle elles peuvent être nécessaires.

VII 126-1 Par contre on admettra, plus aisément que (38):

(i) Merde, pensé-je aussitôt

127-1 La première conjugaison est souvent tenue pour la cause première du mal; mais "sens-je", "réponds-je", "écris-je" ne sont guère "meilleurs" que "répliqué-je"; mieux, fréquents sont les "barbarismes" tels que "voulé-je", "écrivé-je", "senté-je", qui semblent précisément ramener les autres formes au patron de la première conjugaison sur ce point.

128-1 L'ensemble de l'étude de Le Bidois témoigne que l'inversion du clitique, loin de régresser, progresse en certains points dans le langage écrit.

142-1 Sainte Beuve, par exemple, écrit: "Et, il faut avouer, il entame tout d'abord la place par le côté faible" (Port-Royal, coll. Pléiade, tome II p. 222 (livre 3, chap. XIV)); mais on a plus fréquemment chez le même "il faut en convenir" (cf. p. 84, chap. VII, livre 3). Dans le même genre on a par exemple, dans un français familier, l'incise modale "je crois me rappeler" (qui revient à "je crois").

144-1 Le conditionnel de "dirait-on" fait exception à la règle selon laquelle les incises inversées seraient toutes des assertions positives énonçant un fait réel: "dirait-on" est un irréel" comme "eût-on dit" ou "aurait-on dit"; il convient donc d'en rendre compte en même temps que de la "déclarative" "dirait-on".

Notons d'abord qu'il y a bien assertion; on peut nier "on dirait (aurait dit) que P" en répliquant: "c'est faux, on ne dirait pas que P".

Ce qu'il importe de voir, c'est comment l'irréel ici sug-
gère (sans le signifier d'emblée) un réel. En fait, il y a bien d'autres emplois d'autres d'incises non réelles à rapprocher de celui-ci, sans les lui assimiler cependant. Tout d'abord considérons (i):

(i) Les anglais sont des salauds, aurait dit alors

Napoléon

ici le conditionnel marque que le locuteur donne sous réserve ce qu'il dit: il cite, par exemple des historiens; mais (i) n'est pas réductible simplement à (ii):

(ii) Napoléon aurait dit alors que les anglais sont
des salauds

en effet (ii) est "ambigu" d'une manière dont (i) ne l'est pas;
(ii), et non (i) peut être suivi de:

(iii) Mais cette légende est absurde

autrement dit (i) implique que le locuteur, tout en marquant
qu'il ne fait que citer autrui, colporte l'histoire, fait une
certaine confiance à l'histoire: le conditionnel "citatif"
a donc ici valeur de relayeur comme "il paraît" ou, parfois,
"Aristote a bien dit"; il fait dépendre (conditionnel) la vé-
rité de "Napoléon a dit" d'un implicite "si les historiens ne
se trompent pas" ou "si j'en crois les historiens", mais sug-
gère que je fais dans une certaine mesure confiance aux
historiens.

Un autre emploi du conditionnel en incise est exempli-
fié par (iv):

(iv) Les anglais sont des tricheurs - des salauds,
dirait Napoléon

ici, plus de doute: l'irréel est bien irréel, et je ne doute
pas en 1973 que Napoléon se taise; ce n'est pas d'ailleurs le
seul point par où cette incise se distingue: ayant une base
restreinte dans la phrase, elle ressemble à une incise à style
direct - sans en être une: en citant les termes qu'emploierait
Napoléon pour exprimer ma pensée, c'est bien ma pensée que j'ex-
prime (cf. l'expression "comme dirait l'autre"); "dirait Napo-
léon" se rapproche par là de "pourrait-on dire", "dirais-je",
même "dirai-je"; à (iv) on opposerait:

(v)-Si Napoléon voyait ça, que dirait-il ? - \$ C'est
la faute de Wellington, dirait-il

la réponse dans (v) n'est admissible que si je prends à mon compte l'idée, sinon les termes de Napoléon. Impliquant que le locuteur prend à son compte l'idée de la base, mieux, que la base apparemment restreinte ne fait qu'exprimer son idée, le conditionnel irréel en vient à introduire une traduction de la pensée du locuteur, pensée réelle et assumée par lui; par ce biais la réalité de l'idée de la base n'est pas affectée par l'irréalité de l'incise: la pensée est vraiment pensée par quelqu'un, sinon les termes, dits.

Plus proche du premier conditionnel examiné est celui de:

(vi) C'est encore, (il me semblerait + semblerait-il),

un coup de Gontran

(l'incise non invertie étant peut-être modale, mais seulement dans un style peu soutenu sinon très familier); ici je ne cite plus personne; mais on rapprochera (vi) de:

(vii) Je crois qu'il me semble qu'il va pleuvoir

(viii) Elle a l'air de venir, me semble-t-il

(ix) Je crois qu'elle viendra, il me semble

(x) Il me semble qu'on dirait qu'il va pleuvoir

qui sont des assertions doublement et récursivement mitigées dans une interprétation au moins - sauf dans le cas de (viii) où l'incise n'est pas modale (mais où on peut encore suggérer la complétive "venir"): l'apparence d'apparence est apparence; ce que je crois qu'il me semble, cela me semble - je le crois un peu, etc. ; soit encore:

(xi) Je croirais qu'elle a loupé le train

qui suggère que "je crois" (mais faiblement) qu'elle a lou-
 pé son train; où situer exactement ici l'impact suspensif
 du conditionnel ? Le cas de "il paraîtrait" est peut-être
 éclairant: "il paraît" n'est enchâssable que sous des qua-
 si relayeurs du type "Paul dit que", signalant eux-mêmes un
 on-dit particulier; on refuse "je crois qu'il paraît", "peut-
 être paraît-il", "il semble qu'il paraît"; ce relayeur n'est
 donc enchâssable que sous des relayeurs du même type séman-
 tique que lui: des répétitifs; d'autre part on refuse "il pa-
 raît qu'il paraît que", mais ^{c'est} une règle générale qu'une expres-
 sion candidate au rôle de relayeur, si elle est redoublée,
 risque de perdre dans l'occurrence enchâssée sa valeur de re-
 layeur; "je pense que je pense que P" peut induire que "je
 pense que P", mais, semble-t-il, non pas "P": la pure répé-
 tition du relayeur identique serait trop redondante; on peut
 supposer qu'elle est admissible lorsqu'il y a variation de
 terme ou de structure (cf. exemples(vii) à (x)); elle l'est
 de même dans:

(xii) Je pense qu'il viendra, si je ne me trompe
 qui, ambigu, admet une lecture introspective de "je pense"
 (alors le relayeur circonstanciel induit l'assertion que
 "je pense ..."), et une lecture non introspective de "je
 pense": alors le relayeur circonstanciel semble pouvoir é-
 tre induit lui-même par "je pense", si on admet:

(xiii) Je pense que si je ne me trompe il viendra
 de toute manière un relayeur équivalent à l'autre l'induit
 alors. On peut donc former l'hypothèse que le conditionnel
 de "il semblerait", "il paraîtrait", "je croirais" suspend
 ces relayeurs - tous sémantiquement récursifs - à leur pro-
 pre sens: c'est un conditionnel de "redoublement de relai".

Ce redoublement de relayeurs mitigeurs explique qu'il affaiblisse encore la force de l'assertion qu'ils induisent: confondu avec des exemples voisins, mais non identiques, il est d'ailleurs classiquement appelé "dubitatif". Selon cette hypothèse on a donc les équivalences suivantes:

(xiv) je croirais = je crois que je crois

(xv) il paraîtrait = il paraît qu'il paraît

(xvi) il semblerait = il semble qu'il semble

l'expression de droite étant à chaque fois exclus parce que formée par pure répétition en simple enchâssement; le conditionnel récursif, correspondant à la principale dans les expressions de droite, est nécessairement pris en valeur de relayeur; en revanche l'expression soumise au conditionnel peut elle-même ne pas jouer comme relayeur et être interprétée introspectivement, sauf si comme "il paraît" elle ne joue jamais que le rôle de relayeur: ainsi l'incise sans inversion est-elle correcte dans (vi). Dans ces incises, donc, l'effet suspensif conditionnant une expression candidate au rôle de relayeur à son propre sens dans la fonction de relayeur n'enlève pas la force assertive: il la suspend au relayeur d'assertion qu'elle est ou peut être.

Les expressions "on dirait", "on jurerait", même "je jurerais", peuvent présenter des irréels; mais de quoi dépendent-ils? le conditionnant est explicite dans une phrase comme:

(xvii) (A le voir + en le voyant + d'aspect), on dirait un filou et c'est un flic

"on dirait" désigne donc l'information que rapporterait le

"on" qui verrait l'individu et dirait ce qu'il a vu: il dirait l'apparence; qu'il la dise ou non, l'apparence est donnée pour réelle; elle n'est pas affectée par le fait qu'elle peut n'apparaître à personne (s'il n'y a personne pour la percevoir) ou que celui qui la percevrait pourrait ne rien dire; la base de l'incise "dirait-on" ou "on dirait" désigne donc une apparence effective - l'incise non invertie "on dirait" jouant de plus le rôle de relayeur, c'est-à-dire donnant l'apparence pour fiable.

Le règle formelle selon laquelle les incises des types "dit-il" et "je pense" seraient toujours réelles (non à l'irréel) est donc incorrecte, parce qu'elle est formelle; elle n'a qu'une certaine valeur statistique: en général, pour que la base de l'incise soit présentée comme une apparence, une pensée ou un dire réel, il faut que l'incise soit à l' "indicatif"; mais cette exigence admet d'autres solutions que la bêtise d'une règle grammaticale et formelle ne prévoit pas.

144-2 "Je sache", dans le même sens que "(autant) que je sache" ("à ma connaissance") m'a été signalé comme étant sans doute de mon invention. Ce n'est pas, de toute manière, un subjonctif, comme on le verra.

144-3 "Il est vrai", "il va sans dire", "il va de soi" et "il s'entend" sont entendus, en incise, d'une manière restrictive ("certes", "bien entendu").

149-1 Pour les parenthétiques du type "je vous prie", "crois-tu" (dans (158), etc. cf. chapitre VIII sur les reprises, auxquelles elles pourraient appartenir.

154-1 Ce point sera nuancé, pour l'inversion du clitique (chap. XIII)

155-1 Dans (175) toutefois, si Jean fait autorité, la complétive peut ne pas être modalement indifférente au locuteur.

156-1 Il peut arriver que la même expression, assertée, niée ou interrogée aboutisse au même effet:

(i) Il peut être utile de répéter que cet angle est droit

(ii) Inutile de redire que cet angle est droit

(iii) Est-il besoin de répéter que cet angle est droit

mais ce n'est pas la règle. Dessaintes (p. 223) utilise la principale de (iii) sans point d'interrogation: on l'oublie aisément, une fois la complétive proférée.

VIII 159-1 Dans le cas de (2) il y aurait de plus induction de négativité, là encore redondante puisque la négation est aussi dans la base: les incisives modales n'induisent que la modalité, au sens strict.

160-1 Cet emploi de (13) n'est guère vraisemblable en aucun style; plus banal est "I ain't got nothing" pour "je n'ai rien".

161-1 Les exemples (18) et (19) sont moins surprenants, semble-t-il, que (13) et (17): ils ne sont même pas rares; notons, en passant, que (19) rend invalide l'argument selon lequel (18) témoignerait de ce que la locution "est-ce que" est figée .

161-2 Toutefois des anglais qui admettent "say I" (narratif), "says she", etc. comme littéraires rejettent absolument "think I", "seems it", etc.

161-3 Alors qu'à l'incise "it seems " correspond, au passé, "it seemed", les temps seraient "figés" dans (2) et (3).

162-1 De même dans une proposition assertive par induction:

(i) I suppose Jim won't come, will he ?

(ii) § I suppose Jim, will he, won't come

163-1 D'après A. McKenna (35) est acceptable si la reprise est nettement accentuée avec valeur restrictive: qui n'était pas du pur dorique - du moins, moi, je ne crois pas - ...

165-1 Douteux pour certains locuteurs, mais non tous.

165-2 C'est-à-dire "s'imaginer" et non "gober"(sens faible).

(66-1) Peut-être peut-on proposer l'explication suivante; soit:

(i) He might get through

(ii) He'll get through (maybe)

(iii) He might not get through

(iv) He won't get through (maybe)

dire (i) peut être, sinon affirmer catégoriquement, du moins suggérer timidement (ii); exactement de la même manière (iii) peut suggérer (iv); de fait (v) et (vi):

(v)?He might get through, won't he ?

(vi)?He might not get through, will he ?

également, sont mauvais, mais non inconcevables: la contre-question, dans chaque cas, semble excessive après une timide suggestion; ceci dit, on voit que des propositions non contradictoires ((i) et (iii)) induisent des assertions (suggestions) contradictoires éventuellement. En paraphrasant (i) et (iii) par (vii) et (viii):

(vii) Maybe he'll get through

(viii) Maybe he won't get through

(moins dubitatifs que (i) et (iii), comme le conditionnel "might" est plus dubitatif que "may"), on voit que les propositions (i) et (iii) contiennent un relayeur d'assertion (suggestive); dès lors il suffit de considérer que la contre-question peut porter sur l'assertion induite comme dans le cas de "I suppose he won't come, will he ?"; la reprise "I don't think" ne pré-suppose pas comme les contre-questions que l'assertion qu'elle reprend soit catégorique, d'où l'acceptabilité de (49) à côté de la bizarrerie de (v) et (vi).

"May" et à plus forte raison "might" ne peuvent évidemment jouer le rôle de relayeurs d'assertion que dans des contextes où ils ne s'opposent pas à une assertion catégorique, mais par exemple introduisent une idée autrement non envisagée; tout ce qu'on n'exclut pas est possible; mais le possible qu'on cite seul est plus proche de l'assertion.

167-1 Alors qu'on a "est-ce qu'il viendra ?", où "est-ce que", qu'on le considère ou non comme "figé", induit une ~~in~~modalité interrogative dans sa complétive. L'apparence figée de ces expressions pourrait être due à ce qu'elles sont réduites à peu près à la fonction de relayeurs; mais emploi très spécialisé ne signifie pas nécessairement "locution inanalysable"; notons, à côté du tour "c'est que" d'assertion emphatique le tour "ce n'est que" inducteur d'assertion dans "si ce n'est que" (sauf que, sinon que c'est que).

167-2 Certains parenthétiques français, sans se comporter comme les reprises du type "n'est-ce pas", pourraient avoir une valeur un peu analogue; ainsi dans:

- (i) Viendra-t-il, crois-tu ?
- (ii) Viendra-t-il, dites-moi

(le second étant librement antéposable); la plupart sont familiers et il est difficile de décider au seul vu de leurs positions (elles-mêmes peu claires) s'ils s'apparentent plutôt à des incisives modales ou à des reprises, lorsque la base n'est pas modalement marquée.

IX-I 177-1 On peut même insérer n'importe quelle incise dans une subordonnée à modalité autonome si celle-ci n'est pas introduite par un élément signifiant: il n'y a plus besoin que l'incise soit transparente; tel est le cas des relatives non déterminatives et des appositions; ainsi (i):

(i) Un passant - moi-même, prétend cet imbécile - s'approcha à quelques mètres

a le même sens que (ii):

(ii) Un passant, que cet imbécile prétend être moi - s'approcha

clairement la modalité du prédicat "moi-même" (c'était moi) n'est pas rapportée au locuteur; il n'est donc pas modalisé; c'est bien l'absence de lien sémantique entre le contenu de la relative qui conditionne l'apparition d'une incise non transparente; de fait la relative munie d'une telle incise ne peut avoir valeur explicative, me semble-t-il; la chose doit être difficile à établir en français; elle le serait moins peut-être dans une langue distinguant, comme le latin, les relatives explicatives formellement (v.g. subjonctif).

177-2 Dans (i):

(i) Figure-toi qu'il a néigé, il paraît acceptable dans un style peut-être familier, le relayeur incise ne peut évidemment induire la modalité de l'impératif; (i) doit être rapproché de (ii):

(ii) Figure-toi qu'il paraît qu'il a neigé qui montre que l'incise, dont la modalité est induite par l'expression "figure-toi", induit à son tour la modalité de la complétive "il a neigé".

178-1 Ce n'est pas coutume que Ross lésine sur la longueur de ses exemples: or toutes ses incises comparables à celles évoquées ici sont dépourvues d'adjonction (v.g. "they feel").

179-1 Il me semble qu'on peut opposer:

(i) Moi, ma mère prétend que la bouillie me fait grandir

(ii) Moi, le toubib dit que je devrais m'en déshabituer

(iii) ?? Moi, ce crétin s' imagine que j'aime ça

(iv) Ce crétin s' imagine que moi, j'aime ça

ces exemples me semblent confirmer le rapprochement fait avec les cas anglais de "topicalisation" et l'analyse proposée; on comparera en outre:

(v) ?? ~~Quand~~ Moi, que je devrais m'en déshabituer est l'avis du toubib

(vi) Que moi, je devrais m'en déshabituer est l'avis du toubib

ces exemples confirmeraient qu'une complétive sujet ne peut être modalement induite, et que le détachement à l'intérieur de la complétive n'a que valeur de transposition d'un détachement en style indirect. De même avec induction d'interrogation on peut comparer:

(vii) En Espagne, pleut-il ?

(viii) En Espagne, crois-tu qu'il pleut ?

(ix) Qu'en Espagne, il pleuve, te semble-t-il possible ?

(x) ?? En Espagne, qu'il pleuve, te semble-t-il possible ?

Enfin on opposera:

(xi) Pleut-il ? - En Espagne, je crois.

(xii) Pleut-il ? - En Espagne, je le crois.

(x) et (xii) étant corrects si l'opinion de celui qui ~~interlocuté~~ est interlocuté dans (x) ou répond dans (xii) est censée dépendre de l'endroit où il est; mais il ne parle plus alors de la pluie espagnole.

IX-II 181-1 Plus exactement celle des incisives qui forment avec leur base un énoncé unique automatiquement vrai dès lors qu'il est asserté.

184-1 La construction "croire savoir" est ambiguë; ainsi "Paul croit tout savoir" est paraphrasable par "Paul croit qu'il sait tout"; mais "Paul croit savoir qu'il est mort" n'admet pas ¹ cette paraphrase, et il doit s'agir alors d'un "savoir" par information ² venant d'autrui (il croit ce dont on l'a informé); la même variante sémantique de "savoir" (par information non sûre, parce qu'indirecte) apparaît univoquement dans les variantes de "que je sache"; de tels effets de sens semblent du même type que ceux que j'étudie au chapitre X: "je ne sache pas que" ressemble fort de fait à une "anticipation de négation" (je sais que non-P, mais pour autant seulement que mes informations sont complètes), anticipation en fait réductible à l'"ambiguïté" de "savoir"; cet effet de sens faible rend compte, je crois, des disparitions de présupposition évoquées dans ce chapitre, ainsi que de celles du type "Si tu savais que ta femme te trompe, la fesserais-tu ?".

185-1 Cette hypothèse d'un sens voisin de "je veux dire" n'est guère plausible: la "signification" ("entendre" = "comprendre") dénotée par "il s'entend" est rapportée à un anonyme "on", et non au locuteur: elle ne dépend pas de lui; de plus ce passif réflexif doit être rapproché de la valeur gnomique qu'il a très généralement: on oppose:

(i) Ces fruits se vendent (\$ par Casino + E)

(ii) Ces fruits sont vendus (par Casino + E)

à l'absence obligatoire d'un terme dénotant l'agent correspond la notion d'un sujet très général (sens général, voire gnomique).

186-1 On verra dans la section IV de ce chapitre qu'il s'agit là d'un cas particulier d'autoréférentialité (alloréférentialité interne).

187-1 Plus exactement, comme le montre l'article de Vendler (1970, p. 87) l'impuissance d'Austin "à reconnaître la distinction entre verbes d'état et performatifs (...) l'a conduit à inclure des membres indésirables dans pratiquement toutes ses listes. Des verbes tels que apprécier, comprendre, (...) (pour ne pas parler de mettre en doute, savoir et croire) ne sont pas primitivement des performatifs. Evidemment ces verbes et d'autres qui leur ressemblent peuvent à l'occasion se prêter à un usage performatif (...)" . J'avais donc sur ce point mal lu Austin et Vendler; mais en posant des verbes "non primitivement performatifs" qui "peuvent à l'occasion se prêter à un usage performatif", sans préciser d'ailleurs quel usage, Vendler

maître lourdement la contradiction - et s'y tient parce que son analyse "formaliste" tombe précisément sur ce genre de problèmes: il n'a pas défini la "classe formelle" des "verbes performatifs"; on se doute que l'emploi "performatif" de "croire" est simplement son emploi de relayeur, jamais "autovéridique" (cf. fin de ce chapitre), alors qu' "approuver" a un emploi automatiquement vrai (pour: donner son accord).

187-2 L'incise "je sache" risque de n'exister que dans mon propre langage: je ne l'ai trouvée attestée nulle part; elle ne m'en semble pas moins tout aussi naturelle que la relative "que je sache" (ou: "autant que je sache"). Naturellement elle représente l'indicatif du défectif "§ sacher" (avoir appris, savoir par autrui, etc.). J'opposerais:

- (i) § Je sache, il n'a jamais rien publié en anglais
- (ii) Il n'a jamais rien publié, je sache, en anglais
- (iii) Que je sache, il n'a jamais rien publié en anglais
- (iv) Il n'a jamais rien publié, que je sache, en anglais

l'inacceptabilité nette de (i) en ferait une incise ordinaire; l'indicatif de "sacher" n'est utilisé que dans la fonction de relayeur.

191-1 Les incises formées sur "signaler", "assurer", etc. pourraient sembler faire exception à cette curieuse contrainte si un pronom désignant l'interlocuteur n'y était obligatoire; ainsi à "Jean assure qu'il pleut" ne correspond pas une incise modale "j'assure", alors que l'incise non modale "assuré-je" est correcte. Promesse et serment sont plausiblement des modalités

fondamentalement assertives; "jurer" est garantir sur son honneur que ce qu'on dit est vrai; "promettre" pourrait être la même chose, la vérité de l'assertion étant garantie par l'action qu'on peut avoir sur la chose; familièrement "promettre" est souvent employé sans complétive à sens futur et sans la nuance de sens correspondant à cet emploi (d'où le sens "affirmer"): "promettre" et "jurer" peuvent donc être considérés comme des verbes simplement plus précis que "déclarer", et qui doivent à leur supplément sémantique la possibilité de former des incises modales. Il n'est pas impossible que l'inacceptabilité d'incises modales qui n'induiraient que l'assertivité pure doive être rapprochée du fait que les incises modales n'induisent que la modalité assertive: cette limitation implique en effet qu'une incise comme "je dis" ou "je déclare", dénuée de valeur contrastive, serait purement redondante. En revanche les principales relayers peuvent être de la forme "je dis" ou "je déclare" simplement; mais elles contrastent avec des relayers d'injonction, d'interrogation, etc.; on peut donc dire que les incises modales sont des relayers qui induisent une modalité comprenant ~~l'assertivité~~ l'assertivité avec un supplément.

191-2 "Espérer", objectera-t-on, n'induit pas une assertion; dans (i):

(i) J'espère que ça se terminera bien !

je ne "crois" ni n' "affirme" que ça se terminera bien: je le "souhaite"; "espérer" ne tendrait vers "croire" que lorsque sa complétive est au présent ou au passé; ainsi le Petit Larous-

se distingue, pour ces emplois, un sens particulier de "supposer", "aimer à croire"; P. Imbs écrit de même que "le verbe "espérer" se construit avec le futur dans son sens propre, avec le présent dans son sens figuré de "aimer à croire que"; (p. 43).

Cette distinction entre deux sens d' "espérer" est l'effet d'une illusion. Le sens d' "aimer à croire" ou "vouloir croire" n'est pas restreint au présent et figuré: il est fondamental; soit en effet:

(ii) Elle espère encore qu'il reviendra

(iii) Elle désespère de le voir revenir

dans ces emplois banaux avec futur, il est clair que "espérer" ne veut pas dire "désirer" ou "souhaiter": on affirme ou nie la croyance ou sa possibilité, non le désir de retour; "désespérer", c'est ne plus pouvoir croire ce qu'on voudrait croire.

L'approximation avec la notion de désir ou de souhait est donc un effet second: il est clair que si on "veut croire" que P, c'est qu'on désire que P, et on y arrive souvent ainsi: on croit facilement que les choses sont de telle manière parce qu'on voudrait qu'elles le soient. La volonté efficace de croire une chose n'est là qu'un effet du désir de cette chose; dans:

(iv) Il a (voulu + tenu à) venir

d'une manière un peu comparable, on peut entendre qu' il est venu (cf., parallèlement, "il a pu venir", qui implique toujours en français qu'il est venu, contrairement à lat. "potuit venire", où l'on peut admettre une possibilité même non réalisée, traduisible en français par " il aurait

pu venir"). "Espérer" signifie donc à peu près "vouloir croire", qui peut souvent le paraphraser, au sens où cette expression implique succès du "vouloir"; la différence est toutefois qu' "espérer" signifie qu'on veut croire (et par suite qu'on est près de croire), mais en ayant conscience soi-même qu'on croit par désir de croire; (vi) a donc plausiblement le même sens que (ii) pour "espérer":

(vi) Vous n'avez pas oublié votre pardessus, j'espère

"Espérer" signifie donc "croyance volontaire et consciente de l'être", d'où la nuance d'incertitude qu'il implique (assertion très mitigée); l'incise modale "j'espère" est bien inductrice d'assertion. "Désirer" et "souhaiter", ne signifiant pas fondamentalement "croyance" sont en revanche exclus et on rejette nettement:

(vii) § Vous reviendrez, je souhaite

(viii) § Vous reviendrez, je désire

IX-II 195-1 Les "performatifs" du type de (79) n'ont pas échappé à Austin qui en a dressé une liste, ni à Vendler (p. 86) qui y inclut curieusement le verbe "exiger". Faute d'y reconnaître, dans la logique de sa théorie (si on peut dire), des "performatifs de non-performance", c'est-à-dire des "performatifs-constatifs", Austin les appelle "expositifs": nouveau terme destiné à masquer la résistance des phénomènes.

196-1 Du même type que (83), très exactement, sont les énoncés du type:

(i) Cette chaussette est à toi

K
 α - Un "épar", non un "souhait", peut (à peu près) être dit "faux" ou du moins "erroné" ou "trompeur".

au moyen desquels on peut faire un don; pas plus que (83),
 (1) n'est automatiquement vrai: si la chaussette n'appartient pas au locuteur, si l'interlocuteur est privé du droit de posséder ou l'interlocuteur de celui de disposer de ses biens, etc. etc.: telles sont les mesquines préoccupations sur lesquelles s'articule l'analyse des "performatifs" dans la philosophie analytique, qui emprunte principalement ses concepts aux juristes, aux notaires et aux flics. La confusion entre ces énoncés d'autorité et les énoncés automatiquement vrais a été naturellement facilitée par les énoncés du type (84), énoncés automatiquement vrais et, de ce fait, énoncés d'autorité, dénués de toute valeur de vérité, dont la validité est un problème purement juridique. Si le terme "performatif" peut avoir un sens, c'est bien pour ceux-là, et ceux-là seulement: leur fonction est bien d'effectuer l'ouverture de la séance, le don, etc.; toutefois, afin d'éviter toute confusion, je les appellerai FACTITIFS,^d étant entendu que la modalité désignée ainsi s'oppose à l'assertivité.

197-1 Il convient d'insister sur le fait que si les phrases du type de (86) incorporaient une quelconque marque modale, elles seraient prodigieusement ambiguës, puisqu'elles servent à asserter, conseiller, interroger, etc.; les "deleted performatives" sont effacés et si bien effacés que dans la plupart des cas il est impossible de ~~en~~ conjecturer ce qu'ils étaient au vu de la seule forme de la phrase; la même chose est vraie

K. ^d Si il faut vraiment un mot autre que "performatif", mieux vaudrait quelque chose comme "opératif" inspiré de la théologie ancienne (sur le "Hoc est corpus meum" de la transsubstantiation).

des phrases du type de (87) auxquelles on prétend les réduire:

(87) peut être une décision, une question, une assertion dans

un contexte hypothétique:

(i) Que me déclareras-tu si l'avocat pose encore la même question ? - Je te déclare qu'il promet de récidiver (je ferai la déclaration suivante: ...)

La prétention explicative de la réduction transformationnelle n'est donc pas justifiée en ce qui concerne la modalité des assertions; mais si elle est nulle sur ce point, elle est moins que nulle quand on réduit, par exemple, un énoncé modalement marqué à un énoncé modalement non marqué; ainsi dériver (ii) de (iii):

(ii) Casse-toi

(iii) Je te somme de te casser

c'est dériver une phrase modalement marquée d'une phrase amodale, qui peut servir à asserter (éventuellement dans un contexte narratif, ou futur, etc.), mais aussi à interroger, à décider de ce qu'on va faire, etc. Une telle valeur explicative justifie-t-elle une règle d'une telle puissance ? C'est la pourtant l'essentiel de la valeur explicative aux yeux de transformationnalistes comme Ross ou Lakoff, même s'ils se gardent de l'avouer; dans de tels cas, on préfère mettre en avant les arguments "formels", "syntaxiques"; je n'ai pas la place ici d'en discuter en détail (sur ce sujet, cf. Anderson et pour une critique plus radicale, quoique souvent implicite,

Kuroda); mais la plupart des arguments apportés en faveur de l'analyse des "performatifs effacés" ne s'additionnent pas: ils se ramènent à ce simple schéma: les propositions enchâssées sous des "performatifs" (visibles) ont telle ou telle propriété que présentent également les propositions qui ne sont pas enchâssées sous de tels performatifs; par conséquent les propriétés exhibées par les secondes sont dues à la présence absente d'un performatif effacé. A supposer que cela soit factuellement incriticable, où est la valeur explicative ? En réduisant les phrases sans performatif aux phrases avec performatif, on simplifie, bien sûr, les "données": en dépit de leur différence apparente, toutes les phrases sont pareilles, elles ont toutes leur performatif évident ou caché; mais dans une mesure exactement égale on complique la théorie: pourquoi la règle d'effacement s'applique-t-elle ici, pas là ? mieux, l'addition est plus lourde dans la théorie de l'effacement, parce qu'elle s'oppose tout simplement à une absence de théorie; le choix est donc entre une théorie qui n'explique rien et l'aveu pur et simple de l'observation. Mieux, enfin: Anderson montre que telle ou telle propriété censée caractériser les phrases enchâssées sous un performatif effacé (visible ou caché) ne les caractérise pas nécessairement et est parfois également une propriété du performatif explicite lui-même !

Citons pourtant l'un des rares arguments (le seul que je connaisse) où l'argumentation semble lever cette hypothèse:

Lakoff (Linguistics and Natural Logic, pp. 20-21) oppose:

(iv) Egg creams, I like

(v) John says that egg creams, he likes

(vi) § The fact that egg creams, he likes bothers John

(vii) § John dreamed that egg creams, he liked

ces exemples sont censés démontrer, conformément au principe que je viens d'exposer, qu'on ne peut topicaliser les "egg creams" que sous un verbe du genre de "dire" (Lakoff n'est pas plus précis, il l'est même moins puisqu'il fait allusion à "une classe de verbes ~~px~~incluant les "verbs of saying"), avec sujets coréférentiels dans les propositions dominante et dominée; visiblement cette règle "générale" (sic) ne s'applique pas à (iv); c'est donc qu'elle s'y applique; le locuteur de (iv) a effacé l'expression "I say that" ou "I say" avant de parler. Omettons le fait que l'énoncé (viii):

(viii) Egg creams, John has told me he liked

est accepté au moins par certains locuteurs (cette lecture impliquant pour certains que je crois ce que Jean m'a dit). Lakoff complète ainsi l'argument; soit:

(ix) § Egg creams, I state that I like

(x) Egg creams, I stated that I liked

ainsi la propriété examinée ne s'appliquerait pas à un "performatif explicite"; le cercle vicieux serait évité.

Remarquons toutefois que l'argument serait plus convaincant si Lakoff n'avait substitué au verbe "say" le verbe "state" dans (ix) et (x), et que (x) risque d'être ambigu (a priori): (x) signifie-t-il que "j'ai soutenu que j'aimais au moins les

oeufs" ou que "il y a au moins une chose - les oeufs - que j'ai sou-
 tenu que j'aime" ? La signification de l'opposition entre (ix) et (x) n'est
 pas évidente, de loin.

Je n'ai pu obtenir des personnes que j'ai questionnées des
 jugements de grammaticalité aussi tranchés et assurés que ceux
 de Lakoff; toutefois la topicalisation est admise comme nette-
 ment meilleure que dans (ix) par certains locuteurs pour:

(xi) The egg creams I promise you'll like

(les oeufs, je te garantis que tu aimeras ça); notons que "that",
 omis dans (xi), est conservé dans (ix) alors que son rôle de blo-
 cage du déplacement à gauche, dans certaines constructions au
 moins, est bien connu.

198-| La proposition en "si" de (89) n'est peut-être pas une com-
 plétive de "penser"; en effet on comparera:

(i) Tu (parles + penses + songes + t'imagines) , si
 j'étais vexé

(ii)-T'étais vexé ?

- (Tu parles + tu penses) !

(iii) Si j'étais vexé !

on pourrait donc se demander si même dans (89) la proposi-
 tion en "si" n'est pas exclamative d'une manière autonome;
 mais cette analyse ne semble guère plausible avec les impé-
 ratifs correspondants puisqu'on a:

(iv) Songez si j'étais vexé !

(v) § Si j'étais vexé, songez !

(vi)-T'étais vexé ?

- Songez donc!

la proposition en "si" pourrait donc s'apparenter aux propositions qui s'emploient comme interrogatives indirectes (les subordonnées interrogatives et exclamatives, comme les indépendantes interrogatives et exclamatives, présentant certaines marques grammaticales communes).

200-1 Ce relayeur constitue lui-même une énonciation automatiquement vraie; en effet "j'ai l'honneur" introduit l'assertion "je vous fais savoir" (assertive par induction); celle-ci, comme "je vous signale", "je vous informe", est automatiquement vraie; on rapprochera ces relayeurs de l'impératif "sachez" (apprenez que). Trois relayeurs sont donc enchâssés dans (99), le relai d'assertivité étant récursif(cf. annexe).

207-1 La conjonction "et", mais non la conjonction "ou", induit l'assertivité de P et Q dans "P conjonction Q" si cette proposition complexe est elle-même assertée; on peut donc dire qu'elle joue le rôle de relayeur par rapport à ses conjoints, lorsque ceux-ci ne sont pas assertés d'une manière autonome.

209-1 Aux interprétations introspective, narrative, etc. de (155) correspondent des interprétations sensées de (154).

209-2 J'ometts pour être bref les relayeurs situés à gauche du Président.

211-1 Inversement on peut mettre en question un énoncé autovérifi-
que, opposant ainsi:

(i)-I order you to sweep the yard !

- Do you (really + E) ?

(ii) - Sweep the yard, please !

- \$ Do you ?

On peut de même en français questionner l'énoncé autovérifique par "est-ce bien vrai ?", "est-ce sûr ?", etc.

212-1 Dans Mathematical Structures of Language, à la section "Compara-
raison du langage avec la logique et les mathématiques" (je
traduis, pp. 202-203), Harris écrit: "Les difficultés qu'il
y a à comparer les deux systèmes sont diminuées du fait qu'on
peut montrer que les questions, impératifs et autres phrases
de ce genre, qui sont étrangères au domaine de la logique,
sont des transformées d'assertions ("Viens", transformée de
"Je t'ordonne de venir"), en sorte que l'ensemble non para-
phrastique de phrases ne contient que des assertions". A sup-
poser que la phrase "je t'ordonne que tu viennes" soit une
assertion, le sens complet doit en être connu - et en parti-
culier le sens du verbe "ordonner" - pour qu'elle ait quelque
chance d'être mise en rapport avec l'impérative correspon-
dante ou de l'évoquer; mais l'analyse de l'impératif "viens" lui-
même devrait fournir d'emblée le même résultat si on assigne à
un marqueur "impératif", ou plutôt à la structure des énoncés
impératifs, une signification, qu'elle doit bien avoir.

S'il faut à tout prix dériver syntaxiquement l'impératif d'une phrase assertive (en fait, amodale) je ne sais pas pourquoi "j'ordonne" a plus de partisans que:

(i) Je veux que tu sortes

qui, ambigu, peut être un ordre; il ne s'agit pas d'une ambiguïté grammaticale; mais en disant (i) je peux informer l'interlocuteur de ce que je veux sans prétendre le contraindre par cette information introspective (je peux dire (i) à un paralytique pour lui expliquer pourquoi j'ai fait venir des brancardiers); (i) est un ordre s'il est entendu que je ferai en sorte que telle chose se passe, et que l'interlocuteur n'a qu'à aviser lui-même à la chose. En cet emploi, et pour lui seul, on dit communément que l'énoncé "je veux ..." "est une volonté"; en ce sens on peut parler, au pluriel, des volontés, des quatre volontés, des dernières volontés, etc. de quelqu'un: une volonté est une volonté exprimée, une expression signifiant ma volonté; c'est l'occurrence de (i) qui peut être ma volonté. Ce glissement pragmatique de sens s'explique peut-être ainsi: une volonté qui ne se traduit ni par la contrainte physique, ni par un ordre, c'est-à-dire qui ne se traduit pas, n'est pas une volonté: une telle volonté pure serait pur désir; l'assertion que "je veux", lorsqu'elle peut jouer le rôle de la pression sans laquelle la volonté n'est pas, réalise donc la volonté; mieux, même si je ne "veux pas", en un sens introspectif, ce que je dis vouloir en contraignant ainsi l'interlocuteur, je le veux effectivement: c'est réellement une volonté (volonté exprimée); ainsi l'assertion que je veux réalise effectivement sa propre vérité; mais ce n'est pas à proprement parler un énoncé autovérifique: "je veux" ne signifie pas la volonté en tant que "volonté exprimée, réalisée", qu'il réalise.

Le sens introspectif de "je veux" est donc fondamental même dans ses emplois en apparence autovérifiques: il n'est pas autoréférentiel: l'occurrence du signe signifiant que "je veux" (introspectivement) peut seulement réaliser ma volonté, en l'exprimant. L'expression "je veux par la présente ..." serait absurde; le verbe "vouloir" ne peut pratiquement évoquer la volonté réalisée que dans des emplois comme "il a voulu que je parle", "il a voulu venir", ou le temps même semble impliquer une lecture telle que "il a manifesté la volonté de".

L'impératif "sors" n'a ni l'ambiguïté référentielle de "je t'ordonne de partir", ni l'ambiguïté toute pragmatique de "je veux"; il constitue dans tous ses emplois nécessairement une "volonté" ou un "ordre".

C'est, je crois, d'après les observations "superficielles" et des suggestions très anciennes qu'il faut plutôt chercher à rendre compte du statut linguistique de l'impératif. Comparons d'abord:

(ii) Je veux que tu m'aimes

(iii) Je veux être aimé de toi

qui n'ont pas le même sens; (ii) peut exprimer soit un projet personnel (je ferai en sorte que tu m'aimes), soit un ordre (aime-moi); (iii) ne peut exprimer l'ordre, mais peut annoncer mon projet de me rendre aimable. A cette importante différence de sens correspond le fait que dans (iii) "être aimé" n'a pas de sujet, et que le seul sujet imaginable serait coréférentiel au sujet de "veux"; on refuse en revanche:

(iv) Je veux que je sois aimé de toi

(iv) pourrait être bizarre, quoique grammatical, parce que dans la complétive de "vouloir" le sujet grammatical dénote celui par.

l'intermédiaire de qui est censée s'opérer la réalisation de la volonté exprimée par "vouloir": "je" n'est pas un intermédiaire pour "je"; (iv) impliquerait qu'il puisse l'être; mais ce que je veux "que je fasse", d'emblée, tout simplement, je veux "le faire". Une règle très générale doit être en jeu ici; soit en effet:

(v) Je ferai qu'il parte

(vi) Je le ferai partir

cette opposition bien connue montre que la présence du sujet dans (v) implique une activité autonome de "il"; seul (vi) peut annoncer une éjection par catapulte par exemple (je le sortirai); corrélativement la relation d'action (de causalité) entre "je" et "sortir" est indirecte dans (v), directe dans (vi) où l'intermédiaire "il" est superflu; son absence grammaticale ne saurait correspondre par pure coïncidence avec cette superfluité.

On a observé de longue date que, dans bien des langues, l'impératif se signalait par l'absence de marque du sujet; soit en français:

(vii) Parle

(viii) Parlez

(ix) Tu parles

(x) Vous parlez

L'impératif se distingue donc de l'indicatif à deux égards: le sujet est absent; la marque "s" disparaît à la deuxième personne

du singulier des verbes de la première conjugaison (y compris "sacher", "veuille"), ainsi que de "assaillir", "(c)ouvrir", "cueillir", "défaillir", "offrir", "souffrir", "tressaillir", et dans "aie", "va". Cette liste semble hétéroclite; elle ne l'est pas si on prête attention à la fonction exacte de la désinence "s" dans ces verbes: ce sont des verbes où la deuxième personne du singulier de l'indicatif se distingue de la première par la présence du "s" (je souffre / tu souffres, et non; je coud / tu couds); font exception apparemment à cette généralisation "va" et "aie" qui semblent correspondre aux indicatifs "je vais, tu vas" et "j'ai, tu as"; mais "tu vas" s'oppose à une troisième personne sans marque (sinon zéro) "il va", et "aie", formé sur le radical utilisé au subjonctif, s'oppose dans ce mode à "j'aie"; on peut imaginer, sur la base du subjonctif, un indicatif présentant la même opposition.

Comment expliquer l'apparente dissymétrie entre (vii) et (viii) ? dans un cas la désinence tombe; elle ne tombe pas dans l'autre: mais ces désinences sont des fonctions différentes: "s" oppose la deuxième personne du singulier de l'indicatif à une première ou troisième personne sans marque, et marque uniquement la deuxième personne - et non le singulier; au contraire la suppression de "ez" (ou de telle autre désinence correspondante) ferait tomber non seulement la marque de personne, mais celle de nombre: "ez" marque le nombre en même temps que la personne. Le singulier dans ces verbes est simplement non marqué (n'a pas de morphème pour le signifier, comme dans les noms et adjectifs): sa marque est l'absence de marque; le pluriel est marqué, et sa marque est amalgamée à la marque de per-

sonne. Absence de la marque de personne au singulier n'altère donc pas le fait que le singulier est toujours marqué par contraste (non marqué, si on veut). Ainsi l'impératif obéit sans exception, peut-être, à cette règle morphologique générale: il ne comporte pas de marque qui soit uniquement marque d'une seule personne, qu'elle soit désinence ou pronom. Et puisque la marque de personne au pluriel est amalgamée avec la marque de nombre et ne s'en sépare pas, elle ne contraste pas morphologiquement avec sa propre absence: elle ne marque pas, contrastivement; à ce niveau on peut dire que l'impératif est marqué par l'absence de toute marque de personne.

On a admis jusqu'ici que l'impératif se démarquait de l'indicatif; mais qu'est-ce que l'indicatif lui-même? on a vu qu'il était, modalement, un non-mode; c'est de même un non-temps au présent, le présent n'étant pas marqué et le "présent" pouvant dénoter un temps quelconque, voire le non-temps de l'intemporel (présent gnominique ou des définitions par exemple). Dans la première conjugaison l'indicatif comporte seulement une marque verbale: le "e" muet, élidable devant toute voyelle, mais attesté par la non-chute de la consonne finale du radical dans la structure phonologique de "je chante" opposé au nom "chant"; "je chante" ne s'oppose pas à "nous chantons" par son "e", qu'on peut postuler muet au pluriel et élidé; l'impératif singulier "chante" est donc le radical lexical "chant" simplement suivi de la marque verbale qu'est l'"e" muet. Le même "e" verbal est postulable dans "chantez", qui comprend le radical lexical, la marque verbale et la marque de pluriel (la personne ne contrastant pas ici avec son absence). Bref l'impératif est une forme verbale n'admettant de désinence que numérique.

En parlant d'"e" élidé dans "chantez" ou "chantons" on s'écarte évidemment des faits de surface: mais ce n'est là que métaphore, si on veut; la métaphore inverse vaudrait autant: au lieu de

"e" "muet" - voyelle toujours là mais parfois se taisant - on pourrait parler, dans une description équivalente, de "non-voyelle parlante" - voyelle jamais là mais parfois exprimant son néant par un "e": la présence absente du "e muet" ou l'absence présente de la "non-voyelle parlante" ne signifient rien d'autre que la conservation d'une consonne, qui peut entraîner la présence d'une voyelle à fonction syllabique. Au lieu de "e muet" et de "non-voyelle parlante", on parlera plus exactement de "e syllabique". (Notons en passant que cette notion semble nécessaire pour décrire fonctionnellement la versification classique française qui est fondée sur un principe syllabique strict). Au lieu de "voyelle caduque" on parlera de "consonne conservée" (ou peut-être simplement de consonne).

L'impératif est donc presque le "sémantème nu" dont on a parfois parlé à son sujet: toutefois il comporte la marque verbale à la première conjugaison (consonne non caduque) et la marque numérique: c'est le radical verbal non personnel; qu'il est bien verbal est en outre attesté par le fait qu'il admette les clitiques ("en", "y", "le", etc.) et la négation (y compris le clitique "ne", qui ~~est~~ est incompatible avec la postposition des clitiques caractéristique de l'impératif). Par suite dans certaines langues l'impératif ne se distingue pas de l'infinitif, lequel, même lorsqu'il comporte une marque suffixale (en grec ancien par exemple), peut servir parfois à former une injonction (infinitif impératif grec): même là il n'admet aucun sujet.

Il reste à suggérer une interprétation possible de l'impératif qui le distingue des formes formellement et sémantiquement différentes qu'on prétend lui assimiler. Notons d'abord que là encore la notion d'autoréférence nous dispense de faire appel au concept de locuteur; concept d'ailleurs superflu dans un proverbe par exemple: un proverbe est un énoncé sans locuteur; celui qui le cite par exemple le "poignez vilain, il vous oindra" s'efface derrière l'anonymat proverbial; de même il est lourd de considérer qu'en employant "mettons" dans sa valeur hypothétique et métalinguistique le locuteur soit réellement en cause; le rôle d' "enjoigneur" du locuteur n'est qu'une conséquence purement éventuelle de ceci: l'absence de marque de personne signifie que l'occurrence de l'énoncé, active, détermine l'interlocuteur à faire telle chose que l'énoncé signifie; le véritable agent de la chose énoncée, c'est l'occurrence de l'énoncé.

Il serait curieux que le concept d'interlocuteur soit plus essentiel et directement pertinent que celui de locuteur. Notons d'abord, justement, que ce concept, si on le tient pour central dans la notion linguistique d' "impératif", empêche de former une généralisation: il existe, dans certaines langues, un impératif de la troisième personne; ainsi lat. "venito" est un ordre non à l'interlocuteur, mais à une troisième personne ("to" ne correspondant pas à un "sujet" ENXà, ni n'étant une désinence personnelle); mais considérons, en français même, les expressions tenues pour figées - parce qu'on a figé le cadre de l'impératif - suivantes:

(xiii) A Dieu va !

(xiv) Va pour la soupe à l'oignon

(xv) Soit !

La première est dialectale peut-être: cela ne veut pas dire figée, et elle a appartenu au "beau langage"; la seconde est répandue et ne fait pas archaïque; la troisième de même; laquelle est une injonction à l'interlocuteur ? mais elles ont les caractéristiques mêmes de l'impératif: si "soit" était le subjonctif, il lui faudrait un sujet (comme dans "puissès-tu" ou "dût-il" peut-être et en tout cas dans "vive la quille" ou "qu'il s'en aille"); (xix), dit-on dans les dictionnaires, marque la résignation; au lieu je pourrais dire:

(xvi) La soupe à l'oignon, ça ira ! (Bon !)

qui peut marquer le même manque d'enthousiasme, et revenir de même à donner mon accord: "pour" dans l'impérative (xiv) introduit la désignation de ce qui ne peut être sujet, l'impératif n'en ayant pas: seule ma décision impérative cause que ce mets "ira" - c'est-à-dire en gros conviendra, ou qu'on s'en contentera; qu'il "aille", cela dépend de moi (de mon accord) et justifie le caractère raisonnable de l'impératif; que ce n'est pas là un impératif "de la deuxième personne" est certain puisqu'on ne voit guère l'utilité de l'impératif dans (xvii) ou le sens que (xviii) et (xix) ont en commun avec (xiv):

(xvii) Va, chérie, pour la soupe à l'oignon

(xviii) Va toi-même pour la soupe à l'oignon

(xix) Va bien vite pour la soupe à l'oignon

Par rapport à un interlocuteur éventuel, (xiv) est un "bon !" et non un impératif. De même "à Dieu va" ne saurait être un

ordre à un interlocuteur ou à Dieu; plutôt que la résignation, elle marque l'abandon: on remet à Dieu ce qu'on ne peut soit même gouverner comme on renverrait "au diable les soucis !": cet abandon, ce renvoi de ce dont il se décharge ainsi dépend aussi de la volonté de l'interlocuteur: on peut renoncer à agir sur quelque chose, ainsi l'impératif est plausible. "Soit" équivaut à:

(xx) Je veux bien

dans les deux sens où (xx) est une acceptation: l'acceptation de la chose ou l'acceptation de l'assertion; il ne s'ensuit^{pas} naturellement, de l'impératif "soit", que la chose se fera ou que l'assertion visée soit vraie: mais mon accord est univoquement donné, où l'hypothèse est acceptée par moi et je dois m'y tenir sous peine de contradiction tant que je ne l'ai pas ^{écartée} réfutée. Ces énoncés constituent donc autant d'impératifs ~~xxx~~ qui n'engagent rien à un éventuel interlocuteur, et ils sont régulièrement dépourvus de sujet: ce qui ~~xxx~~ doit faire que les choses "aillent à Dieu", que la soupe à l'ognon "aille" ou que telle chose "soit", le véritable agent, ce n'est pas la soupe ou les choses, qui ne sont pas "sujets" de l'énoncé: c'est son occurrence même (cf. l'impératif "crève salope").

En anglais où la conséquence de la règle formelle de l'impératif est qu'un impératif "de la première personne du pluriel" serait indiscernable d'un impératif "de la deuxième personne" la périphrase par le factitif "let" permet de marquer le "sujet" ... en le transformant en "objet": dans:

(xxi) Let's go

l'hypothèse que "we" est sujet "effacé" de "let" est fondée sur une argumentation dérisoire, que j'ai critiquée dans "On a current type of argumentation"; comme le souligne Newmeyer, qui s'en émerveille, "us" ou "s" n'est pas le réflexif que cette hypothèse prédit; mais l'hypothèse que le "sujet effacé" est "you" ne serait pas meilleure: on refuse:

(xxii) § Let us (yourselves) go (yourselves)

"let", dans (xxi), n'a pas de "sujet" - notion grammaticale; mais l'agent du factitif, c'est l'occurrence de l'énoncé elle-même. Notons en passant que la forme "s", caractéristique des impératifs, évoque fort l'absence pure et simple de sujet proprement dit: c'est une forme réduite, possible dans cette structure où, de plus, il est impossible d'accentuer phonologiquement le "us" (§ "let US go"): la voyelle de "us" est toujours la voyelle "neutre" dans ce cas, et non le "ʌ" (c'est-à-dire la même voyelle purement syllabique que dans le "s" ou le "is" qu'on considère comme la "troisième personne du verbe "be"" alors que ce sont purement et simplement la troisième personne, désinence ne désinant rien que le sujet - "be" n'ayant pas de troisième personne (cf. en français familier "ç't'un salaud", "où ç'qu'est mon crayon"; ou, à côté de "s" pour "has", patois breton "j'ons" (^{NOUS VOUS} ~~je~~), avec la désinence de "j'mangeons").

Ainsi, dans les langues où la règle d'absence de sujet a pour conséquence des ambiguïtés, des trucs tels que la périphrase factitive en anglais ou les suffixes "to" et "tote" en latin permettent de compenser l'insuffisance grammaticale des énoncés; mais ce n'est pas une règle générale: "va" en français sert à

la "troisième personne"; "comme" en anglais n'oppose pas singulier et pluriel; "let's go" est univoque, et de même "let US go", l'un n'ayant d'autre "sujet" que l'énoncé lui-même, l'autre ne pouvant induire un ordre au "nous" accentué; mais "let us go" est grammaticalement ambigu, ou plutôt se prête à deux emplois distincts: ceux que distinguent les formes précédentes: dans le second (xxii) serait correct (laissez-nous vous-mêmes partir). Ce qu'on appelle "sujet" de l'impératif est devinable donc tantôt par des indices grammaticaux, tantôt par le bon sens, plus généralement par le fait qu'on prend soin, en prononçant un énoncé impératif, de bien marquer à qui on s'adresse (emploi du vocatif, par exemple, attitude, etc.): on fait sentir ainsi par qui on entend que la volonté soit faite, éventuellement.

Signalons enfin que la règle de suppression de marque du sujet doit être nuancée en français: dans "soit" le "t" marque la troisième personne; dans "à Dieu vat" également (cette graphie concurrençant l'autre); mais "soit" s'oppose à "sois", première ou deuxième personne, et non à "soi", absent du paradigme; de même "va(t)" appartient à au moins deux paradigmes anciennement concurrentiels: à côté de la seconde personne de l'indicatif "vas", la première "vas" est attestée XIII (cf. La Fontaine: "je me vas désaltérant"); la désinence purement personnelle reste donc lorsqu'elle ne s'oppose pas à sa propre absence à l'indicatif; je n'en vois pas la raison. De

plus on dit:

(xxiii) Vas-y

(xxiv) Donnes-en à Pierre

devant un clitique à initiale vocalique, la marque désinentielle est donc obligatoire; cet phénomène est d'ailleurs plus général que l'impératif puisque en inversion on a:

(xxv) Ira-t-il ?

Les simples affixes de personne - qui sont des marques mais non des sujets - sont donc conservés lorsqu'intervient la règle plus générale selon laquelle tout clitique à initiale vocalique postposé (et, naturellement, ne portant pas en fait sur un autre verbe placé à droite du premier) impose la présence d'un affixe personnel.

Dans un important article, le Professeur Quang Phuc Dong a branlé que les expressions anglaises du type "Fuck you", "Shit on Lyndon Johnson", "Damn", etc. n'étaient pas, comme le veut "une erreur communément répandue", des énoncés impératifs. Diverses études non moins capitales des Studies Out in Left Field convergent dans cette direction. J'essaierai, dans une étude plus importante encore ("La notion de dérivation délocutive"), de rallumer le flambeau de l'erreur dépassée et de montrer même que dans:

(xxvi) Those damned corns still being trodden on !

"damned" doit être entendu délocutivement, approximativement ainsi:

(xxvii) Those corns (which are said "Damn (them)" (by me)) still being trodden on !



cette analyse fait de "damned" un prédicat autovérifique: en disant qu'il sacre contre ses cors, le locuteur sacre effectivement contre eux. "Sacré", dans "sacré Luc", s'analyse de même; dans le cas de "damned", si "damn !" est bien un impératif, l'expression autovérifique induit un impératif.

Pour souligner le caractère singulier de l'impératif, j'ai admis jusqu'ici que les expressions "je veux que", lorsqu'elles constituaient une volonté, n'étaient pas autoréférentielles. Pourtant une analyse dans cette direction pourrait être suggérée. Soit, d'abord, (xxviii):

(xxviii) Il faut s'en aller

qui peut n'être qu'une constatation, mais peut, pratiquement, avoir force d'impératif; mais "falloir" peut être accompagné d'un complément en "pour" marquant ce qui nécessite telle nécessité:

(xxix) Pour être gros, il faut manger de la soupe

(xxx) Pour attraper le train, il faut te lever tôt

en ce cas, l'interprétation "impérative" de "falloir" ne semble guère plausible; il est concevable que dans l'interprétation quasi "impérative" de (xxviii) ce soit l'occurrence même de l'énoncé qui soit censée constituer l'élément nécessitant "s'en aller"; mais "falloir" n'impose pas un tel sens. Soit:

(xxxi) Cette manipulation exige du doigté

(xxxii) Cela veut du temps

(xxxiii) La lecture de ce passage requiert peu d'attention

ces exemples, d'abord, montrent que "vouloir", "exiger" et "re-

quérir" n'exigent, ne requièrent ni ne veulent un "sujet humain"; ils admettent approximativement pour paraphrases:

(xxxiv) Pour faire cette manipulation il faut du doigté

(xxxv) Pour cela il faut du temps

(xxxvi) Pour lire ça il faut peu d'attention

qui suggèrent que "pour P il faut Q" et "P (veut + exige + requiert) Q" sont à certains égards équivalents: le sujet de "vouloir" est le nécessitant, son objet le nécessaire. Parallèlement à (xxviii) on peut donc supposer que:

(xxxvii) Je veux qu'il parte

lorsque c'est "une volonté", pourrait signifier que "mon présent énoncé nécessite son départ"; en tant que pensée et non plus énoncé, penser "je veux que P" pourrait être interprété autoréférentiellement comme signifiant que "la présente pensée nécessite que P". Si on admet pour définition de l'impératif ou plutôt, plus généralement (pour englober un "sentiment" non exprimé) la forme de proposition "P" qui nécessite que P (notons-la "P !"), "vouloir P" pourrait se traduire, dans le cas des propositions, "penser "P !""; dès lors "je veux P", interprété autoréférentiellement ("ceci est une pensée "P !") serait autovérifique de la même manière que "je pense P", c'est-à-dire que l'énoncé "je veux P" ne ferait que traduire une pensée autoréférentielle sans l'être lui-même.

Il se pourrait que la relation appelée ici "nécessiter" soit peu différente de l'implication, son apparente particularité tenant à ce que l'impliquant y est une occurrence propositionnelle et l'impliqué un événement; la volonté apparaîtrait comme une causalité autoréférentielle prospective (finalité). On peut imaginer l'assertivité comme la relation inverse entre une occurrence propositionnelle et un événement qu'elle se donne comme sa cause, croyance pure et volonté "inconsciente" manquant seulement de l'autoréférence.

Soit:

(xxxviii) Descends de là tout de suite

(xxxix)-Toc toc - Entrez

(xl) Fais-moi cela, que tu le veuilles ou non

(xli) Fais-le si tu y tiens

de ces exemples on pourrait conclure que l'impératif peut servir non seulement à ordonner, mais aussi à permettre: (xxxix) et (xli) sont des autorisations et non des injonctions. A ma connaissance on n'a jamais relevé de tels exemples pour parler d'une ambiguïté de l'impératif, et on a non-fait justement. Un rapprochement avec ce "phénomène" s'impose: en disant:

(xlii) Mais il ne faut pas que tu fasses ça !

on peut interdire à quelqu'un de faire ça, mais aussi, dans une certaine mesure, on peut le dispenser de le faire si on est tenu par l'interlocuteur pour l'autorité compétente et le distributeur des tâches. Cette deuxième valeur pratique de (xlii) n'est évidemment plausible que dans l'interprétation de (xlii) sans "déplacement de négation". Naturellement la formulation

même de cette règle, de cette transformation, masque le rapport de ce phénomène avec le précédent; l'approximation lexicale, que "falloir" dans (xlii), avec négation, peut signifier "être possible" (d'où: permis) le révèle. Le changement de valeur de l'impératif est exactement parallèle à celui de "falloir": ordre et permission (autorisation), ou nécessité (dont l'assertion peut valoir ordre) et possibilité (dont l'assertion peut faire autorisation), c'est tout un. La pression exercée par l'impératif, lorsqu'elle est elle-même formulée sous la pression d'un acte entrepris par l'interlocuteur, ne revient qu'à débloquer mon obstacle possible et mon ordre n'est plus que permission.

IX-IV 219-1 Soit:

(i) Les signataires (de cette pétition + E) condamnent vigoureusement de telles mesures

l'énoncé (i) peut être produit par un journaliste qui n'est pour rien dans la pétition et ne condamne rien.

219-2 De même:

(i) Meilleurs voeux

(ii) Bien le bonjour

(ii) ne doit pas être confondu avec le souhait "bonjour !", qui, dans le sens de "que ta journée soit bonne" (ou tel sens équivalent) n'est pas assertif; "bonjour" est délocutif de lui-même dans (ii) et signifie quelque chose comme "occu-

rence de la locution "bonjour !" " ou "souhait "bonjour !" "; de même "amitié" est autodélocutif dans "mes amitiés à la baronne": on a pas plusieurs amitiés pour elle, mais on peut lui envoyer mille témoignages ou signes d'amitié. Ces expressions ont donc, dans ces énoncés sans verbes, le même sens que dans "donner le bonjour", "transmettre les amitiés de". A cette notion de pluralité pourrait être liée l'apparition de "re-" dans "remercier" (primitivement "mercier"), au sens de "faire mille "merci" "; "merci" est un nom masculin délocutif de "merci !" (avec un nom féminin) dans "mille mercis" (où l' "s" marque la lexicalisation délocutive), autre expression délocutive automatiquement vraie de forme nominale.

220-1 Dans (i):

(i) Je promets à maman d'être sage
suggestion, conseil ou injonction psittacopédagogique, "je" peut ne pas désigner le "locuteur", qui est désigné par son nom.

222-1 Un diplomate, un notaire ne prendraient pas Benveniste au sérieux; un bail peut commencer par "je soussigné Untel", être suivi d'une signature accompagnée d'un "lu et approuvé" (ceci visant à exclure que le signataire ne s'avoue l'auteur que d'un poème), de références au lieu, à la date, à la forme même du contrat, etc., et encore faire figure de bail laxiste: trop de ruses sont possibles avec la signification exacte des termes et la dénotation des référentiels.

227-1 Plus précisément, demander une permission revient pratiquement à signifier qu'on la prend. Quand la politesse devient purement formelle la linguistique ne l'est plus. Plus franchement on peut dire "je vais me permettre de vous de mander de ...".

228-1 Il me semble improbable qu'on risque d'utiliser (219) autoréférentiellement; mais dans l'hypothèse d'un tel emploi on pourrait dire que (219) n'est certainement pas un serment; cela ne voudrait pas nécessairement dire que (219) est automatiquement vrai: d'emblée, en première analyse, il apparaît que (219) n'est pas un serment - et en ce sens ce serait seulement un énoncé "suicoïcident" (cf. section suivante).

230-1 Peut-être le terme d' "énoncé" est-il mal choisi, et faudrait-il substituer "énonciation" là où je l'emploie.

233-1 De même "\$ sacher" n'est employé que comme relayeur; notons à ce propos que s'il existait un verbe dont seule l'infinitif soit connu, attesté et plausible, on n'hésiterait pas à le reconnaître pour verbe à part entière; mais un indicatif né par glissement d'interprétation d'un subjonctif (comme dans "\$ sacher", "\$ veiller", ou "ch[§]ailer" en ancien français) a les meilleurs chances d'être tenu pour une émanation aberrante du verbe dont il est né.

233-2 Non, la vie chère n'est pas fatale. Plus haut, toujours plus haut, tel semble être le mot d'ordre du Gouvernement POMPIDOU, MESSMER, GISCARD d'ESTAING, en matière de prix.

Chaque jour qui passe vient ajouter un article de plus à la liste déjà très longue des denrées en hausse. C'est ainsi que depuis JANVIER 1972 l'indice moyen des prix a augmenté de 16,9%. Si l'on tient compte que dans la même période le pouvoir d'achat des salaires a augmenté de 6,20 %, on s'aperçoit qu'on est loin du compte.

On est loin des déclarations de notre Ministre des Finances GISCARD l'accordéoniste qui déclarait au cours d'un débat parlementaire "le gouvernement a vocation d'améliorer les conditions d'existence des hommes dans un système fondé sur la libre entreprise".

Qui est responsable de la vie chère ? Les consommateurs ? les commerçants et artisans ?

La réalité c'est que le gouvernement veut cacher que la hausse des prix est le résultat de la politique des monopoles capitalistes dont il est la représentation.

En fait le pouvoir aimerait bien dresser les consommateurs contre les commerçants et artisans et vice-versa pour éviter qu'ensemble ils se dressent contre sa politique. Car la réalité c'est que le pouvoir qui est en place depuis tant d'années est pleinement et directement responsable des difficultés actuelles.

C'est pourquoi nous vous appelons à soutenir nos propositions pour juguler la hausse des prix.

C'est pourquoi nous vous appelons à signer nos listes de pétitions et à nous rejoindre dans nos rangs pour que, tous ensemble, nous luttons pour l'application de notre programme !

IX-V 234-1 Une version condensée de cette section a paru dans Linguistic Inquiry, vol. III (Printemps 1972, "Metalinguistic Auto-reference"); je crains de n'avoir pas su incorporer dans la présente rédaction les suggestions de corrections de A. Raggio, qui a bien voulu lire très attentivement une rédaction antérieure. Les analogies que je propose entre certains énoncés naturels et les interprétations de propositions logiques que j'ai hasardeusement bricolées ne prétendent qu'à suggérer une voie d'explication qui devrait être moins simpliste; parmi les diverses propriétés scandaleuses des sortes de raisonnement utilisées, l'écrasement systématique du métalangage dans le langage (à tous les niveaux) est peut-être partiellement justifié : rien dans les langues n'existe, apparemment, qui ressemble aux systèmes de prédicats hiérarchisés, à ces emboîtements de niveaux étanches qu'utilisent les logiciens (parait-il); on doit rendre compte de cette liberté qui permet de construire des énoncés inconsistants, mais aussi, on le verra, des énoncés aux propriétés mirifiques. Un bref exposé de cette section a été fait au "Sixth Meeting of Mathematical Psychology" (Montréal, 23-25 Août 1973) et au Séminaire de linguistique du département de linguistique française de l'Université de Provence (Octobre 1972); à cette occasion j'ai bénéficié de critiques d'Eric Audureau. L'idée que la "performativité" est liée à l'autoréférence est affirmée par Benveniste avec force, mais non précision; selon Ducrot - qui prétend tout expliquer en sens inverse - l'autoréférence serait pour Benveniste la

source de la performativité; Ducrot lit mal et Benveniste pense clairement comme lui. On lit en effet (p. 273) qu' "un énoncé performatif n'a de réalité que s'il est authentifié comme acte(...) De cette condition en résulte une autre. L'énoncé performatif, étant un acte, a cette propriété d'être unique (...) Cela conduit à reconnaître au performatif une propriété singulière, celle d'être sui-référentiel, de se référer à une réalité qu'il constitue lui-même, du fait qu'il est effectivement énoncé dans des conditions qui le font acte". On ne peut être plus clair. ^α Suivant les philosophes analytiques, Benveniste, comme Ducrot, voit dans le performatif d'abord un acte: cela donc n'est pas expliqué; je ne discuterai pas des déductions subséquentes de Benveniste et de Ducrot, qui ne me semblent pas expliquer l'apparition d'une autoréférence déduite de la performativité, autoréférence dès lors superflue de toutes manières.

239-1 La proposition (247) a été ici interprétée "aveuglément" (sans prise en considération de ce que pourrait y signifier "P^o"); peut-être est-il possible de procéder d'une autre manière en tenant compte de la propriété de récursivité (annexe) ?

243-1 Ces conséquences sont, pour chaque énoncé, en nombre quelconque et ne sont pas en général linguistiquement pertinentes, alors que le sont les assertions induites; ainsi les contre-questions ne contre-questionnent pas n'importe quoi: pour un emploi donné d'énoncé elles ont absolument déterminées.

K

α. Mais si mais si! Il se pourrait bien que ce soit l'interprétation de Ducrot qui soit la bonne, me semble-t-il en relisant.

245-1 L'analyse du rôle de relayeur des incisives modales non autovérificatives nécessite une étude particulière. Montrons seulement comment certaines reflètent un processus autovérificatif sans être autovérificatives elles-mêmes. Soit (i):

(i) Je pense qu'il pleut

équivalent à "si je ne me trompe, il pleut" et à "je me trompe où il pleut": elles sont fausses dans les mêmes conditions, et cela suggère qu'elles reflètent un processus autoréférentiel; considérons donc (i) non pas en tant que message verbal assertif, mais en tant que croyance (pensée assertive); on ne dit pas d'une pensée en tant que telle qu'elle est vraie ou fausse, mais juste (correcte, etc.) ou fausse; admettons que la notion d'assertion est là encore pertinente; prenons la pensée (croyance) (i) dans son interprétation autoréférentielle de:

(ii) = (i) Cette pensée est une pensée qu'il pleut et admettons que "penser" traduit la signification d'une pensée comme "dire" celle d'un dire; on se ramène ainsi au schéma (246): (i) est une pensée autovérificative: penser qu'on pense qu'il pleut, c'est penser qu'il pleut; dire (et non plus penser) (i), ce peut donc être exprimer une pensée autoréférentielle; comme c'est de plus la fonction du dire assertif que de traduire notre pensée, en disant (i) ou en disant "il pleut" on manifeste donc la même chose: qu'on pense qu'il pleut.

Une déduction voisine montrerait que, comme dit Alain (au moins !), "savoir, c'est savoir qu'on sait"; l'identification dans certains emplois du "je" à sa pensée (cf. Descartes) permettrait même de considérer que dans (i) "je" n'est pas un détour destiné à provoquer l'autoréférence, mais l'autoréférence même - dans le cadre, peut-être, de l'autoréférence large).

"Croire" et "penser" ne sont pas synonymes; signalons seulement quelques différences dans leurs emplois; soit:

- (i) Paul croit tout ce qu'on lui raconte
- (ii) ? Paul pense tout ce qu'on lui raconte
- (iii) Je n'en crois pas mes yeux
- (iv) ? Je n'en pense pas mes yeux
- (v) Je pense donc je suis
- (vi) ? Je crois donc je suis

"croire" semble pouvoir être plus "passif" que "penser"; la passivité de la "confiance" ((i) et (iii)) ne peut donc s'exprimer avec "penser"; le sophisme cartésien, intéressant avec "penser", ne l'est pas avec "croire", (vi) n'ayant pas plus de séduction philosophique que "je marche donc je suis". Soit:

- (vii) Georges (croit + pense) qu'on s'en va
- (viii) Médor (croit + ? pense) qu'on s'en va

les bêtes comme nous peuvent "croire", c'est-à-dire qu'on peut exprimer certains de leurs comportements par rapport à la notion de "vrai", mais croient brutalement, simplement, et on oppose:

- (ix) Georges croit que c'est vrai qu'on s'en va
- (x) ? Médor croit que c'est vrai qu'on s'en va

les bêtes n'étant pas censées médiatiser leur rapport à une "vérité" par la notion de "vrai". Soit:

- (xi) Descartes croit que pour penser, il faut être
- (xii) Descartes pense que pour penser, il faut être

s'il est admis que Descartes a fortétement et constamment prétendu dans ses écrits que "pour penser il faut être", il en a peut-être menti: (xi) est une assertion douteuse; (xii) ne l'est pas nécessairement: dans un sens voisin de (xi) (pense en son for intérieur), (xii) est douteux; mais dans le sens, plausible, de "donner pour avis", (xii) est établi: de même l' "avis" de quelqu'un peut signifier son "avis exprimé"; ce glis-

sement de sansdoit pourtant être nuancé: on oppose:

(xiii) Descartes a exprimé à dessein l'avis que Dieu pouvait revenir dans son système

(xiv) ? Descartes a (pensé + cru) à dessein que Dieu pouvait rentrer dans son système

donc "penser", même dans (xii), n'est en aucun cas simplement réductible à "dire qu'on pense" ou "exprimer l'avis que". Soit encore:

(xv) Quand je pense que ce pourri m'a eu, j'enrage

(xvi) ? Quand je crois que ce pourri m'a eu, j'enrage

une pensée peut me passer par la tête; la croyance y est figée, comme une chose. soit:

(xvii) Ce lapsus signifie que vous croyez que votre mère vous trompe avec votre père

(xviii) ? Ce lapsus signifie que vous pensez que votre mère vous trompe avec votre père

(xviii) est bien sûr acceptable: mais "croire" exprime adéquatement l'inconscient, comme il exprime la croyance du chien.

La pensée, et non la croyance, dit-on, est le propre de l'homme; la croyance le distingue du roseau, mais non du chien. Pour rendre compte de ces platitudes, je proposerai la définition suivante de "penser":

(xix) Définition de "penser"

Penser que Q, c'est croire qu'on croit Q autoréférentiellement

L'idiotie de (viii) serait donc un cas particulier de celle de (x): le chien dispose d'informations, est informable, mais se sert de l'information comme d'une monnaie: pas pour elle-même; elle est transparente pour lui; l'humain peut tenir l'information pour une information, et avoir une information sur une in-

K- *l-Définition sûrement incorrecte me serait-elle que parce qu'elle rend très mal compte de l'aspect événementiel de la pensée (contrairement à ce que je suppose p44)*

formation (et récursivement): il y a information sur une information dans (x) et la même chose, autoréférentiellement, dans (vii) avec "penser"; cela seul nous permet d'être sceptiques ou au contraire "assurés", permet de parler d'apparence et d'erreur, etc.

Revenons aux exemples d'où on est parti. La confiance mise à l'épreuve dans les premiers exemples est une notion complémentaire du doute: sa contradictoire; elle dépend donc, comme le doute, de l'autoréférentialité de l'information, ou de sa référentialité à une information; on ne dit qu'un chien croit que pour dire qu'il ne fait que croire, et non pour dire qu'il fait confiance (là je simplifie un peu). Yeux et racontards dans (i) et (iii) sont en effet des informations, non des choses.

Autoréférentielle, la pensée réfère à sa propre occurrence: il faut donc que l'événement qu'est cette occurrence arrive: elle n'est qu'en acte; elle n'est pas, comme une croyance, dans le tiroir de la mémoire; elle n'est pas inconsciente. Activité, elle est donc datable, commence et finit - alors que la croyance, sauf à changer chaque jour d'avis, est relativement permanente et intemporelle, comme le montre le contraste de (XV) et (xvi). On peut dire au distrait d'essayer de penser à quelque chose, non au sceptique d'y croire (à part Pascal). C'est une partie, la plus solide, du cogito cartésien, sa partie béotienne par laquelle il vaut simplement l' "ambulo ergo sum" (pour n'en pas citer la réduction plus célèbre); son prestige supplémentaire n'étant que dans la déduction autoréférentielle,

dans l'autarcie du "je pense"; mais pour en sortir le "donc je suis" il faut en sortir: le cogito est un événement, passé lequel il ne reste que la relation douteuse d'un événement, farcie d'une déduction.

Pour dire ce qu'on croit, encore faut-il le penser - ne fût-ce qu'en le disant; c'est toujours une pensée qu'on exprime si la parole n'est pas automatique, mais volontaire; l'événement qu'est l'expression ne risque donc pas de se confondre avec l'état de la croyance: "croire" ne se prête donc pas à un usage quasi autodélocutif (cf. exemple (xi)); "penser" s'y prête, dans la mesure où parfois (presque ordinairement même) la pensée n'est pas seulement traduite par une parole ^{postérieure} ~~antérieure~~ à elle, ^{n'est pas} possédée avant d'être livrée, mais où le locuteur, pensant dans la parole et par elle, ne se distingue pas du penseur; la pensée peut se donner en se faisant (ou se refaisant); de même le signe autovérifique se fait; c'est le cas dans les incises modales telles que "je pense", "je suppose".

La définition (xix) de "penser" ne rend compte que d'une partie du sens de "pensée": elle est trop précise; soit en effet:

(xx) Je pense à (rien + Marie)

qui n'implique rien d'assertif; en toute rigueur même, (xxi):

(xxi) Je pense que je suis roi d'Espagne

peut ne pas signifier que je pense, mais que je rêve que je suis roi: pure idée; la pensée, en tant qu'elle est pensée, est amodale comme la phrase "il pleut"; elle peut seulement être assertive; mais en tant que se pensant elle est assertive, sinon elle n'est que rêve; notons que dans:

(xxii) Je suis le roi d'Espagne, je pense la pensée, en tant que pensée (référent de son autoréférence), doit être assertive: l'incise modale ne peut signifier que je rêve que je suis roi: il n'y aurait pas induction d'assertion; (xxii) ne se rêve pas. Il ne suffit pas de retoucher la définition (xix) pour rendre compte de cela car on obtiendrait pour nouvelle définition:

(xxiii) Penser que Q, c'est croire qu'on pense que

Q

qui est circulaire; ou bien donc on prendra "penser" pour axiome - mais on ne pourra en tirer "croire", "croire" n'étant pas autoréférentiel; ou on définira "penser" par rapport à autre chose. De (xx) il faut rapprocher:

(xxiv) Que fais-tu ? - (Je pense + je crois)

"je crois" exige un contexte tel qu'on sache "ce que je crois"; "penser" s'en passe, suffisant qu'il dénote une activité; les compléments en "à" de (xx) indiquent seulement un objet de cette activité, l'objet nul impliquant que je ne pense pas (si "je pense à rien" (et non "je ne pense à rien") peut impliquer une pensée, c'est seulement pour la valeur de quantification qualitative de "rien"). Dans "je crois à Paul", Paul n'est pas l'objet de ma croyance (qui n'a d'objet que celui de son assertion), mais de ma confiance, attitude et non état; dans "je crois à tout ça", "tout ça" désigne les choses ou les propositions que je crois, non tel objet qu'elles mettent en cause. Peut-être ne peut-on concevoir la pensée que dans le cadre (au moins)

d'un système qui "tourne", d'une machine, dont le mouvement soit l'occurrence d'une proposition, où une pensée soit (au moins) une occurrence autoréférentielle. La "réflexivité" ne s'ajouterait donc pas à ce dont elle est "conscience", mais induirait elle-même son contenu. La pensée "je pense que P" serait donc (éventuellement) doublement autoréférentielle, "penser" lui-même l'étant d'emblée.

Les aspects réflexif et événementiel de la pensée sont tout le sujet de la poésie de Mallarmé, qui en est la mise en scène spirituelle exacte. Le poème inachevé Igitur s'annonce déjà par son titre comme une correction de l'"ergo" de Descartes, relation de nécessité liant la pensée à l'être: la "réflexion" n'est pas une propriété, un attribut d'un "moi" réfléchissant: le personnage "Igitur" est la réflexion de l'ombre dans un caveau aux parois "luisantes" ; l'acte "fou" qu'il pose d'affirmer la nécessité de sa propre "Idée" consomme sa perte, il retourne au néant. "C'est toujours le hasard, commente Mallarmé, qui accomplit sa propre Idée en s'affirmant ou se niant. Devant son existence la négation et l'affirmation viennent échouer": naufrage de "Salut", "A la nue accablante tu", du "Coup de Dés"; de même c'est l'inexistence de l'"oiseau", "cygne", qui se révèle, dans le dernier tercet du sonnet "Le vierge", n'être que la réflexion pour soi de la constellation du "Cygne", son apparition à elle-même, à la faveur d'un lac dur, glace. Ce point, éclairant pour l'analyse des incises autoréférentielles, est développé dans "Remarques sur un sonnet de Mallarmé" (à paraître dans Studi Francesi, Turin, 1973 ou 1974). Mallarmé jette donc le doute bien plus loin que le philosophe, en identifiant strictement le "je" à sa propre réflexion.

246-1 Cette interprétation autoréférentielle est imposée univoquement par le choix de la négation "ne"; comparer:

(1) Je ne saurais vous dire combien j'ai été charmé de votre visite !

(ii) § Non, Monsieur l'examineur, je ne saurais vous dire qu'elle est la hauteur exacte de l'Himalaya !

là encore "no" (ainsi que "savoir" dans le sens de "pouvoir", ou du moins dans un emploi à effet comparable) impose à la principale la fonction de relayeur: (i) équivaut à l'exclamation directe:

(iii) Comme j'ai été charmé de votre visite !

la négation ^{"ne"} apparaît obligatoirement dans des relayeurs comme "si ce n'est que", "il n'est que de" (sorte de relayeur qui confirme ^{une} l'assertion préalable), etc., ainsi que dans des expressions que faute de mieux j'appellerai "subjectives":

(iv) Je n'oserais ! α (cf. ?? Moi je n'oserais)

(v) Je ne puis !

(vi) Il n'importe (n'importe) !

(iv) et (v) font plus que dire qu'on n'ose pas ou ne peut pas: leur occurrence constitue le refus ou le recul; par (v) ^{je me dérobe,} je m'interdis de faire ce que je ne "peux pas"; (vi) ne fait pas que nier l'importance de telle chose: il l'écarte, comme négligeable; ainsi s'opposent:

(vii) Cela n'a pas d'importance, mais je me dépêcherai quand même

(viii) ? Il n'importe, mais je me dépêcherai quand même

(ix) N'importe qui pouvait franchir la porte

K

α - La négation ne n'est pas obligatoire ici (ne-pas serait OK) mais elle impose une valeur pragmatique dérivée; elle fait de même avec "si je ne me trompe", inducteur d'assertion et non simple introspectif.

(x) Il n'importe pas de savoir qui pouvait franchir la porte

Dans (ix), et non dans (x), en niant l'importance de la référence du sujet, on admet tout sujet ("tout le monde pouvait franchir la porte"), et on ne peut substituer l'imparfait dans (ix) ("§ n'importait qui"): c'est une décision du locuteur au niveau de la référence (" aucune importance !"); peut-être pourrait-on parler ici de relayeur de référence. Toutefois le relayeur de "référence indifférente" ne s'emploie que pour évoquer une indifférence objective analogue: "Il parle avec n'importe qui" ne signifie pas qu'il parle avec tout le monde, mais qu'il est indifférent au choix de son interlocuteur; dans cet emploi "n'importe qui" est focus existentiel ^{non spécifique} et ne peut donc apparaître à gauche de l'énoncé à moins que l'auxiliaire "pouvoir" (ou le conditionnel de "saurait", ou un conditionnel de valeur potentielle) annule la différence entre "n'importe qui" et "tout le monde" (ce que "n'importe qui" ou "le premier venu" peut faire, tout le monde l'eût fait à sa place, donc tout le monde peut le faire en principe; mais ce que fait "le premier venu" (par exemple, en se levant tôt, ramasser le ver), tout le monde ne le fera pas): le premier venu peut épuiser la potentialité que tous avaient au départ.

Que l' "importance" dénotée par "n'importe qui" puisse se rapporter d'abord et directement au locuteur (indifférence référentielle) et non à tel personnage apparaît dans le dialogue:

(xi) - Il parlait volontiers.

- Mais avec qui ?

- Quelle question !

en niant l'importance de la question, le locuteur nier l'importance de la détermination d'un éventuel complément indirect de "parlait"; et il peut par ce moyen suggérer que le personnage parlait avec "n'importe qui"; cette interprétation, ici facultative, est obligatoire pour le relayeur de référence à négation autoréférentielle "ne".

248-1 Soit les deux énoncés sans contexte:

(i) La proposition qui suit est un mensonge ou il pleut

(ii) La présente proposition est un mensonge ou il pleut

où l'expression de la première proposition désigne la seconde dans (i) et l'énoncé entier dans (ii): de tels énoncés sont également non attestés; toutefois seul le second me semble concevable et interprétable comme une assertion qu'il pleut; le premier me semble inconcevable, et pour la raison suivante: sauf effet de relai, un membre disjoint par "ou" n'est pas asserté; dès lors l'idée qu'il puisse être un mensonge est absurde; le second me semble faire la même impression que (259) et suggérer que ces énoncés naturels sont plausiblement autoréférentiels, quoique non autovérifiables.

J'ai systématiquement négligé les cas où on interpréterait la conjonction "ou" non pas comme divisant une assertion unique, mais comme disjoignant à un niveau supérieur deux assertions (sens de "ou du moins"), remettant ainsi en

K α- NON; comparez plutôt: « Ou il pleut (et ça va dans ma tête), ou il ne pleut pas mais alors je suis dingue »; clairement je serais dingue, non pas de croire toute cette proposition, mais seulement, qu'il pleut - et même dans « C'est du Mozart, ou je suis sourd » il est clair que l'erreur imputable à la surdité porte seulement sur « C'est du Mozart ».

question une assertion préalablement posée; on ne peut insérer "du moins" dans:

(iii) § Il pleut ou du moins je me trompe

(iv) § Il pleut ou du moins je mens

la conjonction y joue donc bien son rôle de diviseur d'assertion, ^α contrairement aux conjonctions qui ne peuvent que regrouper des assertions indépendantes ("car", "mais", "or"); notons qu'une conjonction comme "si", le plus ordinairement diviseur d'assertion, peut, apparemment, lier deux assertions (cf. "puisque"); mais cet emploi, souvent paraphrasé par "s'il est vrai que", "du moment que", doit peut-être plutôt être considéré comme un cas d'induction de la principale par la conditionnelle, celle-ci étant supposée vraie: (P et (si P, Q)) induit l'assertion de Q; "donc" pourrait de même jouer le rôle de relayeur d'une proposition primitivement amodale.

249-1 Beaucoup de relayeurs ne peuvent pas (sauf éventuellement emphase) se conjoindre à l'assertion qu'ils pourraient induire; ainsi on oppose:

(i) (Il est vrai + je (pense + dis)) qu'il pleut

(ii) ? Il pleut et (c'est vrai + je le (pense + dis))

En revanche on admet:

(iii) Il était là et je le dis sans plaisanter

(iv) Il était là et je le dis très sincèrement

(v) Il était là et heureusement

ces formes coordonnées permettent de supposer que dans:

K- ^α Et inversement on peut dire "Ou il pleut, ou je me trompe", où le 1^{er} ou garantit que il pleut n'est pas d'abord indépendamment énoncé.

(vi) Sans blague, il était là

(vii) Sincèrement, il était là

(viii) Heureusement, il était là

les adverbes peuvent ne pas être des relayeurs d'assertion, mais des modificateurs d'assertion autonome - eux-mêmes indépendamment assertifs; dans:

(ix) Heureusement qu'il était là

la construction complétive n'implique pas que l'adverbe soit relayeur: la complétive pourrait être présupposée (ou quelque chose de tel) par le prédicat "heureux", dans ce cas au moins; sans cela on imagine mal comment son sens pourrait le rendre relayeur. Cette fonction est plus plausible dans:

(x) (x) Peut-être qu'il était là

(xi) Ma parole qu'il était là

(xi), en particulier, pouvant être interprété comme autovéridique ("tu as ma parole que" pourrait être un commentaire de sa propre occurrence). Dans:

(xii) Je regrette qu'il ait cru à propos, à ce moment

là, de commander une nouvelle tournée

la principale joue un rôle comparable à "heureusement"

Il n'y a guère de raison de suspecter un relayeur "je dis" d'avoir "existé", puis disparu corps et biens pour expliquer la possibilité de la présence de "sincèrement" dans (vii): cet exemple montre simplement qu'un adverbe peut porter sur une assertion et non simplement sur un verbe ou une proposition; d'ailleurs comme on accepte (vi) et refuse (xiii):

(xiii) § Charles VII disait sans blague qu'il était en

verre

(pour: sans plaisanter) l'hypothèse du disparu n'avancerait pas à grand chose. Même dans (xiv):

(xiv) Sincèrement, je t'assure que ce n'est pas moi là n'est pas évident que "sincèrement" doive porter sur le verbe "assurer": l'adverbe pourrait peut-être aussi bien porter sur l'assertion induite; en cette hypothèse il faudrait supposer un deuxième relayeur, disparu celui-là. Un élément d'une phrase peut donc porter, non sur telle partie de la phrase, mais sur cette chose extra-grammaticale qu'est une assertion. Dans:

(xv) Croirais-tu qu'il viendra, sans blague !

"sans blague" porte visiblement sur l'assertion induite correspondant à la complétive; on peut donc supposer que dans:

(xvi) Je ne crois pas qu'il en ait encore la moindre idée, sans rigoler

selon la lecture où la principale induit l'assertion de la négation de la complétive, "sans rigoler" puisse porter sur une assertion négative qui n'a le sens, ni de la principale, ni de la complétive.

Les tests des relayeurs ne s'appliquent ni à "heureusement", ni à des propositions comme "je regrette" qui lui ressemblent, et ont le même genre de présupposition; ainsi dans:

(xvii) Heureusement qu'il est parti, n'est-ce pas ?

(xviii) Je regrette qu'il soit parti, n'est-ce pas ?

la contre-question ne semble pas porter sur une assertion du genre de "il est parti" - encore qu'on puisse peut-être remettre ainsi en question un présupposé; dans (xix):

(xix) Il doit même être rond à l'heure qu'il est, puisque je regrette qu'il ait cru à propos de commander une nouvelle tournée

on a l'impression bizarre que mon regret rend quelqu'un rond, où que d'un regret je déduis une ivresse: "je regrette que" n'est pas transparent.

256-1 Le dialogue (305) serait naturel pour une lecture de type introspectif, devant l'Inquisition par exemple: "je veux dire" commente alors quelque chose d'autre (telle oeuvre).

262-1 J. Kimball, comparant (i) et (ii):

(i) I believe that if P, then Q

(ii) If P, then I believe that Q

conclut qu'il y a paraphrase, donc "déplacement" de "I believe" et que (i) est la structure profonde de (ii), dans la lecture "expressive" de "I believe" (lecture de relayeur). Notons d'abord qu'un "déplacement" comparable devrait intervenir, pour les mêmes raisons, entre (iii) et (iv):

(iii) (Que R si P, alors Q) est vrai

(iv) Si P, alors (que Q est vrai)

la paraphrase est donc vraisemblablement l'effet d'une équivalence logique, non d'un déplacement: la relation d'équivalence entre (iii) et (iv) n'est pas syntaxique: elle résulte de la propriété logique de "vrai", qu'on peut définir ainsi (en écrasant le métalangage dans le langage):

(v) (Vrai (P)) = P

cette équivalence, appliquée à (iii) et (iv), donne pour équivalent dans chaque cas:

(vi) Si P, Q

il faudrait, cette fois, quelque transformation d'effacement ou de génération spontanée de "est vrai" ! On est dans l'absurde, et ce n'est pas dans ce domaine une raison de croire.

Considérons maintenant les correspondants de (i) et (ii) contenant une expression candidate à jouer le rôle d'autocommentaire:

(vii) Je prétends que si P, alors Q

(viii) Si P, je prétends que Q

la relation de paraphrase tient encore là; là encore aucun "déplacement" syntaxique n'est à postuler; en effet les propositions autoréférentielles (ix) et (x):

(ix) $R^o \rightarrow (P \rightarrow Q)$

(x) $P \rightarrow (R^o \rightarrow Q)$

qui correspondent aux interprétations autoréférentielles envisageables de (vii) et (viii) sont équivalentes respectivement à:

(xi) $R \ \& \ (R \rightarrow (P \rightarrow Q))$

(xii) $R \ \& \ (P \rightarrow (R \rightarrow Q))$

qui sont équivalentes et impliquent toutes deux (xiii):

(xiii) $P \rightarrow Q$

(vii) et (viii) sont donc logiquement équivalents et autovérifi-
fiques. Les énoncés (i) et (ii) ne sont pas autovérifi-
fiques, mais dénotent deux pensées <sup>autovérifi-
fiques</sup> autoréférentiellement équivalentes et im-
pliquant toutes deux (xiii), selon la même déduction.

Ajoutons que Kimball, dans le même article, commet une grosse erreur en soutenant que la lecture "expressive" (avec

relayeur, c'est-à-dire dénotant une pensée autoréférentielle) de:

(xiv) I don't believe that P

est la seule à admettre la lecture en "déplacement de négation" (Kimball croit aussi prouver sémantiquement ce déplacement); en effet on admet fort bien:

(xv) He never believed that I would arrive until ten

Kimball note à ce propos, après Kartunnen (qui aborde ces sujets dans le même volume), que des modaux comme "must" ou "may" se promènent de la même manière; ainsi il y aurait une relation transformationnelle entre:

(xviii) It must be the case that if P, then Q

(xix) If P, it must be the case that Q

Admettons que (xx) a à peu près le sens de (xxi), entant que

(xxi) dénote une pensée autoréférentielle:

(xx) He must be there

(xxi) I believe ((S) & (S → (he is there)))

cette interprétation de "must" ("S" dénotant une pensée quelconque: je crois quelque chose dont je crois que ça implique "he is there") nous ramène au cas de (i) et (ii), sans qu'il soit besoin d'inventer un concept de "nécessité" particulier (comme l'ont fait beaucoup de logiciens et de linguistes): la notion de "probabilité" découle naturellement du "I believe" et c'est là qu'il faut l'expliquer. Comment se fait-il que dire "P" marque moins d'incertitude que dire "je crois que P" ? alors qu'on peut croire dur comme fer ou naïvement et sans le moindre doute ce qu'on croit. La pensée "je crois que P" induit la pensée "P"; mais elle est marquée par rapport à elle par la présence du relayeur; pour interpréter sa présence d'une manière non redondan-

α. Mais si (xxi) ne fait pas l'affaire.

te, il faut simplement le rapprocher du risque d'erreur dont un humain a l'expérience, et explicite dans le "si je ne me trompe": je doute de ce que je crois dès que je m'aperçois que je le crois: cette dissociation produite par l'autoréférence entre la croyance et la vérité simple a son pendant "objectif" dans l'apposition entre "P" et "il semble que P" ou "il paraît que P", indices physiques et informations humaines pouvant être pris nuement pour la vérité ou réflexivement pour des "informations" sujettes à erreur.

Du problème soulevé par (i) et (ii) il convient de rapprocher les soi-disants "déplacements" de topicalisation; soit le "détachement" qui dérive (paraît-il) (xxiii) de (xxii):

(xxii) Il aime les frites tièdes

(xxiii) Les frites tièdes, il aime ça

ce serait commode d'expliquer la pâle ressemblance de ces phrases par une transformation; mais cette rapide explication n'expliquerait pas que le "détaché" puisse franchir un relayer, ni pourquoi on ne détache pas:

(xxiv) ? Quelqu'un, il est venu

(xxv) ? Tout le monde, il est venu

alors qu'on "détache" :

(xxvi) Tous ces gars-là, ils sont partis

Je voudrais suggérer, non une explication exacte, mais une approche d'explication unifiée de ces phénomènes; approche, parce que je le ferai au moyen d'une analogie avec un langage formel dont seul un McCawley peut croire que sa syntaxe est celle des langues. En un mot, les "détachements" sont possibles lorsque la quantification de l'élément détaché peut être formalisée par une conditionnelle sans quantificateur ni addition de négation; ainsi à (22) peut correspondre quelque chose du genre de :

(xxvii) (x est une frite tiède) \rightarrow (il aime x)

et à (xxvi), (xxviii):

(xxviii) (x est un de ces gars là) \rightarrow (x est parti)

il suffit ici de prendre "x" pour une véritable variable: le locuteur n'a pas besoin de "préciser" et donne une simple variable, parce que sa thèse tient sous cette forme générale. L'implication tient lieu de quantificateur universel.

"Tout le monde" dans (xxv) se comporte autrement: c'est un indéfini indécomposable admettant, moins encore que "tous les gars" (pour qui elle n'est qu'inexacte) la paraphrase:

(xxix) § Le monde est (tout + tous) venu

syntagme lexicalisé, "tout le monde" ne contient donc pas un quantificateur plus un déterminant (le monde) au niveau syntaxique, où il n'est qu'un "tout" humain. Le quantificateur "tout le monde" est par suite irréductible, de même que "tout", à une conditionnelle: on peut le mettre dans une conditionnelle, mais il y est, non réduit.

Plus simplement on dira donc que le "détachement" donne au "détaché" valeur de quantification par rapport à la phrase; sa fonction est inapplicable (redondante et sans effet) à un pur quantificateur.

Considérons maintenant le "détaché" comme une conditionnelle; comparons (xxx) et (xxxii) et leur analogues (xxxiii) et (xxxiiii):

(xxx) Je crois que les frites tièdes, il aime ça

(xxxii) Les frites tièdes, je crois qu'il aime ça

(xxxiii) je crois que ((x est une frite tiède) \rightarrow

(il aime x))

(xxxiiii) (x est une frite tiède) \rightarrow (je crois que

(il aime x))

On est ramené - au prix d'une "analogie" formelle inexacte, certes, mais éclairante, je crois - au cas de (ix) et (x). Il semble donc oiseux de fictionner que le locuteur a déplacé ses syntagmes avant de les dire. Dans cette analyse, de plus, la virgule qui isole l'élément thème s'explique: elle sépare deux propositions, dont la première n'est pas strictement grammaticale puisque la variable peut en être absente ("Pierre"): c'est une conditionnelle de référence par rapport à la proposition qui suit, ou une REFERENCE CONDITIONNELLE. Qu'elle soit proscrite dans le langage soutenu pour un pur quantificateur - mais pratiquée dans un langage relâché s'explique: elle est alors non pas absurde, mais redondante. Qu'elle soit évitée dans le langage soutenu pour un mot qui n'est pas sujet est également explicable, si le thème d'un énoncé est sa référence conditionnelle: il est oiseux de le marquer si c'est un élément partie gauche de l'énoncé. La fonction utile de la position détachée ou conditionnelle est de marquer comme conditionnel référentiellement un élément qui autrement ne pourrait normalement être pris pour thème. On peut donc à cet égard considérer le langage familier comme un usage "relâché" de la langue plutôt qu'une langue distincte; ~~de~~ "bon usage" de la langue l'usage d'une langue unique varie.

Il n'y a pas lieu de confondre la valeur quantificatrice d'un syntagme en position détachée (dominant la proposition) avec celle du focus existentiel: celui-là n'est pas conditionnel.

Soit, d'autre part:

(xxxiv) Je crois que c'est elle que je préfère

(xxxv) C'est elle que je crois que je préfère

qui peuvent revenir au même si "je crois" est pris comme relayeur; le focus ici grammaticalement déterminé par "c'est" peut être entendu (voire doit, avec "préfère"), non comme existentiel, mais comme de détermination; il est donc présumé que "elle" est le seul complément correct pour moi dans "je préfère ———". Formons encore une analogie approximative en "formalisant" ainsi la signification de "c'est elle que je préfère":

(xxxvi) (Je préfère x) \rightarrow (x = elle)

(xxxvi) étant subordonné à l'hypothèse - qu'on laissera de côté - que "je préfère quelqu'un"; on "formalisera" alors ainsi les pensées (xxxiv) et (xxxv):

(xxxiv) $P^{\circ} \rightarrow ((\text{je préfère } x) \rightarrow (x = \text{elle}))$

(xxxv) (Je préfère x) \rightarrow ($P^{\circ} \rightarrow (x = \text{elle})$)

dont on peut vérifier aisément qu'elles impliquent toutes deux (xxxvi): l'induction identique de (xxxiv) et (xxxv) semble pouvoir s'expliquer logiquement - sans déplacement transformationnel de la croyance bien entendu. Le même effet se retrouve dans les questions correspondantes ("crois-tu ...") naturellement.

Cette suggestion grossière d'analyse ne rend pas compte d'un grand nombre de problèmes tels que l'opposition entre:

(xxxvi) Paul, je l'aime, mais Jacques, je ne l'aime pas

(xxxvii) ? Je l'aime, Paul, mais je ne l'aime pas, Jacques

qu'on rapprochera de l'opposition entre:

(xxxviii) Paul construit les chars mais Jacques fournit les bombes

(xxxix) Les chars sont construits par Paul mais les bombes sont fournies par Jacques

phrases dont l'une oppose les ~~xxxx~~personnages par leur production et l'autre les armes par leur producteur, à moins que par intonation on ne focalise les sujets, invertissant ainsi la portée des oppositions (par thématisation corrélatrice des compléments); c'est cet effet qui semble bizarre dans (xxxvii): l'élément opposé semble ne pas pouvoir être isolé grammaticalement du "mais" qui l'oppose à l'autre; la focalisation par intonation du sujet ne le coupe pas de la conjonction.

265-1 Les exemples de gestes évoqués plus haut sortaient déjà du domaine de la sémiologie linguistique; mais il n'est pas exclu que l'effet autovérifique déborde la sémiologie au sens strict de ce terme (comme étude des objets ayant pour fonction de signifier); ainsi on ne dira pas d'une apparence qu'elle est vraie ou fausse, mais on peut dire qu'elle est "trompeuse" ou ne l'est pas, et peut faire ou non "illusion": il n'y a vérité ou fausseté que pour le jugement qu'un sujet, pour qui elle soit apparence, peut fonder sur elle. Or, même si la chose ne se dit pas (l'apparence, pour elle-même, ne parle pas) on peut peut-être supposer qu'un objet qui aurait l'air d'avoir d'^{l'air}être de telle manière aurait l'air d'être de telle manière, et que l'apparence d'apparence ne puisse ainsi nous tromper: l'apparence autoréférentielle serait autovérifique.

265-2 Une vaste classe d'énoncés du type:

(i) Je te fais caporal

(ii) Je te donne cette chaussette

peuvent sembler ne pas être autovérifiques: par (i) on ne fait un caporal que sous certaines conditions réglementaires; (ii) ne rend pas possesseur d'une chaussette l'interlocuteur qui la posséderait déjà; (i) et (ii) ressemblent fort à:

(iii) Tu es caporal

(iv) Cette chaussette est à toi

appelons "factitifs" les énoncés (i) et (ii) par rapport à (iii)

et (iv); on pourrait en effet représenter ainsi leur sens:

(v) Je fais que (tu es caporal)

(vi) Je fais que (cette chaussette est à toi)

on ne s'écarte pas ainsi de la définition traditionnelle de "factitif".

Malgré leurs ressemblances, les énoncés (i) et (ii) diffèrent des énoncés (iii) et (iv); comparons:

(vii) Par la présente je te fais caporal

(viii) Par la présente je te lègue ma chaussette

(ix) ? Par la présente tu es caporal

(x) ? Par la présente cette chausse est à toi

comparons encore:

(xi) Je te ferai caporal à compter du premier Août

(xii) Je te léguerai ma chaussette à compter de la première année suivant mon décès

(xiii) Tu seras caporal à compter du premier Août

(xiv) Cette chaussette t'appartiendra à compter de la première année suivant mon décès

ces quatre exemples sont également acceptables; mais seuls les deux derniers peuvent avoir force de décision: les deux premiers ne font qu'annoncer une décision qui reste à espérer.

Ces différences suggèrent que (i) et (ii), mais non (iii) et

(iv), peuvent être autoréférentiels.

Il est clair que les énoncés de sens factitif (i) et (ii) ont la même force, sont sujets aux mêmes conditions de validité que les énoncés (iii) et (iv); or ces énoncés sont ceux dont on a appelé "factitive" la modalité (on aurait pu dire: "performative"): leur fonction, qu'ils ne peuvent remplir que sous certaines conditions, est d'effectuer la chose qu'ils dénotent; la fonction d'une occurrence à modalité factitive de P est de faire que P.

On peut donc analyser ainsi les énoncés (i) et (ii), interprétés autoréférentiellement:

(xv)=(i) (i) fait que (tu es caporal)

(xvi)=(ii) (ii) fait que (cette chaussette est à toi)

ils ne sauraient, ainsi analysés, être autovérifiables en ce sens qu'il ne suffit pas de dire (i) ou (ii) pour que l'interlocuteur monte en grade ou acquière la chaussette; mais ils le sont si on interprète "faire" comme désignant la fonction factitive du signe, qui se trouve être sa modalité; ils sont effectivement équivalents à (iii) et (iv), donc sont autovérifiables en cette interprétation; c'est uniquement en tant

qu'ils induisent une modalité factitive qu'ils ne peuvent avoir cette propriété, et deviennent même indifférents au vrai. On rencontre donc ici le même problème et le même risque de confusion qu'avec l'exemple (84) de ce chapitre, seulement compliqué par la lexicalisation factitive et le fait que "faire" peut désigner seulement la fonction du signe et non son effet incertain. Ce sont donc bien des énoncés autovérifiables, devenant de ce fait des énoncés factitifs, c'est-à-dire des auto-relayeurs de factitivité. Si on veut conserver ici dans la mesure où elle est pertinente la terminologie d'Austin, on dira que ces énoncés, étant autovérifiables, deviennent des performatifs.

On peut analyser de la même manière l'exemple (xvii), que Benveniste prétend rapporter à un verbe implicite "déclarer", "décider" ou "décréter":

(xvii) M. X. est nommé ministre plénipotentiaire parallèlement à la définition "donner un nom" pour "nommer" du Petit Larousse nous utiliserons ici celle de "donner un titre" pour interpréter (xvii) et (xviii):

(xviii) Le titre de ministre plénipotentiaire est donné à M. X.

dont on dérivera sans trop de scandale (xix):

(xix) (...) fait que (M. X. a le titre de ministre plénipotentiaire)

on se dispensera d'introduire ici un locuteur que l'énoncé de départ n'atteste pas: le texte officiel a sa force comme texte publié, et on posera d'emblée pour agent de (xix)

un indice autoréférentiel tel que "le présent arrêté"; (xvii) se ramène ainsi à (i) et (ii): c'est un énoncé autovérifiable qui se donne la valeur d'énoncé factitif de la complétive de (xix).

265-3 A quelqu'un qui dit (i), ou (ii) dans le même sens:

(i) Je vous promets que je vous favoriserai !

(ii) Je vous favoriserai !

c'est-à-dire à quelqu'un qui promet, on peut fort bien, dans chaque cas, répondre, dans le même sens:

(iii) menteur ! Ce n'est pas vrai !

qualifications qui, pour être pertinentes, impliquent qu'une promesse soit une assertion.

267-1 Pour isoler l'effet autovérifiable on a décomposé les énoncés du type (i) en énoncés complexes du type (ii):

(i) Je dis qu'il pleut

(ii) Je dis X; X signifie qu'il pleut

pour montrer clairement où intervient la modalité on peut préciser ainsi l'analyse de (i):

(iii) J'émetts un signe

(iii) J'émetts un signe X; X est une assertion qu'il pleut

l'interprétation autoréférentielle revient à interpréter (iii) ainsi:

(iv)=(i) Je dis (i); (i) est une assertion qu'il pleut

la deuxième proposition de (iv) est autovérifiable; mais la première est simplement autocoïncidente, et elle ne saurait à el-

le seule constituer un message bien pertinent; c'est de la confusion de ces deux aspects complémentaires, mais profondément différents, de (i) qu'est née la théorie des "performatifs" de la philosophie analytique, confondant énoncés factitifs et autovérifiques dès le principe, alors qu'ils n'interfèrent qu'incidemment.

L'intervention d'un sous-énoncé autocoïncident est déterminante, parce qu'elle provoque l'autoréférentialité; mais comme on l'a vu celle-ci pourrait être accomplie plus simplement par un simple référentiel nominal tel que "la présente", "ceci" ou "P°" dans le modèle que j'ai utilisé; pourquoi l'usage naturel du langage procède-t-il autrement, alors que la langue, avec le simple déictique "ceci", fournit un procédé direct d'autoréférence, pas plus ambigu que le détour habituel par la référence à l'acte de communication ? Comme on l'a vu, l'énoncé autovérifique "ceci veut dire que P" n'est pas employé: la phrase qui le forme n'est jamais employée qu'autoréférentiellement.

En fait, il n'est pas exclu que les énoncés autovérifiques sans agent apparent, tels que "il est interdit de", "M. X est nommé caporal", puissent être considérés comme court-circuitant le détour par les conditions de la communication: cette hypothèse serait plus proche des apparences superficielles que celle qui présume qu'un sujet représentant quelque humain a été effacé; de plus, dans des conditions (juridiques) où la non-ambiguïté de l'énoncé est capitale, l'agent apparent en surface est fréquemment l'expression "par la présente" ("il est interdit par la présente"): plus en-

core que dans le cas précédent, l'analyse qui considère qu'un sujet humain a été effacé dans ce cas me paraît dictée par l'a priori que le concept de locuteur doit être appliqué, de gré ou de force, à toute occurrence de signe, même s'il n'en est pas fait mention; même si l'occurrence du signe, parchemin, minute ou journal officiel, a force par elle-même: qu'un homme soit à l'origine historique de l'apparition d'un signe ne le transforme pas nécessairement en locuteur ^{indissociable} de ce signe: quoique des législateurs existent, les lois sont comme si elles n'avaient pas d'auteur. Lorsqu'un sous-ordre, un personnage administratif, une nourrice disent que "c'est interdit de marcher ici", ils peuvent par ce moyen implicitement renvoyer la responsabilité à une autorité; mais, mieux, ils peuvent référer au principe que "la loi c'est la loi": laquelle de ces deux sources voudrait-on que, dans les énoncés qui ne réfèrent qu'à eux-mêmes, on efface? On présumera plutôt que, selon le préjugé inverse, là où rien dans une phrase n'apparaît, grammaticalement il n'y a rien. En ce sens la référence à un interlocuteur ne serait pas effacée là où elle n'est pas. On sait qu'elle peut se faire non à tel interlocuteur précis, mais à l'anonyme éventuellement interlocuteur ("le public est averti que ..."); plus nettement dans "les contrevenants sont avertis que ..." tout lecteur n'est pas censé être contrevenant; il peut n'y avoir nulle référence à un interlocuteur dans "il est interdit de ...".

Un piètre argument, "distributionnaliste" (en apparence), en faveur de l'effacement des locuteurs, des interlocuteurs, de tout ce qui évoque le schéma saussurien de la communication, serait d'en appeler que les verbes comme "dire" exigent un sujet humain et que par conséquent, quand il n'ont pas de sujet, ils ont un sujet humain, etc.; cet argument serait simplement vicieux s'il ne reposait sur des données tronquées; soit:

(v) Je dis qu'il pleut

(vi) § Ce caillou dit qu'il pleut

(vii)(Georges + Luc + Marie + Joséphine) dit qu'il pleut

(viii) § (Médor + Minet + Raminagrobis + Milou) dit qu'il pleut.

on peut on conclure que "dire" (et bien d'autres verbes) ont souvent un sujet humain, ou que sinon l'idée exprimée est assez étonnante; mais on admet:

(ix) Ma montre dit dix heures

(x) La Bible dit que ça ne se fait pas

(xi) Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille

(xii) Quelque chose me dit que ça va mal tourner

En fait c'est l'argument distributionnaliste qui tourne mal, et on se convaincrait qu'il n'existe pas avec une seule page du Littre: il n'y a plus qu'un seul recours pour sauver l'argument: se réfugier dans une théorie de la métaphore: tout terme qui s'applique à des sujets humains d'une part, à des sujets non humains d'autre part, avec selon les cas des sens assez voisins et assez différents en apparence est traditionnellement considéré comme métaphorique dans un de ses deux emplois; on hésite peu pour désigner le sens "originnaire", "véritable", "littéral": seul l'homme véritablement "dit", et il prête ses ver-

tus aux choses par complaisance, par poésie. On ne discutera pas de ce point, souvent admis implicitement, mais, semble-t-il, jamais argumenté.

En reconnaissant que l'allusion aux éternels "agents de la communication" n'est pas nécessaire à la formation d'un énoncé autovérifique naturel, on se prépare à reconnaître que c'est parfois, inversement, l'objet même de l'énoncé que de déterminer et de se donner de tels agents; ainsi dans l'en-tête épistolaire de style latin:

(xiii) Cicero salutatur Catilinam

qui, comme sa position l'indique, a bien pour fonction, non seulement de constituer un salut, mais de déterminer l'auteur et le destinataire de cette forme de prise de contact qui inaugure la lettre. On peut lire dans une circulaire:

(xiv) Cette circulaire s'adresse aux membres du personnel dont le nom commence par un "P"

cet énoncé n'est pas autoréférentiel au sens strict, en ce qu'il réfère à la totalité de la circulaire, voire si l'en veut à l'ensemble de la circulaire moins lui-même; mais la circulaire conçue globalement et contenant cet énoncé, fût-elle envoyée malignement à l'agent dont le nom commence par un "Z" et à lui seul, ne s'en adressera pas moins exclusivement à qui elle le spécifie. En disant:

(xv) Je m'engage devant vous tous à //.

(xvi) A vous, tout spécialement, j'adresse mes félicitations etc.

(xvii) Je dis, à toi surtout, qu'il faut continuer on détermine de même le destinataire du message; comme on l'a

vu, les incisives modales excluent toute adjonction; mais "je promets", "je jure", "je garantis", qui s'en passent pour former des énoncés autovérifiques en d'autres constructions, exigent la spécification du destinataire: sans doute fait-elle partie du message induit, comme un vocatif dans l'assertion simple correspondante. A cette fonction correspondent les commentaires alloréférentiels du genre "C'est à vous que ce discours s'adresse".

On a vu que "la présente" permettait de construire en français des énoncés autovérifiques purs, court-circuitant le détour par la référence au locuteur; mais le relayeur "ceci veut dire", ainsi que "c'est-à-dire", les plus simples possibles apparemment, sont exclus, peut-être, comme on l'a vu, parce qu'on ne risque de commenter qu'un message suspect d'être obscur par de telles expressions, et qu'un message qui se commente lui-même pour s'éclairer ne peut se suspecter en même temps d'être obscur. Mais il existe des relayeurs plus simples encore: en latin "id est", signifiant "c'est-à-dire", court-circuite même la notion explicite de signification pour établir entre deux signes la relation explicative: la copule y suffit; en allemand de même, "das ist". Soit en français:

(xviii) C'est qu'il pleut nom de Dieu

qui peut ne pas être employé alloréférentiellement, et constituer un discours complet; deux types d'analyse, à ma connaissance, ont été proposées pour cette phrase banale; l'une est que "c'est que" est inanalysable: aussi n'est-ce pas une analyse; l'autre attribue pour référent au déintique "ce" la pro-

position complétive et construit "être" absolument comme dans:

(xix) Le fait est qu'il pleut

(à supposer que la copule soit, même là, employée sans attribut; les phrases "le fait est" et "cela est" ne sont pas banales, ni même bien naturelles); (xviii) équivaudrait donc à (xx):

(xx) Qu'il pleut est

cette analyse semble incorrecte, entre autres raisons, parce que la copule dans (xviii) doit être prononcée sans emphase, ne peut être suivie d'une pause, bref, a tous les caractères d'une copule, ceux-là même qu'on retrouve dans:

(xxi) C'est lui

Enfin, sémantiquement, la valeur emphatique de (xviii) semble fort lointaine des formes dont on la rapproche, sans que cette différence puisse être expliquée.

Une autre hypothèse à envisager serait que le déictique "ce" dans (xviii), sans contexte, ne peut être qu'autoréférentiel, et a précisément pour référent l'énoncé "c'est qu'il pleut"; qu'on considère la copule comme marquant une équivalence partielle ou totale est peut-être peu pertinent ici: de toutes manières la relation qu'elle établit entre le déictique et l'occurrence d'énoncé qui le contient a pour conséquence que (xviii) signifie qu'il pleut dès qu'on l'asserte, et le signifie assertivement. "C'est" est donc le relayeur autoréférentiel le plus simple qu'on puisse imaginer, selon cette analyse; sa valeur emphatique (exclamative, dit-on) s'explique simplement par le fait qu'il contraste avec sa propre absence (cf. "je dis qu'il pleut", plus emphatique que "il pleut"), du fait qu'il n'introduit que

la plus simple assertion; c'est la même raison, à peu de choses près, qui fait que dire "je dis que P", c'est marquer plus d'emphase que dire "P" tout simplement. De plus la valeur de "c'est que" autoréférentiel est loin d'être toujours exclamative; son emploi le plus banal et le moins signalé est purement emphatique: on l'emploie pour rappeler à l'interlocuteur quelque proposition dont il semble douter, ou qu'il semble oublier; ainsi dans (xxii):

(xxii) - Tu viens avec nous, ce soir ? - C'est que je suis déjà pris, tu sais !

L'analyse autoréférentielle de "c'est" comme relayeur rend compte de son caractère soi-disant figé: "c'était" ne pourrait être autoréférentiel, l'imparfait ne pouvant qualifier la "présente" occurrence. Le problème est au contraire d'expliquer la valeur de "est-ce", c'est-à-dire de l'interrogation (seule valeur en ce cas de l'inversion du clitique), dans "est-ce qu'il pleut ?"; sans résoudre ce problème, on peut simplement faire une analogie avec un cas mieux connu: en anglais (xxiii):

(xxiii) I'll call the children, shall I ?

pose un problème: "I shall" ne signifie pas quelque chose comme "je dois" (par exemple: j'é suis invité à); mais la réponse "yes" à la question (xxiii) signifie bien que le répondeur invite le questionneur à chercher les enfants tout de même que s'il disait "you shall" (tu dois, je te prie de); la reprise "shall I" dans (xxiii) doit donc être interprétée en fonction de la réponse qu'elle appelle, puisqu'elle

le signifie exactement "voulez-vous". De même peut-être peut-on rendre compte de "est-ce" par rapport à la réponse de l'interlocuteur; ce détour explicatif est peut-être superflu; mais l'analogie avec le cas évident de "shall I" montre que le cas de "est-ce" n'est pas singulier. Je présume que de même encore "puis-je ?" peut s'interpréter en fonction de la réponse, qui ne peut être qu'une défense ou une permission, alors que, hors du contexte de cette question, "tu peux" pourrait n'être qu'une constatation.

Si "est-ce que" (comme on dit) n'était qu'une "marque" d'interrogation comparable à la simple inversion du clitique, comment expliquerait-on que les expressions incompatibles avec l'inversion du clitique interrogative soient compatibles avec le "bidule" "est-ce que" ? en effet on oppose, par exemples:

(xxiv) Il veut bien

(xxv) ? (Paul) veut-il bien ?

(xxvi) Est-ce que Paul veut bien ?

qu'on rapprochera de "crois-tu qu'il veut bien ?", où "crois-tu", relayeur d'interrogation, n'empêche pas que la complétive puisse contenir "veut bien"; de même "est-ce qu'il ne pleut pas ?" diffère de "ne pleut-il pas ?", qui seul implique toujours que je m'attends à ce qu'il pleuve ou m'y attendais: l'effet est comparable avec "crois-tu qu'il ne pleut pas ?", qui ne suppose pas nécessairement que je m'étonne de l'idée qu'il puisse ne pas pleuvoir; pour forcer cette interprétation il faut, dans les deux cas, nier le relayeur, et dire pareillement "n'est-ce pas, qu'il pleut ?" ou "ne crois-tu pas qu'il pleut ?" - encore que le "n'est-ce pas", séparé par une pause, ne soit pas la simple négation de "est-ce que".

Interprété comme posant une équivalence non nécessairement totale, "c'est" est donc un relayeur autovérifique: c'est même l'exemple type. On voit combien, dans ce cas limite qui est le cas le plus simple, les notions de "performatif" (acte), de "constatif", etc., sont inadéquates; assertant qu'il "est" (signifie) sa complétive, "c'est que P" en est effectivement l'assertion.

L'emphase qu'on peut obtenir au moyen d'un relayeur autoréférentiel comme "c'est que" peut évidemment se produire par d'autres moyens. Ainsi "do" en anglais, qui, admettant un passé, (did), ne saurait être autoréférentiel à la manière de "c'est que". Mais le rôle de "do" n'est pas toujours reconnu pour une raison simple: un relayeur s'efface et se prête à être tenu pour néant par les grammairiens; on ne le fait qu'à mots couverts pour de "gros" relayeurs comme "je crois que", "je pense que", qui se prêtent trop à l'analyse littérale; on le fait carrément pour le "morphème interrogatif" "est-ce que" ou parfois "do" en anglais; c'est ainsi que Chomsky a fictionné la notion d' "élément bidon" ("dummy element") pour "expliquer" un "do" qu'il n'explique pas: l'effet de certaines règles de Syntactic Structures est en effet de pousser des "désinences" à droite d'un nom; "do" surgit pour qu'elles désinent quelque chose qui ait l'air d'un verbe; féconde notion qui a fait des petits, sorte de phénomène de génération spontanée faisant pendant à une foule d' "effacements" inexistants qu'on veut postuler, pour expliquer aussi. Pourtant dans "he's there", il y a une "désinence" sans verbe; "is" de même, comme, par exemple "ont" en français, se passent de radical verbal. Mais considérons:

(xxvii) Boulets, mitraille, neigeaient

(xxviii) Il neigeait

(xxix) ? La neige neigeait

Le sujet interne dans (xxix) est gênant, parce qu'il y a pure redondance: la neige ne sait faire que neiges; si elle ne neige pas, elle n'est pas; on dit donc qu'il neige ou qu'il y a de la neige, choisissant entre le verbe et le nom; mais (xxix) est tout de même parfaitement compréhensible, de la même manière que les exemples non redondants (xxvii) et (xxviii): dans (xxix), deux mots, qui ont leur plein sens, se réduisent au sens d'un seul d'une manière purement logique. Soit:

(xxx) Caesar pontem fecit

exemple classique d'une expression ambiguë en latin comme pouvant "signifier" non pas que César a construit de ses mains un pont, mais qu'il l'a fait faire; en fait ce "tour" passe fort bien en français; supposons donc, comme on le dit, que parfois, par miracle, "faire" puisse signifier "faire faire"; revenons à:

(xxxi) He did come

et supposons que "do" a le sens de "faire"; "come" est un verbe d'action, dénotant donc un faire, qu'on traduira donc par "faire telle chose"; dans cette hypothèse, on serait conduit à dire que parfois, par miracle, "faire faire" signifie "faire" simplement. Mais qu'on réfléchisse à (xxx): est-ce que César a réellement "fait faire" un pont ? S'est-il abaissé à parler aux égyptiens qui formaient la masse de main d'oeuvre de son génie ? Sans doute non: ils avaient des caporaux-contremaîtres qui, eux, leur ont "fait faire" le pont; mais au-dessus des caporaux il y avait des adjudants, soumis à des lieutenants dévoués à leurs capitaines; Probablement César a ordonné à son clairon personnel de dire à un colonel de transmettre à un commandant l'ordre d'enjoindre à un capitaine de faire faire faire faire faire un pont; César a,

pour l'historien des armées scrupuleux, fait faire faire (répéter une douzaine de fois cette expression) un pont; dans (xxx), ou l'historien se moque, ou une douzaine de verbes ont été "effacés".

Telle est la présentation transformationnaliste des choses; une autre est que "faire" dénote un processus transitif; de même que la cause de la cause de P est la cause de P; on peut donc supposer que (xxx) est une phrase grammaticalement univoque, qui ne précise pas si César, créateur d'un pont, s'est servi de ses hommes pour le faire. D'une manière ^{analogue} "do" dans "he did come" n'ajoute rien au sens; mais c'est une règle pragmatique du français que la duplication de "faire", pour n'être pas comprise comme une pure redondance, doit signifier pratiquement qu'on a utilisé un agent intermédiaire précis distinct du sujet du verbe régissant; la non-redondance s'interprète autrement en anglais, où la duplication par "do" ne signifie pas l'agent intermédiaire, mais l'insistance du locuteur, dans l'assertion positive; dans l'interrogation et la négation, inacceptables avec un verbe comme "to come", l'hypothèse d'une insistance est superflue: le locuteur emploie au lieu de "come" "do come", qui est négative et questionnable; "do" a bien son sens, tel que "do come" signifie "come" simplement, ou, plus précisément, qu'en interrogeant ou niant "do" on questionne ou nie "come" par induction. Ainsi, alors que l'induction d'indétermination interrogative est d'emblée métalinguistique avec "est-ce que", elle s'exprime en termes objectifs avec "do".

De même il est parfaitement loisible, s'agissant d'interpréter l'énoncé "il est interdit d'afficher", de postuler que ce

qui fait que l'énoncé interdit quelque chose, c'est l'action de quelque agent, de l'espèce humaine plausiblement; mais c'est simplement une possibilité, et il est théoriquement coûteux de soutenir que cet agent objectivement plausible est représenté invisiblement dans la forme grammaticale de l'énoncé N'ou un coup de gomme l'aurait escamoté.

Cette analyse de "est-ce que" et "do" ne rend pourtant pas compte de certains phénomènes; certes, elle montre le rapport d'analogie entre les contre-questions de (xxii) et (xxiii):

(xxii) Paul vient, n'est-ce pas ?

(xxiii) Paul comes, doesn't he ?

qui l'une et l'autre contre-questionnent le relayeur

"identique" non utilisé dans les assertions (C'est que Paul vient, Paul does come), et elle rend compte de la possibilité de la divergence des contre-questions de:

(xxiv) Paul ne vient pas, n'est-ce pas ?

(xxv) Paul doesn't come, does he ?

correspondant aux virtuels "C'est que Paul ne vient pas" et "Paul does not come": au lieu de nier le relayeur "c'est que", on affirme la négation de la complétive, chose impossible avec le relayeur "objectif" "do": on ne fait pas un non-faire, simplement on ne le fait pas (ou ce serait autre chose, que de causer la négativité). Mais pourquoi en français où l'inversion du clitique est toujours possible ne dit-on pas simplement:

(xxvi) Paul ne vient pas, vient-il ?

(xxvii) Paul vient, ne vient-il pas ?

et pourquoi en anglais peut-on contre-questionner sans relayeur les auxiliaires tels que "be", "can", etc. et eux seuls ? et pourquoi "do" lui-même n'est-il pas directement questionnable dans:

(xxviii) \$ Does he anything ?

X 268-1 Sous sa forme "léxicaliste", j'ai d'abord proposé la solution de la "négation anticipée" exposée ici dans "L'interrogation en français" (mémoire de maîtrise, dir. Culioli, Sorbonne 1968); je l'ai crue originale jusqu'à la fin de la rédaction de cette thèse; tant s'en faut; ce qui n'est pas évident pour les linguistes va si bien qu'il va sans dire et même inconsciemment pour presque tous les lexicologues, comme l'atteste la lecture du Petit Larousse, du Littre, etc.; ils se pourrait que les "inventions" de linguistes soient assez souvent des régressions, l'esprit curieux inventant des curiosités qui n'existent pas.

273-1 Le point de vue précisé ici est, je crois, aussi traditionnelle celui auquel il s'oppose; toutefois la notion de partie neutre dans un énoncé par rapport à une partie découpée en thème et focus, ainsi que celle (non exploitée ici) de réversivité (focus à l'intérieur même d'un focus ou inversement) n'ont jamais, à ma connaissance, été exploitées systématiquement. L'étude systématique de cette combinatoire, compliquée par la superposition du niveau grammatical et du niveau de l'intonation, conditionne sans doute l'étude de l'inversion thématique à peine évoquée au chapitre XII.

274-1 Seraient des négations de "constituant" et non de phrase les négatifs dans l'une des deux interprétations de phrases ambiguës comme:

(i) Ils se battent pour rien (ils se battent, mais pour rien)

(ii) I will force you to marry noone (je te force-
rai à n'épouser personne)

Dans (ii) clairement deux propositions sont en compétition, l'une étant enchâssée dans l'autre: dans les deux lectures possibles de (ii), la négation porte bien sur une proposition, qu'elle soit "je te forcerai à épouser quelqu'un" ou "épouser quelqu'un". Le cas de (i) revient au même, malgré l'apparence; soit en effet:

(iii) Le vierge, le vivace et le beau va se sauver où, malgré les trois sujets coordonnés par "et" le verbe peut être au singulier (et inversé en "va-t-il"); une paraphrase approximative de (iii) est:

(iv) Celui qui est le vierge, le vivace et le beau va se sauver :

qui montre que (iii) ne coordonne pas trois sujets, mais trois prédicats d'un unique sujet implicite: "le vierge", par exemple, n'est pas une simple désignation d'un référent - une suffirait: il qualifie ce référent et cette qualification peut mériter le nom de proposition - même si grammaticalement il n'y a pas proposition, le jugement liant un nom à un référent absent de la phrase; appelons cela PREDICATION SUR PLACE. Soit:

(v) Paul est quelqu'un

(vi) C'est quelque chose cette histoire !

qui admettent une interprétation stérile, selon laquelle Paul, qui est évidemment quelqu'un, serait quelqu'un; ou selon laquelle quelque chose - à savoir cette histoire - serait quelque chose; on l'entend plutôt ainsi: quelqu'un peut ne pas être "quelqu'un", s'il "ne vaut rien", compte pour "rien", etc.; "quelqu'un" c'est quelqu'un qui compte: la quantification se situe au niveau

de l'appréciation; de quelqu'un qui ne compte pas, on ne dit pas que ce soit "personne", je crois (sauf dans des contextes tels que "Qui était-ce ? - oh personne !"); plus couramment on dit de quelque chose que "ce n'est rien"; on peut parler alors de QUANTIFICATION QUALITATIVE; (i), si on combine les notions de "prédication sur place" du référent (comme dans (iii)) et de quantification qualitative est bien une négation de proposition - la proposition n'étant pas dans la phrase - ; ce n'est pas à proprement parler une "négation de constituant" (comme dit Jackendoff) selon cette analyse: le référent, qu'il faut prendre en compte, ne saurait faire partie d'un constituant, c'est-à-dire d'un élément grammatical (de la phrase). Les effets de la quantification qualitative sont variés; citons seulement:

(vii) Paul n'est pas n'importe qui

(viii) Il est quelconque

(ix) Un rien; se battre pour un rien

un déplacement de signification analogue, sinon identique, s'observe dans (ix):

(x) (Quel homme + Et qui)

où l'indétermination référentielle marquée par l'absence d'antécédent, si elle est prise pour telle, permet d'interroger, mais si elle est prise qualitativement, peut donner une exclamative (appréciative).

La notion de quantification qualitative est nécessaire, d'autre part, pour rendre compte de la valeur de certains compléments internes π (chapitre XI).

275-1 A savoir, considérer que (29) découle d'une phrase abstraite où sujet et attribut occupent les positions inverses.

279-1 Cette analyse ne permet pas de rendre compte de:

(i) Not all combinations of elements constituée a discourse (Harris)

puisque (ii):

(ii) All combinations of elements do not constitute a discourse

admet également, voire favorise, l'interprétation non-spécifique de "all": (ii) semble une paraphrase de (i); mais cette paraphrase n'est pas exacte; en la faisant on ne rend pas compte de ce que (i), contrairement à (41), suppose une lecture assez emphatique de l'indéfini; (41) peut, mais (i) DOIT être entendu comme une dénégation, la réfutation, par exemple, d'une erreur faite ou à craindre: celle que TOUS et non quelques-uns constitueraient un discours (pas tous, Monsieur, seulement certains); la négation de (i) est donc nettement métalinguistique: elle dénie une proposition possible sur un point plus particulièrement.

Dans (iii):

(iii) Pas mal de choses restent à faire

l'expression "pas mal" semble lexicalisée: "ne" serait inacceptable, et "pas" est attaché à "mal" en quelque position que ce soit de l'énoncé; le syntagme "pas mal de choses", tout comme "bien des choses", peut être repris par l'anaphorique "elles": il peut être spécifique.

Sans doute faut-il rapprocher de ces phénomènes les emplois suivants:

(iv) Monsieur, vous êtes le bienvenu en aucun temps (joual montréalais)^{cl}

(v) Disparu à jamais !

où "aucun", "jamais" semblent, par glissement de sens, signifier à peu près "tout" ou "toujours"; qu'il s'agisse sans doute d'un effet de sens complexe est plus perceptible dans:

(vi) Il est plus furieux que jamais

(vii) Il est plus méchant que personne (apparemment: que tout le monde)

plus banaux sont les "glissements" en contexte négatif ou hypothétique de "jamais" à "quelquefois", "rien" à "quelque chose", etc. ; nul recours, dans tous ces cas, à un "déplacement" de négation, voire à un quantificateur coulissant. Ces divers sens voisinent même dans le langage familier où la négation "ne jamais" se réduit à "jamais". Un des effets de sens en jeu ici comme dans le cas de "n'importe qui", "la moindre erreur", etc. pourrait être qu'une valeur sémantique indéfinie ("minimum", "quelconque") peut être interprétée soit comme faisant partie de la dénotation, soit de la fonction référentielle par rapport à l'énoncé; c'est-à-dire soit lexicalement, soit comme instrument de référence; ainsi l'absence de référence peut ^{parfois} être interprétée comme signifiant l'absence de tout référent, un peu comme, au niveau de la phrase, la particule grecque "μή" pouvait, au lieu de marquer l'indétermination de l'énoncé (interrogatif), dénoter l'indétermination négative; ce passage de l'indéterminé à la négation est analogue à celui qu'on observe dans "je ne sache pas que", "οὐ γινῆμι".

K α- Q dans le même dialecte: "Le public a droit en aucun temps de savoir où va son argent".

287-1 Soit:

(i) Léon Blum et Pierre Mendès France ont été chassés du pouvoir par les notables dès qu'ils eurent fait mine d'aborder de véritables réformes

où "faire mine" ne se paraphrase pas par "faire semblant"; de même:

(ii) S'il fait mine de bouger, tire

ces emplois où "faire mine" signifie plutôt "paraître", "manifester" qu'on entreprend de faire telle chose, que "faire semblant", attestent ~~de~~ sens faible en contexte non négatif; dans

ces exemples "dès que" et "si" favorisent la notion de

"moindre apparence" ou plutôt "moindre manifestation";

ainsi (i) pourraient se paraphraser (très approximativement)

avec la notion de "moindre velléité"; ces paraphrases uti-

lisent précisément une notion d'extrême minimum inutilisa-

ble en contexte assertif non négatif; ainsi on peut compa-

rer:

(iii) Il fait le moindre signe de bouger

(iv) Fait-il le moindre signe de bouger ?

(v) Il ne fait pas le moindre signe de bouger

(iii) n'admet pas "le moindre signe" sinon dans le sens dénotatif du signe défini par sa petitesse; à ce sens éventuel s'ajoute la possibilité d'interprétation référentielle indéfinie ("quel qu'il soit" (si petit qu'il soit)) en contexte hypothétique, interrogatif ou négatif. Mais la différence des sens de "faire mine" n'est pas réductible à ces variations: elle met aussi en jeu la notion de paraître "voulu" opposé à un paraître "naturel" ou spontané. Des exemples (iv) et (v) on rapprochera l'expression "le moindre semblant de".

Le Littre cite, de Sévigné:

(vi) ... le dedans ne fait aucun semblant de vouloir
se désenfler

les noms "semblant" (autrefois) et "mine" aujourd'hui semblent donc avoir admis un "sens" faible (comme "paraître" et "sembler") auquel s'ajoute ~~ix~~ l'opposition des sens volontaire et spontané de "faire": il y a bien deux "sens" faibles en jeu dans ces expressions, le "faire" volontaire étant celui de "faire l'idiot" et le "faire" involontaire celui de "faire une drôle de tête"; ce "sens" involontaire est comparable à celui de "laisser" (laisser tel sentiment s'exprimer sur son visage). Cela nous rapproche du "faire" passif de "se faire écraser" ou apparemment copule de "il fait beau", "il fait soleil" (mériionalisme), le temps ne se distinguant pas de ce qu'il semble ou fait.

288-1 Une très faible minorité, semble-t-il, de personnes chez qui, en revanche, l'ambiguïté de "faire" est très nette.

289-1 L'orthographe un peu variable est celle de mes informateurs.

292-1 On peut comparer "falloir" dans (90) à "s'il fallait par hasard", "si par aventure cela se reproduisait"; ainsi, dans ce contexte hypothétique, hasard et nécessité peuvent s'exprimer réciproquement; un concept les réunit fort bien, celui de "fatalité", qui est une nécessité fortuite ou un hasard inévitable; on dirait de même, en ce sens, "si par malheur" (ou "heur" est "hasard"); notons seu-

lement, à ce sujet, que, logiquement, une nécessité due au hasard est un hasard (Si nécessairement il est possible que P, il est possible que P (et non nécessaire); l'inverse ne tient pas: s'il est possible qu'il soit nécessaire que P, il est possible, et non nécessaire que P: cette dissymétrie^{explique} que les contextes hypothétiques (hasardeux, conjecturaux) qui dénaturent logiquement "falloir" n'altèrent pas "pouvoir": le possible possible est possible)): on aperçoit ici que "falloir", dans ses apparentes variations de sens, ne change pas lexicalement de sens. Comparer "le hasard (non nécessité) a voulu (nécessité) que P" (P est fortuit).

295-1 Ce point de vue sera conservé, mais inversé dans la suite de l'analyse.

300-1 Cf. note précédente.

304-1 Soit:

- (i) - Combien y a-t-il de vaches sur l'Himalaya ?
- (Je le sais + § je sais)
- (ii) - Il y a 2000 vaches sur l'Himalaya.
- (Je le sais + je sais)
- (iii) - Savez-vous combien il y en a ?
- (Je le sais + § je sais)
- (iv) Je le sais de source sûre
- (v) § Je sais de source sûre
- (vi) - Combien y a-t-il de vaches sur l'Himalaya ?
- Je ne sais pas

les oppositions d'acceptabilité ne^{sont} peut-être pas très fortes,

mais elles me semblent nettes. Notons que les deux réponses dans (ii) n'ont pas le même sens: la première peut, mais la seconde doit signifier que "je le sais déjà", que je suis plus informé qu'on ne pense; le parenthétique "savez-vous" présente la même nuance obligatoire, ainsi que la question "savez-vous" en principale quand elle joue le rôle de relayeur; de même la réponse de (vi) signifie que je ne suis pas informé. Il semble plausible que certains contextes favorisent pour "savoir" la notion d'un savoir non absolu, mais reçu, et conçu sous cet aspect moins personnel; l'absence de complément implique cet effet de sens; dans le contexte impératif où il est imposé par la notion même de "faire savoir", l'emploi du verbe "sacher" est obligatoire (être informé que): on ne commande pas de savoir, ^{absolument} mais d'apprendre; "je ne sache pas que", "nous ne sachons pas que" (Hugo, blâmé pour cette "faute", ce barbarisme, par des pédagogues), attestent l'indicatif; comparons encore ces exemples (du Littre):

(vii) ... vapeurs auxquelles je restreindrai le nom d'exhalaisons, à cause que je n'en sache pas de plus propre (Descartes)

(viii) Je ne sais point qu'elles soient retranchées (Sévigné)

(ix) Je ne sache pas d'avoir vu, de ma vie, un pays plus antipathique (Rousseau)

(x) Aussi osé-je dire que je ne sache homme si chatouilleux, qui ne ... (Paré)

"à cause que" dans (vii), le relayeur catégorique dans (x), imposent l'interprétation du mode indicatif; (ix) est à l'indicatif (proposition principale) comme "sais" dans (viii).

La valeur restrictive de l'indicatif "\$ sacher" dans ses emplois découle naturellement de son sens; sans effet de sens, "je ne sais pas que P" serait une contradiction, "savoir" présupposant normalement la complétive; ce n'est pas le cas parce que "être informé que" (au sens de: ne pas disposer d'une quelconque information selon laquelle), sens contextuel de "savoir" dans (viii) et sens lexical de "\$ sacher" dans (ix), ne présuppose rien de tel; plutôt même, en disant qu'on a "jamais entendu dire ça" on exprime un sérieux doute, n'étant vrai que ce qui était noir sur blanc dans le journal. Cette prétention qu'on a d'être complètement informé, sous-entendue, mais non explicitée par "\$sacher", explique que "je ne sache pas que" ("je ne sais pas que" dans (viii)) admette l'interprétation approximative d'un déplacement de négation; l'homme bien informé qui n'est pas informé de P se trouve assez informé que non-P. Ces sens lexical de "sacher" ou discursif de "savoir" (effet de sens) déterminent donc également deux relayeurs de négativité du seul fait qu'on doute de ce qu'on ne "savait" pas. Le subjonctif dans leur complétive, ainsi que "de" dans (ix), sont vraisemblablement conditionnés par ces sens ou effets de sens (cf. "douter de"; et de même l'alternance "vouloir"/"vouloir de").

Je n'ai pas trouvé attesté l'impératif de "savoir"; si, toutefois, j'étais Dieu lui-même et que je veuille infuser la science à quelqu'un - non en l'informant, mais comme il insuffle la vie - je lui dirais "Sais !", "sache !" impliquant une bibliothèque à dévorer. La langue étant parlée seulement des hommes ne se réduit pas de ce seul fait à leur "compétence"; "sacher" veut un complément, implicite

ou non, mais "savoir" s'en passe; l'intransitivité de "savoir" est conditionnée par la possibilité qu'il a de dénoter un savoir absolu, ou tout savoir qu'on a "comme ça", parce que "le petit doigt nous l'a dit"; ainsi on comprend "je veux savoir !" ^α mais non "je veux savoir par Pierre".

307-1 Cf. "bon vouloir" et "bonne volonté", où l'adjectif modifie un nom comme l'adverbe dans "vouloir bien"; "bonne volonté" a pris d'autre part un sens différent (proche peut-être de "volonté de bien") à partir d'une expression des Ecritures ("homines bonae voluntatis") comprise sans doute à contresens (les hommes de bonne volonté n'étant que les hommes dociles ^α au vouloir de Dieu). C'est toujours pour obtenir l'obéissance qu'on demande "un peu de bonne volonté". De même la "mauvaise volonté" est le propre des subalternes. Dans le même sens on parle de "(avec) la meilleure volonté du monde" (pour dénigrer un subalterne docile). On est donc loin d'avoir dans "vouloir bien" une "locution". Cf. anglais "will", "good will", "ill will" (volonté, bonne volonté, mauvaise volonté); "will" ("vouloir" en anglais ancien) est souvent restreint aujourd'hui à la valeur de sens faible; soit:

(i) I'm willing to go (je suis disposé à partir, je veux bien)

(ii) ? The wound would heal (? la blessure voulait cicatriser)

(iii) The wound wouldn't heal (la blessure ne voulait pas cicatriser)

K

α - dans "Ibo" (Hugo, Contemplations)

β - Sur le futur en "will" & Poenick (dans CLS 1972 ?)

(iv) Just wait a minute, will you ? (une minute, s'il vous plaît)

(v) Willing or not (bon gré mal gré)

(vi) to show will (faire preuve de bonne volonté)

A. McKenna m'a fait remarquer que le futur en "will" avait fréquemment au moins une valeur conséquentielle; dans "if you try, you will win" ou "when you arrive, I will be ready", la tentative ou le temps à s'écouler conditionnent réussite et préparation. Dans ces deux cas la notion de "volonté", soit forte, soit faible, ne semble pas expliquer celle de futur; on a vu toutefois que le sens fondamental de "vouloir" en français devait être rapproché de celui de "falloir": "pour P il faut Q" est proche de "P veut Q": la nécessité est "voulu" par le nécessitant; "if" et "when" dans les exemples ci-dessus reviennent à situer la principale dans le cadre de l'hypothèse où une cause suffisante est réalisée: la conséquence est alors nécessaire; "will" pourrait avoir alors son sens fondamental, et dans ce sens plusieurs formulations (ou hypothèses) sont envisageables; celle par exemple, en termes vagues, où ~~you will win~~ "you will win" représenterait une valeur passive de "will" (il se veut que tu). "Will" n'est donc pas un simple futur prédictif; "aller" en français semble pouvoir jouer ce rôle (à moins que ce rôle ne soit simplement pas marqué en français) dans "si tu fais ça tu vas te faire mal" (mais non dans " ? quand tu reviendras je vais être prêt").

"Shall" n'est nullement à cet égard en "distribution complémentaire avec "will": autoréférentiel, "shall" marque que l'occurrence de l'énoncé où il apparaît nécessite ce qu'il dénote: "you shall go" est une volonté que tu ailles. L'énoncé (vii):

(vii) The Bible says you shall kiss your mother n'est anglais que si on "croit" à la Bible ("the Bible says" est alors relayeur) et que, en citant un commandement de la Bible, on le transmet effectivement: (vii) est un ordre; hors les cas de relai - ou de subordonnée modalement autonome - "shall", contrairement à "will", n'est pas enchâssable.

"Will" et "shall" admettent également, en termes lexicalistes, un sens faible dans:

(viii) If you go there, you will not be here

(ix) You shan't go

(viii) signifiant que "you go there" ne rend pas possible (n'est pas compatible avec) "you be here"; (ix) signifiant que (ix) ne permet pas "you go": "shall" vaut alors "may", qui dans:

(x) You may go (≠ you're allowed to go)

signifie que (x) rend possible (permis) "you go". Toutefois la valeur conséquentielle de "will" n'apparaît pas dans:---

(xi) You will be there ! (tu y seras, tu verras !)

où on doit peut-être postuler que la "cause" est (xi) lui-même, qui constitue une assurance, une garantie du locuteur, portant non sur la chose, mais sur la vérité, comme c'est le cas dans la valeur "probabiliste" de "may" ("maybe"). Les modaux en jeu ici peuvent donc être considérés comme des combinaisons de l'implication, qui peut être placée entre des choses (cause, nécessité) ou entre un énoncé (chose particulière) et une chose (modalités de "certitude" et "permission").

Soit:

(xii) May I go ?

(xiii) I'll call the children, shall I ?

où curieusement l'autoréférence semble apparaître en interrogative: mais ce qu'il faut considérer ici, c'est la valeur d'une réponse éventuelle "yes" , qui nécessairement aura valeur de permission ou d'invitation: les éléments autoréférentiels de (xii) et (xiii) sont tels par rapport à la réponse qu'ils provoquent et qui les justifie. De même la variante autoréférentielle de "peux" en français apparaît dans "puis-je", pure question tendue vers une permission.

Notons que dans (ix) seul le sens faible de "shall" est plausible: (ix) n'est pas une absence d'ordre, qu'il serait en cas de sens fort; ceci est à rapprocher de la soi-disant "positivité" nécessaire des "performatifs": on a "I don't allow you", mais non "I don't order you".

Les valeurs autoréférentielle de "shall" et parfois autoréférentielle de "will" semblent être confondues dans le suffixe "r(ai)" du futur français, qui a valeur d'assurance, d'ordre, etc., et n'est donc pas un pur prédictif comme le futur en "aller" (lequel, à cause de cette valeur, est confondu avec la notion non linguistique de "futur proche": le futur prédictif s'applique au prévisible).

309-1 "Prendre" en diverses langues, appliqué à un sujet intellectuel et à un objet "idée" prend le sens contextuel de "comprendre" (français "saisir", "(com)prendre") (comme "faire" semble "signifier""dire" dans "fit-il"); ainsi lat. "capere" et ang. "take" dans "I take it"; dans ces deux cas le sens faible ne semble pas attesté (la négation serait alors plausible avec

"I take it", "I don't take it" signifiant que, ne concluant pas que P, je conclus prétentieusement que non-P). De même "gather", qui est "piquer (une idée)", "ramasser", dans "I gather from the papers that he has ...", "as will be gathered from the enclosed letter", se dit de l'idée qu'on prend et non qu'on laisse (on croit), et ne se dit pas de l'idée qu'on reçoit passivement, semble-t-il, puisqu'on n'a pas "I don't gather that";

Mais des analyses sémantiques plus fines et exactes suffiraient peut-être à prédire les restrictions "arbitraires" au rôle de relayeur de certaines expressions.

Ainsi "gather" pourrait, peut-être, être marqué comme actif et n'admettre jamais le sens de "recevoir". La restriction de "il paraît" au rôle de relayeur me semble devoir être rapprochée d'un sentiment exprimé par plusieurs grammairiens "traditionnels", qui l'ont opposé à "sembler" dans "il (semble + paraît) fatigué" ainsi: "sembler" serait plus subjectif, "paraître" plus objectif. En d'autres termes "sembler" se dirait de l'impression et "paraître" de l'apparence, l'une étant une qualité de la perception et l'autre de la manifestation, propriétés, respectivement, du percevant et du perçu. On rapprochera de ce sentiment les exemples suivants:

(i) Pierre(paraît + apparaît)

(ii) § Pierre semble

un objet réel ne pouvant avoir ... une propriété strictement liée à la subjectivité: ce qui donne l'impression d'être perçu est perçu; en revanche une complétive, pouvant, mais non devant, être pure idée (illusion) est plausible dans "il semble que" (rapporté à un "on" ou du moins à un sujet possible). Soit:

(iii) Pierre (paraît + semble) fatigué

la fatigue paraît n'être qu'une idée ("Pierre être fatigué"). Soit:

(iv) Pierre paraît ses quarante ans

où "ses" marque précisément que la manifestation est bien manifestation d'une réalité, conforme à elle. Toutefois si on admet (vi) aussi bien que (v):

(v) Il semble avoir quarante ans et n'en a que 20

(vi) ? Il paraît 40 ans et n'en a que 20

(où le caractère douteux de (vi) me semble douteux), "paraître" pourrait ne pas avoir le sens objectif qui ailleurs semble le caractériser.

Malgré de tels contre-exemples possibles, je suppose que la distinction radicale entre l'impression de ce qui perçoit et l'air de ce qui est perçu est pour quelque chose dans la fonction défective ^{comme le bryeur} de "il paraît" appliqué à un "bruit"; dans ^α "à l'entendre, il semblerait que tout soit parfait", il n'y a pas nécessairement induction de la complétive ! Ainsi "sembler" ne semble pas s'appliquer à la parole de la même manière que "paraître": il peut signifier la "pure apparence", comme on dit.

Comme exemple de quasi "déplacement de négation" vraiment trop approximatif pour étayer la règle, et présentant pourtant un phénomène du même ordre, il faut évidemment citer "je ne sache pas que".

XI 314-1 Elles sont peut-être liées au fait qu' "aboyer" ne dénote pas le dire, mais un faire qui n'est qu'accessoirement une manière de dire; "faire" est sujet aux mêmes contraintes qu' "aboyer"

K α - Cette explication me paraît (semble ?) douteuse. Car il me semble vaguement que « il semble que » peut dénoter l'apparence d'une rumeur, et ne le peut qu'avec relai - Par ex., si je ne me trompe, je peux dire « Il semble que P » pour rapporter le bruit prétendu que P, mais non « Il semblerait que P » pour rapporter un bruit factice. De même le "conditionnel de on-dit" est relayeur: * "Ou mais mort" (par: on dit que tu es mort).

(cf. exemple (6)); leur aspect descriptif, leur dénotation concrète de la parole et non de l'idée excluent certains auxiliaires:

(i) Oui, semblait-il dire

(ii) ?? Oui, (semblait-il + sembla-t-il) faire

(iii) ?? Oui (semblait-il + sembla-t-il) aboyer

l'apparence notée par "sembler" convient à l'événement physique de la parole, non à l'idée; de même ces verbes excluent le style indirect libre, qui représente l'idée et non la forme du signe.

315-1 La base d'une incise ^{modèle} peut de même, par exemple, être la proposition non grammaticale formée par un nom et son référent dans les cas de prédication sur place:

(i) Le beau, le vivace, et, paraît-il, le vierge, va-t-il, d'un coup d'aile ivre, déchirer ce lac ?

330-1 Stefanini m'a fait remarquer que (i):

(i) La troisième compagnie prendra position au sud du thallweg

convenait comme ordre; (ii):

(ii) La troisième compagnie va prendre position au sud du thallweg

est simplement prédictif; naturellement (i) peut aussi être une manière d'assurer que ce sera comme ça (garanti, tu verras !). Curieusement Wagner et Pinchon étaient sur l'exemple suivant:

(iii) Fidèle ? je l'ai été et le serai toujours

K L. Sur la spécificité du futur en will en anglais existe une étude de R. Binneck (dans les Actes du Chicago Linguistic Society Meeting de 1972 ?)-

l'idée que "dans la série des temps de l'indicatif, le futur est une forme symétrique de celles qui servent à situer un procès dans le passé (...) Par son moyen on situe un procès dans l'avenir" (p. 347). Renversons (iii) en:

(iv) Fidèle ? je le serai toujours et l'ai été
 toujours

qui est comique: on attend une assurance du futur garantie par le passé et on a l'inverse.

Comparons:

(v) ? Je n'avais pas pu aller

(vi) ? Il faut aller

(vii) ? Allons

(viii) Il faut que j'aille

(ix) J'irai

(x)?Je vais aller

(xi)?Pourquoi aller ?

(xii) ? Je vais

ces exemples conduisent à distinguer deux groupes : d'une part "va" et "aller", d'autre part "aille" et "irai"; tous seraient acceptables si le pronom clitique "y" y était adjoit; mais le pronom "y" n'est pas précisément en question (l'idée qu'il se serait évanoui de ressemblance avec le "i" de irai ne tient pas devant (viii) ni devant " \$ Nantes, il ira souvent"); qu'on compare à ang. "he's gone" qui ne signifie pas nécessairement "il y est allé", mais "il est parti" (peut-être sans but)); ce qu'il faut substituer à "aller" ou "va" dans les exemples bizarres, c'est non "y aller" ou "y va", mais "partir", "s'en aller". (vii), évidemment acceptable, ne l'est pas précisément dans le sens de "partons" ou "mettons-nous en mouvement": il se peut que cet ordre ne convie à aucun déplacement (cf. "allons, du courage !").

α

α

Ainsi "irai" et "aille" admettent un emploi voisin de "partir", dans une approximation lexicaliste; mais ils ne l'admettent pas sous des conditions quelconques; ainsi comparons:

(xiii) Il ne faut pas que tu y ailles

(xiv) Il ne faut pas que tu ailles

(xiii) est ambigu par rapport à (xiv): l'adverbe "absolument" peut, dans les deux exemples, s'intercaler entre "faut" et "pas"; il s'intercale bien entre "pas" et "que" dans (xiii) seulement; seul (xiv) impose le sens faible de "falloir" (correspondant à un apparent déplacement de négation). A (ix) on a comparé "§ Nantes, j'irai", et on opposera de même "§ il arrivera au moment où j'irai", etc. "Irai" et "aille" admettent - apparemment - le sens de "partir" uniquement dans des énoncés qui sont du genre de l'ordre ou de la décision; "irai-je ?", question "délibérative", "iras-tu", appellent une réponse qui scit une décision; (viii) et (ix) en sont une. Sans sens faible à "falloir", (xiv), simple négation de la nécessité, ne serait ni un ordre, ni une interdiction.

Avant de revenir sur ce point considérons quelques autres emplois des verbes ci-dessus; sans autre complément ni valeur décisive on admet "ça va !", "ça ira !", "ça n'a pas l'air d'aller", "que ça aille ou non, peu importe" où les quatre verbes voisinent sans nuance nécessaire; en anglais "ça va" pourrait se traduire par "I am all right", par exemple, qui invite à rapprocher ces expressions de "aller (bien + mal)": dire que "ça va", c'est dire que "ça va bien": l'absence de l'indispensable complément de manière ("comment ça va") signifie pratique-

K

α. Peut-être au je la berbe mais j'opposai volontiers « il faut que ça aille », « il faut que j'aille », « il faut qu'il aille » comme meilleurs à « il faut que nous allions », « il faut que vous alliez » comme moins bons (en l'absence de l'adverbe « y »). Phonologiquement ceci correspond à la répartition entre les radicaux /əj/ dans le 1er cas et /ə/ dans le second, même que dans « aller » (cf. v, vi, vii, etc.). Pourtant cette différence paraît « superficielle » à bien des morpho-phonologues, surtout d'obédience générative -

ment la "bonne" manière; cette relation est banale: la "santé" qui n'est pas bonne n'est pas la "santé" ("avoir la santé"); la tenue qui n'est pas correcte n'est pas une "tenue" ("savoir se tenir", "un peu de tenue"); en un sens perfectionniste, ce qui n'est pas bien n'est pas: on reconnaît là le phénomène général dont la quantification qualitative n'est qu'un cas (cf. aussi "vivre sa vie", qui sans cela serait une redondance interne pure). Ainsi les verbes apparentés à "aller" peuvent évoquer, dans d'autres langues, le verbe d'état ou la copule et se passer de modifieur lorsque au lieu d'être modifiés par "bien" ils sont considérés comme "achevés", "parfaits", la perfection de l'état se substituant à "être bien"; ainsi Dieu, dit-on, est, ou un gant me va.

Le futur prédictif en "aller" évoque des tours analogues avec la copule: ainsi l' "avenir", ("à venir") est ce qui est à (va) venir; la périphrase durative "être en train de faire", anglais "to be doing", a son juste équivalent dans le français classique "je me vas désaltérant" ("en train" était alors plus marqué qu'aujourd'hui; cf. "pendant qu'ils étaient en train" (en pleine ripaille)). Le futur prédictif en "aller", "va", présente le futur comme l'orientation du présent, état de choses orienté; avec "aille" et "irai" il est impossible:

(xv) Je ne doute pas qu'il va venir

(xvi) § Je ne doute pas qu'il aille venir

"Aller", "va", sont donc des verbes d'état, "aille", "irai", n'en sont pas; on oppose:

(xvii) Quand je suis arrivé chez lui, il allait à Rome

(xviii) Quand tu arriveras chez lui, il ira à Rome

(xvii) peut signifier que quand j'ai sonné, il était en voyage;

(xviii) signifie, par exemple, qu'à mon arrivée il s'est mis en route: l'opposition ponctuel/duratif ne tient plus(elle tiendrait avec "il sera fatigué").

Aussi révélateur est l'emploi de "j'ai été à Paris", "j'y fus", "je m'en fus" (sans correspondant "je m'en ai été" à cause du pronom réfléchi) revenant pratiquement à "je suis allé", "j'y allai", "je m'en allai", exigeant un locatif et que l'état passé soit bien passé (où "j'ai été", je ne suis pas resté): la relation "locative" revient à "aller" dans l'interprétation ponctuelle du temps, qui implique qu'on n'était pas où on a été, donc qu'on y est allé; elle est donc incompatible avec les temps duratifs d' "être".

Comment le verbe "de mouvement" est-il un verbe d'état ? le principe d'inertie est sans doute partie de la compétence des locuteurs ! alors que "marcher", "courir", "se déplacer", sont des verbes de mouvement autonome ou spontané (cf. le réflexif de "se déplacer"), "aller" présente le mouvement comme inerte et non comme action du sujet; comme tel "aller" exige une qualification, comme ferait la copule, non nécessairement locative ("s'en aller", "aller à Paris") mais aussi bien descriptive: "aller pieds nus", "aller au trot". Le réfléchi dans "s'en aller" correspond au fait que le début d'un mouvement qui commence s'oppose comme impulsion à l'inertie: la participation du sujet à l'acte de partir.

Aux exemples d'où on est parti comparons:

(xix) En chemin elle rencontre un polytechnicien

(xx) ? En route elle rencontre un polytechnicien

(xxi) ? Elle se met en chemin

(xxii) Elle se met en route

(xxiii) ? En chemin !

(xxiv) En route !

"chemin", éventuel complément objet interne d' "aller" et non de "partir" ou "marcher" ("aller son bonhomme de chemin", "chemin faisant" = "en allant son chemin"(sans la redondance), "aller du chemin" (loin)), n'est qu'une trajectoire inerte et sans terme ("§ en chemin vers"); la route précède nécessairement l' "aller" et va quelque part (cf. l'opposition entre "allée des soupirs" et "route de Paris"): le parcours de la route qu'on "fait" est accomplissement de son terme (être où elle mène); le "chemin parcouru" est pur parcours, pure distance, longueur en soi;

(xxiii), enjoignant d'être en tel état ("en marche" évoquerait un déplacement actif, un état actif), et (xxiv), enjoignant de faire (donc d'entreprendre) telle chose, impératifs adverbiaux, peuvent correspondre respectivement à:

(xxv) ? Sois en chemin !

(xxvi) Mets-toi en route !

(cf. "chemin faisant", duratif voisin de "en cheminant" qui est plus descriptif (tendant vers flaner)). L'incompatibilité de "aller" et "va" avec les énoncés décisifs ou injonctifs est donc liée à la valeur purement copulative du verbe, exigeant un prédicat locatif, comme "y" ou "à Paris", qui de plus, en donnant une direction au révenir, permet de l'interpréter comme finalisé par le sujet ("va à Paris" ^{assigne} un but, et ne signifie pas "pars"); ou un adverbe de manière qui, comme "va moins vite, je t'en supplie", peut compléter pour les besoins de l'impératif l'état en comportement (opposer: "ça va trop vite"); de même "sois sage" n'intime pas d'avoir telle qualité, mais de se comporter de telle manière; ou un locatif d'origine, prédicat qui substitue à l'inertie l'impulsion du départ, qu'on peut supposer volontaire à l'impératif, mais ^{qui} peut être active ("le temps s'en va"). Etc. Les bizarreries des exemples (v)

à (xii) ne sont donc pas nécessairement des agrammaticalités: elles le sont dans l'interprétation où le locuteur ne prendrait pas "aller" et "va" dans leur sens statif, mais dans le sens actif que n'admettent que "aille" et "irai" ; elle ne le sont pas si seulement le locuteur ordonne l'impossible, c'est-à-dire d'être quelque chose ou d'être en quelque devenir, le devenir étant la transition d'un état à l'autre conçue comme état, comme c'est précisément le cas de "va" et "aller".

Au fait que l'impératif fait faire quelque chose correspond le fait que "faire aller" est bizarre, alors que l'anglais "what made you go ?" est correct, pouvant signifier "qu'est-ce qui vous a fait partir ?".

Du fait que "irai" dénote non le pur état, mais l'état actif ou dans son commencement actif on peut rapprocher le fait que, des deux conjugaisons actuellement productives selon J. Dubois, celle du type "noircir" est réservée aux verbes d'état; plus précisément, "noircir" dénote le devenir; dans:

(xxvii) Quand tu arriveras chez lui, le ciel noircira

l'opposition ponctuelle/duratif ("sera noir") n'est pas plausible: le futur dénote le commencement du devenir, le moment où le ciel se met à virer, tourner au noir (cf. ang. "to go mad, red, etc.", ou "devenir"); "irai" se confond avec la désinence du futur des verbes d'état (de devenir), inchoatifs au futur: le considérer comme futur d'un verbe "i-r" (cf. a.f. "is-sir") n'est pas plus grotesque que le prendre pour celui de "aller" qui n'en a pas.

L'opposition entre le tour duratif "is going to" et le "va partir" français peut être liée au fait que "va", marqué

comme pur verbe d'état, servant même de duratif dans "je me vas désaltérant", n'a pas besoin d'un "en train de" redondant, alors que "go" est réellement précisé par la forme participiale et la copule.

Dans un tour comme "aller et venir" ("allais et venais", "ira et viendra"), on pourrait croire qu' "aller", mis en balance avec "venir" avec un seul sujet ("? il allait et il venait"), devient de ce fait contextuellement directionnel et doit à cela de se passer de locatif ("s'éloigner"); cette explication est sans doute incorrecte, car c'est bien l'effet inverse qui se produit, "venir" n'impliquant plus aucun "ici"; l'unicité du sujet, groupant comme en un seulx verbe l'aller et le venir, évoque bien qu'on ne va que d'où l'on vient et qu'on ne vient que là d'où on "ira": le terme absent de l'allée, c'est le terme de la venue; ainsi dans les allées et venues les allées sont des venues, mais les venues ne sont que des allées; ce qui se fait n'est fait que pour être défait: on tourne en rond, comme on tournerait ses pouces; l'emploi d' "aller" comme pur verbe d'état (sans locatif, sans but autre que celui que nie aussitôt "venir") pourrait contribuer, par une sorte de jeu de sens, à marquer le caractère véritablement inactif de cette infinie activité des pas perdus.

On ne confondra pas "allions", "alliez" (/alyõ/, /alye/), qui ajoutent à la base /al/ d' "aller" le suffixe /y/, avec la base /ay/ de "aille"; seul un amateur de phonologie "profonde" le ferait; mais on oppose "il faut que j'aille", "il faut que tu ailles", "il faut qu'il aille", "il faut qu'ils aillent", in-jonctions plausibles, à " ? il faut que nous allions", " ? il faut que vous alliez".

333-1 Les guillemets sont souvent utilisés pour distinguer le style direct, mais sont également acceptables avec le style indirect libre si celui-ci exprime l'idée d'une parole et non d'une pensée, d'une apparence, etc.; ainsi:

(xii) ? Il songeait secrètement: "ne lui voulait-on pas de mal ?"

(xiii) Il se plaignit amèrement: "on lui voulait encore du mal"

ils signifient donc qu'on reproduit une parole ou l'idée d'une parole; peu acceptables pour un bruit:

(xiv) "Tic, tac", faisait l'horloge

ils n'ont donc pas exactement pour fonction de signaler un complément non-L. Ils ne peuvent sans doute pas s'employer si l'idée rapportée n'est pas exprimée, dans la mesure du possible, dans les termes mêmes du personnage cité.

334-1 Il n'y a guère de doute pour un dialogue au style indirect comme dans (99).

335-1 "Ainsi" peut jouer un rôle analogue dans:

(i) Il se plaignit ainsi: "que me veut-on ?"

337-1 Je confonds sous le terme de "complément direct" les compléments d'objet direct dans le sens ordinaire, attributs et autres compléments situés obligatoirement, normalement, à droite du verbe sans marque de cas ni préposition.

341-1 Soit:

- (i) Paul croit savoir (ce qu'il en est + sa leçon)
- (ii) Paul (ne croit pas + croit-il) savoir (ce qu'il en est + sa leçon)
- (iii) ? Paul (nn croit pas + croit-il) savoir qu'il pleut
- (iv) Paul croit savoir qu'il a plu

lorsqu'il est suivi d'une complétive (non interrogative indirecte) "croire savoir" signifie approximativement "croire pour l'avoir entendu dire" et semble restreint (comme ^{avoir} "oui dire" d'ailleurs²) au rôle de relayeur: en répétant un bruit "oui" de Paul, (iii) le colporte comme "il paraît"; "croire savoir" ne signifie pas la même chose que "croire qu'on sait", qui, pratiquement bizarre, impliquerait apparemment que ce qu'on sait, on peut ne pas savoir qu'on le sait: le savoir est récursif, sauf si il est conçu comme chose apprise, information reçue; l'information, non plus transparente, mais considérée en elle-même perd du même coup sa certitude (la présupposition de "savoir" disparaît avec la conscience de son origine indirecte) et sa parfaite récursivité. L'exacte analyse de "croire savoir" semble délicate, cette expression ne signifiant pas qu'on doute d'avoir appris, mais de ce qu'on a appris ("su"): "savoir", relayeur, est transparent à la complétive; l'unicité du sujet (non répété devant "savoir") correspond, semble-t-il, au fait correspondant que le "croyeur" envisage la nouvelle et non lui-même comme l'ayant reçu; c'est le contenu même du "savoir", et non le fait qu' "il sache", qu'il croit. Que "savoir" puisse être relayeur enchâssé dépend évidemment de ce que "Paul croit que" pourrait, même

K. Peut-être on peut avoir à l'imperfectif: "Il croyait savoir que..." ?

seul, être relayeur. "Paul croit savoir qu'il paraît que P", "Il paraît que Paul croit savoir que P", me paraissent (au moins le premier exemple), non pas vraiment inacceptables, mais peut-être seulement trop redondants (on ne s'intéresse guère à la distinction entre un bruit et un bruit de bruit, si le bruit originaire est toujours anonyme). On refuse "Paul croit savoir par Jean qu'il a plu", où le bruit originaire n'en serait pas un, ayant un auteur (le mot "bruit", inanimé, figurant la nouvelle en-soi).

De (iv) on rapprochera "je crois pouvoir vous dire", où on devine mieux comment originellement "croire" porte bien sur le relayeur enchâssé: "pouvoir" veut dire que je suis, par exemple, assez bien informé; "croire savoir", c'est donc, précisément, dire que ce qu'on "sait" (au sens contextuel d' "être informé que"), on le "sait" (bonne information).

Dans "x croit savoir que P", "que P" doit être complément interne de "savoir" (il constitue un savoir); "savoir" doit être complément interne de "croire" (qu'on "sait" est une croyance); la définition qu'on donne dans les pages suivantes de "complément interne", récursive, entraîne donc que "que P" est complément interne de "croire": c'est une croyance; les 'complétives' infinitives imposent la valeur de complément interne.

341-2 Soit:

- (i) Nous avons vu à la dernière séance que la lune
(est + était) sphérique
- (ii) La lune, avons-nous vu hier, est sphérique
- (iii) La lune, avons-nous vu hier, était sphérique

Les quatre phrases représentées ici constituent quatre introductions également grammaticales à la énième séance d'un cours d'astronomie; mais la dernière, et elle seule, suggère qu'on va apprendre des choses étonnantes, par exemple que la lune

est carrée aujourd'hui; cela n'est pas dû à ce que "voir" pour-
rait présupposer sa complétive ou la base: l'effet est identi-
que avec "dire" et même "prétendre": si le présent atemporel
n'est pas marqué dans la base, celle-ci semble temporellement
marquée. De (i) on rapprochera:

(iv) Hier on aurait dit que la lune (était + est)

(sphérique + carrée)

où le présent semble un peu bizarre parce qu'une pure apparence
est datée; rien ne reste elle disparue ou comme dit Brunot "on
n'y croit plus". Même (v):

(v) La lune, s'imaginaient les anciens, (est + était)

(sphérique + carrée)

me semble exiger le présent s'il est admis que la lune existe
encore et qu'il n'a jamais été imaginé qu'elle puisse changer
de forme.

Je ne saurais expliquer ces oppositions entre complétives de
principales et bases d'incises, qui en tout cas soulignent la
différence sémantique de ces constructions. Peut-être ce phé-
nomène est-il lié au fait que la base d'une incise pré-
sente l'idée en elle-même, la base ne faisant que suivre ac-
cessoirement (comme dirait Le Bidois), et que si c'est l'idée
même - vérité ou erreur - qui intéresse le locuteur, son point
de vue (référence temporelle) est privilégié lorsqu'il est com-
patible avec celui des personnages (atemporel).

D'après A. McKenna (mais non, d'après T. Lightner^(Américain)) on a:

(vi) Himself was a marksman

(vii) Himself, everyone knew, was a marksman

(viii) § Everyone knew that himself was a marksman

(vi) et (vii) n'étant acceptables que comme étant au style
indirect libre (incise comprise: il se disait: tout le monde
sait que ...), avec emphase intonative sur "himself". Le

style indirect libre est ici nettement irréductible à une complétive, et l'incise de (vii) est non réductible à une principale.

342-1 On définit généralement les "occurrences" ou "apparitions" ("tokens") d'un signe à partir de ce signe, dont elles seraient les "réalisations" ou "représentations"; les termes "occurrence" et "apparition" traduisent bien cette orientation qui fait du signe invisible l'élément premier. Une définition inverse, qui fait des "occurrences" l'élément primitif, est possible: le signe abstrait n'est qu'une relation d'équivalence établie entre certains objets de l'univers physique; ainsi la lettre abstraite A peut être définie comme une équivalence entre les objets "a", "a", "a", "a", "A", etc.

Cette distinction apparaît formellement dans les autodélocutifs: en récitant trois "avés" (parfois écrit avec l's) on récite l'Ave unique et mille mercis ne sont pas autant de remerciements; on ne multiplie pas plus son courrier en le relisant, ou la présente idée en la radotant.

S'agissant des incises indirectes on peut parler d'occurrence d'idée sinon de signe.

L'occurrence ne se multiplie pas comme le signe homonyme; on oppose:

(i) Il a répondu "merci"; oui, exactement au moment où on le frappait, il a répondu "merci".

(ii) ? Il a répondu:

- Merci !

Oui, exactement au moment où on le frappait, il a répondu:

- Merci !

(iii)?Merci, a-t-il répondu; oui, c'est cela; merci,
a-t-il répondu

ou bien il apparaîtra que le narrateur se reprend après un raté.

348-1 La redondance est normalement partielle; on dit "faire un saut", "sauter (un coup + D)", mais non "sauter un saut" (sauf pour "saut" = ravin); il faut toujours préciser si le "saut" qu'on "bort" est du juste ou de plomb; de même on a "la neige tombe", "il neige", non "la neige neige"; "verser" dans "verser" des larmes est moins précis que "larmes": le verbe est moins précis que son sujet ou complément interne. "Vivre sa vie" n'est pas une objection: le complément n'est pas interne, partant, pas effectué: on peut ne pas "la vivre" et elle n'en est pas moins. Cet exemple est à rapprocher de "mais ce n'est pas une vie", qui ne se dit pas d'un mort: le verbe apparemment redondant est donc entendu qualitativement.

350-1 De même (i):

(x(i) Toi ici ! mais qu'est-ce que c'est que ça ?
où "ça" réfère à la proposition "toi ici", est une demande d'explication de ce que la proposition dénote. A noter que la question, tout en voulant une réponse parfois, est nécessairement tendancieuse (au contraire de: "comment se fait-il que tu sois ici ?"), qui peut ne rien suggérer.

352-1 On pourrait supposer que dans (283) et (284), ou dans (284) du moins, l'élément de gauche est sujet interne, et non complètement interne. On rapprocherait ainsi ces tours de:

(i) Que me vaut tant d'honneur ?

(qui est plus afferté, et marque que le locuteur estime ne pas mériter telle chose); mais à (i) correspond (ii):

(ii) Que me vaut tous ces honneurs ?

et non (iii) (au sens de ii) :

(iii) § Que me valent tous ces honneurs ?

ainsi "ces honneurs" n'est pas sujet, à juger par l'accord; au contraire on oppose:

(iv) § Que vous sert toutes ces peines ?

(v) § Que lui est nécessaire ces allées et venues ?

(vi) Que vous servent toutes ces peines ?

(vii) Que lui sont nécessaires ces allées et venues ?

et de plus on admet:

(viii) Que vous sert-il de courir ?

comparable à:

(ix) En quoi vous sert-il de courir ?

(x) Il ne sert de rien de courir

alors qu'on refuse:

(xi) § Que fait-il Paul ?

si "il" est censé référer ou correspondre à "que".

"Rien ne sert" suggère que dans "que sert" la question "quelle utilité" signifie en particulier "y a-t-il une utilité"; ceci semble signifier que "que" est focus existentiel. La comparaison de "que n'ai-je" avec "y a-t-il une raison ..." va dans le même sens. Ceci contredit littéralement la valeur sémantique que j'attribue à l'inversion thématique dans "Pour-

quoi et l'inversion du sujet non clitique". Mais la question (296) montre bien que les mots interrogatifs ne sont pas littéralement assimilables, ici, à des focus existentiels.

En posant ces questions sur l' "utilité" ou le "service", ce qu'on suggère, à proprement parler, ce n'est pas tout simplement qu'il n'y en a pas: mais que l'utilité espérée par celui qu'on réproouve est nulle: la quantification intervient ici sous la forme indirecte de la qualification; (294) par exemple suggère que le personnage n'avait que de fausses raisons de croire à l'utilité du témoignage. La réprobation est d'autant plus vive qu'au lieu de nier qu'il y ait des raisons, on suggère l'idée d'une utilité nulle; l'inversion thématique conserve donc sa valeur dans ses exemples, malgré l'apparence. De même "rien" dans "rien ne sert" est plus méprisant que purement négatif. Dans "que me vaut votre visite", on se demande réellement "quel vent" amène le visiteur: on ne nie pas que quelque chose "explique" la visite; on suggère seulement qu'en dépit de ces "raisons" on ne la méritait pas; on ne les nie pas: on les récuse.

Soit:

(xii) (Ça ne vaut + ce n'est) pas la peine d'y aller

(xiii) (Ça vaut + \$ c'est) la peine d'y aller

(xiv) Y aller (ne vaut + \$ n'est) pas la peine

(xv) \$ (La peine + utile) d'y aller

(xvi) (Pas la peine + inutile) d'y aller

(xvii) Est-ce la peine d'y aller ?

(xviii) C'était bien la peine d'y aller

comme "à quoi bon", "que sert", etc. l'expression "être la peine" fournit des énoncés très contraints, la copule y remplaçant le

verbe "valoir" (cf. ça vaut trois francs, c'est trois francs); au lieu de nier directement l'utilité comme avec "servir", on nie le caractère raisonnable du coût en travail ("peine"; ça vaut le coût); notons que (xvii) invite une réponse négative (met véritablement en doute l'utilité) et que (xviii), ironique, signifie sa contradictoire: "être la peine" nie toujours la rentabilité d'un travail. Au fait que "valoir" s'affaiblit en "est" correspond la simple disparition même de la copule dans (xvi): on a ces substitutions lorsque nier que quelque chose vaille telle peine revient à refuser la peine directement ou à la réprouver: dire (xiii) avec "vaut" peut et avec "est" doit être donner une dispense par exemple; dire (xvii), c'est la demander: un "non !" induit l'assertion négative de la proposition amodale (marquée comme telle) (xvii), c'est-à-dire (xii).

Le verbe anglais "need" (avoir besoin, devoir) s'expose aux mêmes effets de sens: en disant "tu n'as pas à faire telle chose", on peut dispenser quelqu'un de la faire; là comme avec "ce n'est pas la peine", l'emploi autoréférentiel est toujours négatif: dire "need he go", c'est demander une dispense pour lui; dire "why need you keep talking", (quel besoin as tu de parler sans cesse), c'est réprouver le bavardage, voire l'interdire. "§ He need go", "§ c'est la peine d'aller", sont peut-être inacceptables parce que reconnaître un besoin ou une utilité qui sont objectifs reconnaît et non crée un devoir, alors que la négation de l'utilité (objective), sa réfutation, est un apport propre de l'énoncé. Cet emploi autoréférentiel de "need" réfutant et

par là dispensant du "besoin" ou de la "peine" est marqué par les caractéristiques des "auxiliaires" (need he go: inversion sans "do", infinitif sans "to", troisième personne sans désinence "s", etc.): son rôle n'est que d'induire une sorte d'impératif de permission, comme "may", induction devant laquelle il s'efface. Au rôle de relayeurs (destinés à s'effacer) des "auxiliaires" ou autres structures autoréférentielles comme "c'est la peine" semble correspondre des propriétés formelles de simplification ou condensation (objet interne, copule ou non verbe, etc.).

XII 357-1 On reviendra sur cette hypothèse un peu simple; une exception apparente serait:

(i) Aujourd'hui même, de renchérir celle-ci

(incise citée par Le Bidois), tournure d'ailleurs affectée; mais on comparera:

(ii) § Aujourd'hui même, celle-ci de renchérir

(iii) § Aujourd'hui, d'aussitôt renchérir celle-ci

(iv) § Aujourd'hui, aussitôt de renchérir celle-ci

(v) § Elle vient de, je crois, partir

la préposition "de" (comme "à") est quasi clitique par rapport à son complément; (i) dans cette mesure ne fait pas exception à la contrainte de proximité.

358-1 La contrainte sur les indéfinis que je propose dans l'étude sur "Pourquoi et l'inversion du sujet non clitique" doit être nuancée; en effet si (i) est bizarre, on admet (ii) et (iii):

K α - Pas plus que "je" dans "P, je pense".

(i) ? A qui a téléphoné quelqu'un ?

(ii) C'est ce que m'a dit quelqu'un

(iii) Il est parti, à ce que m'a dit quelqu'un

mais "quelqu'un" n'est pas dans ces cas focus existentiel et a sa valeur spécifique; en effet (iv):

(iv) C'est ce que ne m'a pas ^{caché} quelqu'un

admissible à la rigueur dans le sens de: cela, quelqu'un me l'a dit, ne peut aucunement signifier: cela, ^{tout le monde} personne ne me l'a dit (personne ne l'a caché).

De même en incise on admet:

(v) Il est par ici, m'a dit quelqu'un

et (vi):

(vi) Il est par ici, ne m'a pas caché quelqu'un n'est à la rigueur admissible qu'au sens où il est entendu que "quelqu'un m'a dit que ...". L'énoncé (v) n'est donc pas une manière de dire que "il y a quelqu'un qui m'a dit ..."; il est très naturel dans le contexte:

(vii) Il est ici, dit quelqu'un; il est là, dit un autre

"un autre", univoque à cet égard, n'admet pas la construction "il y a un autre qui dit ..." qui supposerait qu'il puisse avoir la valeur de focus existentiel.

358-2 Le nom classique d'inversion "absolue" pour (34) vise précisément à dissocier (34), entre autres, de (35); il ne convient pas si on veut les assimiler. "Arriver" implique un terme locatif implicite "ici" ou "là" comparable à "au fond" dans (33).

XIII 369-1

Soit:

(i) - Il paraît que vous m'ordonnez de balayer la cour ? - Parfaitement.

Cet exemple (cf. chapitre IX, exemple (171)) atteste qu'un "performatif" explicite est une assertion; l'intérêt ici est qu'il est une demande intonative, alors que "il paraît" ne peut en principe être questionné; on refuserait "paraît-il ... ?"; mais la demande dans (i) porte sur l'assertion induite de "il paraît", c'est-à-dire sur "vous m'ordonnez" et non sur "il paraît"; on ne demande pas à l'adjudant si le bruit court effectivement qu'il a donné tel ordre: on ne doute pas du bruit qu'on a entendu; la demande intonative porte donc bien directement sur l'assertion induite et sur elle seule.

Cela montre, d'abord, que la demande interrogative peut (si-non doit) porter sur une phrase modalisée: elle n'est donc pas grammaticale, la modalité assertive ne l'étant jamais; elle porte même dans le cas présent sur une assertion obtenue déductivement (par relai). On refuse également:

(ii) Est-ce qu'il paraît que vous m'ordonnez de balayer la cour ?

et "paraît-il ?" comme interrogations valant celle de (i): l'inversion du clitique est un fait grammatical et non plus pragmatique, exactement de la même manière dans les deux cas: dans les deux cas, directement ou par le relai de "c'est", la question porterait d'abord sur "il paraît", et non directement sur l'induit.

Toutefois - comme on peut s'y attendre - l'inversion sur le relayeur "c'est" se distingue de l'inversion sur la forme simple: (ii) a un emploi où il est correct et peut revenir à demander si l'interlocuteur croit bien ou a bien dit qu' "il

K. α. Sa réponse «Oui, il paraît (on dit ça)», «Non, ce bruit ne court pas», serait décevante.

paraît que ...", à la rigueur (c'est peut-être plus net pour "est-ce qu'il paraît qu'il pleut ?"): le relayeur permet d'interroger métalinguistiquement sur l'énoncé en tant que tel et non directement sur son contenu.

371-1 Soit:

(i) A-t-il dormi de la nuit ? - Oui

(ii) \$ Peut-être a-t-il dormi de la nuit

ces exemples montrent que, comme on le sait bien, une marque de non assertivité propre ne suffit pas à prédire toutes les propriétés syntaxiques d'une proposition; ainsi dans (ii) la complétive, assertive par induction, n'admet pas l'indéfini "de la nuit"; dans (i), "oui", qui en quelque sorte relaie l'assertion de la proposition antimodale, est compatible avec l'indéfini "epsilon-nesque" - mais il vient après et la question, même répondue, reste une question.

En parlant simplement de proposition antimodale (pour l'inversion du clitique) je veux dire que cette inversion pourrait marquer non seulement la non assertivité propre, mais l'absence de toute modalité propre. La "modalité" interrogative, l'un des effets pragmatiques de cette antimodalité, serait donc une sorte de modalité dérivée, et non une modalité primitive; dans la mesure où l' "interrogation" est, comme son nom l'indique, un rapport interindividuel, que la notion d'occurrence ne suffirait à définir, elle ne serait pas à proprement parler une modalité de l'occurrence ou de l'énoncé, mais de l'acte commis par un locuteur - notion non grammaticale.

On peut trouver curieux que l'interrogation - ou plus exactement et plus généralement l'antimodalité - ne soit pas donnée pour primitive puisque un manque la caractérise: mais l'observa-

tion même conduit à ce point de vue: les phrases sans inversion sont ambiguës dans la modalité de leur emploi, dont l' "intention" ne ressort souvent - quand elle ressort - que du contexte et de la situation, ou de l'apport postgrammatical de l'intonation, etc. Si j'interprète "il pleut" ici et maintenant comme une assertion, c'est que j'explique par l'hypothèse de l'assertivité que telle personne ait formulé l'idée pure et sans marque modale qu'il pleut; de même un panneau d'interdiction de stationner n'interdit rien lorsqu'il est au hangar, en réserve: on n'interprète pas le fait qu'il soit "rangé" comme un acte devant signifier; on le fait lorsqu'il est planté - non arbitrairement sans doute - à tel endroit. Telle est la parole. C'est le fait qu'elle est émise et non elle-même qu'on interprète (parfois) comme une assertion.

On comprend alors, devant ce risque d'interprétation de la fonction de la parole, la fonction de l'inversion du clitique: c'est une fonction négative et préventive: elle empêche d'interpréter la formulation d'une idée comme assertive par exemple. Si, idéalement, peut-être, l'absence de modalité peut être considérée comme primitive par rapport à la présence d'une modalité, pragmatiquement au moins la relation inverse est compréhensible et justifiée, et elle est attestée dans les langues, où l' "interrogation" grammaticale est toujours "marquée". L'idée que l'interrogation est primaire ne vient pas des linguistes, mais originellement des philosophes. L'idée que la forme fondamentale des énoncés est la forme qui sert à asserter est implicite dans toute la grammaire "traditionnelle" (non

exclusivement) - la seule précision à souligner fortement étant qu'on peut, avec la phrase soi-disant "assertive", faire autre^{cl.ose} qu'asserter, et par exemple interroger, parler en l'air, etc.

A première vue plusieurs manières, et non une seule, se proposent pour rendre compte des "interrogations" qui n'en sont pas. La plus souvent pratiquée est une application de l'omniprésente, réductrice et inexplicative théorie de la métaphore (sur ce sujet cf. "Littéralement", Recherches en Linguistique, n° 1, Université de Vincennes, où j'ai brillamment démontré que la théorie de la "métaphore" (entre autres entéléchies) était une invention des pédagogues, destinée à masquer la primitive et foncière naïveté des poètes, ainsi chassés ou plutôt effacés, couverts des fleurs de la cuistrerie, de la cité des choses sérieuses). On va donc dire, par exemple, comme on dit que "ma montre dit 10 heures" est une "métaphore" personnificatrice de cet objet, que dans un exemple comme (52) "le locuteur fait mine d'interroger, mais attention ! c'est une figure par laquelle il nous fait entrer dans l'univers créé par une réponse "oui" dont il se dispense - ce n'est qu'une figure en effet". Sans parler explicitement de "métaphoré" ou de "figure" on peut dire de mille façons la même chose. On peut aussi ne pas la dire. Déjà on a vu que "est-ce que" pouvait interroger métalinguistiquement sur l'énoncé de sa complétive et non sur la complétive même; l'inverse doit être envisagé: l'indétermination modale signifiée par l'inversion du clitique pourrait, peut-être, s'entendre de la chose et non de l'idée; l'englobement, dans un seul énoncé, ou phrase, d'une proposition ainsi objectivement, indéterminée et d'une autre proposition, de même que l'englo-

bement en un seul syntagme "belles pommes" ou lexème "callipyge" peut accoupler deux termes sans le relai d'une copule, peut être interprété comme identifiant un événement à l'autre (cf. le "(si) ..., c'est que ..." causal). Faute d'une analyse approfondie des concepts en jeu, cette formulation a les meilleures chances d'être inexacte, mais veut suggérer qu'on peut vraisemblablement ne pas tenir l'"interrogativité", notion pragmatique englobant tout l'éternel schéma saussurien de la "communication", comme le fond de toutes choses. De la même manière certaines exclamatives, marquées par l'inversion du clitique, ("est-il con !"), sont métaphoriquement réductibles à l'interrogation originelle: "il demande ça parce qu'il veut dire qu'on ne peut répondre, on ne peut dire à quel point un tel est con, c'est indicible - la question marque son désespoir de quantifier l'imbécillité". On le peut, mais le détour par un sous-produit pragmatique particulier de l'inversion du clitique est-il nécessaire ? le rapport évoqué ne peut-il être de parallélisme (souche grammaticale commune) plutôt que de filiation ? L'inversion du clitique avec un prédicat quantifiable pourrait directement s'interpréter comme une indétermination objective de la bêtise objectivement incommensurable. Cette interprétation directe du phénomène ne signifie évidemment pas que le phénomène ^{ne} puisse parfois être réellement indirect, et qu'en interrogeant on veuille ^{parfois} suggérer une indétermination objective.

Même s'agissant de l'interrogation proprement dite, la réduction au schéma téléphonique de la communication est sou-

vent surchargée d'éléments superflus: dans un discours le parleur peut formuler une interrogation destinée purement et simplement à marquer son incertitude: "est-il bon ? est-il méchant"?, Diderot n'attend nulle réponse et tout son récit signifie encore, et non résout, cette indétermination; on ne marque pas nécessairement son incertitude pour qu'elle soit levée - même par soi; plus, on peut la marquer pour marquer qu'on s'en moque: "qu'il soit bon ou qu'il soit méchant, permets-moi de te dire que je n'ai rien à faire de lui" peut se paraphraser par "est-il bon ? est-il méchant ? n'importe".

Qu'effacera le grammairien générativiste transformationnaliste dans "pleut-il", décidément trop court ? Katz et Postal créeront une profonde et abstraite structure (en fait, bien trop concrète) "Je m'en vais te DEMANDER (/+ abstract/, / + performative/) WH (+) EITHER (/ + abstract /) il pleut OR (/ + abstract /) il pleut NEG (/ + abstract /)"; c'est-à-dire que ta phrase, lecteur, je te l'engendre avec dedans la recette pour s'en servir (elle ne devra servir qu'à ÇA naturellement), Je mets l'huile de bras dans le tournevis et la force du poignet dans le marteau, regarde elle va parler toute seule et j'empaquète ça dans une transformation et maintenant essaie voir si on peut utiliser un tournevis tournant comme les tables et un marteau qui cogne tout seul. Grammaticus sum et nihil a grammatica alienum a me alienum puto.

375-1 La situation peut jouer le même rôle qu'un contexte de gauche; avec "ainsi" complément de phrase par exemple: "ainsi vous ne m'apportez pas de courrier aujourd'hui".

376-1 Le déictique "ço" en provençal paraît en incise ("ço fan").

De l'analogie avec "ainsi", qui signifie "comme ça" (où paraît le déictique) on rapprochera "il m'a dit comme ça : approche", opposé à " \$ il ne m'a pas dit comme ça: approche" (acceptable seulement en un tout autre sens); on a déjà vu que le complément interne dans "que sert ... ?" avait valeur qualifiante d'un quelque chose dont l'existence même n'est pas contestée directement, et rejoint par là, peut-être, "ainsi".

Le déictique a aux moins deux valeurs, qui ne sont peut-être que les interprétations à des niveaux distincts d'une valeur fondamentale; dans un emploi, il n'est l'anaphore d'aucun élément du discours et fait référence directement, sans l'intermédiaire d'un signe antécédent, à une réalité (d'où son nom et l'idée commune qu'il "montre du doigt"); en cette valeur il ne saurait pas plus référer à une fiction qu'on ne montre le néant du doigt; le déictique d'incise participe ainsi de la réalité de la base à quoi il réfère en tant qu'objet réel; qu'il soit anumérique et sans genre, contrairement aux pronoms, fort bien nommés, correspond à ce caractère d'embrayeur direct.

Dans un autre emploi il réfère bien à un nom par exemple; ainsi dans "les chats, ça fait des étincelles", où "ça" ne désigne pas nécessairement l'occurrence "les chats"; à la valeur d'embrayeur référentiel (référence directe à la réalité) se substitue une valeur dénotative: "ça" réfère discursivement aux chats (pronom), mais aux chats en tant que chose, antérieurs à toute conceptualisation même numérique; il permet donc de les conceptualiser, de les définir, de les classer (on admet "c'est un chat" ou "un héros", non "il est

un chat" ou "un héros"). Cette valeur dénotationnelle n'est pas celle du déictique ou de la base de l'incise, semble-t-il.

Que le déictique dans son premier emploi conditionne l'assertivité, sans être à strictement parler relayeur peut-être, peut être rapproché de certaines propriétés de non-langages ou pré-langages tels que le dessin: dans l'histoire en bandes dessinées chaque image du héros peut être montrée du doigt, contrairement à son nom écrit, avec le commentaire que "c'est lui !": elle se prête à la deixis comme la réalité même; une autre propriété pré-linguistique est que le dessin d'un exploit ne saurait signifier un non-exploit: on ne dessine pas que tel personnage n'a pas raté telle proie; ni qu'il aurait pu le faire; on ne demande pas "en dessin" s'il l'a fait; tout, apparemment, n'est qu'assertion, si n'intervient un commentaire linguistique. Plus exactement peut-être le dessin n'est pas assertif: s'il l'était, ne pourrait-il pas être autrement modalisé? il est amodal et dès lors qu'on l'interprète comme image de quelque chose, globalement assertive, chaque image est emportée dans cette décision interprétative indistinctement - mais peut-être, sans doute même, l'"histoire" est-elle toujours lue simplement amodalement comme un rêve, une imagination, une représentation qui n'est une représentation de rien, absurde, pour le plaisir.

Mais supposons une lecture du récit en dessins comme message assertif (par exemple la vie des maîtresses de Louis XV en bandes dans France-Soir, explicitement destinée à l'instruction des lecteurs); dès lors tout jusqu'au détail est as-

serté; en particulier les bulles, renfermant la pensée ou les paroles des personnages (selon qu'elles sortent de la bouche, d'un seul trait, ou du crâne, par globules), situent objectivement le lieu des très réelles paroles et pensées. Aussi le pffuit de la voiture du roi qui démarre est-il indéniable, il est la chose même.

Moins parfait que le cinéma ou le théâtre, le dessin fait là appel, évidemment, à des conventions qui le sortent du cadre de l'imitation pure: le personnage qui parle ne crache certainement pas des bâtons dans un sac blanc, son cerveau ne bouillonne pas quand il pense; mais les conventions de la bulle parlante ou de l'évaporation pensée s'accrochent du mieux qu'elles peuvent au principe du mime et lui sont, spatialement, presque fidèles; on peut bien représenter la parole, dans un instantané, sur un point unique de sa trajectoire, le premier; l'instant d'après, ce ne serait plus un point. La queue de la bulle dit: c'est ici.

Il y a là peu de rapports, mais quelque rapport peut-être, avec la forme même de la phrase à incise. Une différence non négligeable, et au bénéfice de la phrase, est que celle-ci imite quelquefois réellement son objet, si c'est une parole parlée, parfois un bruit - dans la parole; l'écrit dans l'écrit; mais elle aussi use de conventions imitatives; "yes, she nodded" traduit en parole un geste signifiant de même signification; les bulles trichent de même quasiment toujours - pour représenter l'écriture, on se dispense évidemment d'elles: on voit bien l'écrivain et sa lettre. Une autre différence est que les personnages ne sont pas suspendus à leurs bul-

les, mais que les bulles s'accrochent à eux: elles ne sont pas principales, le personnage n'est pas adverbial: le commentaire linguistique de l'incise commente un acte imitatif, il ne le supporte pas. Etc. Mais il y a une certaine analogie peut-être entre la convention de la bulle et de son accrochage - quasi-déictique - et l'englobement de la base et de l'incise parenthétique dans une phrase unique; la relation de complément qu'entretient la base avec l'incise, lorsqu'elle n'est pas médiatisée par un déictique linguistique, pourrait être purement symbolique ?? c'est-à-dire prélinguistique. La "dérivée", si c'est ainsi, d'une phrase toute bien grammaticale serait évidemment une entreprise difficile. Une description des incises devrait incorporer, comme fait la langue, une convention déictique imitative: celle que dans "X, dit Pierre", "X" est une imitation d'un dire de Pierre, simule Pierre disant.

Ce point de vue, dès qu'on l'applique aux incises modales, peut paraître trop drôle pour être vrai, ou, comme à moi, assez pour mériter de l'être. Penser (but haut ou non) "P, je pense", ce serait imaginer "P" au sein d'une pensée qui se donne la représentation, qui se joue en se disant qu'elle est "comme ça", qu'elle signifie ça.

L'inversion du clitique pourrait marquer que l'assertivité de "dit-il" est conditionnée (sinon strictement relayée ?) par le fait qu'on imite un réel, que l'imitation qu'est la base est l'imitation de quelque chose et non une imagination. La non inversion du clitique en incise modale pourrait découler de ce que la pensée qui se joue ne joue pas un réel antérieur - qu'elle est; l'imagination qu'est la base ne signifie plus en elle-même, toute seule, que cela

soit pensé quelque part: pour cela il faut d'abord que la pensée ait pensé qu'elle pense ça. Elle relaie l'assertion de l'imagination et ne dépend pas d'elle, puisqu'elle s'y identifie en la créant. L'incise doit être assertée d'emblée.

ANNEXE

I- Schémas des théorèmes (248) et (292) du chapitre IX: notons par "x" un connecteur binaire quelconque; le théorème (248) réalise le schéma (1):

$$(1) (P \leftrightarrow (P \times Q)) \rightarrow (P \times Q)$$

le théorème (292) réalise le schéma (2):

$$(2) (P \& (P \times Q)) \times Q$$

on sait que si pour une valeur donnée de "x" (1) ou (2) est un théorème, alors (3):

$$(3) P^{\circ} \times Q$$

où "P[°]", autoréférentiellement, réfère à "P[°] x Q" où il apparaît (à la valeur de "P[°] x Q"), est vrai. Appelons solutions les valeurs de "x" pour lesquelles un schéma est un théorème; on définira les solutions de (1) et (2) par l'intermédiaire des foncteurs unaires.

II- Foncteurs unaires: soit "x" un foncteur unaire quelconque; (4):

$$(4) xP^{\circ}$$

où "P[°]" réfère autoréférentiellement à (4), équivaut à (5):

$$(5) P \& xP$$

puisqu'en posant (4), on pose (4) et on pose (4); substituons à P, interprété autoréférentiellement, dans (4), (5), qu'on pose en posant (4):

$$(6) x (P \& xP)$$

pour toute solution de (6), (4), autoréférentiellement, est vrai.

D'un autre point de vue, on peut considérer qu'interpréter (xP) autoréférentiellement sur P, c'est poser l'équivalence référentielle

(7):

$$(7) P \leftrightarrow xP$$

on s'intéressera aux solutions de (8):

$$(8) (P \leftrightarrow xP) \rightarrow xP$$

pour lesquelles l'interprétation même de (4) implique que (4) est vrai.

III- Solutions de (6): on écrira " $x_0 = 0$ ", " $x_1 = 0$ ", etc., les hypothèses selon lesquelles, respectivement, si P est faux, xP est faux, si P est faux, xP est vrai, etc.

Considérons (6) dans l'hypothèse où $x_0 = 0$. Supposons que $P = 0$; alors (6) vaut $(x (0 \& x_0))$; donc (6) vaut x_0 ; donc (6) vaut 0. Toute valeur de "x" pour laquelle $x_0 = 0$ est donc exclue de l'ensemble des solutions de (6).

Considérons (6) dans l'hypothèse où $x_0 = 1$. Supposons d'abord que $P = 0$; alors (6) vaut $(x (0 \& x_0))$; donc (6) vaut x_0 ; donc (6) vaut 1. Supposons au contraire que $P = 1$; alors (6) vaut $(x (1 \& x_1))$; dans cette expression la conjonction a la valeur de x_1 ; donc (6) vaut $x(x_1)$; supposons ici, d'abord, que $x_1 = 0$; alors (6) vaut x_0 ; donc (6) vaut 1; supposons, inversement, que $x_1 = 1$; alors (6) vaut x_1 ; donc (6) vaut 1. Toute valeur de "x" pour laquelle $x_0 = 1$ est donc une solution de (6).

Pour que x soit une solution de (6), donc, il faut et il suffit que $x_0 = 1$.

IV- Solutions de (8): Considérons (8) dans l'hypothèse où $x_0 = 0$. Supposons que $P = 0$; alors (8) vaut $((0 \leftrightarrow x_0) \rightarrow x_0)$; donc (8) vaut $((0 \leftrightarrow 0) \rightarrow 0)$; donc (8) vaut $(1 \rightarrow 0)$; donc (8) vaut 0. Les mêmes valeurs de "x" sont exclues que pour (6).

Considérons (8) dans l'hypothèse où $x_0 = 1$. Supposons d'abord que $P = 0$; alors (8) vaut $((0 \leftrightarrow x_0) \rightarrow x_0)$; donc (8) vaut $((0 \leftrightarrow 1) \rightarrow 1)$; donc (8) vaut $(0 \rightarrow 1)$; donc (8) vaut 1; supposons au contraire que $P = 1$; alors (8) vaut $((1 \leftrightarrow x_1) \rightarrow x_1)$; dans cette expression l'équivalence vaut ce que vaut x_1 ; donc (8) vaut $(x_1 \rightarrow x_1)$; donc (8) vaut 1. (8) admet donc les mêmes solutions que (6).

V- Solutions de (1) et (2): dans (9):

$$(9) P \times Q$$

au lieu de considérer seul x comme connecteur binaire de P et Q , considérons " xQ " comme un foncteur unaire de P ; (1) et (2) apparaissent alors comme des développements de (8) et (6) respectivement. Leurs solutions sont donc connues; ce sont (uniquement) les valeurs de " x " pour lesquelles si $P = 0$, $(P \times Q)$ est vrai pour toute valeur de Q .

VI- Sélection des connecteurs pertinents: on a défini les deux foncteurs unaires et les quatre connecteurs binaires pour lesquels:

$$(10) xP^0 \quad (xP^1)_1$$

$$(11) P^0 \times Q \quad (P^1 \times Q)_1 \quad \text{ont de théorèmes}$$

sont vrais sous autoréférence. Selon des critères de pertinence d'ordre divers, et plus ou moins arbitraires, on peut en sélectionner une partie. Soit (12) et (13) leurs tables, avec des noms arbitraires:

(12)

P	non g
1	0 1
0	1 1

(13)

P	Q	m	→	/	t
1	1	0	1	0	1
1	0	0	0	1	1
0	1	1	1	1	1
0	0	1	1	1	1

Le premier critère de sélection sera un critère de redondance; si (xP) ou $(P \times Q)$ est une tautologie, la vérité sous autoréférence de (10) ou (11) n'est pas significative; on écarte ainsi les foncteurs "g", unaire, et "t", binaire.

Le second critère sera un critère de consistance; la proposition (14):

(14) nonP

n'est vraie que si P est faux; la proposition (15):

(15) nonP°

est donc inconsistante: elle n'est vraie que si P° est faux, c'est-à-dire, par autoréférence, si P° est vrai ("paradoxe du menteur"); d'une manière comparable la proposition (16):

(16) P m Q

n'est vraie que si P est faux, et la proposition (17):

(17) P° m Q

est inconsistante; on écartera également les foncteurs "non", unaire, et "m", binaire.

On appellera "autovérifiques" les propositions qui, sans être des tautologies, deviennent vraies sous autoréférence sans devenir inconsistantes. Sont pertinents à cet égard les connecteurs "→" et "/ ", qui fournissent les propositions autovérifiques (18) et (19):

(18) P° → Q

(19) P° / Q

observant que (19) équivaut à (20):

(20) P° → nonQ

on peut choisir (arbitrairement) l'implication (18) pour forme typique de proposition autovérifiable par autoréférence de P. Le caractère autovérifiable d'une proposition semble pouvoir se formuler ainsi: toute proposition qui signifie qu'elle implique Q implique Q.

VII- Analogues plausibles en français: en supposant qu'une partie du sens de certains énoncés français (pensées ou paroles) vise essentiellement à favoriser l'autoréférence, on peut considérer comme autovérifiables, par exemple:

- α
- (21) Il pleut, si je ne me trompe ((non non P°) → Q). α
 - (22) Il pleut ou je m'abuse (Q ou nonP°)
 - (23) Qu'on me pende (= je me trompe) s'il ne pleut pas (Q → nonP°)

avec des nuances diverses ces pensées reviennent à (24):

- (24) Je ^{pense} qu'il pleut

qui peut avoir la même propriété singulière d'être infaillible sans être une tautologie; une interprétation possible de (24) serait:

- (25) Je pense "X"; "X" signifie qu'il pleut

si "X" désigne autoréférentiellement (24), penser (24) revient à penser:

- (26) (24) signifie qu'il pleut

admettons l'équivalence suivante:

- (27) ("X" signifie qu'il pleut) = ("X" vrai → il pleut)

si de plus ("X" vrai) = X, on est ramené aux cas précédents.

S'agissant non plus de pensées, mais de déclarations, on traitera d'une manière voisine les énoncés du type "je dis qu'il pleut", lorsque leur seule interprétation implique qu'ils sont vrais.

α - Cette interprétation de "P si je ne me trompe" est sans doute inadéquate; cf note α page 450.

VIII- Négativité: La proposition (28):(28) non ($P^o \rightarrow Q$)

n'est pas autovérifique; en français toutefois (29):

(29) Je ne prétends pas qu'il pleut

n'est pas une assertion qu'il pleut. Mais, à supposer qu'elle puisse s'employer sans contexte et autoréférentiellement, cette assertion ne ferait que constater ce qu'elle est: elle n'est pas une assertion qu'il pleut, mais que je ne prétends pas qu'il pleut, à s'en tenir à son sens linguistique. Il n'y a pas besoin de supposer qu'elle puisse être autovérifique pour constater simplement qu'elle est vraie comme est vrai "je parle". Dans ce cas le test contradictoire des énoncés autocoïncidents proposé au chapitre IX est évidemment inapplicable: en tant que commentaire de sa propre occurrence (inanalysable), "je prétends qu'il pleut" est autovérifique; en tant que commentaire constatatif de son sens linguistique, le même énoncé serait faux, à la manière dont (29) est vrai.

D'une autre manière encore (29) risquerait d'être confondu avec des énoncés autovérifiques négatifs, qui n'existent pas: en disant qu'on ne dit pas telle chose, non seulement on dénie qu'on la dise, mais on peut suggérer qu'on pense "au contraire" - en particulier si on est pressé ou accusé de la dire; ainsi "φῆμι" en grec classique est souvent employé dans des contextes de type coercitif où le français emploierait, au lieu du verbe "dire", le verbe "avouer", ou "reconnaître"; c'est dans des contextes comparables qu'un silence équivaut à une dénégation, et ne pas dire à nier; par suite dans "οὐ φῆμι", il y a pratiquement déni et non simplement non-dire, et c'est en ce sens seulement que l'information résultante peut être autovérifique (implication de négation). De même il arrive qu'une marque de non assertivité puisse marquer l'assertivité négative:

"ne" en latin, "μή" en grec classique, marquant l'interrogation, marquent aussi, dans certains contextes, la négation.

D'une manière comparable, ne pas donner positivement son accord, sa permission, peut-être contredire ou interdire; c'est bien en ce sens qu'il faut entendre "je ne donne pas mon accord", "je ne te permets pas ...", si on ne veut pas supposer que le locuteur émet une parole équivalente au silence le plus insignifiant.

IX- Récurtivité: la propriété des propositions autovérifiques est évidemment récursive; en effet (30):

$$(30) (P^0 \rightarrow (P^0 \rightarrow (P^0 \rightarrow Q)))$$

étant autovérifique, poser (30), c'est poser (31):

$$(31) (P^0 \rightarrow (P^0 \rightarrow Q))$$

(31) étant autovérifique, poser (31), c'est poser (32):

$$(32) (P^0 \rightarrow Q)$$

(32) étant autovérifique, poser (32), c'est poser (33):

$$(33) Q$$

on peut dire que la thèse autoréférentielle (30) induit récursivement la thèse (33); en tant qu'elle induit (33) elle est autovérifique à plusieurs niveaux; mais la valeur de Q à laquelle elle aboutit au terme de l'induction est évidemment inconnue; elle a donc deux niveaux d'évaluation: sa valeur de vérité en tant que commentaire d'elle-même; puis, si elle est autovérifique, sa valeur de vérité en tant que thèse de Q - le premier niveau pouvant être récursif comme ici. L'énoncé naturel (34):

(34) J'ai l'honneur de vous faire savoir que je vous signale que votre indice va être augmenté de 0,5 %

n'est guère "naturel" en ce qu'il est ridicule, mais s'interprète immédiatement comme une annonce d'augmentation; l'énoncé (34):

(34) J'ai l'honneur de vous faire savoir que je vous prie de me signaler si je vous informe que votre indice va être augmenté

de 0,5 %

n'est pas interprétable comme une annonce d'augmentation, parce que "je vous prie" n'induit pas une assertion, mais la prière (35):

(35) Signalez-moi si je vous informe que votre indice va être augmenté de 0,5 %

qui, sous certaines conditions pragmatiques, peut valoir la question:

(36) Est-ce que je vous informe que votre indice va être augmenté de 0,5 % ?

En revanche une prière, parfois, peut indirectement introduire une assertion; ainsi (37):

(37) Je vous prie de croire que je ferai tout mon possible pour hâter cette augmentation

introduit l'assertion de (38):

(38) Je ferai tout mon possible pour hâter cette augmentation en fonction du sens de "croire" et sous certaines conditions pragmatiques; de même une demande peut introduire une assertion, comme (39):

(39) Faut-il vous répéter que cette augmentation est conforme à la convention que nous avons signée ?

qui, sous des conditions du même ordre, vaut (40):

(40) Cette augmentation est conforme à la convention que nous avons signée

Par suite l'énoncé naturel (41):

(41) J'ai l'honneur de vous faire savoir que je vous signale que je vous informe que je vous prie de croire que je vous demande s'il faut vous répéter une centième fois que votre indice sera prochainement augmenté de 0,5 %

s'interprète naturellement, sous certaines conditions pragmatiques, comme une annonce d'augmentation prochaine; l'une des conditions est

que le locuteur ne lésine pas sur les moyens d'emphase que "la langue met à sa disposition". On peut appeler "énoncés cancéreux" les énoncés caractérisés ainsi par la prolifération récursive des formules inductives; mais au lieu qu'ils débouchent enfin comme (41) sur une proposition non autoréférentielle, ils peuvent déboucher sur eux-mêmes; ainsi l'énoncé français (42):

(42) J'ai l'honneur de vous faire savoir que je vous signale que je vous informe que je vous prie de croire que je vous demande s'il faut vous dire que je peux vous apprendre ceci si, "ceci" est interprété comme référant à (42), boucle la récursivité; l'énoncé est donc vrai au même titre ^α que celui du Véridique, symétrique du menteur, à savoir (43):

(43) P°

mais il est clos. Dire comme on l'a dit parfois qu'un "performatif" ne peut être enchâssé n'est donc pas pertinent linguistiquement; si des énoncés autovérifiques, et plus généralement des relayeurs, cancéreux, voire clos et même inconsistants, sont statistiquement rares, ce n'est qu'un indice de l'avarice des locuteurs.

X- Métalangage, logique et langue: il est quelquefois admis que les langues diffèrent de la logique en ce que dans les premières seulement le langage contient le métalangage. Cette thèse emploie la notion de "logique" dans un sens doublement restrictif; tout d'abord elle identifie logique et théorie logique constituée, particulière; ainsi Aristote appelait logique ce que nous appelons logique d'Aristote; il s'ensuit une deuxième restriction; l'usage de l'autoréférence - et non l'autoréférence en elle-même - n'est pas "absent" du domaine logique; il en est exclu historiquement et cette exclusion est même récente (Russel, Tarski). Les logiciens ont de solides raisons, peut-être, de bannir, pour leur repos et la santé des mathématiciens, l'autoréférence comme cancérogène et source d'inconsistance.

Mais ce faisant, ils font plus : on a vu que l'auto-

K
α- Non puisque celui du Véridique n'est pas vrai

référence permettait - comme on le sait - de former des énoncés clos, mais non inconsistants, mais permettait même de former des énoncés ouverts, le commentaire de soi-même débouchant sur une thèse indépendante et éventuellement vérifiable.

L'inconsistance de certains énoncés autoréférentiels n'est pas une propriété singulière, monstrueuse et paradoxale au point de ne pas exister mathématiquement. Elle réside dans une simple contradiction au niveau de l'interprétation référentielle, dans le cas de (44):

(44) nonP^o

interpréter P, dans nonP, comme référant à "nonP", c'est en effet poser l'équivalence (45):

(45) $P \leftrightarrow (\text{"nonP" vrai})$

c'est-à-dire (46):

(46) $P \leftrightarrow \text{nonP}$

(44), inconsistant, existe au même titre que la contradiction (46) dont il est formé.

Une autre différence souvent postulée entre logique et langue serait que les connecteurs du calcul des propositions, par exemple, "ne fonctionnent pas comme les conjonctions linguistiques qu'on leur fait correspondre"; il ne faut pas, dit-on, confondre la logique et les langues; à chacun son domaine. Dans une certaine mesure, pourtant, on sait qu'historiquement le calcul des propositions est issu de l'analyse linguistique.

Les arguments factuels apportés en ce sens sont parfois du type suivant: "si" en français, "ou", etc. n'ont pas le même rapport à la notion de vérité que les connecteurs logiques homonymes; ainsi le "si" français, ambigu, vaudrait parfois, à certains égards, la double implication; le "ou", parfois, la conjonction du connecteur homonyme et de l'incompatibilité. Cette opposition repose souvent sur des observations naïves, mais non pertinentes, comme l'ont non-

tré de nombreux linguistes sur tel ou tel point (cf. Ducrot, Hug, etc.): on oublie facilement de distinguer le sens proprement grammatical d'une phrase du sens pragmatique de l'énoncé qu'elle peut former dans une situation particulière, qui interfère avec le sens grammatical.

Non seulement la valeur de vérité, mais sa pertinence même est mise en cause par certaines comparaisons; dans ($P \rightarrow Q$), si P est faux, la proposition entière est vraie: c'est une tautologie; en français, les réalisations de ce type ne seraient pas vraies, mais sans valeur de vérité, dit-on; ainsi (47):

(47) Si deux et deux égale quatre, cinq égale six serait un non sens en français; c'en est un, certes, mais non peut-être en français; l'absurdité réside au niveau de l'information: une condition connue pour fausse fournit des énoncés pragmatiquement non-pertinents, sans aucune valeur informationnelle, puisqu'elle est substituable par n'importe quelle erreur reconnue, et que la vérité de l'énoncé n'informe de rien. Qu'on ne "perçoive" pas en "français" le caractère tautologique de (47) peut découler, entre autres choses, de ce qu'on n'arrive pas à distinguer la valeur propre de l'énoncé de la valeur de l'usage qu'on en fait: en condamnant la phrase (47) comme non-sens, on n'aperçoit pas que c'est son emploi comme message qu'on refuse.

Un autre type d'opposition fréquemment relevé entre "langue" et "logique" - peut-être aussi pertinent pour (47) - serait que le "si" français ne lie pas des valeurs de vérité, mais pose une relation causale ou déductive, alors que l'implication propositionnelle n'exigerait aucune relation déductive ou causale entre les référents des propositions qu'elle joint. Là encore, ce n'est peut-être pas exactement du français qu'on parle - en tant que langue - mais de l'usage qu'on en fait. Même sans chercher à préciser autrement le problème,

les contre-exemples foisonnent; ici même on a vu avec les exemples (21) et (23) des "si" de bonne apparence logique: je ne prétends pas en disant (21) que la justesse de mes vues peut déclencher la pluie; ou que, du fait que j'ai raison, il pourrait pleuvoir déductivement; en disant (23), je ne suggère pas nécessairement que le beau temps, de ma part, serait une faute à m'imputer. La prétendue valeur "causale" ou "déductive" du "si" français pourrait simplement découler du fait que lorsqu'on établit entre deux propositions une relation conditionnelle, on le fait parfois en fonction d'une relation causale ou inductive qu'on connaît; cause et induction ne sont pas signifiés par le "si", mais peuvent justifier son usage, et par là-même faire partie du sens du message tel que l'interprète globalement l'interlocuteur.

Dans (48):

(48) Si vous préférez, Paul est une sorte de fonctionnaire apparemment la règle de contraposition ne tient pas, (49) ayant un sens différent:

α

~~(48) Paul n'est pas une sorte de fonctionnaire, si vous ne voulez pas~~

là encore le "si" français ne serait pas "logique", ou différerait de l'implication; on doit tenir compte ici de ce qu'à l'intérieur même d'une phrase le locuteur lui-même fait interférer, s'il veut, le sens d'une expression en tant qu'expression grammaticale et son sens comme message; d'une manière analogue le mot "amitié" peut signifier "mot d'amitié", autodélocutivement, dans "mes amitiés à un tel", et la phrase (originellement) "tu es bien venu" (ta venue est une bonne chose), lorsqu'on l'emploie, peut (aujourd'hui doit) signifier qu'on la signifie, autodélocutivement - un signe d'amitié étant amical, un signe de bon accueil étant accueillant - en sor-

te que le sens de ce que je dis est que je dis que je le dis; en ce ser-

K α - 49 n'est pas la contrepartie de 48, ce serait plutôt: « Si Paul n'est pas une sorte de fonctionnaire, vous ne préférez pas (cette manière de dire) » - qui non plus n'est pas équivalent à (48).

"tu est bien venu" (signifiant "tu es bien venu") est autovérificative comme "j'apprécie que tu sois venu", d'où la lexicalisation délocutive de "bienvenir" observée par Benveniste; on analysera (48) de la même manière, c'est-à-dire ainsi:

(50) Si vous préférez, "Paul est une sorte de fonctionnaire" dont la contraposition ne serait pas (49), mais quelque chose comme:

α

(51) ~~Non "Paul est une sorte de fonctionnaire", si vous ne voulez pas~~

la négation ne pouvant pénétrer dans la proposition mentionnée parce qu'ici elle est mentionnée pour sa forme (le choix des termes) et non en fonction de son sens (aussi (51) n'est-il pas français); si on tient compte du fait que, de plus, la relation conditionnelle peut être ici justifiée pragmatiquement de manière explicative ou causale (cf. plus haut), on peut soutenir que le "si" de (48) ne diffère nullement de l'implication. Aussi l'étroitesse de la relation entre le calcul des propositions, d'origine linguistique historiquement, et la langue est-elle plus difficile à contester qu'il ne paraît d'abord, et l'interférence constante dans le discours entre la valeur grammaticale des expressions et la signification du fait qu'on en use n'y est pas pour une faible part: le discours n'est pas seulement un composé d'expressions, mais aussi un composé d'occurrences d'expressions; l'interpréter comme visant, par exemple, à informer, c'est d'emblée lui prêter un sens qui interfère avec son sens.

C'est là qu'est la différence radicale entre la logique et non pas la langue, mais l'usage qu'on en fait; la modalité, assertive ou non, délocutive ou non, etc. n'a sens que dans l'usage, étant le sens de l'occurrence en tant que telle, et ne peut être totalement intégrée à la langue à cause de la récursivité toujours possible; supposons une phrase marquée comme assertive: encore faut-il

K - α. Même erreur que page précédente. Plutôt: si l'énonciation que "Paul est une sorte de fonctionnaire" est nulle et non avenue, [c'est que] vous ne (la) préférez pas.

que son emploi soit lui-même assertif pour que son contenu non modal soit asserté; à quoi servirait un mode "indicatif" ? puisque la phrase "indicative" ne fournirait d'occurrence indicative qu'en étant assertée. Asserter l'assertion, cela, on le fait ("emphase") en construisant des énoncés autovérifiables décomposables linguistiquement comme "je dis que P", qui n'induit l'assertion P qu'asserté. En revanche une modalité "interrogative" (marque de non-assertivité) ou impérative est linguistiquement plausible parce qu'elle n'est pas récursive de la même manière; si dire qu'on dit P, c'est dire P, ordonner qu'on ordonne P n'est pas l'ordonner; questionner si on le questionne n'est pas le questionner; une construction impérative ou anti-assertive n'est pas tout à fait perdue: on n'a pas à ordonner la phrase impérative, questionner l'interrogation, pour ordonner ou interroger, comme on doit asserter la phrase assertive pour asserter. Supposons même que le non-mode appelé "indicatif" soit en réalité un mode assertif, indicatif; on pourrait l'utiliser pour donner des ordres et interroger, puisque "est-il vrai que P ?" revient à la question "P ?", et que "j'ordonne que 'P' soit vrai" peut, à la rigueur au moins, valoir un ordre "P !"; c'est précisément, dira-t-on, ce qui se passe avec l'indicatif: "tu viens ?" fait une question, "tu sors tout de suite" un ordre éventuellement; la valeur assertive de l'indicatif serait simplement convertie en une autre par le biais de la modalité du message; notons qu'elle serait alors au moins inutile; mais de plus toute assertion serait emphatique, puisqu'elle cumulerait la valeur assertive de la phrase avec celle de son emploi. Outre que cette hypothèse est sur certains points superflue, elle élimine tout moyen de rendre compte de la valeur des énoncés emphatiques - toutes les assertions devenant telles.

Le caractère récursif de l'assertivité est un cas particulier d'une règle plus générale (incorporée dans la règle (324), chapitre IX): déclarer qu'on ordonne ou qu'on demande, c'est demander ou ordonner; l'assertion d'une modalité quelle qu'elle soit vaut cette modalité.

XI- Métalangage objectif: on appellera ainsi la possibilité de parvenir à certains effets du métalangage (de l'autoréférence en particulier) sans sortir véritablement du langage; on peut parvenir au moins parfois au même effet en mettant, ici, dans la chose dont on parle ce qu'on met, là, dans la parole.

On a vu ci-dessus que l'emphase assertive pouvait résider, par le truchement de l'autoréférence, dans l'assertion de l'assertion; en note 101-1 du chapitre IX, on a vu qu'à certains emplois du "c'est (que P)" d'emphase assertive par autoréférence correspondaient certains emplois de l'auxiliaire "do" - ou plutôt certains emplois auxiliaires du verbe "do" (faire); à la récursivité de la modalité assertive répond celle, objective, du "faire": ce qu'on dit qu'on dit, on le dit, comme ce qu'on fait qu'on fait, on le fait; la construction caractéristique des "auxiliaires", avec "do", impose d'interpréter son emploi non comme significativement factitif (dénotant un faire dont la décomposition en faire faire soit objectivement pertinente), mais comme équivalent à l'emphase, dans l'assertion. Cette analogie se reproduit, si on compare les énoncés formels suivants:

$$(52) P \rightarrow (P \rightarrow Q)$$

$$(53) P \rightarrow (P \rightarrow Q)$$

dont le premier, par référence à sa propre occurrence, pose (P → Q), et dont le second, sans aucun métalangage, vaut de même (P → Q). D'une manière analogue "le fait est que P" peut revenir au même que



"il est vrai que P", "fait" renvoyant à la chose et "vrai" à l'énoncé; tous deux ont, par exemple, un emploi concessif (cf. la valeur confirmative incluse dans "bien que").

N'importe quelle modalité peut, au lieu d'être marquée comme telle dans l'énoncé ou d'être appliquée à l'occurrence, être pratiquement obtenue par le biais d'une description assertive objective. Dans "viendra-t-il ?", l'inversion du clitique marque la non assertivité de l'énoncé (d'où, éventuellement, la valeur pragmatique d'interrogation); mais l'assertion que "je ne sais pas s'il viendra" ou que "sa venue est incertaine" peut approcher de cette valeur sans usage de sa modalité propre. On a vu, de même, que "il faut que tu t'en ailles", "il est inutile que tu attendes", descriptions objectives si on les asserte, peuvent être considérées comme ce qui nécessite ton départ ou te dispense d'attendre; les constructions "inutile d'attendre", "pas la peine d'attendre", "you needn't wait" (construction auxiliaire) imposent de prendre l'énoncé objectif dans sa valeur métalinguistique - sans qu'on sorte pourtant de la simple assertion, en utilisant par exemple l'imperatif. (dans sa valeur d'ordre ou de permission).

XII- Variantes de (18): sans être autovérifique comme (18) l'énoncé (54):

$$(54) P^0 \leftrightarrow Q$$

doit en être rapproché; en effet, interpréter autoréférentiellement

(54), c'est poser (55):

$$(55) P \leftrightarrow (P \leftrightarrow Q)$$

or, selon le théorème (56):

$$(56) (P \leftrightarrow (P \leftrightarrow Q)) \leftrightarrow Q$$

l'interprétation autoréférentielle de (54) équivaut donc exactement à Q; selon ce point de vue, différent de ceux adoptés jusqu'ici, poser (54) serait exactement poser Q. Soit le schéma (58):

$$(58) (P \leftrightarrow (P \times Q)) \leftrightarrow Q$$

sa seule solution est l'équivalence; $(P^0 \times Q)$ n'est donc équivalent

K.

NON: 54 ne peut être réduit à 55 qui n'est que son équation auto-référentielle -

à Q que pour l'interprétation de "x" comme équivalence.

Du même point de vue une exigence plus faible serait représentée par le schéma (59):

$$(59) (P \leftrightarrow (P \times Q)) \rightarrow Q$$

pour toute solution "x" de ce schéma, l'interprétation autoréférentielle de $(P^\circ \times Q)$ implique Q; ses quatre solutions sont la conjonction des négations (ni P, ni Q), le connecteur "m" du tableau (13) (non P), l'implication et l'équivalence; les deux premiers produisent des énoncés autoréférentiels incônsistants (Menteur).

Les schémas (58) et (59) ne permettent pas de définir une notion du genre d' "autovérifique"; ils reflètent plutôt la notion d' "induction" comme on l'a employée au chapitre IX; leurs solutions sont celles pour lesquelles la proposition autoréférentielle $(P^\circ \times Q)$ induit strictement ((58)) ou non strictement ((59)) la proposition Q.

XIII- Conjonction et disjonction : supposons que nous voulons joindre ou disjoindre par "ou" ou "&" deux propositions indépendamment autoréférentielles $(P^\circ \rightarrow Q)$ et $(R^\circ \rightarrow S)$; l'écriture adoptée jusqu'ici ne suffit pas car (60), par exemple:

$$(60) (P^\circ \rightarrow Q) \& (R^\circ \rightarrow S)$$

pourrait au moins s'interpréter de la manière suivante: (60) contient deux symboles, "P" et "Q", tous deux référant à (60); convenons que dans le cas d'une telle ambiguïté on lève l'équivoque en décidant que l'indice "°" marque que la proposition qu'il signale réfère au plus grand énoncé la comprenant; déjà nous avons adopté tacitement cette convention en omettant d'envisager que dans $(P^\circ \times Q)$ le signe "°" puisse marquer que "P" référerait à "P". Mieux, compte tenu du cas où une partie d'un énoncé pourrait référer à une autre partie de cet énoncé, "P" ne pourrait-il pas ici référer à "Q" ? Il faut donc affecter l'élément "référé" d'un indice distinct de l'indice du référant mais lui correspondant sans équivoque; un entier adscrit en haut marquera un référant; le même entier, adscrit en bas, marquera le référé qui lui correspond; ainsi dans:

(61) $P_0 \rightarrow Q$

"P" réfère à "P"; une conjonction de propositions indépendamment autoréférentielles, au lieu d'être notée, par exemple, par (60), devra être spécifiée ainsi:

(62) $(P_0 \rightarrow Q)_0 \ \& \ (R^1 \rightarrow S)_1$

(62) est la conjonction de deux énoncés qui, pris indépendamment, sont autovérifiables; qu'arrive-t-il s'ils sont conjoints ? poser (62), c'est poser, compte tenu de l'autoréférence, (63):

(63) $P \ \& \ R$

or poser (62) étant poser (62) et (62), c'est aussi poser (62) et (63); c'est donc poser:

(64) $(P \ \& \ R) \ \& \ ((P \rightarrow Q) \ \& \ (R \rightarrow S))$

c'est-à-dire (65):

(65) $(P \ \& \ (P \rightarrow Q)) \ \& \ (R \ \& \ (R \rightarrow S))$

la propriété autovérifiable - et inductive - des conjoints est donc conservée sous conjonction.

Soit (66), disjonction d'énoncés qui, pris indépendamment, seraient autovérifiables:

(66) $(P_0 \rightarrow Q)_0 \ \text{ou} \ (R^1 \rightarrow S)_1$

suivant la démarche précédente, poser (66), c'est poser (67):

(67) $(P \ \text{ou} \ R) \ \& \ ((P \rightarrow Q) \ \text{ou} \ (R \rightarrow S))$

mais (67) - non analogue en cela à (64), convertible en (65) - n'est pas équivalent à (68):

(68) $(P \ \& \ (P \rightarrow Q)) \ \text{ou} \ (R \ \& \ (R \rightarrow S))$

(67) n'implique pas (68); la propriété autovérifiable des propositions autovérifiables ne se conserve pas en disjonction.¹

K n1
(p547)

En français on peut librement conjondre ou disjoindre des assertions, questions ou impératifs tels que:

(69) Il entre (et + ou) il sort

(70) Entre-t-il (et + ou) sonne-t-il ?

(71) Sors (et + ou) rentre

mais on oppose:

(72) Je prétends qu'il entre (et + ou) je prétends qu'il sort

(73) Je te demande s'il entre (et + ou) je te demande s'il sonne

(74) Je te somme d'entrer (et + ou) je te somme de sortir

de ces énoncés, seuls ceux coordonnés par "et" peuvent correspondre aux exemples précédents; ceux que coordonne "ou" s'interprètent naturellement comme non autoréférentiels, mais, par exemple, narratifs, prédictifs, etc.; naturellement il faut distinguer l'emploi de "ou" ici diviseur d'assertion (et ne l'induisant pas) de son emploi dans, par exemple, (75):

(75) Je te prie de me laisser un peu seul; ou du moins je te prie de cesser ce bruit

dans cet exemple, la première proposition est indépendamment assertée; le premier énoncé autovérifique est donc banal; en termes sans doute insuffisants, disons que, dans le second, "ou du moins" ("si-non") pose une hypothèse de discours: au lieu d'établir une relation conditionnelle, on asserte, mais sous condition, l'assertion étant encore autonome (non induite); au lieu d'avoir, comme dans les précédents exemples, une assertion de disjonction, on a une disjonction d'assertions, éventuellement autovérifiques. Dans "si tu as parfaitement raison de rappeler ça, il faut aussi tenir compte de ce que son cas est particulier", ou "Paul est riche et très riche", il est aussi plausible que les conjonctions portent sur des propositions (ou éléments de propositions) modalisées de manière autonome (cf. "si je reconnais que tu as parfaitement raison de ..."). On ne dira pas, bien sûr, que les conjonction ont telle, telle ou telle valeur différente, sont ambiguës en français, mais que souvent rien, "formellement", n'atteste si elles portent sur une proposition en tant qu'oc-

currence ou non; on reconnaît là seulement les interférences linguistiques et métalinguistiques signalées au paragraphe X: le discours, et non la langue, est ambigu.

XIV- Deux effets métalinguistiques symétriques: signalons seulement que deux effets évoqués non seulement dans cette annexe, mais dans cette étude en général, n'en constituent évidemment qu'un: ce que j'ai appelé "effacement" des relayeurs, et en particulier des expressions comme "je dis que ...", "je pense que ...", ou, plus généralement leur "transparence" sémantique, d'une part, et, d'autre part, la notion d'autodélocutif, correspond à un phénomène unique, l'ambiguïté du signe entre son sens grammatical et le sens de son occurrence produisant deux séries de glissements réciproques; ce n'est certes pas un hasard si "avoir le bonjour de" ou "les amitiés de"; ou "être le bienvenu", parmi une foule d'expressions délocutives (éventuellement récursivement) s'emploient principalement, sinon exclusivement, dans des énoncés autovérifiques ou en métalangage objectif; on ne dit-guère "il n'a pas été le bienvenu", "es-tu le bienvenu?"; de même "emmerder", sans avoir une valeur autodélocutive lexicalisée, a un emploi autodélocutif dans "je t'emmerde" ou dans "Luc t'emmerde !" - si je parle pour Luc, mais non dans "je t'emmerdais", "est-ce qu'il t'emmerde?"; Luc ou moi-même est censé emmerder l'interlocuteur par l'occurrence même du message et rien d'autre; par là, de la même manière que "il faut" ou "tu peux" ces énoncés deviennent autovérifiques au niveau de l'interprétation non purement linguistique, éventuellement imposée par certaines structures ou lexicalement ("may", "puis", etc.). De même les délocutifs dans "ce foutu Pierre", "ça la fout mal", "crisse-moi la paix", "calice-moi le camp" (montréalais: "Christ"-e moi la paix, "calic-e"

moi le camp), etc. n'apparaissent que dans des constructions où ils sont équivalents, éventuellement par effet autovérifique, à un juron effectif du locuteur dans le champ de son énoncé.

On peut donc distinguer deux types complémentaires de référence dans la parole; l'un correspond à ce type de question: à quoi réfère tel élément d'une phrase qui a pour fonction grammaticale de référer (par exemple "ce" dans "c'est (que)"; l'autre, aux questions de ce type: quel est l'objet de l'énoncé ? que décrit-il ? l'autoréférence dans les expressions du type "je dis que P" pourrait se situer à ce niveau là.

Le second type de référence correspond à la valeur de l'occurrence de l'énoncé dans l'univers où elle apparaît et conditionne le fait que son emploi même ne soit pas absurde, ait un sens; il est donc étroitement lié à la modalité; peut-être même n'en est-il pas distinct.

Là encore il semble que la traditionnelle opposition entre logique et langue ne soit pas tout à fait pertinente, dans la mesure où on oppose, en fait, aux langages "formels" non la langue, mais la parole. Métalangage proprement dit et métalangage objectif reflètent l'unique ambiguïté, dans la parole, de la parole et de la langue, du sens linguistique d'une expression et du sens de son occurrence. Cette ambiguïté n'est pas extirpable de la parole: on peut exprimer un message aussi explicite qu'on le veut sur sa propre intention comme message; le fait que sa fonction soit, en lui-même, exprimée a lui-même un sens. La particularité de la logique, ou plutôt des règles d'interprétation qu'on adapte à un langage formel, serait plutôt d'éliminer, à l'intérieur même d'un discours, tout rapport métalinguistique qui ne soit pas explicité; l'ambiguïté se concentre alors au seul point de la fonction globale du discours formalisé.

XV- Proposition autovérifiable conditionnée: soit la proposition (76):

$$(76) Q \rightarrow (P^{\circ} \rightarrow R)$$

où "P" réfère à (76); poser (76), c'est poser (77):

$$(77) P \& (Q \rightarrow (P \rightarrow R))$$

or $(Q \rightarrow (P \rightarrow R))$ est équivalent à $(P \rightarrow (Q \rightarrow R))$; (76) équivaut donc à (78):

$$(78) P^{\circ} \rightarrow (Q \rightarrow R)$$

ces deux propositions, autovérifiables, impliquent donc effectivement $(Q \rightarrow R)$.

En français (79) et (80):

(79) S'il neige, je prétends que ça fondra

(80) Je prétends que s'il neige, ça fondra

sont également équivalents et posent que:

(81) S'il neige, ça fondra

XVI- Logique et grammaire: il convient de distinguer soigneusement les règles de logique éventuellement appliquées par les locuteurs des règles de grammaire; les règles de logique évoquées ici, normalement pratiquées inconsciemment, pourraient ne pas l'être: on parlerait autrement, mais on parlerait la même langue. Leur confusion dans l'analyse linguistique est l'unique justification, peut-être, de la notion de structure profonde en linguistique moderne, et de la postulation d'une foule d'"opérations" ou "transformations" soi-disant grammaticales qui ne font que redoubler, dans le champ limité de la compétence linguistique, la description de phénomènes plus généraux. En tenant compte de cette distinction des domaines strictement grammatical et non grammatical, peut-être pourrait-on faire l'économie d'une notion de structure profonde syntaxique ou d'une structure sémantique distincte de la phrase "superficielle".

Si dans bien des cas je n'ai envisagé que l'une des analyses possibles pour rendre compte non grammaticalement d'une propriété apparemment grammaticale, c'est que du point de vue de l'analyse linguistique il peut parfois suffire, en première approche, de rejeter hors du domaine d'étude un phénomène sans en connaître exactement la nature: c'est un point de vue négatif de définition limitative d'un domaine. Ainsi dans certains cas, au lieu de considérer strictement une proposition du type $(P^o \rightarrow Q)$ (par exemple), il pourrait être plus pertinent de considérer une conjonction du type:

$$(82) L \ \& \ M \ \& \ (P^o \rightarrow Q) \ \& \ R$$

où "P" réfère à l'ensemble de la conjonction; on vérifie aisément que (82) implique effectivement Q, mais s'expose aussi à être inconsistant.

En réduisant à des effets logiques certaines propriétés apparemment grammaticales, on n'éliminerait pas seulement un certain nombre de "règles" de grammaire, mais certaines de leurs propriétés présumées. On peut suggérer que l'application cyclique de certaines règles dans l'analyse transformationnelle n'est pas toujours fondée d'une manière pertinente sur la compétence linguistique, et qu'elle reflète au moins parfois des propriétés logiques connues; c'est ainsi que certaines déductions dans le calcul des propositions, ou d'opérations sur les quantificateurs dans le calcul des prédicats du premier ordre, opèrent cycliquement: ce ne sont pas, pourtant, des règles de syntaxe du langage formel auquel elles sont appliquées.

K 541-1 Cette "démonstration" est incomplète car elle laisse intacte une hypothèse: celle selon laquelle, dans $((P \rightarrow Q) \vee (R \rightarrow S))$, au lieu que comme dans 66 "P" réfère seulement à " $(P \rightarrow Q)$ " et "R" seulement à " $(R \rightarrow S)$ ", "P" et "R" réfèrent chacun à la totalité " $((P \rightarrow Q) \vee (R \rightarrow S))$ ". Soit en effet la disjonction autoréférentielle (i) :

$$(i) \quad ((P^i \rightarrow Q) \vee (P^i \rightarrow S))_i$$

Par le théorème (ii)

$$(ii) \quad ((P \rightarrow Q) \vee (P \rightarrow S)) \text{ est équivalent à } (P \rightarrow (Q \vee S))$$

on déduit de (i) :

$$(iii) \quad (P^i \rightarrow (Q \vee S))_i$$

Par auto-vérification on déduit enfin de (iii) :

$$(iv) \quad (Q \vee S)$$

Ainsi l'assertion (i) implique (Q ou S) .

Cependant cette induction ne vérifie pas exactement (i); car (i) signifie que "(i) implique Q, ou (i) implique S", alors qu'il suit de (iv) que "(i) implique (Q ou S)". Or ces deux choses ne sont pas équivalentes à un certain niveau; soit en effet à évaluer la vérité de (i) : par contraposition on peut dire que selon son interprétation littérale, ou bien (i) est falsifié par non-Q, ou bien il est falsifié par non-S; or ni non-Q, ni non-S ne falsifie (iv); inversement, (iv) est vérifié par Q, et vérifié par S, alors que la seule vérification de Q, ou la seule vérification de S, ne suffit pas à vérifier absolument (i) . On le comprendra peut-être mieux sur les exemples "naturels" suivants: comparons ces deux situations d'information :

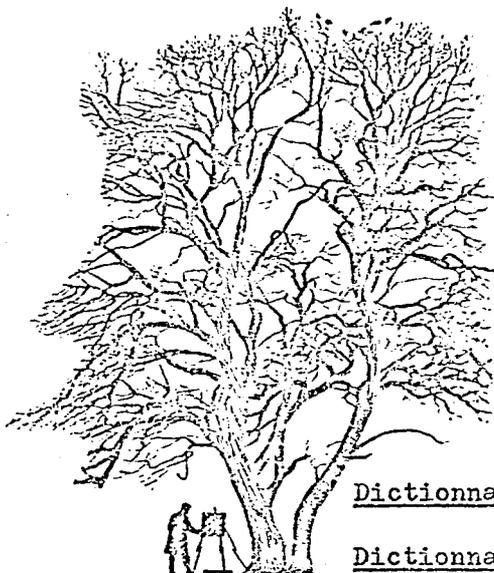
A . On sait que Jean a dit "Il pleut ou il neige" .

B . On sait que ou bien Jean a dit "Il pleut", ou bien il a dit "Il neige" .

Dans A, pour savoir si Jean a raison, il suffit de savoir qu'il pleut, ou de même il suffit de savoir qu'il neige . Mais de savoir qu'il pleut ne suffit pas à savoir que Jean a raison dans B car il a peut-être seulement dit "Il neige" et réciproquement. Inversement, ni l'information qu'il ne pleut pas, ni (indépendamment) celle qu'il ne neige pas, n'infirme l'assertion de Jean dans A; par contre on sait que l'une ou l'autre de ces informations infirme ce qu'a dit Jean dans B . Ainsi faut-il distinguer, à propos de (i) comme à propos de A/B, l'information qu'on

peut tirer d'une information, de cette information source en elle-même (même s'il est parfois utile de confondre ces deux niveaux) . Ainsi (i) n'est pas autovérifique, alors qu'on montrerait aisément que sa correspondante avec & au lieu de v l'est.

Reste à expliquer pourquoi on ne dit pas en français "Ou je dis qu'il pleut ou je dis qu'il neige" pour impliquer par là (selon l'induction de (i) à (iv)) qu' "il pleut ou il neige" . Sans doute est-ce que le détour sémantique utilisé serait simplement absurde : induire qu' "il pleut ou il neige" n'étant pas "dire qu'il pleut ou dire qu'il neige", l'énoncé littéral paraîtrait en quelque sorte faux ou vain, et par suite on n'en tirerait pas les implications, comme peu vraisemblables sur le plan de la vraisemblance informative . Car c'est une règle générale que les énoncés primaires dont on se sert pour dériver des sens dérivés doivent eux-mêmes être pertinents dans la communication . Enfin on peut observer (je crois) qu'il n'existe pas de signe linguistique naturel dont l'usage normal soit, en une énonciation donnée, de "signifier P ou signifier Q"; quand un signe est ambigu, en usage normal (prosaïque notamment), entre 2 sens 1 et 2, on ne considère pas qu'il signifie "1 ou 2", mais qu'il signifie 1, ou bien qu'il signifie 2 . Par exemple "J'ai la dalle" ne signifie pas "J'ai faim ou j'ai la corniche du toit" mais "J'ai faim" ou "J'ai la corniche du toit" . Quand on asserte "Ou P, ou Q", on ne peut pas être censé avoir asserté P, ou avoir asserté Q, ni avoir asserté l'un des deux . Il n'existe pas de disjonction entre assertions de ce type-là . Autrement dit il n'existe pas à un niveau primaire d'énonciation équivalente à ce que serait le "Je dis qu'il pleut ou je dis qu'il neige" s'il fonctionnait comme je viens d'imaginer .



Bibliographie

Dictionnaires

Dictionnaire encyclopédique pour tous, Petit Larousse, Larousse, 1962.

Dictionnaire de la Langue Française, par E. Littré, 4 vol., Hachette, 1863-1872.

Grande Dizionario della Lingua Italiana, par Salvatore Battaglia, Turin 1961.

Etudes

AISSEN, J. et KANKAMER, J., "Shifty subjects: a conspiracy in Syntax?", Linguistic Inquiry, III-4, pp. 501-504.

α ANDERSON, S., "The linguistic status of the performative / constative distinction", miméo. non publié, M.I.T. Juin 1968.^d

ATTAL, P., "Tout le monde n'est pas beau", Recherches en Linguistique, n° 1, Vincennes, Décembre 1972.

γ AUSTIN, J., How to do things with words, New-York, Oxford University Press, 1962.

β BAILLY, C., Linguistique Générale et Linguistique Française, A. Francke, Berne, 1944.

K α - et: Indiana University Linguistics Club, Bloomington, octobre 71.

β - BANFIELD, A., "Narrative style and direct and indirect speech", Foundations of Language vol. 10 n° 1 pp 1-39, Mai 73, Reidel.

γ - AUTHIER, J., 1978, "Les formes du discours rapporté" in DRLAV n° 17 pp 1-87, Dpt d'Allemand, U. de Paris-8.

- BENVENISTE, E., Problèmes de Linguistique Générale, Gallimard, 1966 (où les chapitres "La nature des pronoms", "De la subjectivité dans le langage", "La philosophie analytique et le langage" et "Les verbes délocutifs" datent respectivement de 1956, 1958, 1963 et 1958).
- de BOER, C., Syntaxe du Français Moderne, Leiden, Universitaire Pers, 1947.
- BLINKENBERG, A., L'ordre des Mots en Français Moderne, 2 vol., Copenhague, Munksgaard, 1928 et 1933.
- BRUNOT, F., La Pensée et la Langue, Masson et Cie, 1926.
- CARMIGNAC, J., Recherches sur le "Notre Père", Letouzey, Paris, 1969.
- CATTEL, R., "Negative transportation and tag question", Language, vol. 48, n° 3, Septembre 1973, pp. 612-640.
- CHEVALLIER, J., ARRIVE, M., BLANCHE-BENVENISTE, C., PEYTARD, J., Grammaire Larousse du Français Contemporain, Larousse, 1964.
- CHOMSKY, N., Aspects of the Theory of Syntax, M.I.T. Press, Cambridge, 1965.
- id., Studies on Semantics in Generative Grammar, Mouton, La Haie, 1972.
- CLEDAT, L., Grammaire Raisonnée de la Langue Française, Le Soudier, Paris, 1897.
- id., En Marge des Grammaires, Champion, 1932.
- CHOMSKY, N., Syntactic Structures, Mouton, La Haie, 1957.
- CUSHING, S., "The semantics of sentence pronominalization", Foundations of Language, vol. 9, n° 2, 1972.
- DAMOURETTE, J. et PICHON, E., Des Mots à la Pensée, 7 vol., d'Artrey, 1911-1950.
- DESSAINTE, M., La Construction par Insertion Incidente, d'Artrey, 1960.

- DOWNING, B., "Parenthesization rules and obligatory phrasing",
Papers in Linguistics, vol. 6, n° 1, printemps 1973, pp. 108-129.
- DUBOIS, J., Grammaire Structurale du Français, 2 vol., Larousse
1966 et 1967.
- DUBOIS, J. et DUBOIS-CHARLIER, F., Eléments de Linguistique Française,
Syntaxe, Larousse, 1970.
- DUCROT, O., Dire et ne pas Dire, Hermann, 1972.
- EMONDS, J., Root and Structure-preserving transformations, Ph. D.,
M.I.T., 1969.
- K "Parenthetical clauses" pp 192-205 du tome 1 de Actes
id., communication sur la position des parenthétiques en anglais;
du colloque franco-allemand de ^{grammaire} ~~Syntaxe~~-transformationnelle de ~~fran-~~
Niemeyer, Tübingen, RFA, 1974.
~~à la fin de l'année, avril 1973, à paraître dans les Actes, Athènes;~~
- K — R.F.R. 1974.
FILLMORE 1963 dans Word n° 19 ... ?
- FRANZEN, T., Etude sur La Syntaxe des Pronoms Personnels Sujets en
Ancien Français, Uppsala, 1939.
- FRASER, B., "A reply to "On declarative sentences" ", miméo non pu-
blié, 1969.
- GALLAGHER, M., "Accounting for Indirect Discourse", Papers in Linguis-
tics, vol. 2, n° 1, Février 1970.
- GEIS, M. et ZWICKY, A., "On invited Inferences", Linguistic Inquiry,
vol. 2, n° 4, pp. 561-566, 1971.
- GORDON, D., et LAKOFF, G., "Postulats de conversation", Langages,
n° 30, pp. 32-56, Juin 1973.
- GOUGENHEIM, G., Système Grammatical de la Langue Française, d'Arthey,
1939.
- GREVISSE, M., Le Bon Usage, Duculot Gembloux, 1964.
- GROSS, M., Grammaire Transformationnelle du Français, Syntaxe du Verbe
Larousse, 1968.
- HARRIS, Z., Mathematical Structures of Language, Interscience, Wil-
ley and Sons, New-York, 1968.
- HAVERKATE, W., "The performative analysis of the Spanish imperative",
Cahiers de Lexicologie, n° 21, pp. 67-74, 1972.

K: HOOPER J. et THOMSON S. "On the applicability of Root Transformations"
Linguistic Inquiry vol 4 n° 4 Fall 74 automne 73 pp 465-498

HUG, M., "Et et ou sont-ils ambigus ?", Folia Linguistica, tomus V,
 1/2, pp. 101-109, Mouton.

IMBS, P., L'emploi des Temps Verbaux en Français Moderne, Klincksieck,
 1960.

JACKENDOFF, R., "On some questionable arguments about quantifiers
 and negation", Language, vol. 47, n° 2, pp. 282-297.

id., Semantic Interpretation in Generative Grammar, M.I.T. Press,
 Cambridge, 1972.

JESPERSEN, O., La Philosophie de la Grammaire, Editions de Minuit,
 1971.

KARTTUNEN, L., "Counterfactual conditionals", Linguistic Inquiry,
 vol. 2, n° 4, pp. 566-569, 1972.

KATZ, J. et POSTAL, P., An Integrated Theory of Linguistic Descrip-
 tion, M.I.T. Press, Cambridge, 1964.

KAYNE, R., "L'inversion du sujet dans les propositions interrogati-
 ves", Le Français Moderne, vol. 41, n° 1 et 2, Janvier 1973.

KIMBALL, J., "The modality of conditionals", in Syntax and Semantics,
 ed. KIMBALL, vol. 1, pp. 21-28, Seminar Press, New-York, 1972.

KIPARSKY, P. et C., "Fact", in Progress in Linguistics, eds. BIER-
 WIECH, M. et HEIDOLPH, K., Mouton, 1970.

KLIMA, E., "Negation in English", in The Structure of Language, eds.
 FODOR, J. et KATZ, J., Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1964.

KURODA, S., "Where epistemology, style and grammar meet", mimeo. non
 publié, University of California, San Diego, Février 1971, ^{et Actes du} ^{à Paris} ^{Émendo} ⁷⁴.

id., "Le jugement catégorique et le jugement thétique: exemples ti-
 rés de la syntaxe japonaise", Langages, n° 30, pp. 81-110, Juin 1973.

LAKOFF, G., "Pronominalisation, negation and the analysis of adverbs",
 in Readings in English Transformational Grammar, eds. JACOBS, R. et
 ROSENBAUM, P., Waltham, Mass. Blaisdell, 1970.

id. "Linguistics and natural logic", in Semantics: an Interdiscipli-
 nary Reader, eds. STEINBERG, D. et JAKOBOVITS, L., Cambridge Univer-
 sity Press, 1971.

- LAKOFF, Robin, Abstract Syntax and Latin Complementation, M.I.T. Press, Cambridge, 1968.
- ead., "A syntactic argument for negative transportation", in Papers from the fifth regional meeting of the Chicago Linguistic Society, University of Chicago, Chicago, 1969.
- LANGACKER, R., "Pronominalization and the chain of command", in Modern Studies in English, eds. REIBEL, D. et SCHANE, S., pp. 160-186, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1969.
- LANGENDOEN, T., Essentials of English Grammar, Holt, Rinehart and Winston, 1970.
- LASNIK, H., "A general constraint: some evidence from negation", in Quarterly Progress Report, n° 101, Avril 1971, M.I.T. Press.
- LE BIDOIS, R., L'Inversion du Sujet dans la Prose Contemporaine (1900-1950), d'Arthey, 1952.
- LINDHOLM, J., "Negative Raising and Sentence Pronominalisation", même référence que Lakoff R. 1969, pp. 148-158.
- LIPS, M., Le Style Indirect Libre, Payot, 1926.
- MALLARME, S., Oeuvres Complètes, nrf, Pléiade, 1945.
- MARTINON, P., Comment on prononce le français, Larousse, 1913.
- id. , Comment on parle en français, Larousse, 1927.
- MOIGNET, G., Essai sur le Mode Subjonctif, 2 vol., P.U.F., 1959.
- MOREAU, M., Trois Aspects de la Syntaxe de "c'est", thèse d'Etat, Université de Liège, non publié, 1970.
- POSTAL, P., "An invisible performative argument", Foundations of Language, vol. 9, n° 2, Reidel, pp. 242-246, 1972.
- PROUST, M., Du côté de chez Swann, coll. Livre de Poche, nrf, 1966.
- RENCHON, H., Etudes de Syntaxe Descriptive II: la Syntaxe de l'Interrogation, Palais des Académies, Bruxelles, 1967.
- K. α. REINHART, T. "Whose main clause? (Point of view in sentences containing parentheticals)" dans Harvard Studies in Syntax and Semantics vol. 1 éd. par S. Kuno, p 127-172, Harvard, 1975.
- β. QUANG PHUC DONG dans Studies Left Out in Left Field, éd. par A. Zwicky, T. Sævi, R. Binnick et A. Vanek, Linguistic Research, Edmonton, 1971, pp 3-10: "English sentences without overt grammatical subject".

ROSS, J., Constraints on Variables in Syntax, Bloomington, Indiana, University Linguistics Club, 1967.

id., "On declarative sentences", in Readings in English Transformational Grammar, cf. G. Lakoff 1970.

ℓ — id. "Parentheticals", M.I.T., miméo, à paraître; 1972.

ℓ — SAN-ANTONIO, En Peignant la Giraffe, Fleuve Noir, Paris, 1966.

SANDFELD, K., Syntaxe du Français Contemporain, tome I, Les Pronoms, Paris, Champion, 1928; tome II, Les propositions subordonnées, Droz, Paris, 1936.

SEARLE, J., Speech Acts, Cambridge University Press, 1969.

SEUREN, P., Operators and Nucleus, Cambridge University Press, 1969.

δ — SPITZER, L., "Fz. "Il ne faut pas que tu meures", "du darfst nicht sterben" ", Germanische Romanische Monatschrift, Heidelberg, 1927, fasc. 2, pp. 69-73.

STEINBERG, N., Grammaire Française, 2 vol., Outchergiz, Leningrad, 1962 et 1963.

STROHMEYER, F., "Endstellung und Umstellung des Subjekts", Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur, Band LIX, Heft 3-4, 1935.

Studies Out in Left Fields, recueil collectif, Linguistic Research, Edmonton, 1971.

URIMSON, J., "Parenthetical Verbs", in Philosophy and Ordinary Language, ed. CATON, C., pp. 220-240, University of Illinois Press, Urbana, 1963.

VAUVENARGUES, L. de, Oeuvres Complètes, Hachette, 1968.

VENDLER, Z., "Les performatifs en perspective", Langages, n° 17, pp. 73-90, Mars 1970.

VERSCHOOR, J., Etudes de Grammaire Historique et de Style sur le Style direct et les styles indirects en Français, Groningen, 1959.

WAGNER, R., et PINCHON, J., Grammaire du Français Classique et Moderne, Hachette, 1962.

K ℓ - paru sous le titre «Slifting» dans The formal analysis of Natural Languages éd. par M. Gross, M. Halle et M. Schützenberger, Mouton, 1973, pp 133-169.

ℓ - ROSS, J., 1975, "Where to do things with words" pp. 233-256 de Speech Acts, éd. par P. Cole & J. Morgan, Academic Press, N.Y. -

δ : SKARUP ~ Les zones de la proposition en ancien français
no spécial de la Revue des Langues Romanes, 1975.

von WARBURG, W. et ZUMTHOR, P., Précis de Syntaxe du Français Contemporain, Francke, Berne, 1958.

Remarques sur les références

Je n'ai pas pu me procurer et lire à temps les études citées de Cattell, Jackendoff 1972, Moignet et Urmson.

Cattell, utilisant une notion voisine de celle de relayeur ("buckpasser"), met en pièces minutieusement R. Lakoff 1969, et souligne très explicitement certaines difficultés ^(indépendantes de l'analyse de R. Lakoff) qu'il me semble que la distinction des incises modales et des reprises complexes résout.

Jackendoff critique les analyses du type de "Slifting" (Ross), mais évoque plutôt qu'il ne décrit l'analyse interprétative qu'il propose à la place; on ne voit guère en quoi le résultat final sémantique de son interprétation diffère de celui qu'implique Slifting. Jackendoff critique d'autre part l'utilisation du trait / ± spécifique /, qu'aurait faite Fillmore en 1966 ("On the syntax of preverbs", non publié, Ohio State University) pour les mêmes raisons qu'ici pp. 274-276; mais Fillmore fait du trait en question un élément de la structure profonde des phrases; peut-être les difficultés soulevées par Jackendoff n'apparaîtraient pas si ce trait, tout comme les notions de focus et thème auxquelles je crois qu'il est lié, n'était pas grammatical, et si ces notions n'étaient pas applicables à la phrase en tant que telle, mais aux occurrences de phrases en tant qu'elles font éventuellement partie d'un discours plus vaste; ce point de vue reste à expliciter, naturellement. En termes vagues, dans le cas de l'opposition entre les valeurs spécifique et non spécifique de "quelqu'un" (aliquis/quidam), la quantification pourrait porter tantôt sur l'énoncé modalisé (occurrence; il y a quelqu'un dont je dis que ...), tantôt seulement sur la phrase grammaticale (je dis qu'il y a quelqu'un qui ...), par exemple; la négation étant dans la phrase ne se combine avec "quelqu'un" en

"personne" que dans le second cas; le détachement d'un élément non spécifique pourrait être impossible parce que l'élément détaché n'est pas dans le champ de la modalité de l'occurrence qui suit, est une référence conditionnelle par rapport à cette occurrence.

Je n'ai pas cité les Philosophical Papers (Austin, Oxford Paperbacks, Oxford University Press 1970) où Austin, (pp. 247 sq.), met en cause l'opposition "performatif"/"statement" à partir des performatifs de constatation. Dans le même chapitre (pp. 245 sq.) le conditionnement sociologique des performatifs explicites apparaît clairement: (je traduis) "si je dis "tu es un lâche", cela risque d'être une manière de te réproucher, ou de t'insulter. Or, comme la société approuve apparemment les réprobations ou les réprimandes, on en a tiré les formules "je te réprimande" ou "je te désapprouve" qui nous permettent d'effectuer à peu de frais ce travail nécessaire. Mais d'autre part, comme on n'approuve apparemment pas les insultes, il ne s'est pas formé de simple formule "je t'insulte", qui aurait produit aussi bien le même effet". Cette analyse typique montre bien que la performativité est tenue non pas pour une conséquence éventuellement inévitable du sens, mais pour une création conventionnelle. En français ^{si}"insulter" n'est pas "performatif", ^{c'est} parce qu'il signifie "offenser par des paroles blessantes" (Petit Larousse), et ne caractérise donc pas le sens d'un énoncé: le caractère éventuellement blessant d'une parole ne se confond pas avec son sens; si les bonnes manières conditionnaient la langue une foule de "performatifs" malintentionnés, voire obscènes, n'existeraient pas ("je t'emmerde", dans son emploi autodélocutif, est une insulte performative); au contraire "je te dis des choses gentilles" n'est pas performatif pour la même raison que "je t'injurie", "je t'insulte".

Urmson isole à peu près en anglais ce que j'appelle en français les incises modales, en y admettant "I know", "I rejoice", "I regret"; ses "verbes parenthétiques" sont des relayeurs assertifs d'assertion utilisés éventuellement en incise; à cet égard l'analyse proposée ici des relayeurs de modalité est voisine de la sienne; celui toutefois est typiquement "analytique" ou oxfordienne et explique l'induction modale par une "convention" (p. 224); ainsi: (p. 225) "si on dit "he is, I suppose, at home", ou "I guess that the penny will come down heads", on implique, avec si peu de raison que ce soit, que c'est ce qu'on admet comme vrai" (je souligne); la notion d' "implication" utilisée ici est définie (p. 224) ainsi: "Le mot "implique" est utilisé ainsi: s'il existe une convention selon laquelle X ne se fait que dans les circonstances Y, une personne implique que la situation Y est réalisée ("holds") s'il fait X". Cette explication, faite à rebours, de la langue par les effets de son usage conduit Urmson à une position paradoxale qu'a cru inventer Ducrot, de son côté: (p. 232) "dans l'analyse de "belief" l'usage non descriptif du verbe parenthétique est primitif" (pour Ducrot, "promettre" signifie "dire "je promets" (performativement)); Benveniste lui-même semble approcher de ce point de vue dans son analyse des "verbes délocutifs" (v.g. "salvere" dérivé d'un non-verbe "salve !", pure "locution", pp. 278-279). En conclusion Urmson prétend que "la plupart des philosophes ont été obsédés par l'idée que les verbes décrivent toujours des événements ("some goings on") {...). (J')ai essayé de prélever une classe de verbes qui ne décrivent ("report") aucune sorte d'événement (...)" ; les incises modales seraient donc des trucs linguistiques servant en particulier à spécifier, indiquer, la valeur illocutoire de la base.

INDEX

"aller" ("aille", "irai", "vais") : 494s

assertion

assertion primaire / seconde / induite : 242-246

l'assertivité n'est pas marquée : 197, 536-537, cf. mode indic.

opérateur d'assertion: 197

autoréférence

notation: 238

implication autoréférentielle autovérif. : 238

autovérifique : 237-239; 251-252, 526, 528

auxiliaires : 510-511

base : 5; 14s, cf. prédicat d'incise.

attribut de l'incise: 23

modalité (avec incise modale): 148-149

complément de proposition (de phrase): 356

complétive

complétive sujet: 79s, 391 (n79-1)

complétive induite (assertée): 156

conditionnel en incise: 395 (n144-1)

conjonction

conjonction et relai: 451

conjonction/disjonction: 540-543; cf. "et" et "ou".

constatif: 195

contrainte de proximité: 357; 134

délocutif: 223s, 384 (n18-1), 442-443, 535

jurons: 431

déplacement

déplacement de conditionnelle: 454 (n262-1)

déplacement de négation en incise anglaise: 71s

déplacement de thème ou topic: 457s

détachement du sens: cf. (règle d') induction par commentaire.

"est-ce que": 404 (n167-1)

"et": 201-202; cf. conjonction/disjonction

extrême minimum: 483 (n287-1)

factitif (énoncé fact.): 413 (n196-1)

"faire": 15

"faire mine", "faire semblant" et DN: 286

focus

focus existentiel / focus de détermination : un syntagme est focus existentiel s'il a contextuellement valeur de quantification; ex.: "la lie" si "Luc a bu la lie" signifie en particulier que "Luc a bu quelque chose"; focus de détermination contextuellement s'il est entendu que "Luc a bu quelque chose" (d'avance), et si "la lie" spécifie seulement ce qu'il a bu.

focus et thème: 277s

franchissabilité: 174

futur: 330, 494 (n330-1)

futur épistolaire: 225

impératif: 419 (n212-1), 434s (n212-2)

morphologie: 422-424

incidentes: 6

incise: 6

directe / indirecte: 312

modale: 120

en ancien français, modale: 33-35

incise modale n'induit d'assertion pure que mitigée: 191-192

interrogative: 30-31

induire, induction: 157; cf. assertion

règle d'induction d'assertion par un commentaire: 258

.....par un autocommentaire: 260

.....de valeur par un commentaire: 265

infinitif de narration en incise: 23

intercalée: 27, 393 (n119-1)

interrogation: 367s

sur relayeur: 513 (n369-1)

inversion

du sujet non-clitique: inversion liste: 358

inversion présentative: 358

inversion thématique (= stylistique de Kayne): 358

du sujet clitique: sens: 154, 367s, 515s

cause de l'inversion en incise: 28s

inversion en incise en anglais / en français: 161 (nα)

"may": 403, 490-491

: 482

modalité: 153

propre / induite: 158

de la base: 103-104, 157

de l'incise: 99s

marquage autoréférentiel de la modalité: 155

cf. assertion, interrogation, impératif, et, ou, constatif.

mode indicatif est neutre: 154; cf. assertion

négation

négation métalinguistique: 481 (n279-1)

"ne": 448 (n266-1)

"need": 510-511

"ou" et modalité: 206-208, 248-249, 450-451, 540, 547; cf. "et".

"(il) paraît": 233, 362, 367 (nα), 405 (n177-2)

"paraître" ≠ "sembler": 492 (n309-1)

parenthétique: 6

participants (leur détermination explicite): 469

performatif: 193s; cf. factitif.

trait "performatif" de verbe: 261-262.

performatif explicite

de pensée: 188 (n),

sous-jacent: 175-176, 197, 452s, 413s (n197-1)

mimique: 264

"je m'excuse": 262

"je démontre": 261

"j'insulte": 557

perlocutoire et signification modale: 155

"peux"/"puis": 302

prédicats d'incise: 16-17, 22-23, 89-90, 144, 146, 313s,
345-353, 378-380, 390 (n55-1)

"prier": 149

prédicat adjectival: 95-96

prédication sur place: 478-480

présupposition: 183-184, 341, 407 (n184-1)

quantification qualitative: 478-480

"que" interrogatif est clitique: 357

récuratif: je l'emploie à propos de toute opération réapplicable à son propre produit.

référence

indifférente: 449

conditionnelle: 458-459

relayeur de référence: 449

référence et négation: 482

relai, relayeur: 157-158

reprise: 160

simple / complexe: 164

"salvere": 219, 223-226, 233

"savoir, "sacher": 407 (n184-1), 448, 486 (n304-1), 503 (n341-1)

"sembler": cf. "paraît".

"shall": 489-490

slifting: 41-42

"si" conditionnel et induction de la principale: 451 (n248-1)

"songer (à ce) que": 340

spécialisation pragmatique: 350-352 (notion d'utilité), 508s ("être la peine"); cf. "may", "ne", "need", "paraît", "shall", "salvere".

suicoïcidente (assertion suicoïnc.): 235-237; 267

syntagme non-L: 322

thème: cf. focus

transformation-miroir: 275

transparence: 174

transposition du style direct au style indirect: 324s

"vouloir": 320s

§§ 12-13 de

L'INCISE, LE VERBE PARENTHETIQUE ET LE SIGNE MIMIQUE

paru dans *Syntaxe et sémantique du français, Cahier de linguistique n° 8*,
Presses de l'Université du Québec, pp.53-95, 1978.

XII - ELEMENTS D'UNE APPROCHE PERTINENTE

Dans ce paragraphe, j'essaierai de suggérer, à propos d'une sous-classe des incisives, quelques-uns des éléments qui conditionnent leur acceptabilité. Je me contenterai de les esquisser en termes vagues, faute de posséder les notions exactes nécessaires à leur formulation, et cherchant plutôt à indiquer une direction qu'à proposer une étude achevée et approfondie.

Je m'en tiendrai aux incisives dont la base est réellement une citation, un propos rapporté (du type "Il pleut, dit-elle" et non "Il pleut, semble-t-il"). Les grammairiens traditionnels reconnaissent volontiers le caractère "accessoire" (comme dit Le Bidois, 1952) des incisives. Cette indication vague me paraît essentielle, et je ne ferai autre chose ici qu'essayer d'en préciser le sens.

Il me semble qu'une motivation constante, quoiqu'inavouée, des grammairiens qui réduisent les phrases du type "Zut, dit-il", "Brrr, grogna-t-il" à des phrases du type "Il dit: Zut", "Il grogna: Brrr", est la suivante: ce faisant, ils croient expliquer que la phrase à incise est une phrase, en lui assignant par réduction (par transformation) un prédicat principal qui a l'allure honnête, classique, d'un verbe à asserter. Si "Brrr, dit-il" a l'air d'une assertion, c'est que "dire" y est principal et asserté: l'incise est "déclarative" (comme dit entre autres Le Bidois). La réduction vise sémantiquement à fournir le nerf de l'assertion, le verbe de l'incise est le suspect idéal pour qui cherche le support grammatical de la modalité. Or cette assignation de modalité est fondée sur une illusion. En effet, 1) dans la majorité des cas il apparaît avec évidence que l'incise peut-être supprimée, sans que la citation cesse d'apparaître comme ayant été proférée; ainsi dans un livre le dialogue "Zut, fit-il. - Merde, répondit-elle" peut être convenablement remplacé ou paraphrasé par le dialogue "Zut! - Merde!"; 2) dans bien des cas, une incise peut être assez convenablement paraphrasée par une expression adverbiale dépourvue de verbe; il y a une certaine ressemblance entre "Il pleut, pense-t-il" et "Il pleut, à son avis", "Il pleut, selon Jacques" et "Il pleut, dit Jacques", qui jette un doute sur l'évidence première selon laquelle "pense-t-il" et "dit-il" sont le support fondamental de l'assertion.

Compte tenu de ces deux derniers faits, le problème de la modalité des incisives me semble se poser sur ces deux plans: 1) si l'incise est accessoire en ce sens qu'elle est supprimable, où est la modalité qui fait que le simple énoncé de "Zut" ou "Brrr" peut signifier que "un tel a dit Zut, ou Brrr" ? 2) compte tenu de cette modalité ^{de la citation} indépendante de l'incise, quelle est la nature modale de l'incise ?

Ce n'est pas toujours le cas qu'une expression comme "Brrr" ou "Patali-dirapata" puisse constituer à elle seule une énonciation en français. Ce

Brrr" (à sens égal, naturellement). Dans de tels cas on peut hésiter à leur donner le statut de complément, et l'hésitation sera encore plus forte lorsque le verbe est déjà suffisamment fourni en compléments, comme dans:

(87) Il s'approcha d'un air inquiet :

- Vous voulez l'heure ?

Mais ils peuvent clairement constituer un complément, généralement direct, comme dans:

(88) Il dit:

- Zut!

où "dire" exige un complément, que la citation fournit donc; peut-être le complément peut-il être un attribut comme dans:

(89) Sa réponse, sans hésitation, fut:

- Sortez!

Dans les exemples précédents, ces emplois particuliers se reconnaissent à la mise en lignes, plus précisément à l'alinéa qui leur donne (facultativement) une sorte d'indépendance graphique, disons l' "autonomie paragraphieuse", s'il nous est permis de damourette-pichonner un vocable nouveau; cette autonomie paragraphieuse, disons-nous, est indépendamment renforcée ^{facultativement} par l'usage du tiret, qui suspend le cours graphique, en détache l'élément qu'il précède¹⁴. Toutes ces propriétés sont analogues, constituant autant de marques de l'autonomie des citations étudiées: car on peut les nommer parallèlement: autonomie syntaxique, autonomie sémantique et autonomie graphique. En quoi réside fondamentalement leur autonomie ?

Le fait est le suivant: nous observons qu'il suffit parfois à un locuteur de dire "Brrr" pour signifier que un tel a dit "Brrr". Ainsi nûment présenté, le statut modal des citations autonomes est sans doute trivial: elles sont du domaine de l'imitation à valeur mimique; elles sont à l'intersection de la sémiologie mimique et de la sémiologie linguistique; elles constituent - pour rendre nets les bords et simplifier - le domaine où la parole ou l'activité vocale admet de s'interpréter comme un mime.

Partant à rebours de la notion d'imitation ou de reproduction, on peut présenter les choses ainsi. Un agent peut reproduire une infinie variété de faits et de gestes; par exemple, en se mouchant, montrer comment on se mouche (en général), ou en disant "cheval", montrer une occurrence représentative du mot "cheval" (en général). Il peut, plus ou moins naturellement, intégrer de telles reproductions à son discours; ainsi il peut dire, en faisant le geste de se moucher à la place de "X" dans notre exemple:

(90) Faire X pour se moucher, c'est déguelasse

où X est un nom, complément de "faire"; de même il peut dire:

(91) Faire "Brrr" quand on a froid, c'est banal

(92) Dire "Zut!" quand on se cogne, c'est excusable

dans tous ces exemples (que j'ai dû transposer en graphie), un acte, geste, acte vocal ou parole, est intégré au discours à titre de reproduction, de représentant ou d'occurrence de la classe des actes, gestes ou paroles équivalents. Cette classe est une entité abstraite, non un objet concret de l'univers physique. Mais la production d'un exemplaire d'une classe peut avoir une fonction plus précise: cet exemplaire peut être donné comme une copie, une reproduction; une imitation, d'un des exemplaires déterminés de cette classe; ^{or} cet exemplaire ^{imité} n'est pas un être abstrait, mais l'un des objets concrets que la classe recouvre. Pour l'imiter, il faut bien qu'il existe; l'imiter peut ^{donc} être un moyen d'indiquer qu'il existe. La valeur informative de l'information mimique repose sur cette possibilité; si en se mouchant, en disant "Brrr" ou en énonçant "Zut", on est censé reproduire un acte particulier d'une personne déterminée, par là-même on montre que cette personne s'est mouchée, a fait "Brrr" ou a dit "Zut". La valeur modale des citations autonomes réside en ceci: ce sont des citations qu'on interprète comme non pas simplement ^{comme} représentantes d'une classe infinie (celle abstraite des élocutions semblables), mais comme reproduisant un des objets de cette classe, c'est-à-dire par exemple l'apparition d'une parole en un point et instant donnés de notre univers physique. Dire "Zut", c'est exprimer mimiquement que Paul a dit Zut si je suis, en le disant, censé reproduire un comportement verbal de Paul.

Remarquons en passant que du point de vue sémiologique général de la mimique, on pourrait se demander pourquoi ce que j'appellerai les citations mimiques ou autonomes (à l'intérieur du discours) se borne à peu près (pour simplifier) à des mimiques d'action vocale. Poser cette question, ce n'est après tout que reconnaître (dans la mesure où l'observation est juste), que la seule mimique que le discours oral ou écrit intègre aisément est celle du vocal et du graphique; c'est-à-dire celle qui rompt le moins avec la continuité du signifiant. Telle pourrait être la contrainte qui dessine à peu près pour domaine l'intersection des signes parlés et des signes mimiques. L'hypothèse que je ferai est que les citations que peuvent accompagner des incisives sont nécessairement des citations mimées. Leur autonomie a pour source la valeur informative du mime, qui permet qu'elles aient sens même si l'acte qu'elles imitent n'a pas sens.

L'intégration minimale consiste à insérer un ou plusieurs actes mimiques dans la série discursive des énonciations linguistiques, comme dans:

(94) Des voix s'approchaient. "Par ici". "Non, par là!". Il eut peur

(95) On entendit une collision. - Couillon! - Chauffard! . Il s'approcha de la fenêtre.

Il n'y a aucun rapport syntaxique, dans ces exemples, entre les formes mimi-

ques et les phrases qui les entourent. De même dans (96) :

(96) Il s'entendit répondre ceci :

- Jamais!

le rapport déictique de référence du mot "ceci" au mot "jamais" n'est pas syntaxique, pas plus qu'il ne saurait y avoir rapport syntaxique entre un pavé et "ceci" quant par ce mot on réfère à un pavé; un mime peut être explicitement annoncé et désigné, il n'entre pas par cette seule raison dans la syntaxe grammaticale du discours. Par contre il peut y avoir un certain rapport assez lâche dans :

(97) Il l'interrompit: - Jamais!

(98) Il se fâcha: - Jamais!

où l'acte mimé peut constituer une "interruption", un "fâchage", en sorte que la mimique peut former une sorte de complément interne vaguement associé au prédicat introductif. Ce qui me semble autoriser cette hypothèse est l'existence d'expressions comme "des bruits piétinés", "des reproches sanglotés"¹⁵ (A. Daudet, Sapho), aisément interprétables par la notion de complément interne; encore dans ces exemples la construction obtenue est-elle assez banale, alors que de (97) et de (98) on ne peut tirer "un *Jamais* interrompu" ni "un *Jamais* (se) fâché"; aussi ferait-on peut-être mieux de considérer que dans (97) et (98), contrairement au cas des phrases à incise correspondantes, l'acte mimique est absolument extérieur à la syntaxe du discours. Enfin il y a intégration totale dans :

(99) Il dit:

- Zut!

où le nom formé par la mention de "Zut" est complément direct du verbe "dire", qui en exige un. L'analyse proposée ici conduit à considérer que dans (99), il y a bien, comme dans les cas précédents, deux actes sémiqes de nature différente, mais que dans ce cas, ces deux actes sont superposés, coïncident partiellement par leurs formes. En effet (99) comporte l'assertion (si c'est bien le cas qu'on l'asserte) de "Il dit Zut", et de plus le mime "Zut". L'acte mimique est alors, pour ainsi dire, greffé sur l'acte linguistique: en cours de route, alors que l'assertion s'achève, son complément direct est promu à la valeur mimique; en disant que Un tel a dit Zut, tout en le disant, je le mime le disant. Ce saut, en plein cours de l'énonciation de (99), à la valeur mimique, n'est possible que si le sens de l'énonciation est compatible et converge avec le sens du mime. Ainsi on ne peut élever Zut à la valeur mimique dans (100) :

(100) Personne n'a jamais dit:

- Zut!

car on ne peut annoncer par mime un objet dont en même temps on asserte qu'il n'existe pas.

Lorsque que le mime est intégré à la syntaxe et constitue un complément dans une phrase, non seulement, comme (100) le montre, il doit être compatible avec le sens de l'énonciation qui l'abrite, mais encore il doit vraiment converger avec elle. Soit en effet:

(101) Si Grossetête avait dit:

- Ferme-la!

Baduc aurait décampé sans attendre.

(102) Le mot "Zut", et de même le mot:

- Merde!

sont des mots français

S'il n'y avait qu'une exigence de compatibilité, la valeur mimique suggérée graphiquement dans (101) et (102) serait naturelle, mais elle ne l'est pas. En effet, on pourrait supposer qu'en assertant (101), je mime que Paul (dont je ne parle pas) a dit, en quelque circonstance, "Ferme-la"; tout en assertant (102), je pourrais mimer - indépendamment, comme à l'occasion - que Paul a dit "Merde". Cette simple coïncidence entre le mime et l'énonciation est exclue, peut-être (partiellement) par les mêmes principes qui font que "Flying planes can be dangerous" peut signifier sous assertion ou bien "Les avions en vol sont dangereux", ou bien "Il est dangereux de faire voler des avions", mais non les deux à la fois. L'intégration syntaxique du mime va de pair avec son intégration sémantique.

L'incise dans:

(103) Zut! dit-il

présente une situation inverse de celle de (99), si on admet l'analyse suivante: dans l'acte sémique à incise, la base (mime) est d'emblée et absolument donnée comme mime; subsidiairement, sur l'acte mimique est greffé par développement verbal (addition de l'incise) un acte linguistique. Le sens de l'énonciation (linguistique) ainsi obtenu doit non seulement être compatible, mais bien converger avec la valeur du mime; à cette relation sémantique est associée la relation grammaticale de complémentation de l'incise par le mime.

La relation grammaticale du mime à l'incise est au moins celle de complément interne du prédicat verbal à complété. Ceci explique que dans (104):

(104) Archinul! applaudit-il

la déclaration soit prise pour un applaudissement, et que (105):

(105) Lave-toi, lui délaça-t-il ses chaussures

soit difficile à interpréter, parce qu'on imagine mal que délaçer les chaussures de quelqu'un soit une façon de lui ordonner de se laver. Le complément interne peut être précisément complément d'objet direct du verbe comme dans "Zut, fit-il", ou "faire" exige un tel complément. Mais il peut aussi s'intégrer syntaxiquement comme attribut comme dans "Yes, was the answer". Le

point commun à ces diverses constructions est qu'elles sont toujours directes, aucune préposition ne pouvant lier le mime au groupe verbal.

n16

La relation sémantique de l'incise au mime tient en ce que l'incise doit être présentative du mime^(cf. n. 10). Comme le mime est donné d'emblée, et que l'acte linguistique auquel l'incise appartient exclusivement n'est que greffé sur le mime, la valeur présentative de l'incise atteste sa dépendance sémantique à l'égard du sens du mime¹⁶, qui indique à lui seul que telle chose a été dite, pensée, etc. Sans les expliquer complètement, ce caractère dépendant de l'incise aide à comprendre un certain nombre de faits. Ainsi le fait que l'incise se positionne à l'intérieur, ou à la fin, mais jamais à l'initiale de l'acte sémique révèle la condition de l'acte linguistique, qui n'est que greffé sur l'acte mimique. La même condition de dépendance explique le contraste d'acceptabilité des alinéas dans:

(106) Le colonel dit alors:

- Zut!

(107) ?? - Zut!

dit alors le colonel.

(où l'incise de (107) initie un paragraphe); en effet dans (106) l'alinéa convient à l'initiale de la citation, puisqu'elle est l'initiale d'un acte sémique: l'acte mimique; dans (107), l'alinéa ne convient pas à l'initiale de l'incise qui, comme sa minuscule initiale l'indique, n'initie aucun acte sémique particulier: l'acte mimique et l'acte linguistique ayant leur initiale formellement coïncidente au début de la citation. Le conditionnement sémantique de l'incise est encore à l'origine de l'inversion du sujet clitique, signe de la dépendance modale: le caractère déclaratif de la phrase à incise est conditionné par le fait qu'elle est présentative d'un propos donné comme réel par le mime¹⁷.

n17

Le conditionnement des prétendus "verbes parenthétiques" à l'égard de la négativité découle des mêmes conditions, et n'est pas séparable des conséquences précédentes. "Dire" a plus de chance d'être parenthétique que "ne pas dire" dans "Zut, V Paul" parce que l'assertion "Paul dit Zut" est plus naturellement présentative de la mention "Zut" que ne l'est l'assertion "Paul ne dit pas Zut". Il en va de même à l'égard des expressions gouvernant le "verbe parenthétique". Toutes transpositions faites, l'incise "I believe that Pete has pointed out" est plus naturelle que l'incise "I wonder if Pete has pointed out" en anglais (exemples 47 et 48) parce que l'assertion "I believe that P", mais non l'assertion "I wonder if P", peut induire l'assertion indirecte de P. L'incise "a-t-il cru bon de répondre" est plus plausible que l'incise "a-t-il cru con de me répondre", parce que l'indication qu'il a cru bon de P est plus plausible que celle qu'il a cru con de P

pour indiquer qu'il a fait P (le dialogue "Il a cru bon de ne pas venir. - Si, il est venu", est plus plausible que le dialogue "Il a cru con de ne pas venir. - Si, il est venu") ~~à moins que l'on attendrait plutôt comme réfutation "Mais non, il n'est pas venu"~~ (exemple 52). L'incise "a-t-il fini par me répondre" est plus plausible que l'incise "a-t-il fini de me répondre" (exemple 46) notamment parce "finir de" n'indique que la fin de l'acte de réponse, dont il présuppose l'entreprise, alors que "finir par", dont le présupposé n'est pas l'acte de réponse, indique l'apparition de cet acte lui-même. L'incise "peut-on lire" (exemple 57) est possible, malgré la modalité purement potentielle du verbe "pouvoir", parce qu'elle indique que ce qu'on peut lire est forcément écrit (le potentiel renvoie à l'actuel); elle est peu plausible sous la forme "peut-on lire à haute voix" parce que l'adverbe "à haute voix" bloque l'interprétation présentative, en détournant ^{de l'écrit} l'intérêt ^{le sens} du contenu écrit vers les lectures, que le verbe "pouvoir" donne seulement comme potentielles; l'adverbe "à haute voix" est acceptable, sans l'auxiliaire "pouvoir", dans "lus-je à haute voix (exemple 58), parce qu'alors la lecture est donnée comme réelle; alors la base mime la lecture même, et non plus la suite graphique qui en est l'objet. Dans "Encore une réforme, est tentée de penser l'opinion publique", l'opinion est censée au moins penser dubitativement ce qu'elle est tentée de penser (être tenté de croire ce qu'on trouve plausible, c'est déjà le croire un peu)¹⁸.

n18

La relative pertinence du choix des verbes "parenthétiques" est une conséquence, indissociable des autres, des mêmes conditions générales. Si dans une énonciation à incise du type "(parole mimée), V N", où N est un nom du genre de "Paul", "Paul V" doit être présentatif de la parole mimée, V a de bonnes chances d'exprimer la notion de production en général (d'où "faire" en incise), ou un mode quelconque de production de la parole. Encore a-t-on vu qu'avec "lire", comme avec "voir" dans "Merde, ai-je vu sur ton mur", ce qu'indique le verbe (lecture, vision) peut n'être qu'une conséquence de l'existence de la chose mimée, donnée pour preuve de cette existence.¹⁹ Si dans une énonciation à incise du type "(mime), V Paul", il est difficile (quoique possible) de trouver des cas où V signifie "pisser" ou "se gratter" c'est d'abord parce qu'on ne greffe guère les incises que sur des mimes dont le matériau est le matériau de la parole (voix, graphie), et qu'il est difficile de trouver des situations où ce type de matériau se produise par un acte tel que celui de se gratter ou de pisser. En tant qu'élément du lexique et objet de grammaire, le verbe "pisser" est hors de cause dans cette affaire.

n19

XIII - L'INCISE ET LE MIME DANS LA LANGUE

S'il n'existait pas une tendance à sauvegarder la continuité formelle, le lisse du signe en discours, et s'il est vrai que les phrases à incises ne sont que des énonciations linguistiques greffées sur des reproductions mimiques, on s'attendrait à trouver des énonciations du type "(coup de pieds du locuteur), rua-t-il", "(saut du locuteur), fit-il", etc. La transposition du gestuel en linguistique permet, surtout dans les cas où le gestuel a sens, de contourner la difficulté : comme on l'a vu avec "Yes, she nodded", "Non, hochat-il la tête", le codage parole/geste permet de greffer l'incise sur une mimique du geste transposé dans la parole de même valeur. Or ce codage ne repose pas toujours, comme c'est le cas dans ces exemples, sur l'équivalence sémantique. La langue parlée et la langue écrite transposent souvent librement, et parfois en les codant plus ou moins diverses sortes d'événements extérieurs à l'univers de la communication, principalement par le biais des équivalences sonores que permet l'aspect phonique de la parole. Par le biais de ces transpositions, on peut comprendre, et à des degrés divers admettre, des incises du type de "Crac, fit la planche", "Tic tac, fait l'horloge", "Frrrt, détala-t-il", "Do ré mi fa, sifflait-il", etc. En fait le problème se trouve compliqué, dans ces exemples graphiques, par la relative, mais incomplète autonomie de l'écrit par rapport au phonique. Ainsi, alors que dans la construction "(cri), articula-t-il", on admet quasiment le mime de toute sorte de cri, dans la construction "(graphie), écrivit-il" (ou: dessina-t-il, traça-t-il), on n'admet pas toute sorte d'objet graphique. Ainsi les bases dans:

§ , imprima-t-il (ou: est-il écrit)

! , ajouta-t-elle après toutes les phrases

cccc , traça-t-il au pinceau

produisent un résultat difficilement acceptable, quoique facile à interpréter. Même si la graphie est presque linguistiquement fonctionnelle, on hésite à accepter un exemple comme:

+ , signa-t-il

signifiant qu'il signa par une croix. A cet égard, l'écrit apparaît d'abord comme dépendant de l'oral. Son autonomie réapparaît, lorsque la graphie reproduit des suites de lettres dans leur fonction linguistiquement distinctive; ainsi on admet aisément:

Merdddde, écrivit Jarry

pour noter la graphie à triple "d", alors même que cette graphie est imprononçable. Cette pauvreté du mime graphique dans les incises écrites est

↑ X "Smash, went the plate", "Zgrouitch, fait la brosse" (Sempe, La Grande Panique)

α. Même "Giscard, signa-t-il" me paraît légèrement bizarre (parce qu'il s'agit plutôt d'un dessin (paraphe) que d'un mot?)

à rapprocher du fait que d'une manière générale, les citations autonomes n'ont guère d'existence strictement graphique; ainsi le dialogue:

(108) - Peux-tu passer dans mon bureau à 12h30 ?

- Impossible, je suis en réunion jusqu'à 13h.

- Alors passe dans mon bureau à 12h30.

s'interprète préférentiellement comme un dialogue oral, et non pas écrit: la succession des "répliques", qui mime excellemment l'échange immédiat du discours oral, paraît inadaptée à l'imitation de l'échange par mots écrits, voire succession d'écritures sur une même feuille. La pauvreté de l'écrit est d'autant plus frappante qu'à la rigueur, dans des narrations orales vivement menées, on admet assez des phrases à incises du type "(geste obscène), qu'il me fait" (avec incise en français vulgaire, par exemple). Mais peut-être faut-il ^{plutôt} voir là simplement une conséquence du fait suivant: une caractéristique générale de la communication par l'écriture est qu'elle repose sur la production de signes non temporels, durables, et permet par là de séparer les actes de la production et de l'interprétation. Par suite, même si un scripteur écrit devant nous au tableau, nous dissociions la trace écrite que sa main laisse derrière elle du geste qui la produit. La parole se confond avec l'acte qui l'émet, l'écriture s'en détache et s'en distingue; écouter la parole, c'est assister à sa production; lire l'écriture, ce n'est pas assister à l'écriture, c'est interpréter sa trace. Sans doute est-ce ce caractère mort de l'écriture qui empêche qu'elle puisse être mimique de la forme, sa forme n'étant pas une activité. Une graphie "Toc, fit-il" ne contient donc pas un mime graphique de bruit, ou de mime ^{véral} de bruit, mais une transposition graphique de mime oral de bruit.

La notion de citation autonome ou mimée n'a pas été forgée ici ad hoc, à seule fin de rendre compte plus ou moins bien de quelques propriétés des incises. Elle a une extension plus générale, qu'on peut évoquer par le cas particulier des "interjections". Ce concept purement négatif désigne des expressions linguistiques qui sont extérieures et comme hétérogènes à la syntaxe du discours, et seulement "interjetées", c'est-à-dire placées entre deux segments discursifs qu'elles séparent sans s'y intégrer. Il s'agit dans bien des cas d'actes sémiques de nature mimique, qu'on appelle du nom linguistique d' "interjections" dès qu'ils sont verbalement transposés. Dire

(109) Des bruits s'approchaient. Vlan. Patatras. Il eut peur

n20

c'est produire successivement quatre actes sémiques, dont deux sont mimiques et peuvent être verbalement codés en "vlan" et "patatras", mais pourraient

aussi bien être librement mimés à l'aide du geste autant que de la voix, et qui même sous leur forme verbale, dans l' "action" orale, sont généralement intégrés à une plus vaste mimique non codée. Le codage verbal contribuant à unifier la forme du récit est d'autant plus nécessaire dans l'écrit, qui pour l'essentiel ne peut que transposer graphiquement une transposition phonique de l'événement; à ce niveau de transposition, il devient assez clair que le mime est intégré à la langue. Mais on code notamment, par ce procédé, divers comportements des êtres animés et humains, tels que cris, sanglots, rires et soupirs. Telle est la situation quand on écrit "Hi! hi! hi! fit-elle" (et non: dit-elle), car on ne saurait voir dans "hi! hi! hi!" autre chose qu'une transposition maladroite et convenue des éclats de rire, si maladroite qu'il nous est impossible de rire en disant "hi! hi! hi!". Il est important de distinguer ce statut d'interjections mimiques à fonction purement descriptive, des interjections qui non seulement nous permettent de décrire, imiter, évoquer certains comportements humains, mais même de les réaliser. Car non seulement nous pouvons dire et écrire "Ah! fit-elle" en mimant (d'une manière plus ou moins codée) un cri, un soupir, ^{d'autrui} à l'aide de "Ah!", mais encore nous pouvons banalement dire et écrire "Ah!" pour crier, ²¹ soupirer, etc. Ainsi une partie des interjections mimiques du comportement humain nous permet^t même d'effectuer les actes qu'elles miment, et même par la transposition du phonique en écrit de crier, soupirer, et pâmer graphiquement. Il s'agit en ces cas de comportements qu'on peut utiliser pour signifier ce qu'ils manifestent (ce dont ils sont "signes" au sens naturel de ce mot), et qui peuvent se coder verbalement avec le minimum d'altération. Par cet emploi dans lequel la distance mimique s'annule, la mimique verbale s'intègre parfaitement à la langue.

NOTES

12 - Par exemple pour détacher et rendre repérables des éléments dont la liste ou le "tableau" a un intérêt particulier; ainsi le corps de l'exemple 78, complètement de "dans" dans le présent article, non autonome, et cependant individuellement affecté de l'indice "(78)" qui l'ordonne dans la liste des exemples. Dans la poésie, l'affiche, etc. apparaissent des usages de l'alinéa écartés ici.

p.18

13 - Mais ils ne sont pas équivalents à ces expressions qui sont métalinguistiques par leur sens général, non par leur seul ^{emploi}; "Avec est un mot" par exemple ne vaut ni "Le mot avec est un mot", ni "L'expression avec est un mot" (etc.), car cette pseudo-équivalence remplacerait une expression neutre par un nom masculin ou féminin (on admet "Le mot avec, il est mal écrit", mais non "Avec, il est mal écrit", le pronom "il" étant, contrairement au pronom objet "le", forcément masculin, et jamais simplement neutre). De même le caractère "singulier" de la mention "Avec" n'est que la neutralité quant au nombre, et son caractère nominal n'est que la neutralité quant à la catégorie, le nom étant la catégorie des sans-catégorie. A vrai dire l'intérêt de la réduction de "Avec est un mot" à "L'expression avec est un mot" est bien illusoire, puisque "avec" est encore irréductiblement autonymique dans cette paraphrase (si ce n'était le cas, la phrase parfaite "La suite zazezi apparaît dans ce texte" ne serait pas française).

p19

14 - Il y a jeu littéraire quand un écrivain comme Anthony Burgess écrit:

I do not think, for instance, that I really replied:

- Functionally naked, call it.

en conférant l'autonomie paragraphaire à une citation dont il conteste l'existence (dans M/F, p.1, Ballantine Books, New-York, 1972), jouant ainsi sur ce que, comme dit Flaubert, "tout ce qu'on invente est vrai".

p21

15 - où F. Brunot (1976: p.118) voit des reproches "mêlés, entrecoupés" de sanglots; alors qu'ils sont, suivant l'expression, des sanglots.

p23

16 - Cf. Le Bidois (1952: pp.198-200): "le verbe déclaratif se trouve "actualisé" par l'énoncé même de la citation".

p23

17 - De même le fait que "Zut! répondit-il, et: Ah! répondit-elle" est meilleur que "Zut! répondit-il, ou: Ah! répondit-elle", parce que "et", mais non "ou", distribue l'assertivité (quoiqu'il ne distribue pas toutes les modalités).

Tous ces caractères montrent la radicale différence de l'incise avec l'incidente du type "vous le savez", "je le crois", "on me l'a dit", dans laquelle un pronom réfère à la phrase, qui n'est pas son complément. Les incidentes de ce type sont modalement autonomes (donc peuvent être interrogatives, impératives, etc.: "sachez-le", "t'en souvient-il?"), plus généralement sémantiquement autonomes ("vous le savez", "vous ne le savez pas"), peuvent initier la phrase ("vous le savez, il pleut"), ne peuvent s'adjoindre à une citation autonome ("* Vous l'avez dit, brrr"), peuvent se coordonner à la phrase ("et d'ailleurs vous le savez").

p24

Exemple tiré du Monde, 18-4-1975.
18 - Cf. le sens du verbe "espérer", qui signifie un peu "croire ce qu'on est tenté de croire", et appartient par ce biais à la classe des incises progressives du type "je pense", "j'espère".

p24

19 - De même le présupposant sert de preuve du présupposé dans "Vous voyez que P" donné comme assertion que P.

p26

20 - d'où l'acceptabilité de "Et vlan!", "Et patatras" contrastant avec l'inacceptabilité de "Ou vlan!", "Ou patatras!"; cf. note 17. Cependant ces exemples révèlent en même temps une différence entre les mimes verbalisés du type "Vlan!" et les citations mimées, qui ne sont pas généralement codées (et pour cause, formant une classe ouverte): "Et vlan sur la tête à Pépin" contraste avec "?? Et "Ah!" à l'oreille du voisin" (qui ne peut mimer qu' "i. dit "Ah!" à l'oreille du voisin"). La citation mimée s'intègre mal comme prédicat principal; elle s'intègre syntaxiquement comme complément interne pré-senté.

p27

21 - Une voie d'accès à ce statut (parmi d'autres) est le jeu dramatique, qui donne la mimique comme réalité de ce qu'elle mime, et où la verbalisation maximale des signes contribue pour le style au lissage du signifiant. Ainsi soupirer, pour Burrhus (Racine, Britannicus), c'est dire "hé-las". Un "Ah! Seigneur" ne vaut pas plus particulièrement un soupir suivi d'un appel, qu'un appel soupiré.

TABLE

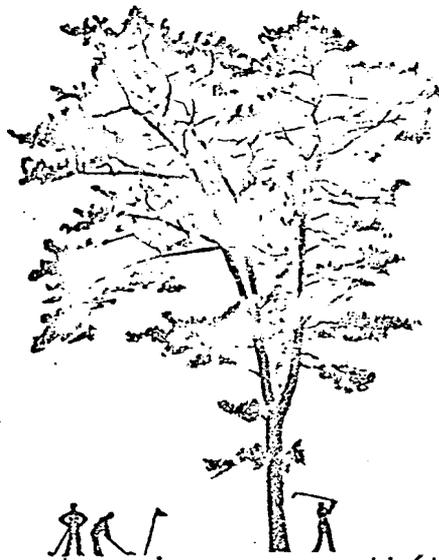
Note pour les photo. 1979	-1
Notations	0
Objet de l'étude	1-3
I. LA LITTERATURE SUR LES INCISES	4-20
Terminologie	4-6
Classification et propriétés	6-9
Propriétés syntaxiques	7-8
Propriétés sémantiques	8
Propriétés lexicales	8-9
Remarques sur les propriétés citées	9-20
II. ETUDE DE LE BIDOIS	20-32
III. ETUDE DE FRANZEN SUR L'ANCIEN FRANCAIS	32-39
IV. ETUDE DE ROSS SUR L'ANGLAIS AMERICAIN	40-87
Style direct et style indirect	44-45
Equivalence sémantique	45-47
Structure profonde, structure superficielle	47-48
Récursivité	48-51
Parenthétiques à portée limitée	51-54
Non utilisation d'un constituant "Adv"	54
Liste lexicale	54-55
Argumentation de Ross	55
Condition d'influence	60-64
Niching (mise en niche)	82-86
Conclusion	86-87
V. SPECIFICITE FORMELLE DES INCISES	88-117
Choix des verbes dans les parenthétiques	89-90
Enchâssement dans l'incise	90-92
Groupe nominal complexe	92-93
Tour impersonnel	93-94
Verbes sans complétive ou sans pronom de complétive	94-95
Prédicat adjectival	95-96
Incidentes et style direct	96-97
Sujet animé / sujet inanimé	97-99

Modalité du parenthétique	99-103
Modalité de la base	103-104
Rapport modal de la base au locuteur	104-105
Factitivité	105-107
Première personne du présent	107-108
Du moins, d'ailleurs	108-112
Portée partielle	112-114
Coordination	114-116
Conclusion	116-117
VI. INTERCALEES	118-119
VII. INCISES MODALES	120-158
Statut phonologique des incises modales	120-129
Spécificité des incises modales	129-143
Temps	130
Mode	130-132
Personnes	132-133
Remarques sur les contraintes précédentes	133-134
Style indirect	135-137
Coordination	138
Introduction par un coordonnant	138-139
Adjonctions	139
Enchâssement	139-141
Position de l'incise enchâssante dans l'incise modale	141-142
Rection	142-143
Les incises modales comme incises	143-150
Lexique des incises modales	144-148
Déclaratives	144
Non déclaratives	146
Position et référence	148
Rapport modal au locuteur et modalité	148-150
La fonction de relayeur	150-158
L'analyse de Blinkenberg	151-152
Remarques sur l'analyse de Blinkenberg	152-153
L'induction modale	153-158
VIII. REPRISES EN ANGLAIS	159-168

IX. L'INDUCTION MODALE	169-267
Tests	169-179
Une sous-classe d'incises modales	179-192
Assertivité des incises modales	193-212
L'accoutumance au paradoxe	196-198
Diversité modale des relayeurs	198
Position structurale des relayeurs	198-200
Modalité unique	200-204
Conjonction avec une assertive	204-206
Apposition	206
Disjonction	206-208
Analogues dans le style indirect	208-209
Relayeur dans une réponse	209-211
Relayeurs en incise	211-212
Incises modales autoréférentielles	213-233
Anomalies	213-215
Critères linguistiques et formels	215-233
Incises autovérifiques	234-367
Tautologies	235
Énoncés suivoïncidents	235-237
La notion d' "autovérifique" dans un élargissement du calcul des propositions	237-239
Analogues linguistiques	239-251
Variante de la définition d'autovérifique	251-261
Diversité des énoncés autovérifiques	261-267
X. LA NEGATION ANTICIPEE	268-311
Spécificité de "Déplacement de négation"	269-279
"Pour pas que" et "Pour que ne pas"	272
Effet de focus	273-274
Effet de spécificité	274-277
Focus et spécificité	277-279
Explications sémantiques de DN	280-283
Anticipation de la négation ou ambiguïté?	283-299
Sur un regretté argument	284-285
Contre-questions et Robin Lakoff	285-286
Extension du phénomène: verbes anticipateurs	286-287

Sens faible sans négation	288-292
Déformation sémantique	292-293
Stabilité des présuppositions	293-294
"Vouloir de"	294-295
Distribution complémentaire	295
"Until" contre "vouloir bien"	295-296
Choix déchirant	296-297
Mise en facteur commun	297-298
Variantes de la négation	298-299
Ambiguïté lexicale ou effet de sens?	299-310
Richesse et pauvreté	300-301
"Vouloir (bien)"	301-307
"Faire" et "laisser"	307
Diversité des variations de sens	308-310
XI. STYLE DIRECT ET STYLE INDIRECT	312-353
Positions	314-316
Syntagmes non-L	316-324
Style indirect non libre	324-331
Style indirect libre	331-333
Style direct et style indirect libre	333-353
Insertion zéro	333-334
Insertion en apposition	334-335
Déictique simple	335-336
Introduction sémantique	336-337
Introduction grammaticale: syntagme non-L	337-338
Introduction grammaticale: subordination	338-341
Complément interne ou effectué	341-343
Incises	343-353
XII. INVERSION THEMATIQUE	354-360
XIII. L'INVERSION DANS LES INCISES	361-377
"Paraît-il"	362-367
Inversions significatives hors des incises	367-371
Inversion du clitique en incise non modale	371-372
Autre hypothèse	372-377
XIV. REMARQUES FINALES	378-383
Résumé	378-379
Remarques sur le complément interne	379-380
Remarques sur l'autoréférence	380-383
Grammaticalité	383

NOTES	384-523
ANNEXE	524-548
BIBLIOGRAPHIE	549-555
Remarques sur les références	556-558
INDEX	559-562



Insertion: "L'incise, la classe des signes parenthétiques et le signe mimique" (article 1978, extrait)

17-27, 30-31.

1973

COR 2